

Imprévisible Corée du Sud

Il y a quatre mois, M. Roh Tae Woo avait, contre toute attente, remporté l'élection présidentielle face à une opposition qui était largement majoritaire, mais divisée. Le mardi 26 avril, pour la première fois dans l'histoire du pays, le parti gouvernemental n'a pas réussi, en dépit d'une loi électorale qui lui était favorable, à assurer la majorité absolue à l'Assemblée nationale. Il s'en faudra de vingt-six sièges.

Pourtant, depuis son accession à la présidence de la République, M. Roh avait entrepris une certaine libéralisation, après de longues années de régime militaire. Il avait aussi réussi à écarter les partisans de son prédécesseur, le général Chun, et même à faire incarcérer le frère de ce dernier pour corruption.

Mais ces gestes n'auront pas suffi à convaincre une majorité de Coréens de donner à son Parti de la Justice et de la Démocratie un blanc-seing au Parlement. Au contraire, les électeurs ont voulu faire émerger, face au parti gouvernemental, une sorte de contre-pouvoir au sein de l'Assemblée. En effet, dans la composition du gouvernement sortant, comme à la tête des services de renseignement - instruments de l'autoritarisme des régimes précédents - l'héritage du passé reste encore marqué.

Contrairement à ses espérances, et en dépit de quelques fraudes dénoncées par l'opposition dès mardi, M. Roh a subi un revers. Ne gouvernant plus ouvertement, il lui faudra tendre la main non seulement aux quelques indépendants, mais à une partie de l'opposition, pour former une coalition majoritaire. Le partenaire le plus probable sera M. Kim Jong Pil, bras droit de l'ancien dictateur Park Chung Hee, assassiné en 1979. L'hostilité des deux surrés Kim - MM. Kim Dae Jung et Kim Young Sam - à M. Roh a eux-mêmes resté trop grande pour qu'un accord puisse être envisagé.

Apparemment, beau joueur, M. Roh s'est engagé à respecter humblement la volonté du peuple, et a souhaité que « l'élection nous fasse franchir un pas vers une démocratie arrivée à maturité ». Mais la nouvelle, et fragile, démocratie coréenne se retrouve cependant dans une situation de blocage. D'autant que la nouvelle Constitution ne permet plus au chef de l'Etat de dissoudre l'Assemblée.

Affairé, M. Roh, qui doit aussi compter avec la méfiance des militaires les plus conservateurs, devra faire face à une opposition renforcée et virulente. Les deux Kim s'uniront vraisemblablement sur certaines questions, comme la corruption et la lutte contre les violations des droits de l'homme. Dans ces circonstances délicates, le président Roh jouera-t-il jusqu'au bout le jeu de la démocratie, ou bien ne risque-t-il pas de se calmer et d'aller à l'épreuve de force, ramenant la Corée du Sud des années en arrière ?

(Lire page 8 l'article de PHILIPPE PONS.)

Le conflit cambodgien

Un entretien avec le vice-ministre soviétique des affaires étrangères chargé des questions asiatiques.

(Lire page 3.)

M 0147-0428-4,50 F



Le conflit le plus grave depuis 1981

Le mouvement de grève s'étend en Pologne

Le mouvement de grève qui a éclaté le mardi 26 avril, aux forges Lénine de Nowa-Huta, près de Cracovie, s'est étendu, mercredi matin, à près des 70 % des trente-cinq mille employés de l'entreprise, selon une source sûre sur place, citée par l'AFP.

C'est le conflit social le plus grave depuis la dissolution de Solidarité et l'imposition de l'état de siège, en décembre 1981.

Comme les deux mille employés des transports en commun de Bydgoszcz qui ont observé lundi un arrêt de travail de douze heures avant d'obtenir une augmentation salariale de 63 % (Le Monde du 27 avril), les métallurgistes de Nowa-Huta se sont mis en grève pour protester contre la baisse de leur pouvoir d'achat, provoquée par les hausses considérables des prix intervenues depuis le 1^{er} février.

Ce sont d'abord six mille ouvriers qui ont cessé le travail mardi matin à Nowa-Huta, en réclamant une augmentation de 12 000 zlotys (le salaire moyen est de 40 000 zlotys). A la différence de la grève de Bydgoszcz, entièrement contrôlée par le syndicat officiel OPZZ, le syndicat dissous, Solidarité, semble être partie prenante au mouvement de Nowa-Huta, et ses représentants font partie du comité de grève qui a aussitôt été créé.

Les grévistes des aciéries ont d'ailleurs élargi leurs revendications dans la soirée de mardi, en réclamant, à présent, une « égalité » dans la réintégration des syndicalistes de Solidarité, licenciés depuis 1981, mais aussi des

primes pour douze millions de travailleurs polonais, selon une source d'opposition.

Parallèlement, alors que le mouvement s'étendait, mardi soir, à dix mille ouvriers à Nowa-Huta, Solidarité lançait un appel à la préparation à la grève aux aciéries de Stalowa-Wola, qui emploient vingt-cinq mille personnes, dans le centre de la Pologne. Cette décision a été prise à la suite du licenciement de deux mécaniciens membres de Solidarité, qui avaient animé la semaine dernière un meeting de quelque cinq mille ouvriers sur les revendications salariales.

L'administration a entamé des négociations avec le comité de grève de Nowa-Huta, qui ont été interrompues dans la nuit sans avoir abouti.

Le porte-parole du gouvernement, M. Jerzy Urban, a confirmé qu'une grève avait éclaté, tout en affirmant qu'elle se limitait à neuf cents personnes. Pour sa part, le président de Solidarité, M. Lech Wałęsa, a déclaré que, la situation s'échauffant, « tout était possible désormais ».

Le « quotidien de la rue Falguière »

L'an prochain, le « quotidien de la rue des Italiens » deviendra celui de la rue Falguière. A cette date, en effet, Le Monde devra avoir quitté l'immeuble post-haussmannien où il est né il y a quarante-quatre ans, au lendemain de la Libération. Pourquoi ce départ ? D'abord, parce que le journal, confronté à une crise financière en 1984, avait été contraint de vendre les murs qui l'abritaient. Ce n'est pas la seule raison. Sa modernisation passe par la transformation radicale de ses méthodes de production, avec l'implantation, à Ivry-sur-Seine, d'une imprimerie ultramoderne. L'unité géographique de l'entreprise n'est donc plus une nécessité.

Il n'était pas facile de trouver à Paris les 6 000 mètres carrés qui nous sont nécessaires. Notre choix s'est finalement porté sur un bâtiment entre les rues Falguière et Bourdelle, dans le quinzième arrondissement, à proximité de la gare Montparnasse. Cet ancien garage devant être totalement « restructuré », nous avons fait appel à des architectes représentants du renouveau de cet art en France. Neuf d'entre eux ont remis des projets. Quatre ont été sélectionnés dans un premier temps. Le jury, présidé par André Fontaine, a finalement retenu celui de Dominique Lyon et Pierre du Boesset.

(Lire page 20.)

L'ENQUÊTE : les transports parisiens du XXI^e siècle

Un métro à l'envers, un train à l'envers

Le prochain gouvernement devra, d'ici la fin de l'année, arrêter les projets d'extension des transports en commun de Paris et de sa région, à l'horizon de l'an 2000. A la RATP, comme à la SNCF, les cartons regorgent de projets. Manquent les crédits.

Rêvons à l'an 2000. M. Martin travaille dans l'immeuble du ministère des finances qui barre l'horizon du boulevard de Bercy au quai de la Rapée ; son homologue d'un service communautaire de Bruxelles arrive à la gare du Nord par le TGV de 11 heures. Il doit l'y accueillir, car ils siègent ensemble dans une commission qui se réunit à midi au siège du Crédit lyonnais, boulevard des Italiens. Il descend dans la station Bercy où tous les portillons ont été supprimés ; la carte à puce qu'il porte sur lui est automatiquement débitée par un faisceau laser du prix de son transport.

M. Martin jette un coup d'œil sur les écrans qui équipent la sta-

tion. Bien lui en prend ! Un arrêt de travail des conducteurs perturberait le trafic de la ligne 7 qu'ils emprunteront tout à l'heure de la gare du Nord jusqu'à la Chaussée-d'Antin, mais le système vidéo lui indique un itinéraire de remplacement par les lignes 1 et 8.

Le nouveau métro « Métrop » (Maison Blanche-Saint-Lazare) entre en station. Stations Gare-de-Lyon, République, Château-Landon. Il descend sept minutes plus tard à Gare-du-Nord...

Arrêtons-là ce film futuriste qui ne fait que projeter quelques-unes des solutions auxquelles réfléchissent les spécialistes des transports de la région parisienne. Ceux-ci travaillent, en effet, activement pour offrir au gouvernement qui sera installé après l'élection présidentielle une palette d'investissements possibles pour le X^e Plan (1989-1992).

Car le schéma directeur régional de 1976 est parvenu à son terme. Articulé autour d'un

Quinze gendarmes toujours retenus sur l'île d'Ouvéa

En Nouvelle-Calédonie, les autorités cherchent la reddition des preneurs d'otages

La situation reste très confuse en Nouvelle-Calédonie. La région de Canala, où des militants du FLNKS assiègent la brigade de gendarmerie locale, est totalement isolée. Sur l'île d'Ouvéa, en revanche, les forces de l'ordre sont parvenues à localiser l'endroit où quinze gendarmes sont encore détenus en otages par les indépendantistes. Un seizième gendarme, malade, a été libéré. Les autorités s'efforcent d'obtenir la reddition du « commando ».

La dégradation de la situation en Nouvelle-Calédonie provoque une vive polémique entre les socialistes et le RPR à quelques heures du face-à-face télévisé entre MM. Mitterrand et Chirac. Répliquant au ministre des DOM-TOM, M. Pons, qui avait accusé M. Mitterrand d'être le « complice » des responsables politiques de la prise d'otages d'Ouvéa, M. Jospin, a reproché aux dirigeants du RPR d'avoir « conduit à la violence » la communauté

canaque. Au nom du président-candidat, M. Bérégovoy a recommandé « le silence » à M. Pons, tout en mettant en cause la politique suivie depuis mars 1986. C'est mercredi en fin d'après-midi que le Conseil constitutionnel devait se prononcer sur la demande de M. Mitterrand visant à l'annulation du scrutin présidentiel dans le territoire.

(Lire pages 14 et 32.)



Le Pen, bombe à retardement de la crise

par Daniel Vernet

Il suffisait d'entendre la réaction du correspondant à Paris de la deuxième chaîne de télévision allemande pour comprendre que l'image de la France à l'étranger n'est pas sortie grandie du premier tour de l'élection présidentielle. Le score de M. Le Pen a défiguré le pays des droits de l'homme, qu'il connaissait et dont, jeune Allemand, il avait beaucoup appris. Les commentaires de la presse dans les pays voisins témoignent du même étonnement (Le Monde du 26 avril). Si la plupart ne confondent pas les

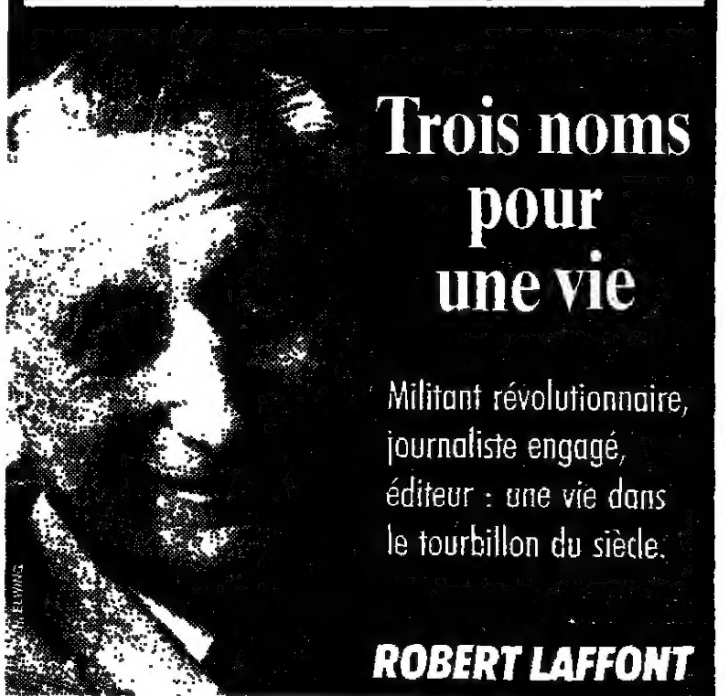
quelque 4 300 000 électeurs du Front national avec autant de fascistes et en soulignent le caractère composite, ils ont du mal à expliquer que la France soit un des seuls Etats européens où se développe un parti d'extrême droite. A peine semblons-nous entrés dans la normalité de l'alternance entre une force conservatrice modérée et un mouvement social-démocrate débarrassé de l'hypothèque communiste, que nous nous singularisons avec le Front national.

L'incompréhension des observateurs est d'autant plus naturelle que

les raisons avancées ici sont souvent perçues et ne rendent pas compte de la singularité du cas français. Sans doute n'y a-t-il pas d'explication unique embrassant toutes les facettes du phénomène ; aux causes historiques, telle la permanence, dans la France contemporaine, d'un courant d'extrême droite occulté par l'opprobre de la collaboration avec l'Allemagne nazie puis par la sédition de l'OAS, s'ajoutent des causes conjoncturelles, comme la tactique consistant à utiliser M. Le Pen pour morceler la droite et ainsi l'affaiblir.

(Lire la suite page 11.)

"Apostrophes" le 29 avril. CHARLES RONSAC



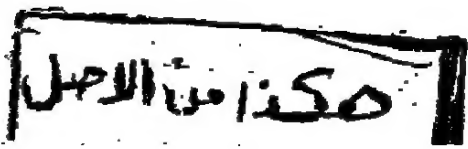
Trois noms pour une vie

Militant révolutionnaire, journaliste engagé, éditeur : une vie dans le tourbillon du siècle.

ROBERT LAFFONT

ALAIN FAUJAS.
(Lire la suite page 28.)

سكرا من الاجل



Débats

Les voix de Jean-Marie Le Pen

Le danger principal

quelque chose malheur est bon. Les millions de Français qui, toute honte bue, ont feint de croire que le langage codé de M. Le Pen n'était pas celui du fascisme sont venus rappeler à vingt-cinq millions d'autres Français que la politique est aussi affaire de morale.

Chacun sait bien que la conjoncture économique internationale, les alliances militaires de la France, la construction inéluctable de l'Europe, laissent au futur chef de l'Etat, quel qu'il soit, une marge de manœuvre réduite dont on peut tout au plus espérer qu'elle soit utilisée par le plus sage des candidats.

Par contre, s'il reste un choix fondamentalement libre, c'est celui des valeurs que la France entend continuer à défendre et à représenter dans le monde.

A l'occasion du bicentenaire de la Révolution, est-ce des valeurs d'exclusion, de xénophobie, de chauvinisme agressif, que la France entend désormais prêcher par l'exemple à ses voisins, à ses amis, dont l'un des plus récents sait où tout cela peut mener ? L'enjeu du 8 mai, ce n'est pas cela, mais c'est d'abord cela. Aux quelques cyniques qui le contesteraient, je dirai simplement que l'irréalisme est de leur côté et non du mien.

Chacun doit pouvoir être fier d'être français et le rester. Encore faut-il le mériter, et le mérite n'est pas là où M. Le Pen le situe. Mieux vaut perdre les élections que son âme disant couragementement Michel Noir. C'est à lui et à beaucoup d'autres que je pense en écrivant : « Faites en sorte de ne pas perdre et votre âme et les élections. »

Je crois aux égarements de la haine mais je ne crois pas aux « voix égarées ». Il est par trop facile de distinguer M. Le Pen de ses électeurs. Certes, il vaut mieux que le plus grand nombre d'entre eux se réveille immédiatement. Mais ce qui importe davantage que récupérer les voix de M. Le Pen, c'est de rassembler les électeurs démocrates qui ont voté pour d'autres candidats, et je pense d'abord à ceux de M. Chirac et de M. Barre. Ce n'est pas un paradoxe. Si s'en trouva assés parmi eux pour prendre conscience que seul François Mitterrand est en mesure de tenir en respect, de réduire et, enfin, de mettre hors de combat le seul spectre qui hante aujourd'hui l'Europe : celui d'un nouveau fascisme à la française.

par M^e GEORGES KIEJMAN

En se prononçant pour une « société ouverte et tolérante » contre la « xénophobie » et le « racisme », M. Raymond Barre vient de faire un pas décisif. Il n'est pas suffisant.

Y a-t-il quelque bon sens à demander aux électeurs démocrates de mêler leurs voix à celles de ceux qui se sont précisément prononcés pour le racisme et pour la xénophobie ? Or, savez les voix de ces derniers, M. Chirac n'a absolument aucune chance d'être élu. Les démocrates doivent-ils se conduire comme Gribouille ?

Ne serait-il pas plus clair, plus efficace et plus loyal d'admettre que seul M. Mitterrand peut et doit être élu par une très large majorité de Français favorables à cette société ouverte et tolérante appelée de ses vœux par M. Barre ?

Le temps n'est plus aux solidarités de façade. Un danger existe, bien présent, le danger principal : celui de voir étrangler la démocratie au prétexte trop connu de bouleverser le jeu politique.

Quoi qu'il arrive, M. Mitterrand sera élu. Mais il ne suffit pas qu'il le soit. Il faut qu'il le soit assez largement pour qu'il soit clair que son élection signifie d'abord le dégoût inspiré par les succès de M. Le Pen. Il devient urgent que chacun comprenne qu'un large succès de François Mitterrand le 8 mai reste le meilleur rempart des libertés.

M. Charles Pasqua, ministre de l'Intérieur, a cru pouvoir totaliser

les voix de la « droite » faisant injure aux voix gaullistes, démocrates et chrétiennes qu'il mêlait ainsi à celles du Front national. A cet ancien résistant que fut M. Charles Pasqua, faut-il rappeler les mots d'André Malraux s'adressant à ses « compagnons gaullistes », le 5 mai 1948, il y a tout juste quarante ans à Paris, salle Pleyel ? André Malraux leur disait alors : « Quand la France a-t-elle été grande ? Quand elle n'était pas retranchée sur la France. Elle est universaliste. Pour le monde, la Grande France, c'est plus celle des cathédrales et de Louis XIV. » Et d'ajouter : « La France n'a jamais été plus grande que lorsqu'elle parlait pour tous les hommes... »

Les électeurs de M. Le Pen n'ont aucune envie que la France parle pour tous les hommes. Ceux de François Mitterrand le veulent, et de toutes leurs forces.

De qui les démocrates doivent-ils aujourd'hui se sentir proches ? De M. Pasqua poussant benoîtement M. Jacques Chirac dans les bras de M. Le Pen, ou de François Mitterrand, prêt à lutter avec eux pour les valeurs universelles ?

Assez d'hypocrisie. Le choix est simple. Il ne peut plus être dicté par les préférences partisanes. Hier deux candidats pouvaient paraître à même de défendre la République. Aujourd'hui, il n'y en a plus qu'un seul, et c'est François Mitterrand.

Retour du quelconque

par HENRI MONTANT (*)

DAMNED, encore surpris ! Hommes politiques, politologues, exégètes de la « présidence » se demandent s'ils n'ont éveillés en voyant le score du Front national. Et pourtant... Il faut de vivre dans un quartier populaire de Paris pour comprendre. Les électeurs de M. Le Pen ne sont pas les racistes anonymes. Ils sont des petites gens, cette précaire de toutes les guerres, économiques ou pas, sacrifiées par nos généraux. Ils sont les exclus, les fauchés, les peu gâtés par la vie. C'est chez eux que l'huissier vient casser la serrure. Ce sont leurs voitures bes de gamine qui se retrouvent à la fourrière.

Gauche caviar et droite bon chic ne comprennent rien au phénomène, faite d'avoir jamais mis les pieds dans un bistrot autre qu'un bar à vins où le ballon va 50 F. On dit que le humanisme déshérité croient un immigré, c'est leur forme de ménage. Cette méconnaissance du terrain sociologique se double d'une erreur tactique incroyable : faire de Le Pen un martyr. Utiliser basement les déboires conjugaux du gros blond, attaquer son physique, le traquer comme un sanglier poursuivi par le meurtre.

Non, la France n'est pas raciste. Mais elle rille contre la langue de bois des conseillers qui ne sont pas les paysans. Elle ne vote pas contre les Arabes, mais elle s'oppose dans leur corps, qui, en fait de classes populaires, ne fréquentent que leur chauffeur de maître. Cette France simplette ne se reconnaît pas dans la droite-champagne qui trinque sur les chantiers de démolition-rénovation en ramassant les dessous-détable. Cette France, comme tout être humain, ne réclame qu'un peu de considération. Ces « quelconques » - gens de nulle part, - ces quidams politiques, ont trouvé en Le Pen l'audacieux qui incarnait leurs frustrations. Si la classe politique, droite et gauche confondues, continue à criser « au loap » et au néo-nazi devant un rustre de village, sans s'interroger sur la sociologie de la basse-cour, elle va au-devant de belles surprises...

(*) Journaliste indépendant.

Solidarités de façade

Plus de quatre millions de Français ne peuvent être fascistes ? C'est probable. Mais n'étaient pas davantage nazis les onze millions d'Allemands qui, le 13 mars 1932, approuvaient leurs voix à Adolf Hitler. A la télévision, Goebbels se serait exprimé avec autant de distinction et d'arrogance que tel porte-parole de celui qui se targue d'avoir provoqué un « tremblement de terre » politique.

Les dictatures ne commencent pas toutes dans la violence et il en est qui sortent d'abord des urnes. La violence vient ensuite. Le plein emploi n'est pas pour demain ni davantage l'égalité des individus et des peuples. Si, Dieu merci ! l'avenir n'apparaît pas aussi sombre qu'il l'était dans les années 30, il ne saurait être considéré comme une marche tranquille vers le bonheur de tous. Dans cette poursuite d'efforts et de sacrifices, comment accepter que des bergers immondes nous désignent du doigt quelques boucs émissaires ?

« Pas de désarmement économique » : rectifié. - Des erreurs de transmission ont rendu incompréhensibles deux passages de l'article de Maurice Duverger intitulé « Pas de désarmement économique » (Le Monde du 22 avril). Au deuxième paragraphe, il fallait lire : « Le coup de frein donné par écrit le 7 avril n'était pas inutile. Quand la confiance du premier ministre a entraîné la mise en place d'hommes compétents et indépendants, les excellentes paroles », etc. D'autre part, au sixième paragraphe, au lieu de la formule « d'un renforcement du terrain extérieur » il fallait lire : « D'un renforcement du tarif extérieur. »

Privatiser : une nécessité

par JEAN-MAXIME LÉVÊQUE (*)

Le 14 février 1982, tandis que le gouvernement Mauroy nationalisait quarante-trois entreprises, je déclarais que ce qui était désormais à l'ordre du jour, c'était la dénationalisation.

Bien qu'elle fût déjà largement répandue dans le monde, l'idée paraissait encore incongrue en France : ma déclaration fit sensation, mais bien peu de personnes crurent alors à sa vraisemblance.

Lancée effectivement en 1986 par MM. Jacques Chirac et Edouard Balladur, la politique de privatisation est aujourd'hui une réalité : entre novembre 1986 et janvier 1987, vingt-deux des entreprises nationalisées en 1982 et une de celles qui avaient été nationalisées en 1945, ont été privatisées.

Les dirigeants des autres entreprises privatisables attendent leur tour avec d'autant plus d'impatience que leurs grands concurrents, en Europe, dans le monde, et en France même, disposent, parce qu'ils sont privés, d'atouts qu'eux-mêmes n'ont pas.

Mais voici qu'une fois de plus le destin de leurs entreprises se trouve suspendu au résultat d'une élection politique, puisque M. François Mitterrand précède, au cas où il serait réélu, l'arrêt des privatisations.

On comprend que, lorsqu'on cherche à réunir sur son nom des votes d'électeurs qui sont en faveur des nationalisations et des votes d'électeurs qui, en 1986, ont adhéré au programme de privatisation, on doit bien dire quelque chose à ce sujet. Quelle autre solution peut-on alors imaginer que celle qui consiste à promettre aux premiers de ne plus rien privatiser et aux seconds de ne rien renationaliser ?

L'ennui est que, pour les grandes entreprises qui restent à privatiser, le statut d'entreprise nationalisée constitue un très grave handicap. Ce handicap tient principalement aux conditions qui prévalent de nos jours en ce qui concerne le financement des investissements.

Depuis plusieurs années, ces conditions ont changé : le financement par voie d'emprunt est devenu beaucoup plus coûteux pour les entreprises que le financement par voie d'augmentation de capital. Pour se développer et pour investir, les entreprises doivent donc recourir beaucoup plus largement que par le passé au financement par voie d'augmentation de capital. Ce changement, qui est général dans le monde, a été d'autant plus marqué en France que pendant de nombreuses années notre pays a, seule exception du Japon, privilégié le financement par emprunt par rapport au financement par augmentation de capital. Les entreprises françaises se sont ainsi retrouvées avec un endettement trop lourd et un capital trop faible, ce qui les a fragilisées.

Il était devenu nécessaire de renverser la tendance et de privilégier le financement par voie d'augmentation de capital par rapport au financement par voie d'emprunt. Politique d'autant plus nécessaire qu'en termes réels, c'est-à-dire déduction faite du taux d'inflation, les taux d'intérêt des emprunts à long terme ont atteint, partout dans le monde,

des niveaux qui constituent des records historiques. La France n'échappe pas à ce mouvement, et le financement par l'emprunt est aujourd'hui d'un coût prohibitif pour beaucoup d'entreprises. Dans la compétition européenne et mondiale qui va s'intensifiant, l'avenir de nos entreprises dépend donc de leur capacité à augmenter leur capital.

Or c'est le propre des entreprises nationalisées que de ne pouvoir faire appel à leur actionnaire pour obtenir de lui de nouvelles ressources sous forme d'augmentation de capital. L'Etat, qui se finance par l'impôt et qui ne peut par conséquent épargner qu'en puisant dans le portefeuille personnel des citoyens, est par définition toujours impécunieux. Et il ne dispose pas des moyens nécessaires pour investir dans les entreprises nationalisées. Pendant ses quarante-deux années de nationalisation, le Crédit lyonnais n'a jamais reçu un centime de nouveau capital de son actionnaire, l'Etat.

Les chartes de cours, que tous les marchés boursiers du monde ont connues le lundi 19 octobre 1987 et dans les semaines qui ont suivi, ont réjoui les partisans des nationalisations : qui s'imaginaient que les actions d'entreprises nationalisées à privatiser et, d'une manière générale, les nouvelles actions créées dans le cadre d'augmentations de capital ne trouveraient plus preneurs, ont cru que le mouvement de privatisation allait s'éteindre de lui-même.

Cette croyance s'est très vite révélée injustifiée. En France, la privatisation de Matra a été un succès. L'Allemagne achève actuellement la privatisation de Volkswagen. Les actions d'Europium, qui avaient tout de suite après la crise boursière, fait l'objet d'une offre publique d'achat montant énorme, ont, après quelques mois de cours dépréciés, retrouvé sur le marché leurs cours d'émission. Plusieurs sociétés anglaises lancent actuellement des augmentations de capital sur le marché de Londres. Il en va de même des entreprises japonaises qui émettent de nouvelles actions sur le marché boursier japonais, pour des montants dont les Européens n'ont pas l'idée, tellement ils sont élevés.

Contrairement à ce que croient les partisans des nationalisations, les hausses de cours survenues depuis le 19 octobre 1987 ne sont pas un obstacle à la reprise du programme de privatisation. Il était compréhensible qu'au cœur de la bourse que le gouvernement français suspende momentanément l'exécution de son programme de privatisations. A condition que l'élection présidentielle ne vienne pas démentir les grandes orientations prises par la majorité et le gouvernement issues des élections législatives de 1986, il n'y a aucune raison pour que le prochain gouvernement ne puisse poursuivre la réalisation du programme de privatisations : les niveaux historiquement faibles que les cours de Bourse ont atteints aujourd'hui seront alors une cause additionnelle de réussite, car ils attireront les acheteurs.

La France vit dans un monde qui bouge. Le débat privatisation-nationalisation est d'un autre âge. Il est temps de l'évacuer : en faveur de la privatisation. Parce que c'est la vie. Parce que c'est l'avenir.

(*) Président de Crédit lyonnais.

Une urgence pour les banques

Le pouvoir socialiste avait lui-même dû tenir compte de cette réalité, et c'est pourquoi il s'était finalement résolu à faire adopter une loi autorisant les entreprises nationalisées à émettre, dans certaines limites, des actions sans droits de vote, auxquelles on a donné le nom de « certificats d'investissement ».

Etranglées par le manque de capital, toutes les entreprises nationalisées ont fait usage de la soupape qui leur était offerte et elles ont émis des certificats d'investissement au maximum du montant fixé par la loi. Cette soupape est aujourd'hui refermée et il n'est pas possible de la rouvrir, car les certificats d'investissement n'attirent plus les investisseurs.

Les grandes entreprises privatisables encore nationalisées se trouvent donc aujourd'hui dans une situation d'infirmité caractérisée par rapport à leurs concurrents de France, d'Europe et du reste du monde.

Tous les dirigeants des entreprises privatisables, que ce soit dans l'industrie, l'assurance ou la banque, ressentent la nécessité urgente, pour les entreprises dont ils ont la charge, de recourir au marché financier pour augmenter leur capital. La perspective de l'échéance européenne de 1992 rend indispensable un renforcement du capital des grandes entreprises françaises, afin qu'elles puissent jouer au rôle majeur dans le futur marché unique européen.

L'urgence est particulièrement grande en ce qui concerne les banques qui restent nationalisées. Un accord international, visant à renforcer la solidité du système bancaire mondial, vient en effet d'être conclu entre l'Europe, les Etats-Unis et le Japon, aux termes duquel les banques des pays industrialisés devront respecter une proportion minimale entre le montant de leur capital et celui des crédits qu'elles accordent. Si elles veulent tenir leur rang dans l'Europe de 1992, les principales

Retour du quelconque

par HENRI MONTANT (*)

DAMNED, encore surpris ! Hommes politiques, politologues, exégètes de la « présidence » se demandent s'ils n'ont éveillés en voyant le score du Front national. Et pourtant... Il faut de vivre dans un quartier populaire de Paris pour comprendre. Les électeurs de M. Le Pen ne sont pas les racistes anonymes. Ils sont des petites gens, cette précaire de toutes les guerres, économiques ou pas, sacrifiées par nos généraux. Ils sont les exclus, les fauchés, les peu gâtés par la vie. C'est chez eux que l'huissier vient casser la serrure. Ce sont leurs voitures bes de gamine qui se retrouvent à la fourrière.

Gauche caviar et droite bon chic ne comprennent rien au phénomène, faite d'avoir jamais mis les pieds dans un bistrot autre qu'un bar à vins où le ballon va 50 F. On dit que le humanisme déshérité croient un immigré, c'est leur forme de ménage. Cette méconnaissance du terrain sociologique se double d'une erreur tactique incroyable : faire de Le Pen un martyr. Utiliser basement les déboires conjugaux du gros blond, attaquer son physique, le traquer comme un sanglier poursuivi par le meurtre.

Non, la France n'est pas raciste. Mais elle rille contre la langue de bois des conseillers qui ne sont pas les paysans. Elle ne vote pas contre les Arabes, mais elle s'oppose dans leur corps, qui, en fait de classes populaires, ne fréquentent que leur chauffeur de maître. Cette France simplette ne se reconnaît pas dans la droite-champagne qui trinque sur les chantiers de démolition-rénovation en ramassant les dessous-détable. Cette France, comme tout être humain, ne réclame qu'un peu de considération. Ces « quelconques » - gens de nulle part, - ces quidams politiques, ont trouvé en Le Pen l'audacieux qui incarnait leurs frustrations. Si la classe politique, droite et gauche confondues, continue à criser « au loap » et au néo-nazi devant un rustre de village, sans s'interroger sur la sociologie de la basse-cour, elle va au-devant de belles surprises...

(*) Journaliste indépendant.

Retour du quelconque

par HENRI MONTANT (*)

DAMNED, encore surpris ! Hommes politiques, politologues, exégètes de la « présidence » se demandent s'ils n'ont éveillés en voyant le score du Front national. Et pourtant... Il faut de vivre dans un quartier populaire de Paris pour comprendre. Les électeurs de M. Le Pen ne sont pas les racistes anonymes. Ils sont des petites gens, cette précaire de toutes les guerres, économiques ou pas, sacrifiées par nos généraux. Ils sont les exclus, les fauchés, les peu gâtés par la vie. C'est chez eux que l'huissier vient casser la serrure. Ce sont leurs voitures bes de gamine qui se retrouvent à la fourrière.

Gauche caviar et droite bon chic ne comprennent rien au phénomène, faite d'avoir jamais mis les pieds dans un bistrot autre qu'un bar à vins où le ballon va 50 F. On dit que le humanisme déshérité croient un immigré, c'est leur forme de ménage. Cette méconnaissance du terrain sociologique se double d'une erreur tactique incroyable : faire de Le Pen un martyr. Utiliser basement les déboires conjugaux du gros blond, attaquer son physique, le traquer comme un sanglier poursuivi par le meurtre.

Non, la France n'est pas raciste. Mais elle rille contre la langue de bois des conseillers qui ne sont pas les paysans. Elle ne vote pas contre les Arabes, mais elle s'oppose dans leur corps, qui, en fait de classes populaires, ne fréquentent que leur chauffeur de maître. Cette France simplette ne se reconnaît pas dans la droite-champagne qui trinque sur les chantiers de démolition-rénovation en ramassant les dessous-détable. Cette France, comme tout être humain, ne réclame qu'un peu de considération. Ces « quelconques » - gens de nulle part, - ces quidams politiques, ont trouvé en Le Pen l'audacieux qui incarnait leurs frustrations. Si la classe politique, droite et gauche confondues, continue à criser « au loap » et au néo-nazi devant un rustre de village, sans s'interroger sur la sociologie de la basse-cour, elle va au-devant de belles surprises...

(*) Journaliste indépendant.

Plus de quatre millions de Français ne peuvent être fascistes ? C'est probable. Mais n'étaient pas davantage nazis les onze millions d'Allemands qui, le 13 mars 1932, approuvaient leurs voix à Adolf Hitler. A la télévision, Goebbels se serait exprimé avec autant de distinction et d'arrogance que tel porte-parole de celui qui se targue d'avoir provoqué un « tremblement de terre » politique.

Les dictatures ne commencent pas toutes dans la violence et il en est qui sortent d'abord des urnes. La violence vient ensuite. Le plein emploi n'est pas pour demain ni davantage l'égalité des individus et des peuples. Si, Dieu merci ! l'avenir n'apparaît pas aussi sombre qu'il l'était dans les années 30, il ne saurait être considéré comme une marche tranquille vers le bonheur de tous. Dans cette poursuite d'efforts et de sacrifices, comment accepter que des bergers immondes nous désignent du doigt quelques boucs émissaires ?

« Pas de désarmement économique » : rectifié. - Des erreurs de transmission ont rendu incompréhensibles deux passages de l'article de Maurice Duverger intitulé « Pas de désarmement économique » (Le Monde du 22 avril). Au deuxième paragraphe, il fallait lire : « Le coup de frein donné par écrit le 7 avril n'était pas inutile. Quand la confiance du premier ministre a entraîné la mise en place d'hommes compétents et indépendants, les excellentes paroles », etc. D'autre part, au sixième paragraphe, au lieu de la formule « d'un renforcement du terrain extérieur » il fallait lire : « D'un renforcement du tarif extérieur. »

COURRIER DES LECTEURS

CLICHÉS

Retire Régine Pernoud

Lors d'une récente émission sur France-Inter consacrée à cette jeune Américaine qui fut séquestrée en Iran par son mari, on a pu entendre une fois de plus l'allusion désobligeante aux « meurs du Moyen Age ». C'est donc en vain que Régine Pernoud a publié, en 1977, son fameux *Pour en finir avec le Moyen Age*, c'est-à-dire avec l'idée absurde que l'on se fait de cette période. S'agissant en outre de la condition féminine, il faut une bonne dose d'humour pour représenter cette époque comme celle de la dégradation. Les exemples donnés par Régine Pernoud, les références utilisées par Benoîte Groult, dans les colonnes du *Monde* en juillet 1984, au sujet de la féminisation des noms de métier, vont tous dans un sens favorable au Moyen Age. En revanche, il serait peut-être temps de nous expliquer pourquoi, en 1789, en dépit de Condorcet, a exclu le sexe féminin des droits politiques. Avant 1789 des femmes votaient pour les Etats et pouvaient même être élus.

L. PROMEYRAT, professeur de l'enseignement supérieur, (Cléon-Yvetot.)

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Édité par la SARL Le Monde

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauriol (1969-1982), André Laurens (1982-1983)

Date de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du Monde », Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, gérant, et Hubert Beuve-Méry, fondateur.

Administrateur général : Bernard Woux.

Rédacteur en chef : Daniel Vernet.

Correspondant en chef : Claude Salas.

ABONNEMENTS PAR MINITEL 36-15 - Taped LEMONDE code d'accès ABO

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437

ISSN : 0395-2037

Le Monde

TÉLÉMATIQUE

Composés 36-15 - Taped LEMONDE

Le Monde

PUBLICITE

5, rue de Montessuy, 75067 PARIS

Tel : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71

Télex MONDIFUB 206 136 F

ABONNEMENTS

BP 507 09

75422 PARIS CEDEX 09

Tel : (1) 42-47-98-73

Tarif	FRANCE	EUROPE	SURSE	AUTRES PAYS
3 mois	350 F	390 F	500 F	600 F
6 mois	670 F	720 F	920 F	1100 F
1 an	1240 F	1360 F	1740 F	2100 F

STRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.

Pour vous abonner RENVoyer CE BULLETIN accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus.

Changement d'adresse : si possible, nous abonner aux numéros en cours de leur diffusion. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

BULLETIN D'ABONNEMENT

DURÉE CHOISIE

3 mois

6 mois

9 mois

1 an

Non

Éprouver :

Adresse : _____

Code postal : _____

Localité : _____

Pays : _____

Veuillez noter l'obligation d'écrire sous le nom propre en capitales d'imprimerie.

Etranger

Un entretien avec le vice-ministre soviétique des affaires étrangères chargé des questions asiatiques

Des « pourparlers directs » entre Pékin et Hanoï sont « le chemin le plus court » pour régler le conflit cambodgien

nous déclare M. Rogatchev

M. Rogatchev estime que l'accord sur l'Afghanistan, signé le 14 avril à Genève, est un « bon exemple » pour résoudre d'autres conflits régionaux, y compris celui du Cambodge, même s'il existe des « différences » entre les deux cas. « Le règlement de l'Afghanistan, nous a-t-il déclaré mardi 26 avril, après ses entretiens avec M. Gaston Sigur, est l'exemple d'un nouveau mode de pensée soviétique. C'est tout à fait nouveau dans la pratique des solutions portées aux conflits, car les Etats-Unis et l'URSS se sont portés garants, un précédent qui peut être repris pour servir la paix ».

Dans le cas du Cambodge, il estime que le nombre des garants devrait être plus élevé. Il en cite quelques-uns : « Premièrement, la Chine. Probablement, l'URSS et les Etats-Unis. L'Inde peut jouer un rôle constructif. Un autre rôle échoit aux pays de l'ASEAN (1). L'Indonésie et la Malaisie sont très actifs, en ce moment, dans la recherche d'un début de solution ».

Songant encore à l'accord sur l'Afghanistan, il estime qu'organiser des pourparlers entre le régime de Phnom-Penh — protégé par les troupes vietnamiennes — et la Thaïlande voisine — qui appuie la résistance cambodgienne — « serait encore plus difficile » que de conclure ceux qui ont eu lieu, pendant six ans, entre le régime de Kaboul et le Pakistan. « Néanmoins, nous estimons qu'il faut s'efforcer d'établir le dialogue entre Phnom-Penh et Bangkok ».

Tout en se félicitant des deux rencontres qui ont déjà eu lieu entre M. Hun Sen, premier ministre de Phnom-Penh, et le prince Sihanouk, et tout en rendant « hommage » au « courage » du second, il estime que la requête du prince, qui veut un contact direct avec Hanoï, est « dénuée de tout fondement ». « Ce n'est pas réaliste. L'argumentation

des deux principaux responsables, américain et soviétique, des questions d'Asie et du Pacifique, MM. Gaston Sigur et Igor Rogatchev, ont achevé, le mardi 26 avril, une série d'entretiens qualifiés d'« utiles et constructifs » dans un communiqué conjoint. Les deux parties ont insisté qu'elles avaient discuté de « la nécessité de réduire les tensions » dans la région et examiné « des approches possibles pour faciliter un règlement du problème » cambodgien. A l'issue des discussions, le secrétaire d'Etat adjoint américain s'est entretenu, mardi, avec M. Didier Bariani, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères. Le vice-ministre soviétique des affaires étrangères, de son côté, rencontre mercredi M. Claude Martin, directeur d'Asie au Quai d'Orsay, avant de regagner Moscou.

de graves incidents ont eu lieu récemment. « Nous souhaitons que les parties prenantes fassent preuve de réserve. Il faut résoudre le conflit par la négociation. Nous sommes contre les tentatives ou menaces de recourir à la force. Ce regain de tension tranche sur l'atmosphère générale, en Asie, qui est à la recherche de voies négociées pour résoudre les conflits ».

Les relations avec Pékin

A propos des relations sino-soviétiques, il note, à la fois, que la Chine « s'est félicitée » de l'accord sur l'Afghanistan et qu'elle continue d'être « bloquée » dans « une approche trop préemptive », sur « le seul aspect du retrait vietnamien » du Cambodge. Ce retrait, dit-il, « est un aspect du règlement, pas tout le règlement ». « Le côté soviétique, poursuit-il, estime cependant que le temps est venu d'un sommet [sino-soviétique]. Nous ressentons également un intérêt du côté chinois, mais avec des conditions, notamment que nous exerçons des pressions sur le Vietnam pour qu'il retire ses troupes du Cambodge. La position de l'URSS est qu'une telle rencontre doit avoir lieu, mais sans préalable. Quand les Etats-Unis et l'Union soviétique multiplient les

sommets, c'est une anomalie que les deux grands pays socialistes n'aient pas de rencontres de ce type ».

Evocant les relations entre Moscou et Tokyo, M. Rogatchev note que, après le « refroidissement important » de 1987, les négociations sur la coopération économique ont repris, de nouvelles consultations étant prévues dans deux mois. « Mais, dans l'ensemble, ce n'est pas satisfaisant. On constate un net recul de nos relations avec le Japon qui coïncide avec une nette amélioration de nos relations avec la zone Asie-Pacifique ». Il explique cet état de fait par « les réclamations territoriales, plus insistantes que jamais, de Tokyo » (une allusion à la dispute sur les îles Kouriles du Nord, revendiquées par le Japon et sous contrôle soviétique).

A propos des bases américaines aux Philippines, — dont le renouvellement du bail est actuellement négocié par Washington et Manille, — il se contente de rappeler que l'URSS ne renoncera pas « en dette » au cas où les Américains renonceraient à ces bases. Il estime que M. Aquino « a déjà surmonté les difficultés les plus importantes », et que Moscou « souhaite le plein succès aux solutions portées aux gros problèmes qui demeurent ». De sa dernière tournée en Asie du Sud-Est, M. Rogatchev retire le sentiment que la région a pris conscience de l'intérêt du désarmement et meilleure mesure de « l'interdépendance des problèmes de sécurité ». Il ajoute, à propos du Vietnam, que Moscou cherche « à rompre le cordon sanitaire qui isole le Vietnam du reste du monde ».

JEAN-CLAUDE POMONTI.

(1) Association des nations de l'Asie du Sud-Est (Brunei, Indonésie, Malaisie, Philippines, Thaïlande et Singapour).

Bilan à Washington des relations entre les Etats-Unis et le Canada

Libre-échange et pluies acides au menu du sommet Reagan-Mulroney

MONTREAL de notre correspondante

C'est l'heure du bilan pour le président Ronald Reagan et le premier ministre canadien Brian Mulroney, qui se sont retrouvés mercredi 27 avril pour un quatrième et dernier sommet annuel à Washington. Les relations entre le Canada et les Etats-Unis, parfois tendues sous le règne de Pierre Elliott Trudeau, se sont considérablement améliorées depuis l'arrivée au Parti conservateur au pouvoir, en 1984, à Ottawa. M. Reagan a alors trouvé un nouvel interlocuteur particulièrement bien disposé qui partageait la plupart de ses vues politiques et économiques.

Ce climat amical a facilité le règlement de quelques différends, en particulier la question de la circulation maritime dans le passage du nord-ouest de l'Arctique, résolue en janvier. Il a aussi favorisé la concrétisation d'un projet qui tenait à cœur aux deux hommes : l'accord de libre-échange officiellement signé le 2 janvier dernier par les Etats-Unis et le Canada, les deux plus importants partenaires commerciaux de la planète.

Pour que cette importante entente économique entre en vigueur en janvier 1989 comme prévu, il faut encore que le Parlement canadien et le Congrès américain l'entérinent. La partie ne semble pas gagnée d'avance à Washington. Le Canada craint en effet que les parlementaires américains ne retardent à dessein leur vote jusqu'à ce que la question qui les oppose actuellement au président Reagan sur un autre texte — une nouvelle loi de commerce à caractère protectionniste — soit

enfin réglée et M. Mulroney ne devrait pas manquer de souligner l'importance des enjeux du futur marché commun nord-américain lorsqu'il s'adressera à l'ensemble des membres du Congrès.

Le premier ministre canadien devait aborder aussi un sujet qui préoccupe beaucoup ses propres électeurs : la question des pluies acides, seul dossier litigieux qui ait « mis à rude épreuve la tradition de coopération des deux pays », selon Ottawa. Toutes les tentatives de l'est du Canada sont menacées et la plupart des lacs sont dangereusement pollués. Or les industries américaines du Middle-West notamment sont responsables d'environ la moitié des émissions d'anhydride sulfureux qui retombent sous forme de précipitations acides au-delà du 45^e parallèle.

En dépit de ses efforts, M. Mulroney n'a pas réussi, au cours des quatre dernières années, à convaincre le président américain de la nécessité d'imposer une réglementation plus sévère. Le Canada a eu beau montrer l'exemple en obligeant ses industriels à respecter de nouvelles normes, M. Reagan a tout au plus consenti quelques crédits supplémentaires pour encourager la mise au point de dispositifs antipollution.

M. Mulroney n'a pas caché avant son départ pour Washington qu'il n'attendait plus aucune concession de l'actuelle administration américaine dans ce dossier. Ses entretiens avec MM. Reagan et Bush devaient porter sur d'autres sujets, notamment la préparation du sommet économique des sept pays industrialisés prévu pour la fin du mois de juin à Toronto.

MARTINE JACOT.

URSS : transparence tardive

Des images des troubles du Caucase ont été montrées à la télévision

MOSCOU de notre correspondant

Près d'un mois après qu'elle a été maîtrisée et presque deux mois après son début, les télévisions soviétiques ont enfin pu voir, mardi 26 avril, un reportage télévisé sur la crise du Caucase.

Longue de quatre-vingt dix minutes et diffusée à une heure de très grande écoute, cette émission spéciale n'a laissé dans l'ombre presque aucun des principaux aspects de cette crise — ni l'horreur du pogrom anti-arménien de Soumgaï, ni les graves qui ont paralysé le haut Karabakh (la région autonome d'Azer-

baïjan dont les habitants, majoritairement arméniens, réclamaient le rattachement à la république d'Arménie), ni la force enfin de cette revendication de rattachement qui a été repoussée par le pouvoir central.

La seule chose que les télespectateurs soviétiques n'ont pas pu vraiment réaliser est l'ampleur sans précédent (1 million de personnes) des manifestations pacifiques qui avaient lieu fin février, à Erevan, la capitale arménienne.

Il est vrai que le but de cette émission n'était évidemment pas de montrer à tout l'Union soviétique qu'on peut manifester en masse et

sans violence. Son but était de proclamer haut et fort que la politique de total embargo sur l'information, qui avait été décrétée alors, avait été écartée car elle n'avait finalement servi qu'à permettre « rumeurs » et « provocations » dont la crise s'est nourrie.

Le responsable de la presse au secrétariat du comité central est M. Ligatchev, numéro deux du parti et espoir des conservateurs. Il est de notoriété publique que l'entourage de M. Gorbatchev aurait souhaité laisser la presse couvrir l'événement — ce qu'elle avait pu commencer à faire dès que le secrétaire général eut clairement admis à reprendre la situation arménienne en main. Depuis, la position de M. Ligatchev s'est affaiblie au sein de la direction en raison du rôle qu'il a joué, en mars, dans la diffusion d'un article extrêmement hostile à la « peres-

troïka » et à la « glasnost ». Il n'a perdu ni son poste ni ses responsabilités, mais son influence est devenue très relative — dans la presse depuis plusieurs semaines et maintenant, semble-t-il, à la télévision.

R. G.

● Manifestation de Kurdes. — Une cinquantaine d'étudiants kurdes, en majorité originaires d'Irak et de Syrie, ont manifesté, le mardi 26 avril, sur la place Rouge, puis ont défilé dans le centre de Moscou en scandant notamment : « Mort à Saddam Hussein », le président irakien. L'URSS est le principal fournisseur d'armes de l'Irak, mais les relations entre Moscou et Bagdad se sont récemment tendues. — (AFP.)

RFA : la « gorbimania »

Les Allemands s'arrachent « les Nouvelles de Moscou »

BONN de notre correspondant

La « gorbimania » qui s'est emparée de la République fédérale d'Allemagne depuis l'arrivée au pouvoir de Mikhail Gorbatchev ne se traduit pas seulement dans les sondages d'opinion qui font du dirigeant soviétique le chef d'école démocratique le plus populaire en Allemagne de l'Ouest. Parastrotka, la revue, caricole depuis plusieurs mois en tête du palmarès des best-sellers et s'échème tranquillement vers le million d'exemplaires vendus. Aujourd'hui, c'est l'édition allemande des Nouvelles de Moscou, l'hébdomadaire de combat des idées gorbatchévienne, qui fait un meilleur dans les kiosques. Le premier numéro de ce magazine, tiré au départ à 55 000 exemplaires, a été épuisé dans les premiers jours de sa mise en vente à la mi-avril, et deux nouveaux tirages, chacun de 40 000 exemplaires, ont été nécessaires pour répondre à la demande du public.

L'édition ouest-allemande des Nouvelles de Moscou, qui paraît pour l'instant à un rythme mensuel, mais envisage, en cas de succès persistant, de paraître tous les quinze jours, est le fruit d'une association entre la direction du journal soviétique et deux groupes de presse de RFA, Grüner und Jahr (Starn, Göttingen), ainsi que celui dirigé par M. Alfred Neven Du Mont, qui publie le quotidien le plus important de Cologne, le Kölner Stadt Anzeiger. La mise en page du nouveau mensuel — gros titres, nombreuses photos — s'inspire de celle de la presse populaire d'outre-Rhin et les thèmes traités sont de nature à séduire les Allemands et à les persuader, s'il en était encore besoin, des vertus de la « glasnost » et de la « perestroïka ».

A côté des éditoriaux des « germanistes » proches de la direction soviétique, MM. Valentin Falin, directeur de l'agence Novosti, et Nikolai Portougolov, collaborateur du comité central, qui vantent le chapitre nouveau ouvert dans les relations germano-soviétiques, on trouve une lettre

d'Andrei Sakharov à M. Gorbatchev s'inquiétant de la situation en Arménie, le compte rendu d'une rencontre avec M. Boris Eltsine, le secrétaire de la région de Moscou limogé pour ses attaques très violentes contre les ennemis de la ligne Gorbatchev.

« Kant, notre compatriote »

L'article le plus étonnant est toutefois celui consacré à Emmanuel Kant sous le titre, un rien provocateur pour les Allemands, de « Kant, notre compatriote ». Il s'agit en fait d'un reportage sur la ville où le philosophe a vécu et enseigné, Königsberg, devenue soviétique sous le nom de Kaliningrad après 1945. Le reportage fait écho de la manière dont les Soviétiques ont cultivé l'héritage kantien, en installant un « musée Kant » visité chaque année par des millions de touristes. Les lecteurs allemands ne sont cependant pas invités à aller constater de visu l'exactitude des faits rapportés. Kaliningrad reste ville interdite aux étrangers, et ne fait pas partie des circuits touristiques traditionnels.

Les partenaires ouest-allemands engagés dans l'édition des Nouvelles de Moscou ont été les premiers surpris du succès de ce journal. Avec leur engagement financier dans l'affaire, ils n'avaient au départ comme objectif que de se « placer » pour l'éventualité d'une ouverture du marché soviétique de la presse, à l'image du groupe Burda, autre éditeur ouest-allemand, autorisé l'an passé à diffuser un journal de mode en URSS.

Une partie de l'Allemagne reste toutefois privée de la lecture des Nouvelles de Moscou, la RDA, dont les dirigeants ne sont pas des partisans fanatiques de la « nouvelle pensée » moscovite. Une autre publication défendant cette même ligne, la revue Temps nouveaux, a rencontré à plusieurs reprises ces derniers temps des difficultés dans sa mise en vente de l'autre côté du mur.

LUC ROSENZWEIG.

Pour le millénaire de l'évangélisation

La Laure de Kiev va être rendue au culte

MOSCOU de notre correspondant

L'Eglise orthodoxe devrait se voir restituer en juin prochain, à l'occasion du millénaire anniversaire du baptême de la Russie, l'un de ses monastères les plus vénérés et les plus chargés de symboles.

Le directeur des éditions du Patriarcat, Mgr Pitirim, vient en effet d'indiquer au Monde que le métropolitain de Kiev, Mgr Philaret, « avait appris » que les activités religieuses allaient pouvoir reprendre dans la Laure de sa ville.

Or, fermé pour travaux il y a plus d'un quart de siècle et actuellement transformé en simple étape de parcours touristique, ce célèbre monastère de la capitale ukrainienne n'est pas seulement le plus ancien de Russie. Il est aussi le monastère de la ville dont un prince, Vladimir avait donné, en se convertissant au christianisme il y a mille ans, son identité religieuse et culturelle à la Russie d'aujourd'hui. Fondé en 1540, la Laure de Kiev tient donc beaucoup de l'étendard de l'Eglise orthodoxe russe, et sa prochaine restitution est un geste apprécié de la hiérarchie religieuse, aux yeux de laquelle l'entreprise de reconstruction est un « processus favorable ».

Selon Mgr Pitirim, une trentaine de nouvelles paroisses ont ainsi été enregistrées par les autorités depuis janvier dernier et « quelques-unes » ont réapparu en Ukraine — ce qui est, estime-t-il, « particulièrement bien-venu, car l'évolution est lente là-bas ». L'année dernière, quatorze églises avaient été rouvertes, et

trente-six autres avaient été construites ou entièrement reconstruites. Bien que ces chiffres demeurent très « modestes », les dignitaires orthodoxes considèrent que « ces progrès sont significatifs, car le processus était auparavant beaucoup plus compliqué et, quantitativement, moins important ».

Les discussions en cours en vue de l'établissement d'une nouvelle législation sur les activités religieuses sont également jugées encourageantes par l'Eglise, dans la mesure où elles pourraient déboucher sur la reconnaissance légale de la responsabilité spirituelle, mais aussi organisationnelle des popes dans leurs différentes paroisses. Jusqu'à présent, les popes se sont en effet considérés que comme des invités des paroisses, et ce resserrement des liens entre les prêtres et les fidèles devrait, selon Mgr Pitirim, contribuer à une « stabilisation de la vie publique de l'Eglise ».

Autre motif d'optimisme pour cette hiérarchie qui a toujours, il est vrai, voulu en faire preuve même quand rien ne l'y autorisait : la retransmission d'images des deux dernières messes de Péques — donne bon espoir — que la télévision soviétique n'ignorera pas les cérémonies religieuses du millénaire. Parallèlement à la réunion d'un concile de l'Eglise orthodoxe russe à Zagorsk et aux nombreuses messes solennelles, les autorités ont en effet prévu une cérémonie au Bolchoï et une réunion protocolaire au Soviet suprême.

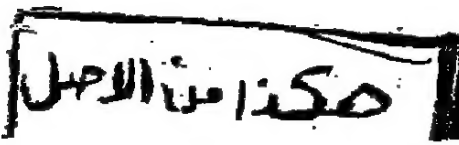
BERNARD GUETTA.

Pierre Boutang. Ontologie du secret.



Collection Quadrige puf
Les livres des PUF questionnent le monde.

سكرا من الاصل



Europe

ESPAGNE : un dirigeant de l'ETA arrêté à Bayonne

La saisie d'une forte somme d'argent pourrait compromettre la libération d'un industriel enlevé

La police de l'air et des frontières française (PAF) a arrêté, le 26 avril, à Bayonne, José Felix Perez Alonso, considéré comme un membre important de l'ETA. Il était en possession de 725 millions de pesetas (environ 37 millions de francs).

Depuis samedi dernier, les services de la PAF, aidés par des renforts du RAID (Recherche, assistance, intervention, dissuasion), avaient monté l'opération qui devait mener jusqu'au dirigeant de l'ETA. Grâce à des informations de la police espagnole, ces unités filaient une voiture Mercedes de couleur bleue immatriculée à Madrid, qui serait venue de Biarritz remettre la rançon exigée par l'organisation indépendantiste en échange de la libération du promoteur Emiliano Revilla, enlevé le 24 février à Madrid. Au cours de leur filature, écrit notre correspondant régional, Philippe Escheverry, ils avaient repéré une R 4 fourgonnette louée par un ancien réfugié basque naturalisé français, M. Inaki Aguirre. Les occupants de la Mercedes y avaient déposé l'argent avant de repasser la frontière. Depuis, la police surveillait jour et nuit la R 4 stationnée sur le parking bayonnais.

Le parquet de Bayonne a été dessaisi de ce dossier au profit de M. Alain Marsaud, du service central de lutte antiterroriste à Paris.

MADRID de notre correspondant

D'où proviennent les 725 millions de pesetas trouvés en possession de José Felix Perez Alonso, le dirigeant présumé de l'ETA arrêté le mardi 26 avril à Bayonne ? S'agit-il, comme on pourrait logiquement le penser, de la rançon versée pour obtenir la libération de M. Emiliano Revilla, l'industriel espagnol enlevé par l'ETA le 24 février et toujours aux mains de ses ravisseurs ?

L'affirmation serait « précipitée » et « risquée », a assuré, mardi après-midi, le ministre espagnol de l'intérieur, M. José Barrionuevo. Les responsables de la police à Madrid se montrent en privé particulièrement circonspects et soulignent que toute information imprudente à ce sujet pourrait mettre en danger M. Revilla. Ils assurent, par ailleurs, ne pas avoir été informés à l'avance de l'action de la police française.

Une version qui suscite le scepticisme général à Madrid, d'autant que les responsables du ministère de l'intérieur se montraient persuadés, depuis plusieurs jours déjà, qu'une rançon était sur le point d'être versée, si elle ne l'avait déjà été. Son montant était supposé proche de la somme trouvée en possession de José Felix Perez Alonso.

Ce qui est sûr, en tout cas, c'est que ce dernier est considéré à Madrid comme un dirigeant « en ascension » de l'ETA. Selon la police espagnole, il aurait fait partie, entre 1979 et 1982, d'un « commando légal » (formé de membres non clandestins) de l'organisation séparatiste, responsable de plusieurs attentats et mitraillages contre des établissements français au Pays basque espagnol. Il n'est toutefois accusé d'aucun assassinat. Il se serait réfugié en France en février 1983, où il aurait surtout joué un rôle d'agent de liaison avant de devenir, en 1987, l'un des hommes de confiance de Francisco Mugica, dit « Arzapalo », considéré actuellement comme l'un des principaux dirigeants de l'ETA. Le gouvernement espagnol n'entend apparemment pas demander, pour le moment en tout cas, son extradition.

Si son arrestation a bien évidemment été accueillie avec satisfaction à Madrid, elle n'en a pas moins causé une évidente préoccupation quant aux conséquences qu'elle d'autant plus grande que jamais dirigée de l'ETA. Le gouvernement espagnol n'entend apparemment pas demander, pour le moment en tout cas, son extradition.

THIERRY MALINIAK

Proche-Orient

La fin d'une politique d'apaisement

L'Arabie saoudite a rompu ses relations avec Téhéran

Pour la première fois depuis le début de la guerre irano-irakienne de septembre 1980, un monarque pétrolier — en l'occurrence l'Arabie saoudite — a rompu ses relations diplomatiques avec Téhéran. Le gouvernement saoudite a justifié mardi soir 26 avril sa décision par « les prises de position hostiles » de l'Iran à l'égard de Ryad, ses tentatives de « porter atteinte aux intérêts fondamentaux du royaume wahabite », l'exploitation par l'Iran du pèlerinage de La Mecque pour semer la sédition et les attaques iraniennes dans le Golfe, qui mettent en péril la liberté de navigation, en particulier les attaques contre les navires se rendant ou revenant dans les ports saoudiens. Mardi soir, le chargé d'affaires iranien à Ryad a été informé de la décision du gouvernement saoudite. Il devra quitter le royaume avec tous ses collaborateurs dans un délai d'une semaine.

L'anathème contre la dynastie wahabite, et les dirigeants saoudiens avaient répondu sur le même ton, en allant même jusqu'à évoquer à différentes reprises la possibilité d'une guerre contre l'Iran si ce dernier mettait en question le droit de l'Arabie saoudite de garder les lieux saints de La Mecque et de Médine.

Le pèlerinage de La Mecque

C'est d'ailleurs le problème du pèlerinage de juillet prochain qui, selon toutes les apparences, a été la cause immédiate de la décision de Ryad de rompre avec Téhéran. Pour éviter la répétition des événements de juillet 1987, l'Arabie saoudite avait récemment décidé de réduire le quota de pèlerins de chaque pays islamique et d'interdire toute manifestation durant le Hajj.

L'hadjotelemaï Esmat Jamsari, responsable de l'organisation iranienne du pèlerinage, déclarait, la semaine dernière à Téhéran, à l'issue d'une visite de cinq jours à Ryad, qu'il n'était pas parvenu à un accord avec les autorités saoudiennes sur le nombre de pèlerins iraniens autorisés à se rendre à La Mecque. Les Saoudiens proposaient le chiffre de 45 000, alors que les Iraniens entendent en envoyer 150 000 pèlerins « avec le droit impérissable de manifester durant les cérémonies ». Apparemment, Ryad espère que sa décision de rompre avec Téhéran incitera les Iraniens à boycotter le pèlerinage de La Mecque, mettant ainsi à exécution une menace qu'ils ont récemment brandie à différentes reprises.

La décision saoudienne constitue également un geste non équivoque à l'égard des Etats-Unis et une tenta-

tion d'amadouer les congressistes américains. Ceux-ci réagissent jusqu'à présent de donner le feu vert à un projet de Washington de vendre pour 450 millions de dollars d'armes à l'Arabie saoudite, en invoquant la récente acquisition de missiles de moyenne portée à la Chine. Ryad semble ainsi donner l'assurance que ces missiles ont été achetés, « non pour menacer Israël, mais pour s'opposer aux menaces d'agression iraniennes ». L'intention saoudienne d'adhérer au traité de non-prolifération nucléaire rendant public mardi va dans le même sens. Le porte-parole de la Maison Blanche s'est félicité de cette décision et a rappelé que Ryad avait pris l'engagement que ces missiles n'étaient pas et ne seraient pas équipés de têtes nucléaires.

La décision saoudienne intervient peu de temps après l'annonce par la flotte des Etats-Unis dans le Golfe des deux plans-formes iraniennes et l'engagement naval au président au cours duquel six navires de guerre iraniens ont été touchés par la flotte américaine. Cela semble indiquer qu'il existe une certaine coordination entre Washington et Ryad dans le but de « contenir l'agressivité de Téhéran », et accentuer l'isolement du régime islamique dans la région du Golfe.

Reste à savoir dans quelle mesure l'exemple de Ryad sera suivi par les autres pays pétroliers membres du Conseil de coopération du Golfe. On sait que le CCG est profondément divisé en ce qui concerne la politique à adopter à l'égard de l'Iran. Si le Koweït et Bahreïn semblent prêts à emboîter le pas à l'Arabie saoudite, Oman, les Emirats arabes unis et Qatar entretiennent de bonnes relations avec Téhéran et ne paraissent guère disposés à participer à une éventuelle croisade anti-iranienne.

JEAN GUEYRAS

L'accréditation de l'ambassadeur d'Iran en Suisse

Affaire classée entre Washington et Berne

BERNE de notre correspondant

Tout en campant sur leurs positions respectives, les Etats-Unis et la Suisse ont décidé de considérer comme « réglé » le différend qui vient de les opposer à propos de l'accréditation de Berne du nouvel ambassadeur d'Iran, M. Mohamad Hossein Malaek (le Monde daté 24-25 avril). C'est de moins ce qui ressort de communiqués publiés de part et d'autre à l'issue d'un entretien, mardi 26 avril, dans la capitale helvétique, de M^{me} Faith Ryan Whitlsey, ambassadeur des Etats-Unis, et M. Edouard Brunner, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères.

En principe classée, cette affaire n'en aura pas moins donné lieu à un dialogue de sourds. M^{me} Whitlsey a répété à son interlocuteur que

Washington considérait M. Malaek comme l'un des responsables de la prise en otage de cinquante-deux diplomates américains à Téhéran, de novembre 1979 à janvier 1981. M. Brunner a, quant à lui, réaffirmé la position de la Suisse : après avoir pesé les intérêts en présence, la diplomatie helvétique a estimé que rien ne s'opposait à l'accréditation du nouvel ambassadeur d'Iran.

Washington a, apparemment, préféré mettre une sourdine à ses réactions avec la Suisse, qui représente ses intérêts à Téhéran. « Nos pays, souligne un communiqué de l'ambassade américaine, partagent une tradition et de valeurs similaires qui nous poussent à établir un dialogue sur des points spécifiques sans que celui-ci perturbe nos excellentes relations diplomatiques ».

J.-C. B.

ISRAËL

Deux militaires, dont un lieutenant-colonel, tués lors d'un accrochage frontalier

Le Front démocratique de libération de la Palestine (FDLP, de M. Nayef Hawatmeh) a revendiqué la responsabilité de l'accrochage, mardi 26 avril, à la frontière libano-Israélienne qui a fait cinq morts — les trois membres du commando palestiniens et deux militaires israéliens, dont un lieutenant-colonel.

Plus généralement, le rapprochement syro-palestinien est perçu à Jérusalem comme un facteur de radicalisation dans le monde arabe. C'est une évolution, indique-t-on, qui pourrait se faire au détriment de l'Egypte, en isolant le président Hosni Moubarak, tandis que se concrétiserait sur une ligne « dure » une axe Syrie-O.P.-Jordanie. Le premier ministre, M. Itzhak Shamir, commentant la rencontre de Damas, l'a déploré.

Mais M. Shamir a oublié de mentionner que le voyage de M. Arafat à Damas doit sans doute beaucoup à l'assassinat d'Abou Jihad. Il a osé également de souligner qu'il venait lui-même de fermer la porte à toute possibilité de négociation avec la Jordanie en réaffirmant cette semaine avec force qu'Israël ne quitterait jamais la Cisjordanie et Gaza et que le roi Hussein n'avait aucun droit à faire valoir sur ces territoires.

« En quoi lui avons-nous pris quelque chose ? », s'est écrié M. Shamir, avant d'interroger gaisamment : « Est-ce qu'il (le roi) a hérité ces territoires de sa grand-mère ? » M. Shamir constate que l'extrémisme est en vogue dans le monde arabe, écrit mardi l'éditorialiste de *Jerusalem Post*, mais il ne se soucie guère de se regarder lui-même dans la glace alors qu'il conduit nonchalamment le pays à la catastrophe.

Une bataille « à quelques mètres de distance » s'est engagée. Alors qu'elle « chargeait », la patrouille israélienne a essayé un tir de roquettes de la part du commando : le lieutenant-colonel et un de ses hommes étaient tués et deux autres soldats blessés, dont l'un grièvement. Les trois membres du commando ont été tués.

Le réchauffement entre l'O.P.L.P. et la Syrie, concrétisé par la visite de

M. Yasser Arafat à Damas, pourrait accélérer le rythme des opérations à la frontière libanaise. C'est du moins une perspective envisagée par certains commentateurs. Ils estiment que la Syrie et ses alliés libanais pourraient relâcher leur pression sur l'O.P.L.P. au Liban du Sud et augmenter ainsi la liberté de mouvement des hommes de M. Arafat dans ce pays.

JÉRUSALEM de notre correspondant

Le scénario de tentatives d'infiltration est devenu quasi hebdomadaire. Mais l'opération, qui a eu lieu aux premières heures de la matinée du mardi 26 avril, a revêtu un caractère de particulière gravité : elle s'est, en effet, soldée par la mort de deux militaires israéliens, parmi lesquels — et le fait est assez rare — un lieutenant-colonel commandant d'une unité de la brigade d'élite Givati.

Le scénario de l'incident ne diffère pas sensiblement de celui des précédents accrochages. Durant la nuit, une patrouille avait repéré les traces d'un commando dans la région du mont Dov, à l'est de la zone frontalière, presque à l'intersection des frontières entre Israël, le Liban et la Syrie. Le « contact » a eu lieu à 200 mètres à l'intérieur du territoire israélien, selon un porte-parole militaire.

ALAIN FRACHON

Une jeune Palestinienne tuée. — Une Palestinienne de quinze ans a été tuée par balle, mercredi 27 avril, au cours d'un violent affrontement entre manifestants et militaires, dans le village de Kafir Ed-Dik, en Cisjordanie, a-t-on indiqué de source palestinienne (AFP).

Deux journalistes anglo-saxons sanctionnés

JÉRUSALEM de notre correspondant

Le conflit couvait depuis quelque temps déjà entre la presse étrangère et un gouvernement israélien en plus en plus mal de voir l'image d'Israël chaque jour ternie davantage par l'interminable révolte dans les territoires. Cette fois, les autorités ont voulu marquer le coup en suspendant, mardi 26 avril, les accréditations de deux journalistes travaillant pour des médias américains.

Le correspondant du *Washington Post*, M. Glenn Frankel, et le chef du bureau de la chaîne NBC, M. Martin Fletcher — qui est citoyen britannique — se sont vu contraints de rendre leurs cartes de presse. Celles-ci ne leur seront restituées qu'à l'issue de l'enquête en cours sur la manière dont ils auraient violé la censure militaire. Il leur est reproché de ne pas avoir préalablement soumis à cette censure des récits affirmant que l'assas-

sinat d'Abou Jihad avait été perpétré par Israël.

M. Fletcher et Frankel sont toutefois autorisés à rester en Israël et, apparemment, à continuer à y travailler, même si leur accès aux porte-parole officiels est désormais limité.

Ensemble, le ton s'est aigri au fil du soulèvement entre la presse étrangère et certains milieux officiels. Les relations ressemblent parfois à de l'intimidation, comme pourrait le laisser penser le traitement réservé il y a dix jours à l'aéroport à la correspondante de TF1, Patricia Allémeur : deux heures de fouille et d'interrogatoire par la police, crèmes d'adresses personnelles — notamment parisiennes — saisies durant plus d'une demi-heure (et photocopiées ?), le tout sans la moindre explication, alors que le journaliste était dûment muni de ses accréditations.

AL FR.

Nouvelle affaire de fruits empoisonnés

La vente des pamplemousses est interdite en Italie

Rome. — La vente des pamplemousses a été interdite le mardi 26 avril en Italie, après la découverte d'une douzaine de fruits, de la marque israélienne Jaffa, empoisonnés intentionnellement par injection d'une substance toxique. Plusieurs autres pays européens sont en état d'alerte. Il n'a pas encore été possible de déterminer à quel moment — entre leur débarquement et leur distribution sur le marché romain — ces agrumes d'importation ont été empoisonnés.

Le ministère italien de la santé a décrété « la confiscation immédiate des pamplemousses sur les marchés et dans le commerce de gros et de détail » sur l'ensemble du territoire. Un mouvement jusqu'ici inconnu. L'Organisation du terrorisme méro-polaire et des peuples opprimés, a revendiqué l'empoisonnement des pamplemousses auprès de la police italienne.

Selon les autorités sanitaires, qui poursuivent leurs analyses, la substance toxique, de couleur bleu-noir, est répandue à l'intérieur du pamplemousse. Injetée dans l'organisme de trois souris, elle a provoqué leur mort immédiate. Après l'alerte donnée en Italie, des mesures ont été rapidement

prises en Allemagne, en France et en Belgique. A Bonn, le ministère de la santé a annoncé que des pamplemousses « empoisonnés par des terroristes » risquaient d'être écoulés en RFA. Les douanes ont renforcé leur contrôle des importations afin que « les fruits provenant d'Italie, et particulièrement ceux d'origine israélienne », soient analysés.

A Paris, les responsables de la concurrence et de la consommation se sont mis en rapport avec le réseau d'alerte européen relevant de la Commission de Bruxelles. Celui-ci doit l'effort, en collaboration avec les autorités italiennes, de déterminer l'origine et l'étendue de l'intoxication.

Cette affaire a eu un précédent en février 1978 aux Pays-Bas. Cinq enfants de Maastricht avaient dû subir un lavage d'estomac après avoir consommé des oranges empoisonnées sur leur marché. Une organisation révolutionnaire — Commandement palestinien avait revendiqué cette opération, destinée « à saboter l'économie israélienne ». L'existence de ce groupe avait été démentie par deux organisations palestiniennes, l'O.P.L.P. et le F.D.L.P. (AFP.)

UNIVERSITÉ PARIS XIII

CENTRE DE FORMATION CONTINUE

IUT VILLETANEUSE

SALARIÉS ET DEMANDEURS D'EMPLOI
(NIVEAU BAC ET TROIS ANS D'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE)

DIPLOME UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (D.U.T.)
Stages à temps complet

- INFORMATIQUE
- GESTION DES ENTREPRISES ET DES ADMINISTRATIONS
- CARRIÈRES JURIDIQUES
- GESTION DES ENTREPRISES ET ADMINISTRATIONS OPTION PERSONNEL
- INFORMATIQUE
- AUTRES FORMATIONS

Diplôme universitaire de spécialisation BASE DE DONNÉES ET INTELLIGENCE ARTIFICIELLE INFORMATIQUE, EDUCATION, COMMUNICATION

RESSOURCES INFORMATIQUES

- Système Vax
- Système Ethernet
- Serveur Vidiotexte
- PAO • Postes IA

141 POSTES DE TRAVAIL SUR 11 SALLES

Le financement des formations peut être assuré, selon les cas, par le Conseil régional d'Ile-de-France, par les entreprises, par un fonds de gestion commun de congés individuels de formations.

RENSEIGNEMENTS
Centre de Formation continue
Av. Jean-Baptiste-Clement
93440 Villetaneuse
Tél. : 48-40-31-17/31-43/31-32
MINITEL 48-26-96-71 • Connexion

ETUDES EN USA
UNIVERSITY STUDIES IN AMERICA, INC.

California, Florida, Nord-Est.

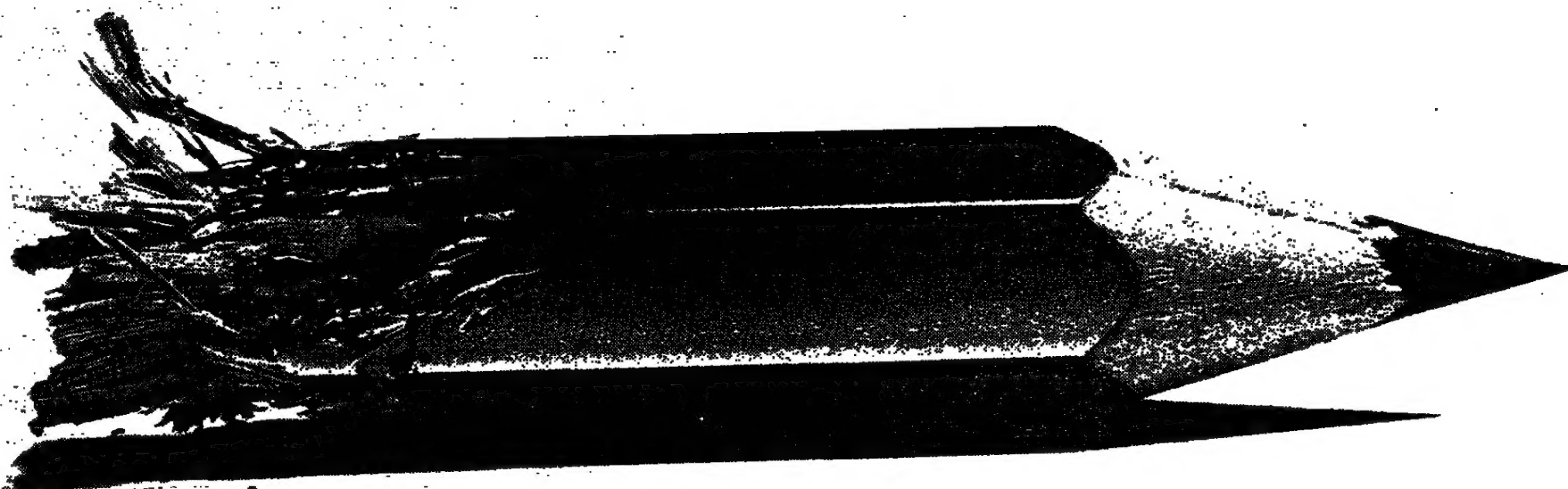
- L'année américaine après le bac (17 à 24 ans)
- Diplôme de Business en 12 mois (18 à 35 ans)
- Stages professionnels : année, semestre, de 16 à 35 ans
- Préparation aux diplômes B.A., M.B.A., MASTER, Ph.D.

University Studies in America, Inc.
French-Office, 57, rue Ch.-Lafitte, 92 Neuilly, 47.22.94.94. Doc. contre 3 timbres.

**Victor
augmente
la puissance
des V286.**

**Une certaine
nervosité
gagne**

(Et en plus, ils existent en
5 versions à partir de 15 990 F. HT*).



**Victor lance sa nouvelle gamme de micro-ordina-
teurs professionnels équipés du processeur 80286 :
les nouveaux V286. Il semble que ait du mal à
conserver son sang-froid.**

**Il est vrai que lorsque l'on examine attentivement cette
gamme des V286, on se rend compte à quel point a
raison de se faire du souci...**

**Commençons d'abord par le V286C (qui, non content
d'être très compact est aussi l'un des plus rapides du
marché), viennent ensuite le V286A équipé du disque dur amovible ADD-PAK
(une exclusivité Victor que n'a pas), puis le V286S qui est le plus puis-
sant de la gamme et enfin le V286P, le portable d'autant plus fameux que
l'on peut réellement le porter et le transporter sans problème et sans fatigue.**

**De 15 990 F. HT* à 31 990 F. HT*, les V286 peuvent être équipés du
système d'exploitation MS-OS/2, comme, ce qui ne gâche rien. Et
quand on sait que le réseau des
650 revendeurs Victor a tout
prévu pour vous faciliter la vie,
on comprend pourquoi ce cher
a du mal à rester calme.**

**LA GAMME V286 :
SPÉCIFICITÉS TECHNIQUES.**

- Processeur 80286.
- RAM: de 640 Ko à 1 Mo.
- Vitesse de 10 MHz à 12 MHz.
- Disque dur de 30 Mo à 65 Mo.
- MS-DOS, GW-BASIC et WINDOWS 2 en standard.
- MS-OS/2 en option.
- De 15.990 F. HT* à 31.990 F. HT*.

VICTOR

Comme moins cher que

* Prix moyen constaté

Tapez 36 15 Victor

Victor Technologies - BP 209 - 92502 Rueil-Malmaison cedex. Tél. (1) 47.52.22.22.

صكنا من الاميل

Asie

L'évolution idéologique en Chine et les conséquences de la crise tibétaine

Mao Zedong, vieux penseur confucéen ou théoricien marxiste ?

PÉKIN

de notre correspondant

En matière de contorsion idéologique, un petit prodige vient d'être accompli par le régime chinois, qui n'est sans doute pas sans rapport avec la disparition discrète de certaines des statues de Mao Zedong qui restaient dans les universités. Les règles actuelles du jeu interdisent d'attaquer le « Grand Timonier » aussi frontalement que le souhaiteraient bien des intellectuels. Qu'à cela ne tienne, a répondu un politologue, M. Wang Shubai, de toute évidence adepte de la technique du coup de pied de l'âne.

Ce chercheur vient de publier une série d'essais démontrant avec force détails que le « pensée Mao Zedong » devait à peu près tout à la tradition culturelle chinoise, et presque rien au monde extérieur. Mieux, les passages sensibles de ces écrits ont été présentés chaleureusement par le Quotidien du peuple, qui, sans avoir l'air d'y toucher, a enfoncé le clou sur le thème d'un Mao ignorant des réalités modernes.

Qu'on en juge : le « Grand Timonier » n'était jamais sorti de Chine avant la fondation du régime, et n'est allé ensuite qu'en Union soviétique. « Il n'avait jamais eu de contact avec la société capitaliste occidentale. » Après 1949, il s'intéressa « de manière croissante aux livres chinois anciens ». (C'est évidemment le contraire qu'on attendait de lui.)

Un jugement sans appel

Ses œuvres contiennent plus de citations tirées d'ouvrages classiques chinois que des classiques marxistes. Mao n'avait pas étudié l'économie avant de lancer le catastrophique « Grand Bond en avant » de 1958, « campagne fanatique », précise l'auteur.

Mao était non seulement inspiré par les écoles confucéennes, mais aussi par le taoïsme. Son attachement à améliorer le sort des paysans, il le doit... à deux sommets de la littérature chinoise classique, le Roman des trois royaumes et le Rêve dans le pavillon rouge !

Au passage, le lecteur chinois modérément cultivé notera la confirmation que Mao tirait sa philosophie politique d'un traité intitulé *Miroir compréhensif pour aider à gouverner*, archétype de la pensée bureaucratique chinoise datant du onzième siècle, sous la dynastie des Song. Cette dynastie a connu d'incessantes rivalités à sa tête, et s'est distinguée par une incapacité assez profonde à régler le monde extérieur, ce qui finit par provoquer sa chute devant une invasion barbare.

Le portrait qui ressort à travers cette étude — qui se garde bien de prendre ouvertement parti — est celui d'un génie qui a commis l'erreur insigne de ne pas être de son temps : la Chine de Mao n'a pas relevé le défi du monde moderne que l'empire mandchou affrontait aux canonniers occidentaux, fit-on entre les lignes. Pour la plupart des jeunes Chinois, désespérés de voir leur pays traîner encore misérablement la patte à la remorque des grandes puissances, c'est un jugement sans appel.

FRANCIS DERON.

M. Zhao Ziyang promet une assistance accrue aux minorités ethniques

PÉKIN

de notre correspondant

Le régime chinois reconnaît que sa politique dans les régions peuplées de minorités ethniques laisse, par endroits, fortement à désirer. C'est le sens d'une intervention remarquée du chef du Parti communiste, M. Zhao Ziyang, lundi 25 avril, devant une imposante conférence, qui rassemble pendant cinq jours plus de quatre mille individus méritants pour louer l'esprit de concorde nationale, un tantinet secoué par les émeutes de Lhasa.

« Si l'on a prononcé le nom de « tout du monde », il est évident que M. Zhao pensait au Tibet en formulant cet avertissement énergique : « A l'heure actuelle, un nombre infime de gens s'efforcent de faire éclater notre patrie. Il n'est pas difficile de voir qu'ils ne représentent pas les intérêts de notre peuple, et qu'ils ne sont que les agents de forces étrangères antichinoises. Leurs tentatives visent à diviser la Chine ne peuvent réussir. » Et de promettre aux séparatistes non identifiés « le châtiment de la loi ».

M. Zhao a paru user de ce vocabulaire, dont l'exagération ne lui est guère coutumière, pour désamorcer par avance la critique qui avait valu à son prédécesseur, M. Hu Yaobang, d'être taxé de laxisme sur ce plan par les éléments les plus durs

de la direction chinoise. Mais le nouveau patron du PC a mis en tête des priorités de Pékin face aux minorités nationales la nécessité de « harmoniser l'influence du socialisme et résoudre les problèmes existants », phrase codée qui signifie qu'il faut en finir avec un chauvinisme chinois qui pourrait l'atmosphère dans ces régions de culture non han.

Les cadres haas (d'éthnie chinoise), a-t-il ajouté, doivent « respecter les minorités et s'en tenir à leurs responsabilités dans le respect mutuel et le bon voisinage. Il a présenté un tableau général optimiste, mais a relevé que « l'échec de la mise en œuvre de certains droits relatifs à l'autonomie définis par la loi dans certaines localités est dû au retard dans l'application des réformes adéquates et au manque de compréhension de certains dirigeants ». Bref, la situation est excellent, mais il convient de l'améliorer.

« Plus de liberté »

Car, outre le souvenir encore cuisant des émeutes tibétaines, l'ombre des troubles en Asie et en Arménie, soviétiques plaignis visiblement sur le Palais du peuple à l'ouverture de cette conférence sans précédent depuis la fondation du régime. Pékin

sent le besoin de resserrer les fils d'une politique envers les minorités ethniques qui, conséquence de la libéralisation, tend, par endroits, à s'effiloche. La convocation de la conférence, dit-on officiellement, remonte à bien avant les troubles au Tibet. L'état qui lui est donné n'en demeure pas moins une indication des craintes de la Chine. Les Chinois se savent mal aimés dans une bonne part de ces régions stratégiques.

La plus grande partie des cinquante-cinq minorités ethniques reconnues officiellement est rassemblée aux frontières. Sur les quatre-vingt-cinq millions de personnes qu'elles représentent, plus de dix millions se trouvent dans des régions où le revenu par habitant est inférieur au seuil absolu de pauvreté, fixé à 200 yuans (303 F) par an.

De plus, l'insécurité des minorités ethniques face aux orientations du développement économique est patente. Le régime, sous l'impulsion de M. Zhao, en est revenu à une stratégie pré-communiste favorisant les régions côtières presque exclusivement peuplées de Hans. Aussi le chef du parti a-t-il pris soin de souligner avec insistance que l'arrière-ban bénéficierait des retombées de ce développement. Les peuples non chinois, a-t-il promis, se verront à l'avenir accorder « plus de liberté » (il parlait là d'économie) et une assistance accrue. Au premier plan de cette assistance, se trouve le logement sous toutes ses formes. « Les ressources naturelles des régions de minorités sont abondantes, mais d'aucune utilité si les gens qualifiés pour les exploiter ne sont pas disponibles », a-t-il ajouté. Il ne reste plus qu'à transformer en actions ces promesses, déjà faites aux minorités ethniques il y a presque quarante ans.

F. D.

« Nouveau maire à Shanghai. — M. Zhu Rongji a été choisi comme nouveau maire de Shanghai par le congrès populaire de la grande métropole, lundi 25 avril. Agé de soixante ans, vice-ministre de la Commission économique d'Etat, il remplace M. Jiang Zemin, nommé secrétaire du PC pour la ville. — (AFP.)

AFGHANISTAN

Le contingent d'observateurs de l'ONU s'organise

Le Conseil de sécurité de l'ONU a donné, le mardi 26 avril, son feu vert provisoire au déploiement d'observateurs en Afghanistan et au Pakistan dans le cadre de l'accord, signé le 14 avril à Genève, sur le retrait militaire soviétique d'Afghanistan qui doit commencer le 15 mai.

M. Diego Cordovez, secrétaire général adjoint de l'ONU, chargé du suivi de l'accord, sera assisté d'un général finlandais, M. Raul Helminen, et d'un haut fonctionnaire chilien de l'ONU, M. Ramon Salvan. Le général Helminen se trouve depuis mardi au Pakistan. Outre la Finlande, la Suède, l'Autriche, Fidji et le Ghana participent à cette force de quelque cinquante observateurs de l'ONU. Des tractations continuent pour compléter cette force dont les deux quarts généraux seront Kaboul et Islamabad.

Entre-temps, le régime de Kaboul a fêté, mardi, le dixième anniversaire de sa « révolution d'avril ». Le défilé, dans la capitale afghane, a été l'occasion d'une véritable démonstration de force, avec la participation de chars, d'hélicoptères de combat et de chasseurs soviétiques. En revanche, Moscou s'est fait représenter par une délégation de second rang, conduite par M. Vladimir Orlov, vice-président du président du Soviet suprême.

Kaboul a annoncé, à l'occasion de ces fêtes, la éviction de tous les étrangers ayant accompli un tiers de leur séjour et d'autres remises de visas pour les nationaux afghans. Le journaliste français Alain Guillo pourrait bénéficier de cette amnistie, selon certaines sources. Enfin, dans une déclaration diffusée par la télévision mardi, Moscou a, de nouveau, appelé à un respect de l'accord de Genève après avoir relevé que « des déclarations contraires à l'esprit et à la lettre des accords commencent à être faites ». Rappelant que la résistance afghane basée au Pakistan a rejeté l'accord de Genève et indiqué qu'elle poursuivrait la lutte jusqu'à la chute du régime de Kaboul, le gouvernement soviétique estime que « la paix en Afghanistan dépend désormais essentiellement du Pakistan. — (AFP, Reuters.)

PETITION NATIONALE DE CONFIANCE A ISRAEL

Israël connaît aujourd'hui de graves difficultés. De plus en plus seul sur la scène internationale, Israël se heurte à une profonde incompréhension due à une présentation simpliste et parfois malveillante des faits. Pourtant, les dirigeants israéliens sont unis sur l'essentiel : la recherche d'une paix juste et durable. Nous sommes conscients que c'est à eux et au peuple israélien, seuls, qu'il incombe de déterminer l'avenir de l'Etat juif. Quoi qu'on en dise, nous ne sommes pas déchirés. Nous soussignés, frères et amis d'Israël, lui réaffirmons notre solidarité, notre soutien, notre confiance.

Parmi les

25416 signataires :

Messieurs Joseph Sitruk, Grand Rabbim de France - Alain Goldman, Grand Rabbim de Paris - Richard Wertanschatz, Grand Rabbim de Lyon - Georges Haik, Grand Rabbim de Toulouse et des pays de la Garonne - Rav Saïd-David Botschko, Roch de la Yechiva Ets Haïm

Messieurs les Sénateurs : Allouche Guy, Nord-Midi - Moutou Jacques - Pyrénées - Atlantiques

Messieurs les Députés Baudis Pierre, Haute-Garonne - Ehrmann Charles, Alpes - Maritimes - Gantier Gilbert, Paris - Jacquet Denis, Moselle - Kaspareit Gabriel, Paris, ancien Ministre - Laurain Jean, Moselle, ancien Ministre - Lory Raymond, Indre-et-Loire - Marcus Claude-Gérard, Paris - Mesmin Georges, Paris - Oudot Jacques, Seine - St-Denis - Roatta Jean, Bouches-du-Rhône - Seiffinger Jean, Moselle - Scim Olivier, Manche, ancien Ministre - Vivien Robert-André, Val-de-Marne, ancien Ministre

Messieurs et Mesdames Pierre-Bloch Jean, Président de la LICRA, ancien ministre - Dr. Aron Marc, Président du B'nai B'rith de France - Prof. Baruk Henri, membre de l'Académie Nationale de Médecine - Bensemhoum Arié, Président de l'Union des Etudiants Juifs de France - Celler François, Président de l'Association des Chrétiens Amis d'Israël - Cohen Benny, Président de Darlanou - Durand - Réville Luc, Sénateur Honoraire - Guenine Max, Président du Comité Directeur de DEJU - Koffer Jacqueline, Directrice du CRIF - Klarfeld Beate, Me Klarfeld Serge, Président des Filles et Filles des Déportés Juifs de France - Kurz Odette, Présidente de la Fédération Française de la WIZO - La Tac Joël, Membre honoraire du Parlement - Margulies Michel, responsable de Tikvatonou - Pinto Roger, Président de Stone France - Szada David, Directeur du FSJU

Mesdames Amar Sarah, Présidente Ofr - Hanna - Acot Evelyn, Présidente du Comité féminin de soutien aux Juifs d'URSS - Assou Estelle, CNRS - Blum Terry, Présidente A.C.A.L.R. - Cohen Rachel, Directrice du Collège et Lycée de l'Alliance - Pavillons/Bois - Gurfinkel Brigitte, chargée d'é-

tudes CNRS - Koutchinsky Aviva, Présidente du Comité de Solidarité avec les Juifs d'URSS - Krieger Annie, prof. Paris X - Nantzer - Lumberso Renata, journaliste - Maza Gabrielle, Vice-présidente de Judaïsme et Liberté - Morgerstein Cheri, artiste - peintre - Picard Marianne, Directrice de l'École Lucien de Hirsch - Roitman Sabine, attachée de presse -

Messieurs les Présidents de Communauté Juives : Alzou Lucien, Meudon - Clamart - Allouche Léon, Antibes (Conseil municipal) - Allouche Eile, Kremlin - Bicêtre - Aniel Jean - Paul, Metz - Assouline Jean - Claude, St-Denis - Attil Pierre, Les Lias - Azoulay Lucien, Duchère - Belschi Edouard, brat - Bénarou Yoli, Clichy/Bois - Benschérit Richard, Mureaux - Binisti Jules, Meaux - Bloch Henri - Claude, Dijon - Besadon Armand, Drancy - Chabouat Hubert, Enghien (Président de l'Association de Défense des Conscrits de Produits Cachés) - Cohen Alain, Bobigny - Cohen Mollie, la Varenne - Dahan Jacob, Paris 18ème - Djan Yves, Nanilly - Garaburgen Adrien, Belfort - Guex Joseph, Vincennes - Hamel Ralph, Périgueux - Hazza Roland, Drôme et Ardèche - Hourli Simon, Melun - Krief Marcel, Garges - Lalouche Charles, Vitry (Association Culturelle) - Messiahi Edouard, brat - Mésencu Yoli, Clichy/Bois - Centre - Ouest - Rejete Maurice, temple de la Place des Voies Paris 4ème - Rapoport Charles, Valenciennes - Schidlowsky Jean, Président du Consistoire israélite régional Champagne-Ardenne - Selman Eric, Rosny/Bois - Strauss Claude, Senfeld - Sulman Charles, Nord - Tabouli Mayer, Président du Consistoire israélite de Villersurban - Ullmann Norbert, Paris 13 (Vergnault) - Zerbib Edouard, oncle de Belleville -

Messieurs les Rabbins Atzias Alain, Boulogne - Auray Moshé, Avignon - Azoulay Meyer, Nantes - Benon Menahem, Chelles - Belhabib Edmond, Versailles - Belsheim Victor - Benharrou - Bentay Joël, Nice - Bérdugo Melf, Marseille - Boudigo Yehoudah, Belfort - Bitton Messoud - Blumrich Charles, Marseille - Bitton Yaakov - Boukoba Victor, Paris 18ème - Brahmim Claude, Le Raincy - Chetroun André, Paris 17ème - El-Sizza Freddy, Paris 11ème - Géli Daniel, communauté libérale de Paris - Filina Claude, Sarreguemines - Habib Hasid, Valence - Halimi H., Paris 11ème - Herli Hassoum, Marseille - Israël Shimon, Lyon - Kula Joseph - Lohé Charles, La Marais (Paris 4ème) - Melik Salomon, Meudon - la - Forêt - Metzouf, Toulouse - Modine Ella - Melik Judith - Messia Albert, la Varenne - Morali Sadia, Thionville - Natché Moshé - Ouzkine Jacques, Metz - Ouzkine Marc - Alain (philosophe, écrivain) - Rabibo Meir - Rozan Ephraïm, Strasbourg - Seyegh Joseph, Tours - Soudry Jacob, Villeneuve la Garenne - Jordanman Henri, Nice - Touitou Denis, Missy - Touitou Joseph, Le Blanc-Mesnil - Touitou Philippe - Wzi Joseph, Lille

Autres personnalités : Abramowitz Léon, journaliste - Akai Pierre, écrivain, journaliste - Assou Clément, obligé CFIC - Atzi Gilbert, maire - adjoint de Puteaux - Andréou Yves - journaliste - Benaroch Eile, Directeur de l'École Juive - Bissar Jacques, Directeur de l'Union des centres communautaires et du centre Edmond Hag Paris - Simon Marc, Bobigny - Dominique, Président de l'ACIM - Bacharburg Claude, responsable du Centre Culturel du Marais, journaliste, écrivain - Both René, écrivain, photographe - Boucarre Lucien, Président du Comité des Médecins de l'ALIF - Broder Madame, Conseiller Municipal de Boulogne - Caillat Frédéric, Président de Paris - Jérusalem - Cohen Alexandre, Président de l'UEJF - Grenoble - Gurtel Jean - Jacques, Président de la Commission des Droits de l'Homme du Parti Radical - Derai Yves, Rédacteur en chef - adjoint d'Actualité Juive - Dery Benjamin, artiste - peintre - Dreyfus Robert, Membre du comité directeur de l'Amis Juifs-Christians de France - Escabi Jean-Paul, Professeur Hospitalier - Tarnier - Fellipponi Ralph, Président des Associations des résistants amis d'Israël et de l'Amicale d'Auschwitz - Birkenau - Monowitz - Filsbine Michael, Secrétaire - général de l'AFEC - Ganem Gilbert, Président Comité Avoda (Sarcettes) - Garçon Paul, ancien Vice - Président du Consistoire de Paris - Gaubert Patrick - Ghisbell Roger, Directeur de l'École Beth - Rivka (Versailles) - Ghossein Sammy - Alain, Vice - président de l'intercommunautaire du 93 - Grinewald Paul, journaliste, écrivain - Gurfinkel Michel, journaliste - Haldeberg Serge, Directeur de Radio J. (Paris) - Hoffenberg Sam - Henry, Délégué permanent du B'nai B'rith international auprès de l'UNESCO - Houzi Hervé, auteur - compositeur - Israël Albert, Président de la Loge Ben - Gourion du B'nai B'rith - Israël Léon, journaliste - Kagan Eile, reporter - photographe - Kleinmann Alain, artiste - peintre - Krieger Arthur, médecin - Mallet Albert, Président de Radio Chalom (Paris) - Marcus Joseph, Président de Messier - Marciano Rapha, Directeur du Centre Rachi - Meyer Michel, Conseiller Municipal de Bordeaux - Mirman Robert, Président de Radio Kol Hachalom (Grenoble) - Miran Robert, Président de l'Union Sioniste de France - Muscardt Haim, Directeur du B'nai B'rith, journaliste, écrivain - Le groupe Nechesh, artistes de variétés - Penatier Christophe, Docteur d'Etat en sciences politiques - Picard Michel, responsable du B'nai - Akiva - Pochowski Michel, Président de l'Association des Amis d'Israël - Nudel - Popock, artiste - Ramani Alfred, chercheur CNRS - Schwartz Willy, Conseiller municipal de Bordeaux - Rocheman Lionel, artiste, écrivain - Sandler Carol, journaliste - Strauss Joseph, membre du Conseil National du FSJU - Spitzer Walter, artiste peintre - Tavaï Jean - François, Directeur du CIDP - Vedat Gabriel, Directeur du CASIP - Weinberg Maurice, Vice - Président de la LICRA - Weintraub Marie - Enseignant Paris III - Yana Clément, Directeur de Radio J.M. (Marseille) - Zaitoun Albert, Président de l'Amicale israélite de Garges - les - Gonesses -

Ainsi que : Amzallag Sandra, étudiante So. Po. (Nice) - Aboulker Henri, dentiste (Marseille) - Bénéttar Linda, médecin (Paris) - Belnet Maxime, retraité (Cognac/Mer - Chémouni Esther, mère au foyer (Sercalies) - Cohen Léo, représentant (Metz) - Dédoun Bruno, forain (Marseille) - Dreyfus Gérard, cadre commercial (Strasbourg) - Eder David, tailleur (Cobourg) - Elhadad Jacqueline, secrétaire dact. (Paris) - Films Haim, tech. élec. (Paris) - Feyman Yveta, exp. immob. (La Cadière d'Azur) - Granier André, retraité (Nancy) - Guedj Roger, cadre SNCF (Plan de Cuques) - Hieronimus Corinne, prof. de danse (Paris) - Heddad Edouard, médecin - biologiste (Villeneuve) - Intrator Serge, compositeur (Merlebach) - Ilouz Prosper, imprimeur (Le - Pré - St. Germain) - Journo Ferny, mère au foyer (Ermond) - Jamar Elise, sans prof. (Nice) - Kastanbaum Adeline, sans prof. (Nancy) - Kamai Suzanna, secrétaire (Garges - les - Gonesses) - Layne Pascal, cadre (Paris) - Levy Sophie, assistante maternelle (Nice) - Morali David, informaticien (Grenoble) - Pairsault Michèle, sans prof. (Avignon) - Pissati Hermine, négoceuse (Le Camet) - Ouzet Paul et Marie - France, prof. de math (St. Maur) - Repoport Charles, médecin (Valenciennes) - Rajzman Philippe, étudiant (Nantes) - Sberro Alain, pharmacien (Belfort) - Stern Charles, mécanicien (Paris) - Taieb Jacob, plombier (Paris) - Tartour Paul, dessinateur (Coubavole) - Uzan Arno, dessinateur (Fontenay/Bois) - Uzan Philippe étudiant (Paris) - Verbeke Jean - Paul, mécanicien (Avignon) - Vidal Pierre, retraité (Vichy) - Wejuszain Joseph, retraité (Lille) - Wejuszain Adolphe, rhumatologue (Avignon) - Yaffi Yvette, retraitée (Paris) - Youyou Esther, retraitée (Paris) - Zerdoun Pierre, menuisier (Vitry - Châtillon) - Zilberman Serge, enseignant (Lille)

Cette pétition est une initiative du journal "ACTUALITÉ JUIVE". Cette insertion publicitaire a été entièrement financée par les dons des signataires. Ce même texte devant paraître dans la presse israélienne, toute participation financière pourra être adressée à : ACTUALITÉ JUIVE 28, rue de Trévise 75009 Paris. Les chèques doivent être impérativement libellés à l'ordre de A.J. confiance à Israël.

promet une assistance
minorités ethniques

ISRAEL

es :

TVA sur le disque

Chers présidentiables, 7% la victoire en chantant.

A la Fnac, il existe un 7 % qui déplace les foules: le taux de la TVA appliqué à tous les nouveaux enregistrements pendant deux mois après leur sortie (au lieu des 18,6 % en vigueur). Une avance sur la loi que la Fnac paie de sa poche.

Aujourd'hui, s'engager à faire baisser le prix du disque peut conduire à la victoire en chantant. Cette mesure, les jeunes l'attendent avec impatience. Le marché du disque en dépend, la création musicale aussi. Signe de rassemblement, le badge disponible dans toutes les Fnac s'accroche aussi bien sur les vestes que sur les blousons.



la Fnac fait baisser le prix du disque.

صكنا من الاعمال

Asie

CORÉE DU SUD : lors des élections législatives

M. Roh Tae Woo n'a pas réussi à obtenir la majorité absolue

TOKYO
de notre correspondant

En désignant leurs représentants à l'Assemblée nationale, mardi 26 avril, les Sud-Coréens n'ont pas donné au parti de M. Roh Tae Woo le mandat populaire qu'il espérait. Le Parti pour la justice et la démocratie (PJD), formation gouvernementale, ne devra de conserver la majorité relative au Parlement qu'aux particularités d'un système électoral qui octroie un bonus de députés supplémentaires à la formation parvenue en tête dans le vote direct. Il est, en revanche, tombé par le parti de M. Kim Dae Jung, qui a réussi avec ces élections un redressement inattendu et redevient, après une chute de sa popularité au lendemain de l'élection présidentielle de décembre, la principale figure de l'opposition.

Dans le vote direct pour l'élection de 224 députés, le PJD n'a obtenu que 85 sièges, ce qui, même avec l'apport des députés désignés (38), ne lui donne pas la majorité (150 députés sur un total de 299, compte tenu de 75 parlementaires désignés). Le Parti pour la paix et la démocratie de M. Kim Dae Jung obtient 73 députés (dont 16 désignés), suivi par le Parti pour la réinvention démocratique de Kim Young Sam (58 au total) et le Nouveau Parti républicain (35 au total) ; 10 candidats indépendants ont été élus.

C'est la première fois dans l'histoire de la Corée du Sud que le parti gouvernemental obtient moins de 50 % des suffrages exprimés. Les résultats de ces élections marquent une heure de vérité dans la vie politique coréenne. Tout d'abord, le taux d'abstention élevé (seulement 73 %

des électeurs sont allés aux urnes contre 83 % pour l'élection présidentielle) témoigne d'une lassitude, sinon d'un désintérêt de la population. Les violences et la corruption (soit échoit des voix) qui ont marqué la campagne sont pour une grande part à l'origine de cette réaction de rejet. Surtout, quand ils ont voté, les Coréens ont exprimé leur méfiance à l'égard d'un nouveau pouvoir qui, certes, fait des promesses mais tarde à les concrétiser.

Autre élément négatif pour le PJD : les voix qui, notamment dans les circonscriptions rurales, lui ont été soustraites par l'autre parti conservateur, le Nouveau Parti républicain, mené par M. Kim Jong Pil, ancien bras droit et premier ministre du président Park Chung Hee, assassiné en 1979.

Elu à la présidence avec 37 % des voix, M. Roh espérait consolider sa position par une majorité confortable à l'Assemblée, ce qui aurait en quelque sorte confirmé son mandat. Ce n'est pas le cas : le PJD n'a guère obtenu plus de voix que M. Roh en décembre. Le jeu d'un système électoral qui, depuis près de deux décennies, donne au parti gouvernemental une suprématie que ne lui a pas conférée le vote populaire ne lui permet même pas de conserver la majorité.

Pour l'opposition, les résultats de ces élections constituent aussi une heure de vérité. Ils départagent en effet les deux Kim (Dae Jung et Young Sam), dont les rivalités avaient largement contribué à l'échec de l'opposition lors de l'élection présidentielle. M. Kim Dae Jung, qui ne se présentait pas au suffrage direct mais figure en tête de liste des députés désignés par son parti, opère un retour qui lui permettra de reprendre en main sa formation et, s'il manœuvre habilement, de reprendre sa place de leader incontesté de l'opposition. Par contre, M. Kim Young Sam, déjà critiqué au sein de sa formation, apparaît en perte de vitesse.

PHILIPPE PONS.

Afrique

SÉNÉGAL

Reprise du procès de M^e Wade

Dakar. — Escarmouches juridiques et incidents de séances se sont multipliés, le mardi 26 avril, devant la Cour de sûreté de Dakar, où a repris lundi le procès de M^e Abdoulaye Wade, chef du principal parti d'opposition, et de sept autres dirigeants ou sympathisants du Parti démocratique sénégalais (PDS), accusés d'être à l'origine des violents incidents qui ont éclaté au lendemain des élections du 28 février. La défense a, en effet, exigé que la salle, composée quasi exclusivement de sympathisants du Parti socialiste (PS) au pouvoir, acheminés pendant la nuit au palais de justice, soit évacuée et que le « véritable public » soit admis.

M^e Wade a lu à l'audience une lettre du maire socialiste de Dakar, M. Mamadou Diop, demandant à un responsable local du PS de « prendre toutes dispositions » pour l'acheminement au palais de justice d'une centaine de militants. Le président de la Cour de sûreté de l'Etat, M. Aly Cissé Ba, a finalement donné raison à la défense, et les militants socialistes, visiblement éprouvés par une nuit de veille et qui avaient accueilli bruyamment les dirigeants de l'opposition lors de leur entrée dans la salle d'audience.

Sur le fond, les interrogatoires se sont poursuivis avec l'audition de deux prévenus, députés du PDS, MM. Ousmane Ngom, trente-trois ans, avocat et porte-parole du parti, et Abdoulaye Faye, quarante-cinq ans, enseignant.

M^e Ngom a estimé qu'aucun fait matériel ne pouvait lui être imputé dans la responsabilité des incidents du 29 février. Il a souligné, comme l'avait fait la veille M^e Wade, que le PDS avait annulé dès le dimanche le mot d'ordre de manifester donné pour le lundi.

Le porte-parole du PDS a affirmé qu'il avait en fait été arrêté, ainsi que M^e Wade, parce qu'ils seuls étaient juridiquement en mesure de contester en justice les résultats des élections présidentielle et législatives.

Le commissaire du gouvernement, M. Abdoulaye Niang, vivement pris à partie par la défense pour son appartenance au PS, a soutenu de son côté qu'un appel avait bien été lancé par le PDS pour manifester au lendemain des élections. C'est cette manifestation, dispersée par la police, qui aurait débouché sur une flambée de violence pendant quarante-huit heures dans les quartiers populaires de la capitale, selon l'accusation. — (AFP.)

Grande-Bretagne

L'incendie du dépôt de l'OTAN à Londres pourrait être d'origine criminelle

L'incendie qui, le lundi 25 avril, a ravagé un dépôt de matériel militaire — l'un des plus importants de l'OTAN — dans le comté du Shropshire, en Angleterre, pourrait être d'origine criminelle. M. Roger Freeman, secrétaire d'Etat britannique aux forces armées, a révisé à la Chambre des communes que deux foyers s'étaient déclarés à quelques heures d'intervalle et qu'une enquête était ouverte. Mais il a affirmé que les poussières d'origine résultant de la combustion des plateformes des entrapôts et qui sont retombées dans un rayon de 8 kilomètres autour du site étaient sans danger. Néanmoins cent cinquante employés équipés de masques et de combinaisons nettoient les rues des localités touchées et conseillent aux habitants de rester chez eux.

EN BREF

● BULGARIE : condamnations à mort. — Trois Bulgares ont été condamnés à mort, le lundi 25 avril, pour avoir fondé un groupe « de terrorisme et de diversion », qui a tué huit personnes et en a blessé cinquante et une dans des attentats à l'explosif en 1984 et en 1985, a annoncé l'agence bulgare BTA.

Les attentats n'avaient été revendiqués par aucune organisation et les motivations de leurs auteurs restent inconnues. — (AFP.)

● IRLANDE DU NORD : un soldat tué. — Un soldat de l'armée britannique a été tué par balles et deux autres ont été sérieusement blessés, le mardi 26 avril, près de Carrickmore, dans le comté de Tyrone (ouest de Belfast). Ce nouvel attentat porte à onze le nombre de membres des forces de sécurité (police et armée) tués par l'IRA dans la province depuis le début de l'année. — (AFP.)

Amériques

ÉTATS-UNIS : l'élection présidentielle de novembre

Un duel Dukakis - Bush semble désormais acquis

WASHINGTON
de notre correspondant

Les Américains ont choisi leur futur président, ou du moins le type d'homme qu'ils veulent désormais comme président : il s'appellera Michael Dukakis ou George Bush — cela, on ne le saura qu'en novembre, — mais dans les deux cas le successeur de Ronald Reagan sera aussi son contraire.

Les primaires ne sont pas, techniquement, terminées, mais les jeux sont faits. Côté républicain, M. George Bush a dû maintenant assez de délégués pour être assuré d'être désigné par son parti pour le représenter. Côté démocrate, M. Michael Dukakis vient d'obtenir, le mardi 26 avril, en Pennsylvanie, un nouveau succès de taille, le quatrième consécutif, et il est désormais évident que nul autre que lui ne peut espérer obtenir l'investiture démocrate.

Les États-Unis auront donc, sauf accident, un président privé de la plupart des qualités de l'actuel hôte de la Maison Blanche : l'allure, le charme, l'art de faire passer une émotion, l'aptitude à rêver tout haut et ce qu'on entend. Mais un président choisi pour d'autres vertus présumées : le sérieux, l'organisation et, sous bénéfice d'inventaire, la compétence. C'était peut-être une nécessité, un besoin profond de revenir sur terre, après huit années de réaganisme, ou simplement le résultat des aléas des primaires : le fait est que dans l'un et l'autre camp les candidats brillants ou simplement doués d'un talent d'expression et d'un certain charisme ont été éliminés assez rapidement (Robert Dole dans le camp républicain, Gary Hart chez les démocrates). Cette année, « *Dull is beautiful* », c'est le terme, l'émouvant qui est beau.

Avec naturellement une exception de taille : Jesse Jackson, le seul candidat qui, comme Reagan en son temps, sache faire rêver, le seul qui s'impose naturellement par sa présence physique, sa chaleur communicative et son don de la formule ; on le trouve fleur de la république tout autant que des démocrates s'extasiant sur son talent et les commentateurs le remercient d'avoir, à lui tout seul, empêché que la campagne ne sombre dans un ennui mortel.

Mais on sait à présent qu'il ne décrochera pas le gros lot. Son élan a été brisé à New York, la semaine dernière. Puis il a concédé à Michael Dukakis les caucus de l'Utah, et mardi il a renoué dans le très important Etat de Pennsylvanie à peine la moitié des voix de son rival (30 % contre 65 %). Il est certes décidé à aller jusqu'au bout (la grande primaire de Californie, début juin), mais il court désormais à plusieurs longueurs de M. Dukakis, et l'écart ne peut que s'accroître. En Pennsylvanie — un Etat taillé sur mesure pour le gouverneur du Massachusetts, avec sa population plutôt âgée, souvent

convention d'Atlanta la majorité nécessaire : un objectif que presque tous les observateurs et les politiciens estiment hors de sa portée, il y a encore quelques semaines.

Un « ticket » avec M. Jackson ?

Désormais, si on s'interroge, et si on noircit des colonnes dans les journaux, c'est à propos du choix du vice-président : Jackson ou pas Jackson ? Serait-ce (c'est l'idée reçue) un handicap de première grandeur pour le « ticket » démocrate, ou au contraire un « plus », le pasteur noir

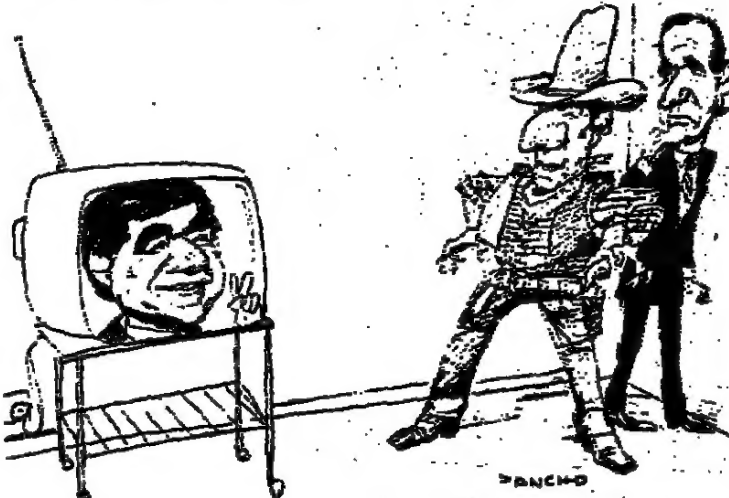
M. Dukakis a un intérêt évident à s'associer avec son rival, mais le comportement de Jesse Jackson est plus étonnant, tant à supposer qu'il s'attache moins désormais à concurrencier le gouverneur du Massachusetts qu'à l'attirer dans son camp, c'est-à-dire vers la gauche, notamment en matière de politique budgétaire (le pasteur veut engager d'importantes dépenses publiques, et admet qu'il faudra bien les payer, tandis que M. Dukakis refuse de s'engager sur ce terrain, ou en tout cas d'en parler trop précieusement).

A terme, la pression exercée par Jesse Jackson, surtout si, comme c'est logique, elle devait s'accroître, pourrait dégoûter de la convention, notamment lors de la convention, pour l'instant, l'heure est à l'enthousiasme. Les responsables du parti, très inquiets des conséquences du tir de barrage déclenché contre le pasteur noir à New York, espèrent : dans ce cas d'un pari sur ce terrain, on en traiterait d'un pari trop précieusement.

On peut au moins s'étonner de l'étonnant parcours réalisé par M. Dukakis, auquel les plus optimistes prédisaient une pénible victoire, à l'issue et à l'effacement, et qui se trouve soudain en plein état de grâce, sans qu'on connaisse très bien pourquoi.

Son discours est toujours aussi inspiré, son programme aussi incertain (« *Je suis un simple, de base à l'arrière* », par exemple), mais il a infiniment plus d'assurance, de détermination qu'au début de sa campagne, et au sein de la république qu'on ne lui connaît guère. Résistant aux conseils de son entourage et aux pressions de ses électeurs, il est délibérément resté dans le vague le plus total quant à ses intentions, et a évité de se fixer les mains par des promesses, le péché mignon des démocrates. Avant gagné — en quelque sorte — la campagne de primaires, il confère une crédibilité, une consistance à ce qu'il n'avait pas, et on commence à comprendre, côté républicain, que cet adversaire méthodique, réfléchi et tenace pourrait s'avérer fort dangereux.

JAN KRAUZE.



apportant dans la corbeille de mariage l'éclair de sa personnalité, ses dons d'orateur, et naturellement, l'assurance d'un vote noir massif ? On spéculait à « rien plus fin », mais rien ne dit que Jesse Jackson soit tenté par l'entreprise, et tout indique que M. Dukakis n'est guère enthousiasmé : « *Je n'accuse pas de choisir M. Jackson* », a-t-il déclaré mardi, ce qui est bien le moins.

Mais pour le reste, et avec l'intuition évidente de passer les pleines ouvertes par la campagne de New York, les deux démocrates semblent filer le parfait amour, évitant lors de leurs débats publics toute attaque un tant soit peu vigoureuse et concentrant leur tir sur le républicain George Bush.

A TRAVERS LE MONDE

Panama

Assouplissement des sanctions économiques américaines

Les États-Unis envisagent d'adoucir quelques sanctions à leur égard quand elles auront l'effet désiré, mais il n'y a pas de raisons de désespérer.

Le porte-parole du département d'Etat, M. Charles Redman, a toutefois précisé que ces exemptions ne visent pas à changer la politique

Nations unies

Le sort du bureau de l'OLP à l'ONU

La Cour internationale de justice s'est prononcée unanimement, le mardi 26 avril, à La Haye, en faveur d'un arbitrage international pour régler le différend entre les États-Unis et les Nations unies à propos de la fermeture — décidée par Washington — de la mission de l'OLP auprès de l'ONU. Dans un avis lu au cours d'une audience publique, la plus haute instance judiciaire des Nations unies a relevé la prééminence du droit international et souligné le caractère « inconciliable » de l'attitude de Washington avec la position du secrétaire général de l'ONU.

Dans ses attendus, lus par le président de la Cour, M. José María Ruda (Argentine), la CIJ a jugé que les États-Unis « ne sauraient prévaloir ». La Cour a pris ainsi la position inverse de celle du gouvernement américain, qui a porté le dossier de l'OLP devant un tribunal fédéral américain et a estimé « prématuré » tout recours à un arbitrage international avant le verdict de ce dernier. — (AFP.)

Suisse

Succès électoral du Parti des automobilistes

Le Parti des automobilistes est l'un des principaux bénéficiaires des

élections législatives du dimanche 24 avril dans le canton de Thurgovie, en Suisse orientale, en remportant dix des cent-trente sièges de l'assemblée locale.

Autre vainqueur du scrutin : les écologistes, qui sont passés de six à onze mandats. Les gains de ces deux formations rivales ont été enregistrés au détriment des partis du centre et de droite, en recul de dix sièges, ainsi que des socialistes.

Comme son nom l'indique, le Parti des automobilistes, créé en réaction contre le programme que la défense des intérêts des conducteurs de véhicules à moteur. Se voulant d'abord l'expression d'un « ras-le-bol » anti-verts, il a été fondé il y a trois ans à Zurich, par des automobilistes mécontents des restrictions qui leur sont imposées et inquiets de voir les « parts bourgeois » se laisser contaminer par la « propagande rouge-verte ». Lors des élections fédérales d'octobre dernier, il avait réussi à faire élire deux députés au Conseil national à Berne. Fort de ses succès, il envisage maintenant de présenter des candidats aux prochaines élections cantonales et municipales d'autres régions de Suisse alémanique. Il estime regrouper près de six mille membres, dont mille cinq cents dans les cantons romands. — (Corresp.)

ALGÉRIE : Londres encourage Alger à signer la convention de La Haye contre la piraterie aérienne.

Le ministre-adjoint au Foreign Office, M. David Mellor, a exhorté mardi 26 avril, les représentants à la convention de La Haye contre la piraterie aérienne, lors d'une entrevue avec l'ambassadeur d'Algérie à Londres consacré au récent détournement du Boeing des Koweït Airways à Alger.

M. Mellor avait insisté le semaine dernière pour que les pirates de l'air soient détournés le Boeing koweïtien soient traduits en justice et averti condamné tout marché qui aurait consisté pour l'Algérie à garantir l'impunité aux pirates de l'air en échange de la libération de leurs otages. — (Reuters.)

● AFRIQUE AUSTRALE : les présidents d'Afrique du Sud et du Mozambique se rencontreraient

prochainement. — Le président sud-africain, M. Pieter Botha, pourrait rencontrer prochainement le président mozambicain, M. Joaquim Chissano, après des entretiens, mardi 26 avril, entre les représentants des deux gouvernements, a annoncé la télévision d'Etat sud-africaine. Le général Jacinto Veloso, ministre mozambicain de la coopération et envoyé spécial du président Chissano, avait remis dans la journée « un message de bonne volonté » du gouvernement mozambicain à M. Botha. — (AFP.)

● ETHIOPIE : accord entre les deux mouvements indépendantistes. — Le Front populaire de libération de l'Erythrée (FPLE) et le Front populaire de libération du Tigré (FTPL) ont signé un accord de coopération à la suite de récents entretiens entre les responsables des deux principaux mouvements indépendantistes d'Éthiopie, a indiqué, le mardi

25 avril, un communiqué commun distribué par le FPLE à Darnes. Les deux parties y soulignent « la nécessité de coordonner leur action contre l'annexion étiopienne, pour atteindre les objectifs communs qui sont la libération de l'Erythrée et du Tigré, au nord de l'Éthiopie ». — (AFP.)

● INDE : Moscou conclura deux centrales nucléaires. — L'Inde et l'Union soviétique ont mis au point les dernières clauses d'un contrat aux termes duquel Moscou construira deux centrales nucléaires en Inde, a rapporté, mardi 26 avril, l'agence de presse indienne PTL. Elle indique que les aspects financiers de ce contrat ont été négociés par le ministre indien des finances, mais ne fait aucune référence à la présence à New-Delhi d'une délégation soviétique conduite par le vice-premier ministre soviétique, M. Vlad-

mir Karnezstey. La construction des deux centrales coûtera 3,6 milliards de dollars et leur puissance sera de 1.000 mégawatts chacune. L'Inde possède déjà six centrales et projette d'augmenter sa capacité nucléaire à 10.000 mégawatts d'ici à l'an 2000. (AFP.)

OU TROUVER UN LIVRE ÉPUISÉ ?

Dans le stock, on par le réseau de la

LIBRAIRIE

LE TOUR DU MONDE

9, rue de la Pompe, 75116 PARIS

45-20-97-12

La campagne de M. François Mitterrand

A Fort-de-France, le président-candidat dénonce « les théories de violence et de ségrégation »

M. Mitterrand a terminé, le mardi 26 avril à Fort-de-France, son voyage d'une journée et demie aux Antilles. Auparavant, il s'était rendu à Pointe-à-Pître (Guadeloupe), puis aux Antilles, municipalité socialiste dirigée par M. Frédéric Jaiton, pour lequel la « menace du racisme » est l'enjeu principal de l'élection présidentielle.

peuple. Nous aussi, Martiniquais, nous avons le sentiment d'avoir besoin de vous. Car sur l'outre-mer menace un mauvais vent, qui nous rappelle de mauvais souvenirs. Le mauvais vent du colonialisme. Déjà, il y a. A Paris, Dulcis September. Il frappe en Nouvelle-Calédonie. Il frappe ailleurs, y compris dans les rues de Fort-de-France. Un peu partout, à votre poix succède l'affrontement. Nous avons besoin de François Mitterrand.

passions, les théories de violence et de ségrégation, qui commencent à se faire entendre. M. Mitterrand a donc consacré l'essentiel de son discours à la volonté de préserver l'unité des Français par la cohésion sociale, l'abolition des privilèges, le refus des exclusions, la justice sociale et l'affirmation de la dignité de chacun.

« Je veux unir les Français autour de quelques valeurs », a-t-il dit. Je veux unir les Français autour des valeurs de la démocratie (...). Recevons au foyer de la France tous ceux qui sont nés sur son sol, tous ceux auxquels nous avons reconnu la qualité de citoyen; n'acceptons pas qu'il y ait mensonge sur l'identité, que les uns soient acceptés et les autres refusés. Pour quelle raison? La couleur de la peau, l'origine raciale, religieuse, sociale, la situation des fortunes? Quoi! Un pays civilité pourrait-il se laisser aller à ce genre de différences? (...) Restons ensemble, j'y consacrerai le meilleur de mes forces; il m'en reste assez pour croire à la nécessité des justes évolutions, aux forces d'unité de notre peuple, aux vertus de la démocratie.

A plusieurs reprises, M. Mitterrand a remercié les Martiniquais pour leur vote du 24 avril (58,7 %) en sa faveur, soit le record absolu pour la métropole et les DOM-TOM: « Vous êtes le premier département de France. Continuez! », leur a-t-il dit.

JEAN-YVES LHONEAU.

Les VUES de Raymond Depardon



MARDI 26 AVRIL, 15 heures

Avenue Franco-Russe à Paris Ils sont tous là pour soutenir François Mitterrand Punctuelle, Marguerite Duras arrive la première elle a l'air d'avoir froid Michel Rocard s'assoit à côté d'elle lui dit qu'il faut sourire.

La photo de famille est organisée c'est comme à l'école Marguerite Duras refuse de parler elle pose pour une jeune photographe devant une affiche Pourquoi les handicapés votent Le Pen? s'interroge-t-elle troublée en sortant dans la rue.

FORT-DE-FRANCE de notre envoyé spécial

« J'ai besoin de vous » : à un moment où à l'heure de son discours, M. Mitterrand a l'habitude de lancer cet appel, campagne électorale ou non. M. Aimé Césaire, maire de Fort-de-France, député apparenté socialiste de la Martinique, lui a retourné le compliment, mardi. Sur la place de la Savane, le poète Césaire a prononcé son discours de ce leitmotiv: « Nous avons besoin de François Mitterrand », repris peu à peu par la foule, à mesure que le discours avançait.

Devant environ dix mille personnes, M. Césaire a remarqué qu'il ne croit pas, pas plus que le président-candidat, aux « hommes providentiels ». « Mais, a-t-il aussitôt ajouté, il n'empêche que, de loin en loin, un homme surgit, qui apparaît à tous comme l'homme nécessaire, un homme-phare, un homme-symbole, qui s'impose à la sommation et à la réquisition d'un

Record absolu

L'essentiel était dit. Le président-candidat n'a pas eu besoin de renouveler longuement ses propos de la veille à Pointe-à-Pître contre « les

Les socialistes appellent au « rassemblement sur les valeurs de la démocratie »

M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, a animé, le mardi 26 avril à Mont-de-Marsan, son premier meeting de campagne. L'ensemble des dirigeants socialistes ont repris mardi leur programme de meetings à travers la France. Mercredi sur Europe 1, M. Pierre Bérégovoy, directeur de campagne de M. François Mitterrand, a appelé à un « rassemblement des Républicains », fondé sur les « valeurs de la démocratie », autour du président-candidat.

MONT-DE-MARSAN de notre envoyé spécial

Après le « choc » Le Pen de dimanche, les socialistes doivent d'abord se préoccuper de briser l'essor d'un mouvement qui serait lourd de périls pour la démocratie, ou, doivent-ils, plus classiquement, exploiter les faiblesses de l'adversaire de M. François Mitterrand au second tour? Fils d'une grande figure de la résistance, M. Philippe Labeyrie, sénateur PS des Landes et maire de Mont-de-Marsan, est réticent sur la première ligne. Premier orateur de la soirée, il a, mardi, attaqué M. Jean-Marie Le Pen avec une grande violence. « L'arrivée d'Hitler au pouvoir, a lancé M. Labeyrie devant une salle surchauffée, n'a pas commencé autrement! » Pour lui, il s'agit désormais de « partir en croisade » contre « l'idéologie fasciste », pour « faire reculer le spectre hideux du fascisme ».

Le bouillant sénateur des Landes exprime une indignation et une inquiétude sans doute ressenties par de nombreux militants de gauche. Mais il ignore, qu'il n'est pas dans la ligne définie, le matin même, par le bureau exécutif. M. Jospin s'est donc employé à corriger le tir. Pour le premier secrétaire et pour le bureau exécutif du parti, les socialistes doivent tout d'abord mettre l'accent sur le morcellement de la droite plutôt que de « cogner » d'abord sur M. Le Pen, même si le PS doit dénoncer sans faiblesse les thèmes que défend le député de

Paris. M. Jospin ne croit pas que la France soit dans une « période qui puisse être comparée avec la période de la montée des fascismes ».

Le premier secrétaire pense que le rassemblement autour de M. Mitterrand, notamment contre des idées du FN, se fera de lui-même. Il juge inutile de dramatiser à outrance et précise, en privé qu'il redoute que, en étiquant comme « fascistes » les électeurs de M. Le Pen, la gauche n'aboutisse, par un effet pervers, à souder à la droite la partie de l'électorat populaire égaré au Front national.

M. Jospin affirme que M. Le Pen « ne tient pas les clés du second tour », mais seulement « les clés de la défaite de M. Chirac », car le premier ministre ne peut, selon lui, ni gagner avec M. Le Pen ni gagner sans. Dans ce contexte, une « analyse objective » du premier tour permet à M. Jospin - habituellement très prudent sur les pronostics électoraux - de juger que « les conditions sont réunies pour la succès » de M. Mitterrand. Pour le député de Haute-Garonne, M. Chirac, « le battus du premier tour », ne pourra pas être « le vainqueur du second ». M. Jospin puise sa « confiance raisonnée » dans la juxtaposition de trois éléments.

« La continuation de la logique du premier tour. Pour le premier secrétaire du PS, le second tour verra se développer « la logique de l'implosion de la droite » [...] de l'éclatement de la droite en blocs rivaux ». Pour lui, M. Chirac ne peut pas gagner parce qu'il a « une fois de plus divisé » son camp.

« La personnalité des candidats. M. Jospin juge que, dans la campagne, chaque candidat a présenté sa « vérité », sauf M. Chirac. « Les Français », a-t-il dit, « cherchent encore [...] où est la vérité, où est l'authenticité chez Jacques Chirac » et « ne font pas confiance » au premier ministre. Quant à M. Mitterrand, il est « authentiquement socialiste » et, à ce croquis M. Jospin, les électeurs savent qu'il est « proche des préoccupations des gens » alors même que le message des urnes, le 24 avril, était: « Ne nous oubliez pas [...] entendez notre malaise ».

« Les choix que proposent les candidats. Il s'agit, pour M. Jospin, de faire comprendre aux électeurs qu'« on ne peut guérir son propre malaise d'exclusion en proposant l'exclusion des autres ». Au demeurant, M. Jospin se dit persuadé que l'électorat « composite » de M. Le Pen « explosera » un jour. Quant à M. Chirac, il « fait preuve de complaisance là où les thèmes de M. Le Pen sont inacceptables » et ne répond pas au malaise qu'exprime en partie ce vote. « Écarté » entre MM. Barre et Le Pen, le premier ministre, selon M. Jospin « va plutôt choisir la radicalisation du dis-

cours », une radicalisation déjà perceptible, estime-t-il sur le terrain de la Nouvelle-Calédonie.

Au total, M. Jospin juge les conditions assez favorables pour assigner aux socialistes un objectif ambitieux: faire mieux qu'à l'élection de 1981 (ok. M. Mitterrand avait recueilli 51,75 % des voix au second tour de l'élection présidentielle).

Comme il est bon dans un tel combat de faire l'histoire de tout bon, M. Jospin attaque désormais M. Chirac sur tous les terrains, y compris celui des femmes, après que les socialistes parisiens eurent exhumé la définition plutôt passiviste de la « femme corréenne idéale », développée il y a plusieurs années par le maire de Paris (Le Monde du 22 avril). Dans ses bagages, M. Jospin emporte désormais sa « femme corréenne » - une conseillère municipale de Brive-la-Gaillarde - ex-actrice antithèse de celle qu'apprécie M. Chirac. Elle s'appelle... Bernadette (comme l'épouse de M. Chirac). Mais celle-ci « travaille, elle n'assied à table avec les hommes, elle ne déteste pas parfois qu'on la serve, elle parle et elle agit ».

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

Photo de famille

Ce fut comme une photo de famille réunie de la « génération Mitterrand ». Côté célébrités, « gens connus », façon premiers de la classe. Sans excès d'intimité: les photographes étaient aussi nombreux que les candidats au portrait collectif.

En revanche, François Giroud, qui joint tant de qualités à divers talents, était dans l'œil de l'objectif. Au beau milieu, dans la salle de l'avenue Franco-Russe, pour faire place aux cousins éloignés, venus arborer une consanguinité politique jusqu'alors ignorée ou écartelée par l'oubli.

Gabriel Peronnez par exemple, jadis secrétaire d'Etat d'un gouvernement Chirac, président d'honneur du Parti radical. Il a voté Raymond Barre au premier tour. Il trouve à ce dernier un certain air de famille avec François Mitterrand. Donc, au second tour...

Après la photo, devant les micros gourmands d'une explication ultime, Gabriel Peronnez sur ce mot pour faire comprendre à tous le pourquoi et le comment de son attitude: « Je me conduis en authentique radical ».

Il ne se sentait pas seul du reste. Aux marges de la pellicule, le corps dehors mais l'asprit

dedans: Hélène Dorthac, elle aussi ancien secrétaire d'Etat du Chirac première époque. Excusée. Et encore Michel Durieux, ancien ministre réformateur du même Chirac, sénateur UDF de la Loire-Atlantique.

En revanche, François Giroud, qui joint tant de qualités à divers talents, était dans l'œil de l'objectif. Au beau milieu, dans la salle de l'avenue Franco-Russe, pour faire place aux cousins éloignés, venus arborer une consanguinité politique jusqu'alors ignorée ou écartelée par l'oubli.

« Un chef de famille »

Elle dit encore que la France allait connaître « des années difficiles », qu'il lui faudrait presque s'accrocher « à un effort de guerre » et que, donc, « les Français ont besoin d'être conduits par un homme sage ».

Marguerite Duras, forcément présente, repoussa le micro pour signifier son refus d'explication. Ce était de soi.

Le stylographe n'est jamais en berne, dans la génération Mitterrand: Dominique Jamet, Claude Mauriac, Bertrand Poirot-Delpech, de l'Académie française, étaient là.

La recherche: Hubert Curien; le sport: Monique Ewanje-Epeu; les affaires, que Pierre Bergé, PDG de Yves Saint-Laurent, a l'ambition de « réconcilier avec la gauche »; Henri Fiszbin, parce qu'il n'y a pas de bonne photo collective sans un retardataire qui se glisse entre les visages pour s'introduire comme par effraction dans l'estrémisme de la pellicule.

Ajoutez un premier secrétaire du PS, deux anciens premiers ministres, une brochette d'anciens ministres socialistes et Maurice Faure pour le grain inimitable du terror. Distinguez de grâce dans cet ensemble un Jack Lang toujours rayonnant du nimbe d'un flash passé ou à venir. Mon tout est une photo de compagnie.

MICHEL KAJMAN.

Un entretien avec le président de la Ligue des droits de l'homme

« La V^e République constitue un régime de régression »

estime M^e Yves Jouffa

La Ligue des droits de l'homme a appelé à voter « contre les candidats de droite et d'extrême droite » au premier tour et soutient, au second, M. François Mitterrand. Tout en rappelant cette position, M^e Yves Jouffa, son président, se livre à une sévère critique de la V^e République et présente son organisation comme la « mauvaise conscience » de la gauche.

« La Ligue des droits de l'homme dénonce-t-elle une consigne de vote ?

« Oui, nous appelons sans hésitation à voter pour François Mitterrand, qui n'a cessé de manifester un volontarisme de soutien des droits de l'homme et dans le monde, et ce d'autant plus que Jacques Chirac tient un discours équivoque à l'égard de certains thèmes du Front national. Que la Ligue prenne position lors des votes importants, c'est une tradition. Au nom de la Ligue, Antoine France déclarait déjà, le 20 avril 1902: « Citoyens, votez contre les nationalistes, pour les candidats vraiment et intérieurement républicains (...). Vous n'irez pas voter vos suffrages dans les nimbes d'un libéralisme qui respecte toutes les oppressions et toutes les injustices. » C'est toujours d'actualité. On ne peut pas mettre sur le même plan ceux qui ont fait progresser l'Etat de droit et ceux qui l'ont fait régresser, allant

jusqu'à déclarer, comme M. Pesson: « La démocratie s'arrête où commence l'intérêt de l'Etat ».

« Cependant n'êtes-vous pas en porte à faux? Les socialistes appellent aujourd'hui à un « consensus » en matière de sécurité et s'opposent pas de mettre en cause toutes les dispositions législatives votées en ce domaine depuis mars 1986...

« La Ligue s'est toujours considérée comme un contre-pouvoir. Sur la sécurité, l'immigration ou les institutions, elle préserve sa totale indépendance de pensée et d'action. Quel que soit le président élu le 8 mai, elle continuera de demander l'abrogation de certaines mesures et pratiques. La lutte nécessaire contre la grande criminalité et le terrorisme ne doit pas impliquer un recul de l'Etat de droit, cette prémisses de la démocratie. L'argument selon lequel l'opinion n'est pas mûre, n'est pas plus convaincant qu'il ne l'est pour la peine de mort. Le rôle des responsables politiques est d'accrocher l'évo-

lution de l'opinion sur cette question. Nous demandons des engagements clairs, dont la mise en œuvre ne soit pas repoussée aux calendes grecques.

« La mauvaise conscience de la gauche »

« La gauche paraît s'être convertie à la V^e République. Or, lors de votre dernier congrès, vous avez continué à dénoncer ses institutions. Encore une fois, n'êtes-vous pas en porte à faux ?

« Nous réaffirmons que la V^e République, loin d'être dans le sens d'un progrès de la démocratie, constitue à plus d'un titre un régime de régression. Nos critiques visent aussi bien les textes que la pratique et se réclament des exigences élémentaires formulées par la Déclaration des droits de l'homme de 1789 sur la souveraineté, le contrôle des appareils d'Etat et la séparation des pouvoirs. Nous dénonçons l'évolution actuelle, qui se caractérise par l'abaissement du rôle du Parlement, organisé par le texte constitutionnel et qui n'a cessé de s'aggraver.

« Même si elle a la faveur de l'opinion, l'élection du président de la République au suffrage universel direct soulève elle-même de multiples objections. Elle accentue la personnalisation du pouvoir, dans des

termes aggravés par la télévision, qui privilégie l'image. Elle induit une bipolarisation où les considérations tactiques, les habiletés politiciennes, les coups médiatiques l'emportent sur les questions de fond. Elle suscite un électoralisme permanent qui capte toute l'énergie des prétendants. En résumé, la V^e République ne fait guère progresser l'intelligence politique collective.

« Pourquoi nous aller soutenir François Mitterrand au second tour, alors qu'il est présenté en gardien de cette Constitution et propose même une extension de la pratique référendaire...

« J'ai toujours dit que nous devons être la bonne mémoire de la gauche pour être, s'il le faut, sa mauvaise conscience. L'extension de la pratique du référendum est une fautive bonne idée. L'expérience a amplement montré que, derrière le choix entre oui ou non sur un texte, se plaçait presque toujours le choix entre oui ou contre un homme. Autrement dit, une demande de plébiscite.

« Mais tout ceci n'implique pas que nous devions soutenir une droite qui a multiplié les interventions dans les affaires sensibles confiées à la justice. L'indépendance des juges et un budget décent pour la justice doivent être deux priorités pour le prochain septennat.

Propos recueillis par EDWY PLENEL.

PRESIDENT? c'est page 374 du Dictionnaire de la CONSTITUTION CUJAS 640 p. 98 F.

Handwritten text in Arabic script: حكايا من الاجل

Politique

La progression du Front national

Une manifestation de « résistance syndicale à la parade du Front national » du 1^{er} mai pourrait être organisée dimanche en riposte au défilé du Front national. Le président du FN, M. Jean-Marie Le Pen, souhaite en effet célébrer en même temps la fête du Travail et celle de Jeanne d'Arc, qui tombe habituellement le 8 mai, jour du second tour de scrutin. M. Jack Bostemps, secrétaire général de la région parisienne CFTD a indiqué, le mardi 26 avril, que si un accord intervenait mercredi à l'issue de la réunion qui doit avoir lieu à la Bourse du travail, un cortège se rassemblerait symboliquement au métro Châteauneuf. En 1962, neuf personnes avaient trouvé la

mort à l'entrée de la station de métro pendant une manifestation contre les attentats de FOAS.

D'autre part, dans le Midi où le FN a remporté dimanche soir ses plus grands succès, les amis de M. Le Pen commencent à faire monter la pression. « Nous avons précipité la chute des barrières dans le Var », estime M^{me} Yvonne Piat, députée FN et responsable de ce parti dans le Var. « L'heure n'est pas aux négociations. Nous sommes en mesure de nous imposer par nous-mêmes... Et c'est sous qui attendons des ralliements de militants de droite vers le FN. » Selon M^{me} Piat, « des barrières infléchies » auraient fait savoir qu'il y avait « des possibilités de travailler » avec le FN « dans le cadre des prochaines

consultations locales ou régionales [...] Il se pourrait bien que je me présente à Toulon ou à Hyères. Mais ma préférence serait pour Fréjus. J'aimerais guerroyer contre Létour. Pour le plaisir de le battre et pour le passage. »

A Nice, M. Jacques Médecin, député RPR et maire de la ville, a été lui-même mardi soir par une centaine de militants FN massés devant le monument aux morts de la ville. « Ce parti est en fait manoeuvré, surtout en province et à Nice, par des gens totalement irresponsables », a protesté M. Médecin qui a soutenu M. Chirac dans sa campagne. « Quand on se prétend professeur de patriotisme et de nationalisme, on n'insulte pas à la fois un homme public et la mémoire de soldats

français sur la dalle sacrée d'un monument qui commémore les morts des deux guerres et des guerres coloniales. » L'incident s'est déroulé au cours d'un hommage rendu aux gendarmes tués en Nouvelle-Calédonie, à l'appel de Comité d'action patriotique, du Front national et d'associations d'anciens combattants.

Enfin, du côté des élus centristes alsaciens l'heure est à l'introspection. « Est-ce que nous, les élus en place avons su utiliser un style proche de l'homme de la rue ? Est-ce qu'il n'y a pas un mea culpa à faire quant au renouvellement du style, voire des hommes ? » s'est interrogé mardi au Sénat M. Daniel Hoefel, sénateur centriste, président du conseil général du Bas-Rhin.

La « majorité alsacienne » n'est plus la majorité

STRASBOURG
de notre correspondant

« Si l'Alsace avait voté seule dimanche, le second tour opposerait M.M. François Mitterrand et Jean-Marie Le Pen » ; cette boutade débusquée d'un élu strasbourgeois s'appuie sur les chiffres : dans le Bas-Rhin, avec 21,9 % des suffrages et dans le Haut-Rhin avec 21,7 %, M. Le Pen est en seconde position, trois points devant M. Raymond Barre, quatre points devant M. Jacques Chirac. Cet ordre n'est modifié que dans les cantons du centre-ville strasbourgeois, qui ont préféré M.M. Barre et Chirac.

Le score du candidat du Front national est sans précédent dans la région. En 1974, au premier tour du scrutin présidentiel, le candidat Le Pen avait obtenu 0,4 % des voix. Il était absent en 1981, tandis que, aux législatives de mars 1986, les listes conduites par M.M. Robert Spielier et Gérard Frenlet réalisèrent respectivement 13,1 % des voix bas-rhinois et 14,5 % des voix haut-rhinoises.

Cette rapide montée du Front national en Alsace s'accompagne d'une généralisation géographique : là où le Front national était fort, il le devient plus encore, là où il était discret, il s'affirme. A Mulhouse, un électeur sur quatre a choisi M. Le Pen, tandis que dans le canton de Drulingen (Bas-Rhin), le score du Front national passe de 12 % à 26,71 % et à La Petite-Pierre (Bas-Rhin) de 10 % à 26 %. Seuls quelques cantons strasbourgeois, dans les quartiers de l'Espérance, de l'Orangerie ou de la cathédrale, résistent et s'accrochent à M. Le Pen que des scores proches de la moyenne nationale.

A l'évidence, le vote pour le Front national en Alsace n'est plus seulement limité aux fiefs des banlieues de grandes villes. Le quartier Neuhof, au sud de Strasbourg, et le canton de Mulhouse-Nord lui donnent plus de 25 % des voix, mais on retrouve des chiffres semblables dans la campagne alsacienne et même dans le vignoble : 43 % des électeurs de Kindwiller, dans le nord de l'Alsace, ont voté Le Pen qui réalise ses meilleurs scores bas-rhinois dans deux cantons ruraux : 27,95 % à Barr, 26,7 % à Drulingen.

Plusieurs ébauches d'explications sont possibles. Les électeurs sur lesquels s'appuyait jusqu'à la majorité alsacienne l'UDF-RPR ne se sont pas retrouvés dans les images ou les programmes des candidats Barre et Chirac. L'UDF alsacienne, qui tient les deux conseils généraux, les principales grandes villes, la région, avait pourtant montré la voie : son soutien à M. Barre, derrière le secrétaire d'Etat à la Sécurité sociale, M. Adrien Zeller (UDF-CDS) ou l'ancien ministre, M. Daniel Hoffel (UDF), était déjà affirmé avant la campagne électorale. Ce n'est que dans la dernière ligne droite que la présence massive des élus UDF au meeting strasbourgeois de M. Chirac a proposé aux électeurs - discrètement - un glissement vers le premier ministre. Même dans tous les cas, ces élus n'ont pas été entendus. A Saverne, dont M. Zeller est le maire,

M. Barre obtient 27 % des suffrages, tout juste le score moyen de la liste conduite par M. Zeller aux législatives de 1986. Dans le canton de M. Hoefel (Strasbourg-Meinau), M. Barre n'obtient que 18,87 % des voix contre 21,21 % à M. Le Pen et 19,2 % à M. Chirac. Il y a là une sévère interrogation pour les élus alsaciens eux-mêmes.

Des facteurs locaux

Certains d'entre eux, notamment dans le Haut-Rhin, ont voulu expliquer la montée du Front national par des facteurs événementiels ; comme le maintien de la prison d'Esslèben, le 16 avril. Or le canton d'Esslèben (Haut-Rhin) se donne par plus de voix à M. Le Pen que d'autres (21,65 %) et fait même une fête à M. Mitterrand avec près de 35 % des voix.

De fait, le fort succès alsacien de M. Le Pen, qu'on retrouve en Moselle, mais notamment moins dans les Vosges ou en Meurthe-et-Moselle, pourrait bien être lié à des facteurs propres aux trois départements de droit local. L'attitude politique traditionnelle, largement dictée par la religion dans l'Alsace concordataire, a fait long feu. La crise des Eglises, la baisse de leur audience, leur progressif évincement de la vie politique institutionnelle commencent à coûter cher aux familles politiques qui se réclament du christianisme social. Le vote centriste alsacien - qui avait permis à M. Giscard d'Estaing de dépasser 48 % des suffrages dans le Bas-Rhin dès le premier tour de l'élection présidentielle de 1981 - appartenirait au passé. Une part de l'électorat alsacien affirme aujourd'hui son droit à voter vraiment conservateur, sans écouter les résonances de ses notables.

Pour autant, il serait imprudent d'écarter l'effet Le Pen : le vote alsacien de dimanche a été aussi marqué par un doublement des suffrages écologistes, un bon score de M. François Mitterrand, et la poursuite de la baisse d'audience du PC (1,39 % sur la région). Les reports de voix au second tour sont très incertains : les voix de M. Antoine Waechter ne sont acquises à personne et l'élection cantonale partielle de Sélestat (Bas-Rhin), dimanche 21 février, a montré qu'en Alsace des voix du Front national pouvaient très bien se reporter sur un socialiste au second tour.

Au-delà du 8 mai, les élus de la « majorité alsacienne » peuvent être préoccupés : dans plusieurs circonscriptions législatives, une « primaire » à droite entre RPR et UDF devient imprudente et pourrait provoquer au second tour des triangulaires délicates à gérer. Dans les grandes villes, le poids du Front national sera préoccupant pour les élections municipales comme pour le président de région, M. Marcel Rudloff (UDF-CDS). Plus largement, les résultats du premier tour vont obliger les états-majors à se demander sérieusement pourquoi la « majorité alsacienne » n'est plus la majorité.

JACQUES FORTIER.

(Suite de la première page.)

Celles-ci sont absentes chez nos voisins, la République fédérale d'Allemagne ou l'Italie ; celles-ci jouent contre l'existence d'une extrême droite puissante, l'expérience d'un passé pas si lointain et encore plus tragique faisant toujours effet de repoussoir.

La forte présence d'immigrés n'est pas une particularité française ; la RFA a ses Turcs, souvent concentrés dans des villes ou des quartiers où le prétendu « seuil de tolérance » est largement dépassé, et la Grande-Bretagne a ses Jamaïcains, sous-citoyens du Commonwealth ; mais si les manifestations du racisme ordinaire n'ont rien à y envier au contraire spontané, les mouvements nationalistes ne recroisant pas le même schéma.

On en a hypothèse : le résultat du dimanche 24 avril de M. Le Pen est l'explosion d'une bombe à retardement, la première réaction politique de la crise économique liée aux divers chocs pétroliers et camouflée pendant plus de dix ans, d'abord par la politique éminente de M. Giscard d'Estaing puis par la croyance artificielle en la croissance pendant les deux premières années de gouvernement socialiste. La spécificité française ne se situe évidemment pas dans la crise économique elle-même, qui a frappé, et parfois très durement, nos voisins, mais dans le refus politique de l'avouer et d'en assumer les conséquences. Les « trente glorieuses » de la reconstruction et de l'industrialisation ne se sont pas terminées en 1982-1983 quand les socialistes ont reconnu l'insuffisance de leur stratégie économique, mais dès 1973-1974. Seulement personne, ni à droite ni à gauche, ni le patronat ni les syndicats, n'a voulu y croire ; tout le monde a continué, comme si de rien n'était, à profiter des bénéfices de l'Etat-providence français à grands coups d'inflation ou de déficits budgétaires. L'Etat-providence était depuis longtemps sous perfusion, mais nul n'osait proclamer que le roi était nu. Seul M. Barre, bien tardivement, tira le sonnet de l'alarme.

Le broilage des idéologies

La classe politique participait à l'anesthésie générale avec la complicité des syndicats, interlocuteurs privilégiés du pouvoir. La gauche, y compris le PCF, entretenait l'illusion en promettant des lendemains radieux. En 1982-1983, le charme est brusquement rompu ; les socialistes et M. Mitterrand convaincus par M. Mauroy comprennent, sous l'effet de ventricules insensibilisés, qu'on ne peut plus maintenir la fiction, que pendant dix ans la France a vécu au-dessus de ses moyens, et ils ont le courage de le dire. Le PS compte sur ses liens avec le mouvement syndical et sur l'impuissance du PCF déclinant, ligoté par sa participation au gouvernement, pour faire passer la pilule chez les salariés. Dans un premier temps, cette hypothèse semble justifiée. Le monde du chômage, certes, compensé partiellement par des indemnités pourtant de moins en moins élevées, la fin de l'indexation des salaires, les premières atteintes à la Sécurité sociale, ne provoquent que des manifestations sporadiques. Les observateurs s'étonnent même que la restructuration et le modern-

Le Pen, bombe à retardement de la crise

serion à marche forcée de l'économie française se fassent apparemment sans douleur.

La rupture sociale viendra de là où on ne l'attendait pas. Pas du mouvement ouvrier, dont les organisations traditionnelles sont en pleine déroute avec la chute du PCF et la désyndicalisation, mais de l'extrême droite, qui désigne les boucs émissaires et capitalise le mécontentement des « petites gens », nouveaux pauvres, jamais sans travail, chômeurs sans espoir de retrouver jamais un emploi, et profite de l'effondrement des références idéologiques traditionnelles. De ce point de vue, la cohabitation n'a rien arrangé parce qu'elle a conforté l'idée de l'incapacité de la classe politique dans son ensemble, l'impuissance des partis établis, la complexité des notables de tous ordres. La social-démocratie comme le libéralisme ont perdu toute crédibilité, pour les paumés, les laissés-pour-compte. Quand les repères sont broyés, tous les errements idéologiques sont possibles, et l'étranger devient l'emblème de tous nos maux.

Les ingrédients de base de la crise économique et sociale se retrouvent ailleurs en Europe, en RFA, en Italie ou en Grande-Bretagne. Dans les deux premiers pays, le terrorisme a un temps servi d'excuse et, en Italie, l'économie immergée a tempéré les rigueurs de

l'économie officielle. La plus grande homogénéité sociale, les mécanismes de cogestion, l'habitude de l'alternance douce et la traditionnelle vertu économique ont éparpillé à l'Allemagne fédérale les révoltes déchaînées suivant les discours épiques, d'autant que le succès des Verts canalisaient le vote protestataire, au-delà des préoccupations strictement écologiques.

La Grande-Bretagne de M^{me} Thatcher n'offre pas la même image de cohésion. Fille d'épicer qui a réussi, héritière de la revanche du petit peuple sur l'établissement, représentant des valeurs traditionnelles, chantre de la moralité et de la discipline, la « Dame de fer » a perdue des altitudes de Le Pen en Japon. Son populisme, son franco-parler, sa méfiance vis-à-vis de l'Etat-providence, ne déplaisaient certainement pas à nombre de Français qui se prononcent aujourd'hui pour l'extrême droite, même si M^{me} Thatcher a retardé de son éducation méthodiste une aversion profonde pour le racisme et la xénophobie. Sous sa direction, le Parti conservateur est mieux placé que la droite française pour prendre en charge la frange la plus nationaliste et la plus réactionnaire de la population.

Contrairement à ses collègues parisiens, elle n'a jamais cherché à farder la réalité par des propos démagogiques ; ses adversaires comme ses amis lui reprocheraient plutôt de dire toujours haut et fort ce qu'elle pense, à savoir que les Britanniques

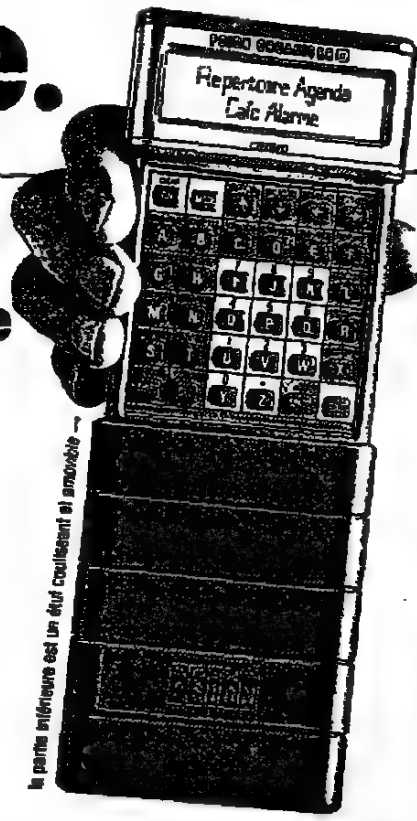
ont plus de chance de s'en sortir, par l'effort que par l'assistance. Discours nu et refusé le Parti travailliste ; malgré ses échecs électoraux, il reste toutefois une force d'intégration irremplaçable pour la classe ouvrière britannique, alors que le Parti communiste français ne joue plus depuis longtemps ce rôle de contre-société et que le PS, malgré l'hégémonie conquise à gauche, n'est toujours pas un véritable parti populaire.

Dans une France moins marquée par la mort des idéologies, si souvent célébrée, que par le désordre des idées, où les fronts politiques sont intervenus, les plates officielles, les respirers caduca, la reconstruction d'un tissu social beaucoup plus radicalement déchiré par la course à la modernisation et à la compétitivité que les réactions des représentants pantanés des forces sociales pouvaient le laisser croire apparaît comme un objectif prioritaire. Dans une situation économique où le retour à la prospérité des années 60 est un mythe et où l'assistance sociale a atteint ses limites théoriques et financières, le jacobinisme a encore de beaux jours devant lui. A moins que les hommes politiques soient capables de penser, en s'inspirant, pourquoi pas ? des exemples étrangers, une stratégie refusant à la fois le retour à l'étatisme et le culte du libéralisme sauvage. L'enjeu dépasse largement le choix du 8 mai.

DANIEL VERNET.

Petite et Géniale.

Psion Organiseur II La petite machine géniale



C'est un répertoire électronique
Il permet de stocker adresses, numéros de téléphone, notes, prix, etc. Il les retrouve instantanément et facilement (tapez "Paris" et il retrouvera Tchakowsky par exemple).

C'est un agenda
Il enregistre les rendez-vous. Il s'allume automatiquement dès l'approche d'un rendez-vous en émettant un bip sonore et en affichant qui, quand et où. Très pratique pour ceux qui ont mille et une choses à faire dans la journée.

C'est une horloge et un calendrier
Il affiche jour, mois, année, heure, minute, seconde. Il dispose de 8 alarmes qui peuvent être programmées pour sonner toutes les semaines, tous les jours ou toutes les heures. Avec lui, vous n'oubliez plus jamais rien.

C'est une calculatrice
Précision à 12 chiffres. 10 mémoires. Fonctions financières et scientifiques. Vous pouvez créer vos propres fonctions, pour payer du temps.

C'est programmable
Vous disposez d'un langage, type BASIC (if, do, goto, len, mid, etc., plus de 50 fonctions au total). Vous stockez vos programmes en mémoire centrale ou sur les mémoires amovibles optionnelles.

C'est petit (mais c'est génial)
A l'aide de ses mémoires amovibles optionnelles, il peut stocker jusqu'à 5000 adresses par exemple. Et le tout tient dans la poche.

Offrez-vous un Organiseur II. Il ne coûte que 1174 F TTC * (990 F HT), manuel et messages en français, garanti un an. Il est en vente dans les magasins FNAC, DURIEZ, la Règle à Calcul et dans d'autres magasins (liste ci-dessous). Pour le nom de votre point de vente le plus proche, appelez Aware au 45.23.21.12.

Aware

Tél. (1) 45.23.21.12

* Prix du modèle C.M. Aware est une marque déposée.

Collection « Espace des hommes »
LES VIGNERONS
Usages et mentalités des pays de vignobles
CLAUDE ROYER
20 x 28 cm - 260 p. - 300 F
Il en noir et en couleurs - 205 F
Berger-Levrault
5 rue Auguste-Comte - 75005 PARIS

La presse marocaine et le succès de M. Le Pen
Le racisme et la xénophobie ont été les grands vainqueurs du premier tour de l'élection présidentielle française, estimait, mardi 26 avril, la presse marocaine.
« Le succès du FN de Le Pen montre qu'il y a quelque chose de pourri dans le pays de Voltaire », écrit le journal *Al Maghrib* (proche du gouvernement), soulignant que le succès a été assisté au « triomphe de la haine et de l'exclusion » en France. Plus grave encore, ajoute-t-il, est le score du même Le Pen au Maroc, où 12,63 % des Français « ont fait un vote raciste ». *Al Bayane* (opposition communiste) déclare voir dans ce résultat un « danger immédiat et physique », non seulement pour les Marocains mais aussi pour tous les étrangers originaires du tiers-monde qui résident en France et contre lesquels les « éruptions de Le Pen se sont déclenchées ». Le quotidien *l'Opinion* (opposition nationaliste) considère que le score réalisé par M. Le Pen est « une catastrophe pour les immigrés ».

حزبنا من اليمين

صحة من الاجل

Politique



L'appel au désistement du Parti communiste en faveur de M. Mitterrand provoque des remous

Le Parti communiste français devait réunir son comité central, le mercredi 27 avril à son siège de la place du Colonel-Fabius, pour arrêter et rendre publique sa position pour le second tour de l'élection présidentielle. Le rapport introductif intitulé « La situation politique après le premier tour de l'élection présidentielle et nos tâches » devait être présenté par le secrétaire général,

M. Georges Marchais. Il se confirme, ainsi que le Monde l'annonçait dans ses éditions datées de mercredi, que le PCF devrait appeler à battre la droite et l'extrême droite, donc à voter pour M. François Mitterrand. Il se confirme également que certaines réunions de comités fédéraux, lundi soir, ont été particulièrement houleuses ou n'ont abouti à aucun vote.

Dans sa sagesse, le dictionnaire dit qu'il n'est pas rare de reculer ce que l'on a soi-même semé. C'est précisément ce bon sens que l'équipe de M. Marchais est aujourd'hui confrontée. Après avoir épuré le parti de ses éléments jugés les moins fiables, ceux de la génération du programme commun, dont beaucoup, il faut le reconnaître, ont déserté d'eux-mêmes, préférant le divorce choisi à l'exclusion subie, et avoir fait « monter », depuis le vingt-cinquième congrès de février 1985, la nouvelle génération de « l'union à la base », bien moins formée politiquement, la direction du PCF se trouve face à un double problème qui peut régler définitivement

socialisme au cours des réunions des comités fédéraux de lundi soir. Il s'agit de prendre « l'avis » de la base au sujet de l'attitude à adopter pour le second tour présidentiel. Dans chacune d'entre elles, les membres du comité central présents ont défendu un « désistement avec réserves » pour le candidat socialiste. Cela ne s'est pas passé sans mal.

Au cours de ses sessions départementales, les dirigeants nationaux du PCF qui étaient porteurs de l'analyse du bureau politique ont présenté, la plupart du temps, quatre questions sur lesquelles les dirigeants locaux étaient invités à se prononcer. Ce sont, en substance, les

désistement. Dans le Lot-et-Cher, « le débat a été serré » et la fédération « hésite sur l'attitude à adopter », indique l'AFF, qui souligne les « avis unanimes », sans en donner la teneur, des fédérations de l'Ille-et-Vilaine, de la Vendée et de la Saône-et-Loire.

« La démocratie leur fait peur »

Selon les informations recueillies par le Monde, la Cresse serait dans l'indécision, la majorité des membres du comité fédéral normalisé de la Haute-Vienne se seraient prononcés contre le désistement au cours d'une réunion de près de six heures, le débat aurait été « confus » dans l'Allier, le département de M. André Lajoie. En Haute-Garonne, M. René Piquet, membre du bureau politique, s'est engagé à transmettre les avis divergents de l'instance départementale à la direction du parti. En Haute-Corse, on ne signale pas « de grosse contestation ». Le Pas-de-Calais, l'Aisne et le Gard ont exprimé, avec des nuances quant au soutien à M. Mitterrand, leur volonté de « battre la droite ».

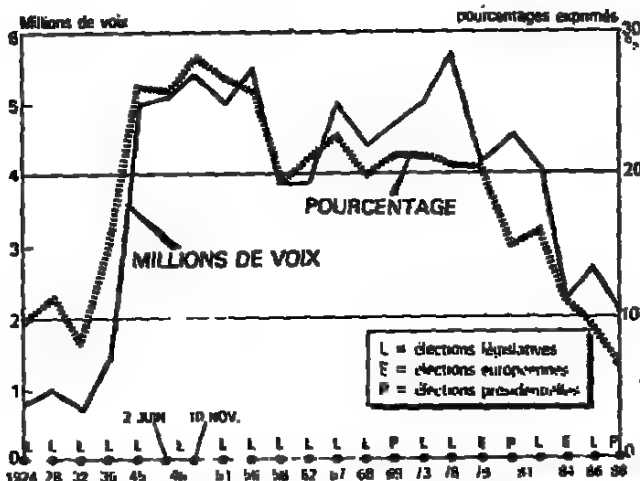
Comme cela était prévisible, la fédération du Doubs, dont le premier secrétaire n'est pas reconnu par la direction nationale, a adopté un texte appelant à « battre la droite et l'extrême droite », mais « sans se faire d'illusions sur le candidat qui sera élu ». Celle de la Corse-du-Sud qui tenait sa réunion en présence de M. Pierre Sotura, trésorier du parti, aurait engagé un long débat sur l'attitude au second tour qui portait essentiellement sur la forme de l'appel à battre la droite. Selon un membre du comité fédéral, l'envoyé du comité central « avait la volonté d'écouter les propositions ».

Dans un article intitulé « Nouvelle opération anticomuniste », « La démocratie leur fait peur », l'Humanité du 27 avril rend largement compte d'un article du Monde de la veille concernant la réunion houleuse du comité fédéral de Meurthe-et-Moselle. M. Claude Fischer, le premier secrétaire fédéral, dément « ces affirmations » et précise qu'un « vrai débat, sérieux et démocratique » s'est déroulé. Le Monde confirme ses informations.

Au cours de cette réunion, le représentant de l'union départementale CGT s'est opposé au désistement en faveur de M. Mitterrand pour « responsabiliser nos électeurs » et le représentant de l'Union des étudiants communistes (UEC) a déclaré : « On a commencé à reconstruire le parti à Nancy ». Battu par M. Wacziarg (4,47 %) et M. Juquin (2,44 %), M. Lajoie a réalisé un score de 2,37 % des voix dans la préfecture de Meurthe-et-Moselle.

OLIVIER BIFFAUD.

L'évolution des suffrages du PCF de 1924 à 1988



le sort du premier parti de la France de la Libération. Deux lignes s'affrontent ouvertement au sein de cette formation politique et les représentants de celle-ci ou les honneurs de la direction, ces dernières années, sont en passe de se rebeller contre ceux-là mêmes qui leur ont donné une existence. Certes, le PCF n'est pas devenu ingouvernable, mais certains n'hésitent pas à dire qu'il n'est plus gouverné.

Si d'anciens imaginent, dans ces conditions, que le moment est propice pour une offensive générale contre M. Marchais, ils ne peuvent oublier, et le passé le prouve, que le secrétaire général sait, habilement, tirer profit de ce genre de situation pour apparaître comme le dernier recours, le point-pivot qui assure l'équilibre du parti.

Comme on pouvait l'imaginer à la veille du dernier congrès du PCF (le Monde du 2 décembre 1987), les tenants de la ligne développée dans les mois qui ont suivi la rupture gouvernementale avec les socialistes en juillet 1984, ceux qui ont été choisis par la direction pendant près de quatre ans ont laissé éclater leur socialisme et leur anti-

suivantes : peut-on prendre le risque de s'abstenir ? Il faut examiner, dans ce cas, les conséquences sur le mouvement populaire. Appeler à voter Mitterrand, est-ce remettre en cause nos propositions ? Après le 3 mai, allons-nous renoncer à nos critiques ?

Il n'est pas nécessaire de réfléchir longtemps pour comprendre que les réponses sont contenues dans l'intitulé même des questions : s'abstenir est un risque qu'il ne faut pas prendre car les conséquences sur le mouvement populaire seraient dramatiques. En revanche, appeler à voter Mitterrand ne remettrait nullement en cause les propositions du PCF qui, loin de taire ses critiques, animera les luttes sociales. Pour lui-même, qu'il paraisse, ce raisonnement en escalier, qu'il serait abusif de qualifier de dialectique, n'a pas eu l'heur de convaincre les « durs » des comités fédéraux.

Selon un décompte établi par l'AFF, des directions fédérales se sont même parfois divisées en trois attitudes : désistement, abstention ou liberté de vote. Dans les Vosges, précise l'agence de presse, huit membres seulement sur les vingt-cinq du comité fédéral ont pris un

Dans la plupart des villes

VILLES DE GAUCHE OÙ LES CANDIDATS DE DROITE ET D'EXTRÊME DROITE SONT MAJORITAIRES

- AIN : Bourg-en-Bresse (PS), Bollégny-sur-Valserhône (PC).
HAUTES-ALPES : Briançon (PS).
ALPES-MARITIMES : Beausoleil (PC).
AVEYRON : Millau (PS).
BOUCHES-DU-RHÔNE : Marseille (PS), Allauch (PS), Aubagne (PC), La Ciotat (PC), Istres (PS), Les Pennes-Mirabeau (PS), Vitrolles (PS).
CHER : Bourges (PC).
HAUTE-COÛTE : Calvi (div. g.).
CÔTE-D'OR : Montbard (PC).
CREUSE : Aubusson (PS).
DOIRDOGNE : Bergancé (PS).
DOUBS : Besançon (PS), Monthéniard (PS).
DROME : Valence (PS), Bourg-la-Vallée (PS), Montélimar (PS), Romans-sur-Isère (PS).
EURE : Evreux (PC).
EURE-ET-LOIR : Chartres (PS), Nogent-le-Rotrou (MRG).
FINISTÈRE : Douarnenez (PC), Plougastel-Daoulas (PS).
GARD : Bagnols-sur-Cèze (PS), Le Grand-Cormier (PS).
HÉRAULT : Montpellier (PS).
INDRE : Le Blanc (PS).
ISÈRE : Bourgoin-Jallieu (PS), Saint-Egrève (PS), Vienne (PS).
JURA : Lons-le-Saunier (PC).
LANDES : Mont-de-Marsan (PS).
LOIR-ET-CHER : Romorantin-Lanthenay (PS).
LOIRE : Roanne (PS), Saint-Chamond (PS).
LOIRET : Saint-Jean-de-Beauce (PS), Saint-Jean-de-la-Ruelle (PS).
LOT-ET-GARONNE : Marmande (PS).
MAINE-ET-LOIRE : Angers (ex-PS).
MANCHE : Cherbourg (PS).
MARNE : Châlons-sur-Marne (PC).
HAUTE-MARNE : Langres (PS), Sables-Dizier (PC).
MORBHAN : Loriet (PS).
MOSELLE : Thionville (PC), Yutz (PC).
NORD : Lille (PS), Valenciennes (PS), Wasquies (PS).
ORNE : Alençon (PS), La Ferté-Macé (PS).
PAS-DE-CALAIS : Dunkerque (PS).
PUY-DE-DÔME : Clermont-Ferrand (PS), Lucenay (PS), Riom (PS).
PYRÉNÉES-ATLANTIQUES : Pau (PS), Millère (PS).
HAUTES-PYRÉNÉES : Lourdes (MRG).
BAS-RHIN : Schiltigheim (PS).
RHÔNE : Bron (PS), Meyzieu (PS), Oullins (PS), Saint-Priest (PS), Villefranche-sur-Saône (PS), Villeurbanne (PS).
SAÔNE-ET-LOIRE : Mâcon (PS).
SAVOIE : Saint-Jean-de-Maurienne (PS).
HAUTE-SAVOIE : Annemasse (PS), Crêt-Givrier (PS).
SOMME : Amiens (PC).
TARN : Albi (PS), Castres (PS), Gramat (PS).
TARN-ET-GARONNE : Montauban (PS), Moissac (PS).
VAUCLUSE : Apt (PS), Bollène (PC), Carrières (PS), Sorgues (PC).
VENDEE : Les Herbiers (div. g.).
TERRITOIRE DE BELFORT : Belfort (PS).
YVELINES : Couffon-Sainte-Honorine (PS), Houllier (PC), Marais-la-Jolie (PS), Plaisir (PS), Sautronville (PC).
ESSONNE : Chilly-Mazarin (PS), Javault-Origny (PS), Ris-Orangis (PC), Sainte-Geneviève-des-Bois (PC), Saint-Michel-sur-Orge (PC).
HAUTS-DE-SEINE : Châteaufort (PS), Colombes (PC).
SEINE-SAINT-DENIS : Cléry-sous-Bois (PC), Livry-Gurgan (PS).
VAL-DE-MARNE : Fontenay-sous-Bois (PC), Villiers-sur-Marne (PS).
VAL-D'OISE : Saint-Omer-Aumettes (PS).

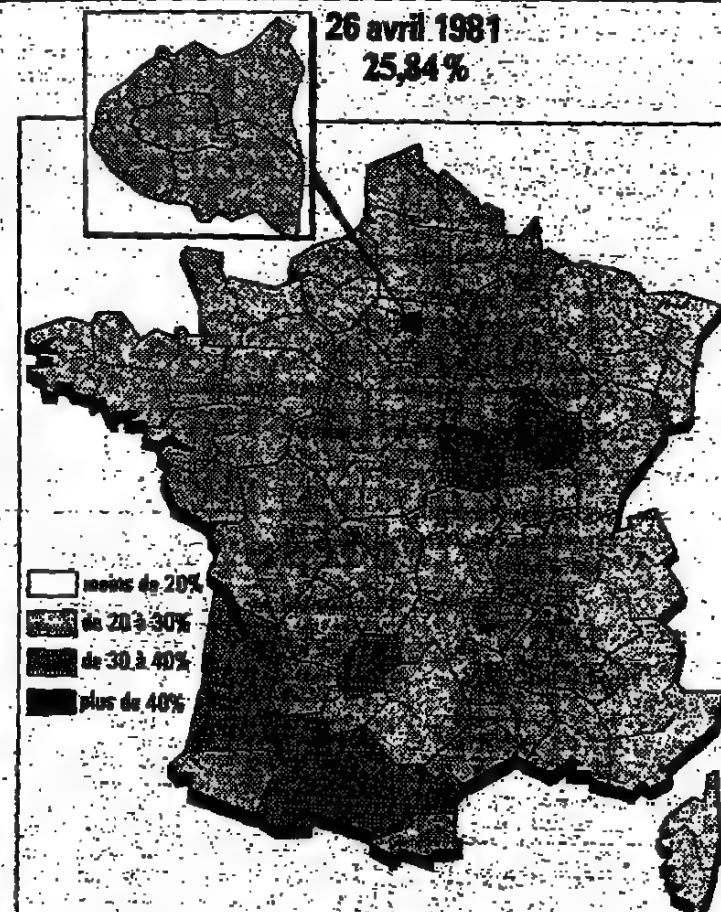
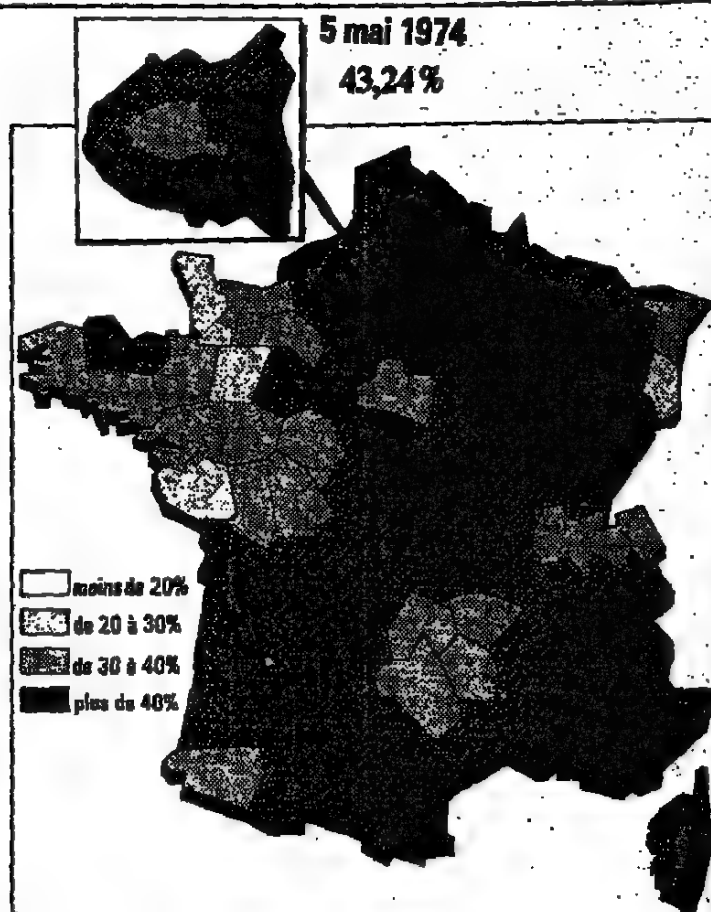
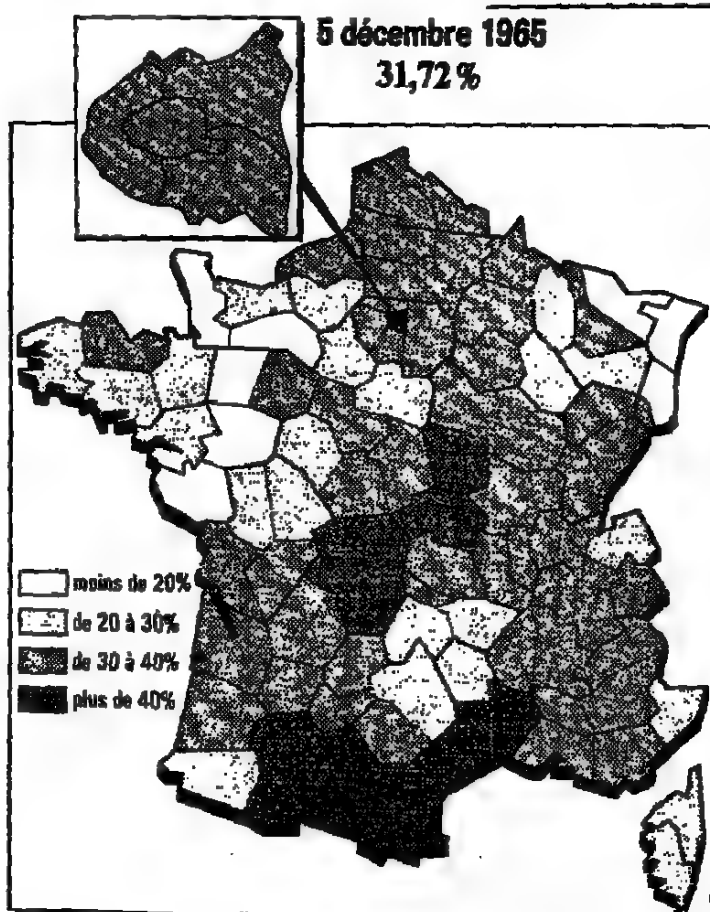
Dans les villes marquées d'une *, la gauche était majoritaire aux élections législatives de 1986.

VILLES DÉTENUES PAR LA DROITE OÙ LES CANDIDATS DE GAUCHE SONT MAJORITAIRES

- AIN : Clignon-Thierry (UDF-Rad), Chanay (UDF-PSD), Hiron (RPR), Saint-Quentin (RPR).
ARDENNES : Reims (CNI).
ARIÈGE : Pamiers (RPR).
AUBE : La Chapelle-Saint-Luc (div. d.).
AUDE : Carcassonne (RPR).
BOUCHES-DU-RHÔNE : Aix (div. d.).
CALVADOS : Falaise (div. d.), Houbaire (div. d.).
CHER : Mehun-sur-Yèvre (div. d.), Saint-Amand-Montrond (RPR).
CÔTES-DU-NORD : Lamballe (RPR), Lannion (RPR), Loudéac (UDF).
DOUBS : Valentigney (RPR).
EURE : Louviers (RPR), Pont-Audemer (div. d.).
FINISTÈRE : Quimper (RPR), Le Riec-sur-Oudon (div. d.).
HAUTE-GARONNE : L'Union (div. d.).
GERS : Condom (RPR), Fleurance (div. d.).
GIRONDE : Pessac (RPR).
ILLE-ET-VILAINE : Bruz (UDF-CDS).
INDRE : Châteauneuf (UDF).
INDRE-ET-LOIRE : Chinon (div. d.).
ISÈRE : Seyssinet-Pariset (div. d.).
JURA : Champagnole (RPR).
LANDES : Mimizan (div. d.).
LOIRE-ATLANTIQUE : Châteaubriant (div. d.).
LOIRET : Fumes (UDF).
MARNE : Epernay (UDF-CDS), Reims (RPR), Vitry-le-François (RPR).
MEURTHE-ET-MOSELLE : Domblain-sur-Meurthe (UDF-CDS).
MORBHAN : Pontivy (UDF-CDS).
MOSELLE : Hayange (div. d.), Metzerviller-Metz (UDF-CDS), Siring-Wendel (UDF).
NIÈVRE : Decize (div. d.).
NORD : Hainbourg (UDF-CDS), Hambrach (CNI), Saint-Amand-les-Eaux (UDF-PSD).
ORNE : Nogent-sur-Oise (div. d.).
OSSE : Argentan (UDF-PS).
PAS-DE-CALAIS : Bapaume (RPR).
PUY-DE-DÔME : Cusset-Auvoye (UDF-PS).
PYRÉNÉES-ATLANTIQUES : Orthez (UDF).
PYRÉNÉES-ORIENTALES : Serravallo (RPR), Thèze (UDF-CDS).
HAUT-RHIN : Wissembourg (RPR).
SAÔNE-ET-LOIRE : Digoin (div. d.), Montceau-les-Mines (RPR).
SAINTHE : La Ferté-Bernard (UDF-PS).
SEINE-MARITIME : Breucourt (app. UDF), Déville-lès-Rouen (UDF-PSD), Fécamp (UDF), Sotteville-lès-Rouen (UDF-rad).
DEUX-SÈVRES : Thouars (div. d.).
SOMME : Abbeville (UDF-PSD).
HAUTE-VIENNE : Bellac (RPR), Saint-Yrieix-la-Perche (UDF).
SEINE-ET-MARNE : Decourville-Les-Lys (RPR), Montesson-Fant-Yves (RPR), Villeparisis (div. d.).
ESSONNE : Balizy-sur-Orge (RPR), Episy-sous-Sénart (RPR).
HAUTS-DE-SEINE : Villeneuve-la-Garenne (UDF-CDS).
VAL-DE-MARNE : Lagny-sur-Marne (RPR), Villiers-Saint-Georges (UDF-PSD).
VAL-D'OISE : Commenyville (RPR), Sarcelles (div. d.).

Dans les villes marquées d'une *, la droite et l'extrême droite étaient majoritaires aux élections législatives de 1986.

L'évolution des voix de M. Mitterrand de 1965 à 1988, au premier tour



Politique

de droite, le Front national est en position d'arbitre

VILLES DÉTENUES PAR LA GAUCHE OÙ LES CANDIDATS DE GAUCHE SONT MAJORITAIRES

- AISNE: Laon (PS) * Soissons (PS) *
ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE: Châteauneuf (PS)
ARDÈCHE: Le Teil (PS)
ARDENNES: Charleville-Mézières (PS), Ravin (PS), Sedan (PS) *
ARIÈGE: Foix (PS), Lavelanet (PS), Saint-Girons (PS)
AUBE: Reims-sur-Seine (PC)
AULNAY: Lézignan-Corbières (PS), Limoux (PS)
AVEYRON: Decazville (div. s.), Villafraanche-de-Rouergue (MRG)
BOUCHES-DU-RHÔNE: Berre-l'Étang (PC), Gardanne (PC) * Martigues (PC), Miramas (PC) *
PORT-DE-BONNE (PC), Port-Saint-Louis-du-Rhône (PC), Septèmes-les-Vallons (PC)
CALVADOS: Hérouville-Saint-Clair (PS), Meulville (PS)
CANTAL: Aurillac (PS)
CHARENTE: Angoulême (PS), La Couronne (PS), Ruelle (PS), Soyaux (PS)
CHARENTE-MARITIME: La Rochelle (MRG), Saintes (PS)
CHER: Vierzon (PC)
CORSE: Tula (PC)
CORSE-DU-SUD: Sartène (PC)
HAUTE-CORSE: Bastia (MRG)
COTE-D'OR: Chagny (PS)
COTES-DU-NORD: Saint-Brieuc (PS), Guingamp (PS), Pléna (PC)
CREUSE: Guéret (PS), La Souterraine (PC)
DORDOGNE: Cénac-sur-Charente (PC), Sarlat-la-Canéda (PC), Terrasson-la-Villedieu (PC) *
DOUBES: Amontignat (PC), Béchanourt (PC)
EURE: Gisors (PC)
EURE-ET-LOIR: Loué (MRG)
FINISTÈRE: Quimper (PS), Morlaix (PS), Quimper (div. s.)
GARD: Alès (PC) *
HAUTE-GARONNE: Bagat (MRG), Colomiers (PS), Cognac (PS) *
HAUTE-LOIRE: Bourges (PC), Cosson (PS), Lamoignon (PS), Ménéville (PS), Saint-Martin-d'Église (PS), Villefranche-d'Orléans (PS)
HÉRAULT: Frontignan (PS), Pézenas (PC)
ILLE-ET-VILAINE: Rennes (PS), Fougères (PS) *
INDRE: Déols (PC), Issoudun (PS)
INDRE-ET-LOIRE: Saint-Pierre-des-Corps (PC)
NIÈVRE: Echillat (PC), Fontaines (PC), La Fosse-Claire (PC), Saint-Martin-d'Église (PC)
LANDES: Saint-Paul-lès-Dax (PS)
LOIRE: Fumay (PC), La Ricamarie (PC), Rive-de-Gis (PC), Uzé (PC)
LOIRE-ATLANTIQUE: Boulogne-sur-Mer (PS), Nantes (PS), Saint-Herblain (PS), Saint-Nazaire (PS), Saint-Sébastien-sur-Loire (PS)
LOIRET: Châteauneuf-sur-Loire (PC), Fleury-les-Aubrais (PC)
LOT: Cahors (MRG), Figeac (PS), Gourdon (PS)
LOT-ET-GARONNE: Tonneins (PS)
MAINE-ET-LOIRE: Trézières (PC)
MANCHE: Evreux (MRG), Lisieux (PS), Océville (PS), Fougères (PS)
MAYENNE: Laval (div. s.), Mayenne (PS)
MEURTHE-ET-MOSELLE: Homécourt (PC), Jussy (PC), Lunéville (PC), Mont-Saint-Martin (PC), Villerupt (PC)
MEUSE: Bar-le-Duc (PS), Commercy (PS) *
MORBHAN: Hennebont (PC), Landerneau (PC)

- MOSSELLE: Bagny-sur-Fischbach (PC) *
MOSELLE: Bagny-sur-Fischbach (PC) *
NIEVRE: Nevers (PS), Cosson-sur-Loire (PS), Varennes-Vauzables (PC)
NORD: Avesnes (PS), Arras (PS), Bruay-sur-Touffain (PC), Douai (PC), Valenciennes (PS) *
FOURMIES (PC), Grande-Synthe (PS), Lomme (PS), Loos (PS), Raimas (PC), Saint-Pol-sur-Mer (PS), Villeneuve-d'Ascq (PS), Wattrelos (PS)
OISE: Beauvais (PS) *
PAS-DE-CALAIS: Arras (PS) *
PAYS-DE-LA-LOIRE: Angoulême (PS), Bourges (PC), Bourges-Artois (PS), Bully-les-Mines (PS), Calais (PC), Carvin (PC), Courrières (PS), Harnes (PC), Lens (PS), Libercourt (PC), Liévin (PS), Maricourt (PC), Noyelles-Mines (PS), Ostréau (PS), Le Tertre (PS) *
PUY-DE-DÔME: Thiers (PS)
PYRÉNÉES-ATLANTIQUES: Hendaye (PS) *
HAUTES-PYRÉNÉES: Tarbes (PC), Bigorre (PC)
PYRÉNÉES-ORIENTALES: Cézais (PS), Eaux (PC)
RHÔNE: Décines-Charpieux (PS) *
SAOÛNE-ET-LOIRE: Le Creusot (PS), Gecognon (PS), Saint-Vallier (PC)
SAINT-PIÈRE: La Mère (PC), Allennes (PC)
SEINE-MARITIME: Bolbec (PC), Caudebec (PC), Darnétal (PC), Dieppe (PC), Elbeuf (PS), Gonfreville-l'Orcher (PC), Le Grand-Quevilly (PS), Harfleur (PC), Le Havre (PC), Lillebonne (PS), Maromme (PC), Montivilliers (PS), Oissel (PC), Le Petit-Quevilly (PC), Saint-Étienne-de-Rouvray (PC), Yvetot (MRG)
DEUX-SÈVRES: Niort (PS), Parthenay (PS) *
SOMME: Albert (PC), Péronne (PC) *
TARN: Carmaux (PS)
TARN-ET-GARONNE: Castelnaudary (PS)
VENDEE: La Roche-sur-Yon (PS)
VIENNE: Poitiers (PS), Châtelleraut (PS)
HAUTE-VIENNE: Limoges (PS), Isle (PS), Saint-Junien (PC)
VOSGES: Golbey (PS) *
YONNE: Migennes (PC)
TERRITOIRE-DE-BELFORT: Belfort (PS), Delle (PS)
SEINE-ET-MARNE: Meaux (PC)
YVELINES: Les Mureaux (PC), Saint-Cyr-l'École (PC), Trippes (PC)
ESSONNE: Evry (PS), Corbeil-Essonnes (PC), Etampes (PC), Goussier (PC), Massy (PS), Montargis-sur-Orge (PC), Palaiseau (PC), Les Ulis (PS), Vigneux-sur-Seine (PC)
HAUTS-DE-SEINE: Nanterre (PC), Suresnes (PC), Clichy (PS), Gennevilliers (PC), Malakoff (PC), La Plaine-Robinson (PC)
SEINE-SAINT-DENIS: Bobigny (PC), Aubervilliers (PC), Bagnollet (PC), Le Blanc-Mesnil (PC), Bondy (PS), La Courneuve (PC), Drancy (PC), Episy-sur-Seine (PS), Montreuil (PC), Neuilly-sur-Marne (PS), Pantin (PC), Noisy-le-Sec (PC), Puteaux (PC), Romainville (PC), Saint-Denis (PC), Saint-Ouen (PC), Stains (PC), Tremblay-lès-Gonesse (PC)
VAL-DE-MARNE: Créteil (PS), Alfortville (PS), Arcueil (PC), Boussy-sur-Marne (PC), Cachan (PS), Champs-sur-Marne (PC), Chevilly-Larue (PC), Choisy-le-Roi (PC), Fresnes (PS), Gentilly (PC), L'Hay-les-Roses (PS), Ivry-sur-Seine (PC), Orly (PC), Villejuif (PC), Villeneuve-le-Roi (PC), Viroflay-sur-Seine (PC)
VAL-D'OISE: Argenteuil (PC), Bezons (PC), Garges-la-Gonesse (PC), Villiers-le-Bel (PS)

A moins d'un an des élections municipales prévues en mars 1989, le scrutin du 24 avril 1988 constitue un test de l'évolution des électeurs. La progression de l'extrême droite en zone urbaine confirmée le 24 avril est telle que dans 99 villes gérées par l'UDF sur 164 et dans 107 municipalités détenues par le RPR sur 169, la droite n'est pas majoritaire sans l'extrême droite.

Sur les trois cents trente-trois villes détenues par l'UDF et le RPR, dans le monde a publié les résultats du premier tour de l'élection présidentielle dans ses éditions du 26 avril, moins d'une sur huit accorde la majorité absolue de ses suffrages à MM. Jacques Chirac et Raymond Barre. Tel est le principal enseignement des tableaux (sur deux pages) qui retracent l'évolution du rapport gauche-droite depuis les élections municipales de 1983 jusqu'au premier tour de l'élection présidentielle de 1988 dans huit cent douze villes.

La majorité renforce encore son implantation dans ses traditionnelles zones de force, telles que l'ouest de l'Île-de-France ou le Rhône. En Alsace et dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'UDF et le RPR voient leurs positions s'affirmer encore au profit de l'extrême droite, dont l'influence

était déjà loin d'être négligeable lors des élections législatives de 1986. La droite cède également du terrain au profit de l'opposition puisque 43 municipalités qu'elle gère basculent à gauche, sans compter la trentaine de communes qu'elle lui avait déjà abandonnées lors des élections législatives de 1986 et qui sont restées favorables aux candidats de gauche.

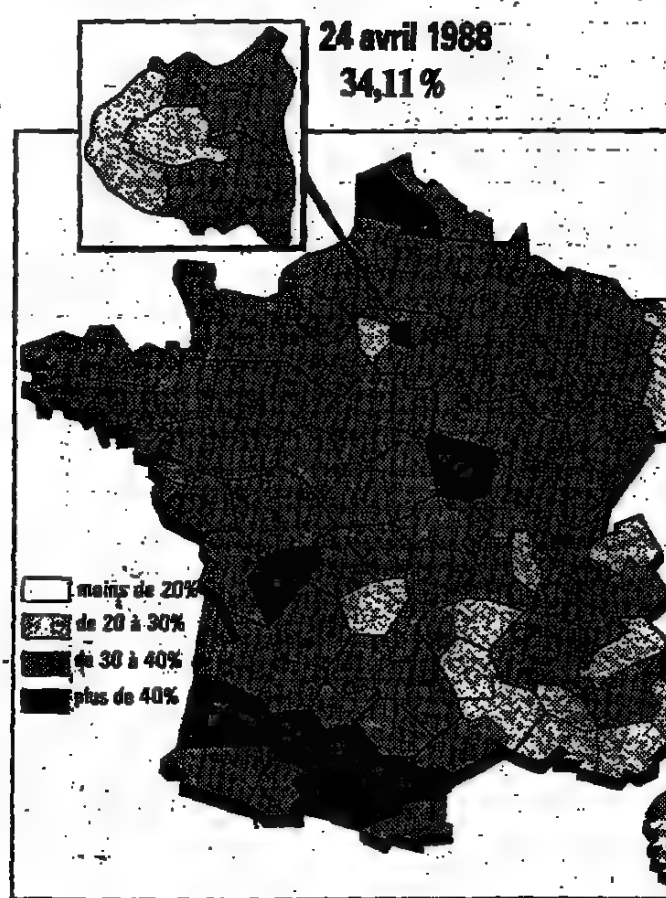
L'opposition conserve, pour sa part, son influence traditionnelle dans le Nord et surtout dans le Pas-de-Calais: 73 % des électeurs d'Avion (Pas-de-Calais) et 67 % de ceux de Raimas (Nord) se sont prononcés pour l'un des cinq candidats de gauche en 1988. De même est-ce à l'est de l'Île-de-France où le PS renforce ses positions au détriment du PCF. Globalement, la gauche consolide ses acquis en Seine-Maritime.

En revanche, dix-sept villes détenues par le PS et le PCF basculent à droite embolant ainsi le pas aux cent vingt-deux municipalités où la gauche était minoritaire à l'issue des élections législatives de 1986. Parmi ces nouvelles déflections, figurent Bourges (PCF), Villeurbanne (PS) ou Belfort (PS).

VILLES DÉTENUES PAR LA DROITE OÙ LES CANDIDATS DE DROITE ET D'EXTRÊME DROITE SONT MAJORITAIRES

- AIN: Ambérieux-en-Bugey (app. UDF), Belley (UDF-PR), Grigny (UDF-PR), Oyonnax (RPR)
ALLIER: Moulins (RPR), Vichy (UDF-PR)
ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE: Digne (RPR), Manosque (RPR), Sisteron (div. d.)
HAUTES-ALPES: Gap (UDF), Embray (div. d.)
ALPES-MARITIMES: Nice (RPR), Antibes (UDF-rad), Cagnes-sur-Mer (RPR), Cannes (RPR), La Ciotat (RPR), Grasse (div. s.), Menton (RPR), Roquebrune-Cap-Martin (RPR), Saint-Laurent-du-Var (RPR), Vallauris (div. d.), Vence (RPR)
ARDÈCHE: Privas (UDF), Annonay (RPR), Aubenas (RPR), Guérand (UDF), Tournon (UDF)
ARDENNES: Verdun (UDF)
AUBE: Troyes (RPR), Saint-André-les-Vergers (UDF-PR), Sainte-Savine (UDF-rad)
AVEYRON: Rodez (UDF-PR), Saint-Affrique (div. d.)
BOUCHES-DU-RHÔNE: Aix-en-Provence (UDF-rad), Châteauneuf (div. d.), Marseilles (div. d.), Salon-de-Provence (UDF-CDS), Tarascon (div. d.), Calvados (PC), Cava (UDF-PR), Bayeux (div. d.), Lisieux (RPR), Vire (PS) (1)
CANTAL: Mauriac (RPR), Saint-Flour (UDF-PR)
CHARENTE: Cognac (RPR)
CHARENTE-MARITIME: Rochefort (div. d.), Royan (RPR), Saint-Jean-d'Angély (RPR)
CORÈZE: Brive (RPR), Egletons (RPR), Ussel (RPR)
CORSE-DU-SUD: Ajaccio (div. d.), Porto-Vecchio (RPR)
HAUTE-CORSE: Corte (RPR)
COTE-D'OR: Dijon (RPR), Beaune (RPR), Châtillain-sur-Seine (CNI), Ligny (RPR)
COTES-DU-NORD: Dinan (UDF-PR)
DORDOGNE: Périgueux (RPR), Montpon-Ménestrol (RPR)
DOUBES: Pontarlier (RPR)
DROME: Bourg-de-Péage (CNI), Pierrelatte (UDF)
EURE: Les Andelys (RPR), Bernay (UDF), Vernon (RPR)
EURE-ET-LOIR: Châteaudun (RPR), Dreux (app. RPR)
FINISTÈRE: Brest (RPR), Guipavas (RPR), Landerneau (RPR), Saint-Pol-de-Léon (div. d.)
GARD: Nîmes (div. d.), Beaucaire (div. d.), Saint-Gilles (div. d.)
HAUTE-GARONNE: Toulouse (UDF), Balma (UDF-PR), Muret (div. d.), Saint-Gaudens (UDF-rad)
GIRONDE: Bordeaux (RPR), Arcachon (RPR), Le Bouscat (RPR), Gradignan (div. d.), Libourne (UDF-PR), Talence (RPR), La Teste (CNI)
HÉRAULT: Agde (RPR), Béziers (UDF-PR), Castelnaudary (RPR), Lodève (UDF-rad), Lunel (div. d.), Sète (UDF-CDS)
ILLE-ET-VILAINE: Dinard (RPR), Saint-Malo (div. d.), Vitré (UDF-CDS)
INDRE-ET-LOIRE: Tours (div. d.), Amboise (RPR), Saint-Avertin (div. d.), Saint-Cyr-sur-Loire (div. d.), Joué-lès-Tours (UDF-CDS)
ISÈRE: Grenoble (RPR), Meylan (UDF-PR)
JURA: Dole (UDF-rad), Saint-Claude (RPR)
LANDES: Biscarosse (RPR), Dax (UDF-PR)
LOIRE-ET-CHEER: Blois (UDF), Saffrais (RPR), Vendôme (div. d.)
LOIRE: Saint-Étienne (UDF-CDS), Le Chambon-Fegerolles (CNI), Montrion (UDF), Roche-la-Molière (div. d.), Saint-Just-Saint-Rambert (div. d.)
HAUTE-LOIRE: Le Puy (UDF-CDS), Brioude (UDF-PR), Vendeuvre (div. d.)
LOIRE-ATLANTIQUE: Nantes (RPR), La Baule-Ecomblec (RPR), Orvault (UDF-PR), Pornic (div. d.), Saint-Bévin-les-Pins (RPR), Vertou (RPR)
LOIRET: Orléans (UDF-PR), Gien (UDF-PR), Montargis (RPR), Olivet (UDF)
LOT-ET-GARONNE: Agen (UDF), Nèze (UDF), Le Passage-d'Agen (div. d.), Villeneuve-sur-Lot (UDF)
LOZÈRE: Mérid (UDF), Marvejols (UDF-PR), Saint-Chély-d'Apcher (UDF-PR)
MAINE-ET-LOIRE: Avrillé (UDF), Cholet (UDF), Les Ponts-de-Cé (div. d.), Saumur (RPR), Segré (UDF-CDS)
MANCHE: Saint-Lô (UDF-PR), Avranches (div. d.), Coutances (UDF), Graville (UDF-PR)
MARNE: Tinqueux (RPR)
HAUTE-MARNE: Chagny (div. d.), Colombey-les-Deux-Églises (RPR)
MAYENNE: Châteauneuf (UDF-CDS)
MEURTHE-ET-MOSELLE: Nancy (UDF-rad), Jarville-la-Malgrange (UDF), Laxou (div. d.), Lunéville (RPR), Pont-à-Mousson (div. d.), Saint-Max (RPR), Toul (RPR), Vandœuvre-lès-Nancy (div. d.), Villers-lès-Nancy (UDF-CDS)
MEUSE: Verdun (div. d.)
MORBHAN: Arzay (div. d.), Flocourt (div. d.), Vaux (UDF-PR)
MOSELLE: Metz (UDF-CDS), Florange (UDF), Forbach (RPR), Hombourg-Haut (div. d.), Montigny-les-Metz (RPR), Saint-Avold (div. d.), Sarrebourg (RPR), Sarreguemines (UDF-CDS)

des élections présidentielles



RECTIFICATIF. La carte de nos premières éditions (Le Monde du 27 avril) représentant le total des voix de droite au premier tour de l'élection présidentielle de 1988 (c'est-à-dire M. Chirac plus M. Giscard d'Estaing plus M. Debré plus M. Giscard) comportait des erreurs qui ont été corrigées dans nos dernières éditions:
- Départements indiqués à moins de 40 % des voix et qui, en réalité, sont situés entre 40 % et 45 % : Haute-Garonne, Hautes-Pyrénées, Val-d'Oise, Haute-Vienne.
- Départements indiqués entre 40 % et 45 % et qui, en réalité, sont situés entre 45 % et 50 % : Allier, Ardennes, Charente, Côtes-du-Nord, Creuse, Dordogne, Somme, Tarn, Tarn-et-Garonne.
- Départements indiqués entre 45 % et 50 % et qui, en réalité, sont situés à plus de 50 % : Ardèche, Aube, Calvados, Corrèze, Eure, Eure-et-Loir, Lot-et-Garonne, Loire, Savoie, Yonne.

EUROCAP INSTITUT CAPILLAIRE
Plus de 30 ans d'expérience dans les soins du cheveu
4, Place Frenç Lixt 75010 PARIS
(1) 48.24.33.82

Dans la ville marquée d'une *, la gauche était majoritaire aux élections législatives de 1986. (1) Olivier Stirn, maire (PS) de Vire, a été élu à la tête d'une liste d'union UDF-RPR aux élections municipales de 1983 avant de rallier le PS lors des élections législatives de 1986.

Handwritten text in Arabic script: 'سوزان الراجحي'

Politique

La tension en Nouvelle-Calédonie

Les socialistes réfutent vivement les assertions du gouvernement

Le ministre des DOM-TOM a mis en accusation, le mardi 25 avril, à Nouméa, à propos de la dégradation de la situation en Nouvelle-Calédonie, le président de la République. Interrogé au micro de Radio-Rythme bleu (RRB), organe du Rassemblement pour la Calédonie dans le Rassemblement (RPCR), présidé par M. Jacques Lafleur, député RPR, M. Bernard Pons a notamment déclaré : « M. Mitterrand n'aime pas les Calédoniens. M. Mitterrand soutient un certain nombre de gens qui font du terrorisme en Nouvelle-Calédonie. Le mouvement subversif qui est entré dans quelque temps déjà est encouragé par quelques responsables politiques au niveau national, qui, au lieu de calmer le jeu, ont jeté de l'huile sur le feu. Et malheureusement, aujourd'hui, nous récoltons ce que nous avons semé, c'est-à-dire la haine, la violence, les détections, la mort de gendarmes, la mort de civils. Ils portent une lourde responsabilité. »

Le ministre des DOM-TOM a également mis en cause la Libye « qui a formé des stagiaires à des actions terroristes ». « Il y a une responsabilité totale du gouvernement libyen. Ça ne fait pas l'ombre d'un doute puisque à Oran on trouve deux « stagiaires » libyens, dont un qui a subi une formation paramilitaire », a souligné M. Pons. Selon le ministre, l'éventualité de la dissolution du FLNKS « est un problème qui se pose ».

Ces propos ont suscité une vive réaction du directeur de la campagne du président-candidat, M. Pierre Bérégo, qui a notamment déclaré : « J'invite très sérieusement au silence M. Pons. Ceux qui ont été les incendiaires ne peuvent aujourd'hui se déguiser en pompiers. Par leur politique sur le territoire ils ont été

inégalités et d'uniformisme dans l'erreur. Il a suffi de deux ans d'une politique opposant une communauté à l'autre pour que de nouveaux événements le désordre et la violence. Nous aurons pensé que c'était folie d'opposer une communauté à l'autre, que c'était folie d'organiser le même jour le scrutin régional et le vote pour l'élection présidentielle. Je déplore que Jacques Chirac ait voulu rendre les socialistes responsables des violences en Nouvelle-Calédonie (...) parce que le droit n'a pas été respecté. »

Le premier secrétaire du PS, M. Lionel Jospin, qui était mercredi soir à Mont-de-Marsan, a reproché au gouvernement d'avoir « soit par méconnaissance, soit par irresponsabilité (...) déstabilisé la situation en Nouvelle-Calédonie ou ne laissant d'autre voie que la violence à la communauté canaque ».

Selon M. Jack Lang cette situation « illustre concrètement ce que peut être la gestion du RPR lorsqu'ils est le maître absolu d'un territoire ».

Le ministre d'Etat, ministre de l'Economie et des Finances, M. Edouard Balladur, a estimé, pour sa part, sur Europe 1 : « Si j'y a une chose qui doit rester en dehors de la campagne électorale, c'est la conception qu'on doit se faire de la défense et de l'intégrité du territoire de notre pays — dont la Nouvelle-Calédonie fait partie — et du respect de la volonté des populations. » M. Balladur a toutefois critiqué, lui aussi, l'attitude de M. Mitterrand, qui, selon lui, « utilise la Nouvelle-Calédonie dans l'élection présidentielle ».

Désinformation

Il y a quelques choses de pitoyable dans l'acharnement du ministre des DOM-TOM à accuser autres des responsabilités politiques qui lui incombent personnellement dans les causes de la nouvelle explosion de violence qui secoue depuis une semaine la Nouvelle-Calédonie.

M. Pons donne l'impression de verser dans la caricature avec d'autant plus d'ardeur qu'il sait son avenir politique compromis parce que son bilan personnel est accablant, qu'il s'agisse non seulement de la Nouvelle-Calédonie, où il s'est piégé lui-même, mais aussi de l'ensemble de l'Outre-mer, où sa politique vient d'être spectaculairement condamnée par les électeurs au profit de M. François Mitterrand.

Les outrances de l'ancien secrétaire général du RPR paraissent à la mesure de la déception qu'il éprouve depuis qu'il a constaté la popularité du président-candidat dans les départements d'outre-mer où se faisait fort, il y a quelques, de rallier à la candidature de M. Chirac le plein des voix nécessaires pour le faire gagner au second tour du scrutin...

La mise en cause de la Libye dans les affaires calédoniennes révèle le désarroi du gouvernement face à un engrenage qu'il ne parvient pas à maîtriser. Cet argument relève de la taré à la crème. Il est certes, de notoriété publique que les dirigeants du FLNKS ont souvent sollicité l'appui du colonel Khadafi en se rendant eux-mêmes à Tripoli. Il est vrai également que plusieurs groupes de « stagiaires » canaques ont séjourné quelques temps, ces dernières années, dans certaines « écoles » libyennes. Ces groupes se laissent même photographier à leur départ de Nouméa...

Mais chacun sait, sur le territoire même ceux qui ont un intérêt politique à dire le contraire que l'appui fraternel du colonel Khadafi à la

« cause révolutionnaire » du FLNKS n'a jamais dépassé, jusqu'à présent, le stade d'un soutien moral. Au grand dam, de M. Jean-Marie Tjibaou lui-même qui a souvent reproché aux Libyens de ne pas l'aider plus concrètement. A tel point que le chef du mouvement national, son parti-l'Union calédonienne et les autres composantes de la coalition indépendantiste ont vite tourné le dos à Tripoli pour concentrer leur action diplomatique sur les pays riverains du Pacifique du Sud et sortir ainsi d'une orbite encombrante au moment où les sollicitaient le soutien international de l'ONU.

C'est même parce qu'il souhaitait, pour sa part, maintenir ses liens personnels avec Tripoli, que l'animateur du FULK (Front uni de libération Kanak), M. Yann Coléné Uragoi (devenu indépendantiste pour avoir subi naguère un affront de M. Valéry Giscard d'Estaing, alors qu'il était président de l'Assemblée territoriale) a été exclu du « gouvernement provisoire de Kanak » par les autres chefs indépendantistes.

Voilà la main de Tripoli derrière les actions organisées aujourd'hui par les militants de l'Union calédonienne procédés donc d'une argumentation de tribuna électoraux.

Références passées et présentes

La radicalisation de l'attitude du Front indépendantiste s'inspire, en vérité, à la fois du passé algérien et du présent palestinien.

M. Tjibaou rappelle souvent qu'il n'a jamais oublié le réflexion que lui fit, il y a quelques années, à Alger, les dirigeants du FLN : « Les Français n'ont pas de parole ; ils ne connaissent que les rapports de forces. » Dans cette optique, il n'est pas à exclure que l'utilisation

d'armes blanches dans l'attaque perpétrée, vendredi dernier, contre la gendarmerie de l'île d'Ouvéa traduiraient le début d'une « stratégie » de la terreur » analogue à celle utilisée par les fellaghas pendant la guerre d'Algérie. Ce choix horribile pourrait avoir pour objectif, en Nouvelle-Calédonie, d'effrayer la population européenne afin d'essayer de vider peu à peu Nouméa la blanche des familles d'origine métropolitaine.

Le rôle joué désormais par les femmes et certains enfants mélanésiens au cours des affrontements avec les forces de l'ordre, où les jets de pierre répondent aux grandes larmes, semble inspiré, d'autre part, de la tactique utilisée par les manifestants palestiniens dans les territoires occupés d'Israël.

Faute d'avoir perçu la gravité de ces évolutions désemparés dans les réflexions politiques des dirigeants indépendantistes après le non-aboutissement de leur conversion pacifique des paysans du Larzac — lors du référendum du 13 septembre, M. Pons a entraîné le gouvernement dans une impasse dramatique.

Pour couronner le tout, les autorités civiles et militaires de la Nouvelle-Calédonie restreignent maintenant le droit à l'information en tentant de tenir les journalistes à l'écart des points « chauds ». Les opérations militaires en cours sur l'île d'Ouvéa, où les forces de l'ordre viennent de localiser le lieu où sont détenus les gendarmes pris en otages par le FLNKS, se poursuivent à l'abri de toute observation. Tandis que mercredi matin la région de Canak, où circulaient la veille des rumeurs alarmistes, semblait complètement coupée du monde.

A l'inconséquence politique s'ajoute ainsi une tentative de désinformation.

ALAIN ROLLAT.

La Nouvelle-Zélande rend M. Chirac responsable de la situation

Le premier ministre néo-zélandais a rendu, le mardi 26 avril, le gouvernement de M. Chirac responsable des troubles actuels en Nouvelle-Calédonie, ajoutant que la réélection de M. Mitterrand serait de nature à ramener le calme sur le territoire français du Pacifique. M. David Lange, qui se trouve actuellement à Londres, à l'occasion d'une longue tournée européenne, a aussi accusé M. Chirac d'avoir déstabilisé la situation sur le territoire en revenant sur le plan Pissani. Celui-ci avait été soutenu par les pays de la région.

M. Lange a, d'autre part, annoncé qu'il demanderait l'arbitrage des Nations unies si la France continuait

de refuser le retour sur l'atoll de Hao du commandant Mafart, l'un des responsables de l'attentat contre le Rainbow Warrior, en 1985. « A notre avis, a dit M. Lange, il est parfaitement en état de retourner à Hao [et] devrait le faire. » Le commandant Mafart, de même que le capitaine Prieur, avait été assigné à résidence pour trois ans à Hao.

Le New Zealand Herald a, lui aussi, rendu mercredi M. Chirac responsable de la situation en Nouvelle-Calédonie. « Une fois encore, ajoute-t-il, le Pacifique doit subir les conséquences de la politique française. » De son côté, le quotidien australien The Australian, appartenant à M. Rupert Murdoch, affirme que « l'approbation tacite par le FLNKS des actes terroristes est moralement indéfendable » et que « les problèmes du territoire ne peuvent être résolus sans compromis ».

Enfin, les ministres des affaires étrangères des trois pays mélanésiens — Papouasie-Nouvelle-Guinée, Îles Salomon et Vanuatu — ont demandé, mardi, à la France, de retirer ses troupes de Nouvelle-Calédonie, affirmant que la nouvelle situation de violence a été « créée par la politique et les pratiques coloniales du gouvernement français ». — (AFP, AP).

سورة من الاحول

Le Carnet du Monde

Naissances

— M. et M^{me} Gérard KERLEAU, leur fils Loïc, ont la grande joie d'annoncer la naissance de

Anastasia,

leur petite-fille et née le 24 avril 1988, à Villeneuve-Saint-Georges.

Décès

— M^{me} Françoise Arrighi, née Maillat, son épouse, Françoise Arrighi, sa fille, Et toute la famille, font part du décès de

M. Fernand ARRIGHI,

survivant à Pierrevort (Alpes-de-Haute-Provence), le 26 avril 1988, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

Il n'y a pas d'obèques, le défunt ayant fait don de son corps à la faculté de médecine.

— Les présidents, Les conseils d'administration, Les directions, Le personnel des sociétés du groupe UNISOFAL,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Benoîtin de BAILLIENCOURT dit Courvel, ancien directeur commercial et membre du comité de direction du groupe,

survécu le 26 avril 1988, à l'âge de soixante-quatre ans.

Les obèques auront lieu à Paris, le jeudi 28 avril 1988, en l'église Saint-Philippe-du-Roule.

R, rue Lamoignon, 75008 Paris.

— M. et M^{me} Frédéric Belleger, M. et M^{me} Michel Jacquin et leurs enfants et petits-enfants, M^{me} Michèle Belleger, M. et M^{me} Philippe Belleger et leurs enfants, Et ses amis,

ont la douleur de faire part du décès de

Jean BELLEGER,

survécu à l'âge de cinquante-trois ans, le 25 avril 1988, à Paris.

12, rue du Point-de-Montfermeil, 93340 Le Raincy.

— M^{me} Jean-Pierre Dupuy, son épouse, Marie-Engèle Dupuy, Marie-Catherine Bouy-Dupuy, Eglantine Dupuy, François Dupuy,

ses enfants, Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Pierre DUPUY,

survécant, le 26 avril 1988, à 15 h 30, en l'église Saint-Marcel-des-Brayères, 25, rue des Brayères, 92600 Asnières.

— M^{me} Jean-Jacques Letrosne, sa femme et ses enfants, M. et M^{me} Yvès Letrosne, Anuro, Charles et Dalphine, Le docteur et M^{me} Alain Rostaing, ses enfants et petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Guillaume LETROSNE,

le samedi 23 avril 1988, dans sa quatre-vingt-troisième année.

Le service religieux a lieu aujourd'hui mercredi 27 avril, à 15 h 30, en l'église réformée de Neuilly-sur-Seine, 18, boulevard d'Inkermann.

— De même que tous ceux qui ont vécu avec Adam, sous lequel revivrait avec le Christ.

I, Corinthiens, 15, 22.

— M. et M^{me} Gérard Audin, Edouard et Benjamin Audin. Le docteur et M^{me} Michel Mayen, ont la douleur de faire part du décès de

M^{me} Marcelle MAX,

survécant le 17 avril 1988.

— M^{me} Michel Ngo-Dinh-Luyen, son épouse, Ses enfants, Petit-enfant, ont la douleur de faire part du décès de

M. Michel NGO-DINH-LUYEN,

rappelé à Dieu le 23 avril 1988, à l'âge de soixante-quatorze ans.

Naissances

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 29 avril, à 11 heures, en l'église Saint-Joseph-Saint-Raymond de Montrouge, 101, avenue Jean-Jaures, suivie de l'inhumation au cimetière de Montrouge, avenue du la Porte-de-Montrouge, Paris-14^e, dans le creux de la famille.

La dépouille mortelle sera exposée le jeudi 28 avril, de 10 heures à 15 heures, à l'ambulance de l'hôpital Saint-Michel, 33, rue Olivier-de-Serres, Paris-15^e.

Une messe sera célébrée en même jour à 11 heures.

49, allée Maurice-Pichardy, 77130 Saint-Fargeau-Poissy.

— M^{me} Louis Niquet, son épouse, Le docteur et M^{me} Pierre Justin, Céline, Anabelle et Marie, M. et M^{me} Bernard Niquet, Mathieu et Emilie, ses enfants et petits-enfants

ont la douleur de faire part du décès de

Louis NIQUET, directeur-adjoint honoraire de la Police nationale, officier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1939-1945, ancien député républicain,

survécant le jeudi 25 avril 1988, dans sa soixante-dix-septième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 29 avril, à 9 heures, en l'église Saint-Roch, 296, rue Saint-Honoré, Paris-1^{re}, où l'on se réunira.

— Ni fleurs ni couronnes. Les deux parents ont été inhumés à la Fondation Anne-de-Guille, Mlle-Isabelle-Chapelle, 78470 Saint-Rémy-lès-Chevreuses.

6, avenue Marcel-Doret, 75116 Paris, 43, rue de Bellechasse, 75007 Paris, 213, rue Saint-Charles, 75015 Paris.

— Nous avons appris le décès de

Jacques FEYRÉGA,

M. Jacques FEYRÉGA, professeur titulaire de l'université de Bordeaux, est décédé de la fièvre typhoïde le 26 avril 1988, à l'âge de 82 ans, à son domicile, 21, rue de la République, 78470 Saint-Rémy-lès-Chevreuses.

(Le Monde du 27 avril)

— Jacques Rostin, Et toute la famille, ont la douleur de faire part du décès de

M^{me} Marie-Louise ROSINE,

survécant le 22 avril 1988, à Paris.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 28 avril 1988, à 15 h 30, en l'église Saint-Marcel-des-Brayères, 25, rue des Brayères, 92600 Asnières, suivie de l'inhumation dans le sépulchre de famille au cimetière d'Asnières.

— M^{me} Marie-Louise ROSINE, survécant le 22 avril 1988, à Paris.

— M^{me} Marie-Louise ROSINE, survécant le 22 avril 1988, à Paris.

— M^{me} Marie-Louise ROSINE, survécant le 22 avril 1988, à Paris.

— M^{me} Marie-Louise ROSINE, survécant le 22 avril 1988, à Paris.

— M^{me} Marie-Louise ROSINE, survécant le 22 avril 1988, à Paris.

— M^{me} Marie-Louise ROSINE, survécant le 22 avril 1988, à Paris.

— M^{me} Marie-Louise ROSINE, survécant le 22 avril 1988, à Paris.

— M^{me} Marie-Louise ROSINE, survécant le 22 avril 1988, à Paris.

— M^{me} Marie-Louise ROSINE, survécant le 22 avril 1988, à Paris.

— M^{me} Marie-Louise ROSINE, survécant le 22 avril 1988, à Paris.

— M^{me} Marie-Louise ROSINE, survécant le 22 avril 1988, à Paris.

— Nous avons le bonheur de faire part du décès de

Gaëtan SIROUX,

survécant le 27 avril dans sa cinquante-cinquième année.

De la part de

M^{me} Raymond Siroux,

sa femme, Madoleine Siroux,

sa fille,

La docteur et M^{me} Bernard Tissot et leurs enfants, Eric Siroux, Catherine Siroux, Daniel Faes et leur fille, Danièle Siroux,

ses neveux, filles et beaux-frères, Des familles Priout, Tranche et Fougerat.

La cérémonie religieuse sera lieu en l'église Saint-Germain-des-Prés, le jeudi 28 avril, à 14 heures, suivie de l'inhumation au cimetière de Montparnasse.

Cet avis tient lieu de faire-part.

76, rue Lecourbe,

75015 Paris, 13, rue Sarcelles, 75006 Paris.

— Les familles Spitzer, Simon-Gauchat et Genevois,

ont la tristesse de faire part du décès survécant le 23 avril 1988 de

M^{me} Lucienne SPITTERI,

née Domange, agrégée de l'université.

Ses obsèques auront lieu le vendredi 29 avril, à l'église de Chelles.

Une messe sera célébrée en l'église Saint-François-Xavier, sa paroisse, place du Président-Mithouard, Paris-7^e, le lundi 2 mai, à 17 h 30.

— Les familles Spitzer, Simon-Gauchat et Genevois,

ont la tristesse de faire part du décès survécant le 23 avril 1988 de

M^{me} Lucienne SPITTERI,

née Domange, agrégée de l'université.

Ses obsèques auront lieu le vendredi 29 avril, à l'église de Chelles.

Une messe sera célébrée en l'église Saint-François-Xavier, sa paroisse, place du Président-Mithouard, Paris-7^e, le lundi 2 mai, à 17 h 30.

— Les familles Spitzer, Simon-Gauchat et Genevois,

ont la tristesse de faire part du décès survécant le 23 avril 1988 de

M^{me} Lucienne SPITTERI,

née Domange, agrégée de l'université.

Ses obsèques auront lieu le vendredi 29 avril, à l'église de Chelles.

Une messe sera célébrée en l'église Saint-François-Xavier, sa paroisse, place du Président-Mithouard, Paris-7^e, le lundi 2 mai, à 17 h 30.

— Les familles Spitzer, Simon-Gauchat et Genevois,

ont la tristesse de faire part du décès survécant le 23 avril 1988 de

M^{me} Lucienne SPITTERI,

née Domange, agrégée de l'université.

Ses obsèques auront lieu le vendredi 29 avril, à l'église de Chelles.

Une messe sera célébrée en l'église Saint-François-Xavier, sa paroisse, place du Président-Mithouard, Paris-7^e, le lundi 2 mai, à 17 h 30.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au Journal officiel de mercredi 27 avril :

DES DÉCRETS

— N^o 88-441 du 26 avril 1988 portant création de l'arrondissement de Fontainebleau (Seine-et-Marne).

— N^o 88-443 du 25 avril 1988 relatif aux parcs naturels régionaux.

— N^o 88-444 du 25 avril 1988 relatif aux parcs naturels régionaux.

— N^o 88-445 du 25 avril 1988 relatif aux parcs naturels régionaux.

— N^o 88-446 du 25 avril 1988 relatif aux parcs naturels régionaux.

— N^o 88-447 du 25 avril 1988 relatif aux parcs naturels régionaux.

— N^o 88-448 du 25 avril 1988 relatif aux parcs naturels régionaux.

— N^o 88-449 du 25 avril 1988 relatif aux parcs naturels régionaux.

— N^o 88-450 du 25 avril 1988 relatif aux parcs naturels régionaux.

— N^o 88-451 du 25 avril 1988 relatif aux parcs naturels régionaux.

— N^o 88-452 du 25 avril 1988 relatif aux parcs naturels régionaux.

— N^o 88-453 du 25 avril 1988 relatif aux parcs naturels régionaux.

— N^o 88-454 du 25 avril 1988 relatif aux parcs naturels régionaux.

Remerciements

— La Mission de bicentenaire de la Révolution française et de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen exprime ses très vifs remerciements aux personnalités, associations et groupements qui, par leurs messages chaleureux, se sont associés à sa peine lors du décès de son président :

Édgar FAURE,

— M^{me} Marie-Claude Raymond-Monpoussin,

M. et M^{me} André Monpoussin, leurs enfants et petits-enfants,

M. et M^{me} Pierre Raymond-Monpoussin et leurs enfants et petits-enfants, remercient tous ceux qui se sont associés à leur peine lors du décès de

M. Jean MENJUCQ,

survécant le 22 avril 1988, à Paris.

— M^{me} Marie-Claude Raymond-Monpoussin,

M. et M^{me} André Monpoussin, leurs enfants et petits-enfants,

M. et M^{me} Pierre Raymond-Monpoussin et leurs enfants et petits-enfants, remercient tous ceux qui se sont associés à leur peine lors du décès de

M. Jean MENJUCQ,

survécant le 22 avril 1988, à Paris.

— M^{me} Marie-Claude Raymond-Monpoussin,

Aux assises de la Gironde

Les confidences de François Korber ex-bon sujet RPR

BORDEAUX de notre envoyé spécial

Pauvres jurés... cinq ou six experts - médecins, psychologues, psychiatres - n'ont pas en raison de leur présence, le mardi 26 avril. Et pourtant, quel embrouillamini sont venus à l'assise de Jean-François Korber, trente-six ans, membre influent du RPR à Bordeaux jusqu'en 1982, qui répond de l'assassinat d'un de ses collègues d'affaires devenu menaçant, et de son co-accusé Roger Ambreau, trente-cinq ans. Qui dira jamais l'assurance de ces jurés populaires contraints de suivre des joutes byzantines entre avocats et experts visant à l'infirmité sur des rapports assurément scientifiques et tout aussi sûrement incompréhensibles pour les profanes.

Henroussant, il y a les hommes et il y a les femmes. Et mardi, Jean-François Korber, tout à la fois irritant et sympathique, trop à l'aise ce maladeur, a loquacement parlé de lui et de ses liens avec le RPR. Ce furent des moments forts et souvent très éclatants sur la vie politique et ses mœurs.

Taisez-vous et on vous sortira de là... lui avait conseillé en 1982 un émissaire de série B venu le voir en prison. Six ans après, toujours dédaigné, Jean-François Korber se voit visiblement plus sûr de lui, plus sûr de sa parole, plus sûr de sa voix. Alors, il parle sans hausser la voix sur ce qui compose l'arrière-plan du crime qui lui est imputé. Il raconte ses campagnes électorales de 1977, 1978 et 1980, à Bordeaux-Bastide, sur des terres réfractaires à la droite. Il précise comment, après un bon score aux municipales, il fut rapidement contacté et finalement introduit au RPR.

C'était le temps où cet ancien élève de l'école Henri-IV à Paris, admissible à l'école normale supérieure, méritait la poignée de main de dignitaires du mouvement gauchiste. Un stage de quinze jours lui

avait appris à répondre aux questions les plus hardies, à esquiver les interrogations sornioises. Jacques Chaban-Delmas savait le convaincre d'être le battre contre des adversaires imbattables afin de se faire les dents.

Ce fut vrai en 1978. Ce fut encore plus en 1980 à l'occasion de législatives partielles. Jean-François Korber, chargé de mission au RPR de Jean de l'Epikowski, est convoqué le 20 octobre par le maire de Bordeaux. « Chaban m'a dit : Ecoutez, mon vieux, vous êtes le seul à pouvoir faire un bon résultat, racontez Korber. Il faut y aller... »

Les conditions d'un « jeune coup »

On ne refuse pas ces invitations. Mais le « jeune coup » pose tout de même trois conditions : 1) que ses frais de campagne évalués à 300-600 francs soient pris en charge par le RPR ; 2) que Jacques Chaban-Delmas vienne le soutenir personnellement sur le terrain ; 3) qu'il obtienne la prochaine fois une circonscription où il ne soit pas abominablement voté à l'échec. Un scénario classique qui ne se dégrège rapidement après la campagne électorale.

Car, de ce moment, Jean-François Korber n'attend plus que des promesses et n'obtient pas le règlement de ses factures dont le montant est de 280 000 francs. « Je suis allé à l'hôtel de Lassay en janvier 1981, explique Korber. Chaban a fait venir son chef de cabinet Pierre Pascal et lui a dit : Réglez ça ». En mars, rien n'était réglé. Pierre Pascal m'a demandé de patienter jusqu'au 19 mai en me disant : « Tout l'argent de Maitignon est mobilisé pour Gliscard ».

Harcelé par ses créanciers, Korber prit à nouveau Jacques Chaban-Delmas d'intervenir. C'est ainsi qu'il est nommé en juillet 1981 vers le poste de directeur de l'Office de tourisme de

Bordeaux et un conseiller de la Bourse maritime, Paul Escribe. « Je le connaissais », indique Korber. « Il avait réglé une partie de sa campagne en 1978. Il dirigeait une officine, la Centre d'Information et de Documentation. J'ai appris par la suite que c'était une officine de fausses factures ».

Ces précisions n'ont visiblement pas ému le ministère public ni la cour. M. Pierre Blazy, l'un des avocats de Jean-François Korber, s'est indigné en vain en déclarant que « le détournement d'argent public est un crime » et qu'il souhaitait que les pièces et documents saisis à l'Office de tourisme et au Centre d'Information et de Documentation - dissous en 1982 - n'aient entraîné l'ouverture d'aucune information judiciaire. Les pratiques de l'Office de tourisme de Bordeaux seraient-elles à ce point connues qu'elles n'éveillent même plus l'intérêt ?

En tout cas, Jean-François Korber se sent corcé. Marié puis divorcé d'une femme riche dont il a géré la fortune jusqu'en 1980, dépourvu de revenus stables, positionnant ses économies pour lancer plusieurs sociétés dont une radio locale, le remboursement durant l'été 1981 du tiers de ses factures par Paul Escribe ne peut lui suffire. C'est dans ces conditions qu'il accepte de se livrer à un trafic d'or et de devises entre la France et le Luxembourg, pour lequel il a été condamné en juin dernier à quatre ans d'emprisonnement.

« J'ai tout tenté », dit-il, « avant d'aller faire le clown au Luxembourg ». « Certes, on doute cependant qu'il ait bien réfléchi. Car ses trafics vont inciter à devenir encore plus gourmand et à voler, avec quelques complices, les devises qui lui avait confiées son commanditaire. Le drame rde alors furieusement autour de lui. En mars 1982 le vol, en effet, directement impliqué dans le meurtre d'un de ses collègues. La cour devait précisément examiner ces faits mercredi 28 avril. LAURENT GRELSAMER.

Une manifestation de magistrats d'avocats et d'auxiliaires à Lyon

La grande misère du palais de justice

Plus d'une centaine de magistrats, d'avocats et de fonctionnaires de justice ont protesté, le mardi 26 avril, contre leurs conditions de travail et les dysfonctionnements au tribunal de grande instance de Lyon. Si cette manifestation, organisée à l'appel du Syndicat de la magistrature, de la Confédération syndicale des avocats (CSA), du Syndicat des avocats de France (SAF), de l'Union

des jeunes avocats (UJA) et des syndicats CFDT et CGT justice, conserva un caractère bon enfant, notamment avec une « visite guidée » de certains locaux particulièrement insalubres, sales et délabrés, elle n'en traduisait pas moins un sentiment d'exaspération de ces professionnels, qui attendent, désespérément, depuis près de quinze ans, une nouvelle cité judiciaire adaptée aux besoins.

LYON de notre bureau régional

Ce fut, à l'annexe du palais de justice, un édifiant « parcours du justiciable » : murs lépreux, papier peint décoloré ou arraché, moquette trouée, banquettes défoncées ou éventrées, bureaux exigus sans la moindre incrustation, fenêtres qui se ferment plus, stores démantibulés, armoires métalliques rouillées dans les couloirs faute de pouvoir passer par les portes, système informatique obsolète... L'ancien hôtel de l'Europe, qui « abrite provisoirement », depuis 1976, le tribunal pour enfants, la chambre de la famille, le service d'application des peines et, de commun avec la Sécurité sociale, n'a rien d'un quartier d'opéra.

En comparaison, et malgré sa vétusté intérieure, le bâtiment principal situé sur l'autre rive de la Saône mériterait presque son appellation de « palais de justice ». Les rares bureaux à peu près décents ont été rénovés par les magistrats eux-mêmes, à leurs frais et sur leur temps de loisir. Les conditions d'hygiène et de sécurité - qui ont fait l'objet de multiples réclamations jusqu'ici sans suite - sont inadmissibles : linéaire défectueux, inflammables, archives entassées sous les combles... En cas d'incendie - et en janvier un feu de cheminée a ravivé certaines angoisses, - la consigne officielle est de sortir par les toits. Plus prosaïquement encore, le personnel public et les prévenus sont contraints d'utiliser de très rares WC à la turque.

M. Roger Aubin, président du tribunal de grande instance de Lyon, retenu mardi à Paris, ayant formellement interdit aux manifestants d'utiliser leur lieu de travail pour tenir une conférence de presse, ceux-ci se transportèrent en cortège jusqu'à la maison des avocats. M. Georges Cathelin, premier juge des enfants, délégué de la section de Lyon du Syndicat de la magistrature, un avocat de barreau de Lyon et une représentante des fonctionnaires des greffes et des personnels socio-éducatifs y prirent, tour à tour, la parole pour souligner d'autres aspects - moins matériels - du grève de la machine judiciaire lyonnaise.

Des cabinets d'instruction saturés (chaque juge instruit plus de 150 dossiers) des délais d'audience de plus en plus longs (un minimum de dix-huit mois pour la chambre sociale de la cour d'appel) ; un

tribunal pour enfants tellement engorgé qu'il en arrive parfois à juger des majeurs des requêtes en divorce qui traitent plusieurs mois ; des sous-effectifs chroniques aggravés par de récentes suppressions de postes, notamment parmi le personnel des greffes, des salaires dépassant à peine le SMIC pour certaines catégories de fonctionnaires... sont autant de réalités qui accentuent le malaise de la profession judiciaire à Lyon.

« Cette situation est intolérable, plus encore pour les justiciables que pour nous. Il y a assez longtemps que nous tirons la sonnette d'alarme, ça suffit ! », ont lancé, en conclusion, les porte-parole d'une intersyndicale qui, faute d'une amélioration sensible de la situation, envisage de mener de nouvelles actions.

ROBERT BELLERET.

Relaxe pour neuf militants CGT de Renault-Véhicules industriels

LYON de notre bureau régional

La sixième chambre du tribunal correctionnel de Lyon, présidée par M. Michel Blin, a prononcé, le mardi 26 avril, la relaxe de neuf militants CGT de l'usine Renault-Véhicules industriels de Venissieux (Rhône), qui étaient poursuivis pour vol, dégradation d'équipement, et entrave à la liberté du travail. Le tribunal a, en outre, annulé les poursuites engagées contre deux d'entre eux pour diffamation envers M. Philippe Gras, président-directeur général de l'entreprise, et Georges Bouverot, directeur central du personnel et des relations sociales. Ce dernier avait déposé plainte en qualité de président d'une Association pour le reclassement du personnel (ARP), créée sur son initiative lors de l'annonce d'un plan de compression d'effectifs (le Monde du 31 mars).

Sur le chef d'accusation de diffamation, le tribunal a retenu la nullité de la citation, car l'ordonnance de renvoi de l'affaire imputait aux prévenus des faits de diffamation

contre M. Gras et Bouverot personnellement, alors que ceux-ci n'ont été entendus lors de l'information menée par le juge d'instruction qu'en qualité de représentants légaux de l'ARP et de l'ARP. Le tribunal ne s'est donc pas prononcé sur le contenu d'un tract qui accusait la direction de l'ARP et de l'ARP de « tromperie, de magouille et de force ».

Pour le chef d'accusation de vol, un seul prévenu a reconnu avoir eu entre les mains les « meubles meubles », symboliquement transportés le 13 septembre 1985, lors d'une manifestation en faveur de l'emploi, depuis les locaux de l'ARP jusqu'au bureau d'embauche. Les débats n'ont pas permis d'établir que les auteurs de ce « démantèlement » aient en l'intention de voler ces objets.

Quant aux documents soustraits à l'ARP du 13 au 19 septembre et portant à propos de certains salariés de l'ARP, à la recherche d'un autre emploi, des « mentions insultantes, ou de caractère syndical », un seul militant avait d'abord reconnu les avoir transférés au local syndical ; il devait revenir ensuite sur cette déclaration. Le tribunal a donc considéré, en l'absence de témoignages contraires, que le principe de la responsabilité individuelle ne pouvait lui être appliqué.

En faveur de deux prévenus ayant participé au transport des objets, le tribunal a observé qu'ils n'avaient pas agi dans l'intention de « rendre malades » et n'en avaient tiré aucun profit personnel. A l'audience, les plaignants et le ministère public avaient reconnu la légitimité des charges retenues pour la dégradation d'objets mobiliers et d'un immeuble.

Le 29 mars, jour des plaidoiries, la CGT avait organisé à Lyon une manifestation rassemblant plus de dix mille personnes, en faveur de la relaxe des « neuf de l'ARP ».

GERARD BUETAS.

Au tribunal de Paris

Les époux Duvalier perdent leur référé

M. Jean-Claude Duvalier, ancien président de la République d'Haïti et sa femme Michèle ont été déboutés mardi 26 avril de l'instance de référé qu'ils avaient engagée contre le Monde pour tenter d'empêcher la publication d'informations relatives à leur fortune et pouvant avoir été tirées de documents dans le cadre d'une commission rogatoire internationale des délivrée par les autorités haïtiennes (le Monde du 26 avril).

A Paris, M. Sauveur Valère, conseil des époux Duvalier, entendait faire obstacle à la publication de certains passages d'un article de notre collaborateur Bertrand Le « Centre » concernant leur train de vie en France. Cependant, l'article ayant été publié avant l'audience de mardi, dans l'édition datée 24-25 avril, sous le titre « La vie en or des Duvalier », l'avocat avait dû se résoudre à demander que le magistrat international de faire « mention mention de contenu d'un document saisi par la police française à la demande de l'Etat haïtien en invoquant le secret de l'instruction ».

M. Yves Bancelot, avocat du Monde, avait rappelé que les journalistes et les parties civiles n'étaient pas tenus au secret de l'instruction, avant de s'élever contre une mesure assimilable à une censure préalable. Dans son ordonnance, le juge des référés, M. Jean Germain, vice-président du tribunal de grande instance de Paris, a rejeté cette argumentation en déclarant que « les magistrats ne justifient d'aucun dommage imminent autorisant la saisine du juge des référés ». L'interdiction demandée pour l'avenir, à titre préventif, d'une « publication générale et sans indication de source », ajoutée à l'interdiction de « établir une censure préalable contraire à la liberté de la presse ».

EN BREF

Interdiction d'une revue proche de l'opposition algérienne. Par un arrêté du 23 avril publié au Journal officiel du 24, le ministre de l'Intérieur vient d'interdire sur l'ensemble du territoire français la circulation, la distribution et la mise en vente de la revue Al Moudjah. Cet arrêté considère que cette publication, proche de l'opposition algérienne, est en réalité une reprise des revues publiées successivement sous les titres de El Badli, l'Alternative démocratique, le Charbonnier et Demain l'Algérie, qui furent successivement interdites respectivement par des arrêtés du 22 décembre 1985, des 20 mars et 13 avril 1987 et du 23 mars 1988.

Le directeur général de la Mutuelle d'assurance des artisans de France est inculpé dans une affaire de trafic de voitures accidentées

M. Yves Thiré, soixante-deux ans, directeur général de la MAAF (Mutuelle d'assurance des artisans de France), a été inculpé, mardi 26 avril, à Agen par M. Jean-François Danx, juge d'instruction chargé du dossier de trafic de voitures accidentées et de cartes grises découvert dans le Lot-et-Garonne.

Quatre chefs d'inculpation ont été retenus contre M. Thiré, qui dirige la MAAF depuis quinze ans et préside le Groupement des sociétés d'assurances à caractère mutualiste (GSACM) : complicité de tromperie sur la qualité de la marchandise vendue, abus de confiance, abus de blanc-seing et complicité de délivrance infime de documents administratifs. L'inculpé, le juge avait inculpé un garagiste de Lot-et-Garonne, et son associé d'avoir revendu une voiture gravement endommagée et destinée à la destruction.

Mais l'affaire, en fait, a commencé en 1983, lorsque des plaintes de consommateurs furent déposées lors de l'achat de véhicules d'occasion, avaient conduit le parquet d'Agen à surveiller les activités de Jean-Pierre Sarpy, un garagiste d'Agen en rapport avec la MAAF depuis une dizaine d'années. Inculpé en janvier 1987 de « faux en écriture privée et de commerce, fausses déclarations en vue d'obtenir des documents administratifs, abus de blancs-seings et abus de confiance », le garagiste devait décider, en janvier 1988 d'une crise cardiaque, et son associé contre lui était devenu, avec son beau-frère et associé, M. Jean-Luc Tissandier, est toujours inculpé.

Après examen des documents saisis dans l'entreprise de Jean-

Pierre Sarpy, la police judiciaire d'Agen avait entendu, en mars 1987, plusieurs cadres de la MAAF à Niort. Depuis septembre 1984, le garagiste-bénéficiaire, en effet, d'un contrat d'exclusivité pour l'achat des véhicules accidentés des sociétés de la MAAF, notamment dans une quinzième de départements du Sud-Ouest. Les irrégularités constatées dans l'application de ce contrat devaient entraîner, le 17 mars dernier, l'inculpation de « complicité de tromperie sur la qualité de la chose vendue » d'un côté, de la MAAF, M. Jean-Claude de Jérial.

L'enquête a fait, en effet, apparaître que des épaves, qui auraient dû être cédées à la mutuelle par leurs propriétaires après indemnisation et dont la carte grise aurait dû être détruite, étaient, en fait, revendus à Jean-Pierre Sarpy à qui les employés de la mutuelle remettaient également les cartes grises. Ces opérations se poursuivent d'ailleurs qu'avec le complicité de certains cadres de la MAAF. Une dizaine de quatre qu'il faudrait encore être entendus ainsi que des experts du Sud-Ouest.

En mars dernier, une association de consommateurs d'Agen, l'ASSCO-CFDT, avait annoncé quelle se constituait partie civile dans cette affaire, qui porte, selon elle, sur 150 millions de francs. La section de Lot-et-Garonne de l'Union fédérale des consommateurs (UFCV) qui publie le magazine Que Choisir ? vient, elle aussi, de se porter partie civile.

A Paris, les présidents et directeurs généraux des sociétés d'assurances à caractère mutualiste ont tenu

mardi « à exprimer solennellement leur solidarité avec la MAAF et particulièrement avec M. Yves Thiré son directeur général ». Plusieurs sociétés d'assurances à caractère mutualiste ont soutenu dans un communiqué qu'« une justice sévère permise à Yves Thiré, de faire preuve de sa bonne foi dans pour leur part, elles ne doutent pas ».

A Grasse

Guy Lux entendu dans le cadre d'une enquête d'escroquerie liée au Loto

Faute d'avoir répondu aux convocations de la justice depuis plusieurs mois, l'animateur vedette de la télévision, Guy Lux, a fait l'objet, mardi 26 avril, d'un mandat d'amener délivré par un juge d'instruction de Grasse. M. Jean-Pierre Musciano, agissant dans le cadre d'une affaire d'escroquerie liée au Loto. Interpellé à son domicile de Saint-Gratien (Val-d'Oise), il a été conduit à Grasse où, après une nuit passée à la maison d'arrêt de cette ville, il devait être entendu par le magistrat chargé du dossier, le mercredi 27 avril. L'un des avocats de Guy Lux, M. Paul Lombard, a mis sur le compte de la « distraction, voire de la désoliation », les ennemis de son client qu'il a présentés comme « une péripétie douloureuse qui n'entache en rien sa respectabilité ni son honneur ».

GRASSE de notre correspondant régional

L'affaire à laquelle Guy Lux se trouve mêlé remonte au mois de novembre 1987. A la suite d'une plainte déposée par l'Union départementale des consommateurs des Alpes-Maritimes, une information judiciaire avait été ouverte à Grasse sur les activités d'une société de Cannes-Roccheville, près de Cannes, qui proposait aux amateurs de Loto une série de huit chiffres « personnalisés » leur permettant d'augmenter leurs chances au jeu... dans un délai de six mois.

La société en question, Solis, avait fait paraître dans plusieurs quotidiens et périodiques nationaux une publicité utilisant le nom et l'image de Guy Lux. Dans des placards publicitaires alléchantes on voyait le producteur et animateur, une valise pleine de billets à la main, expliquant qu'il n'avait jamais tant gagné que depuis qu'il jouait les « chiffres personnalisés ». Tourna par Solis. Ces chiffres étaient présentement obtenus grâce à un ordinateur à partir du signe astral des joueurs auxquels il en coûtait une somme de 130 F.

A Grasse

Guy Lux entendu dans le cadre d'une enquête d'escroquerie liée au Loto

Faute d'avoir répondu aux convocations de la justice depuis plusieurs mois, l'animateur vedette de la télévision, Guy Lux, a fait l'objet, mardi 26 avril, d'un mandat d'amener délivré par un juge d'instruction de Grasse. M. Jean-Pierre Musciano, agissant dans le cadre d'une affaire d'escroquerie liée au Loto. Interpellé à son domicile de Saint-Gratien (Val-d'Oise), il a été conduit à Grasse où, après une nuit passée à la maison d'arrêt de cette ville, il devait être entendu par le magistrat chargé du dossier, le mercredi 27 avril. L'un des avocats de Guy Lux, M. Paul Lombard, a mis sur le compte de la « distraction, voire de la désoliation », les ennemis de son client qu'il a présentés comme « une péripétie douloureuse qui n'entache en rien sa respectabilité ni son honneur ».

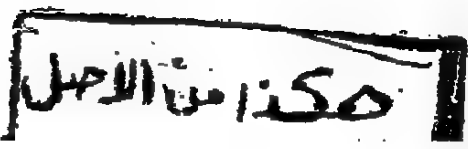
GRASSE de notre correspondant régional

L'affaire à laquelle Guy Lux se trouve mêlé remonte au mois de novembre 1987. A la suite d'une plainte déposée par l'Union départementale des consommateurs des Alpes-Maritimes, une information judiciaire avait été ouverte à Grasse sur les activités d'une société de Cannes-Roccheville, près de Cannes, qui proposait aux amateurs de Loto une série de huit chiffres « personnalisés » leur permettant d'augmenter leurs chances au jeu... dans un délai de six mois.

La société en question, Solis, avait fait paraître dans plusieurs quotidiens et périodiques nationaux une publicité utilisant le nom et l'image de Guy Lux. Dans des placards publicitaires alléchantes on voyait le producteur et animateur, une valise pleine de billets à la main, expliquant qu'il n'avait jamais tant gagné que depuis qu'il jouait les « chiffres personnalisés ». Tourna par Solis. Ces chiffres étaient présentement obtenus grâce à un ordinateur à partir du signe astral des joueurs auxquels il en coûtait une somme de 130 F.

THEATRE DE GENNEVILLIERS CENTRE DRAMATIQUE NATIONAL TELEPHONE 47 93 26 30 LES AMIS FONTLE PHILOSOPHE DE J. M. R. LENZ MISE EN SCENE BERNARD SOBEL DU 19 AVRIL AU 29 MAI CREATION

سكزا من الاموال



Médecine

Aux Etats-Unis

Un nouveau vaccin contre le SIDA est expérimenté sur l'homme

L'hépatomètre scientifique britannique Nature révèle, dans son dernier numéro (daté du 21 avril), qu'une expérimentation sur l'homme d'un vaccin contre le SIDA d'un nouveau type vient d'être réalisée sur une dizaine de volontaires californiens. Cette expérience est dirigée par le docteur Jonas Salk, le « père » du premier vaccin antipoliomyélique. Une autre expérimentation

devrait commencer prochainement en Grande-Bretagne. Du côté français - si l'on excepte les travaux menés au Zaïre par le professeur Daniel Zagury (le Monde du 22 avril) - et contrairement à ce qui avait été initialement prévu, aucune expérimentation sur l'homme d'un vaccin anti-SIDA n'est prévue avant la fin de l'année.

Le docteur Jones Salk avait exposé, l'an dernier, dans les colonnes de l'hépatomètre Nature, les grandes lignes de son projet en matière de vaccination anti-SIDA. L'expérimentation est menée à l'université de Californie du Sud. Cette expérimentation porte, selon Nature, sur dix à quinze personnes déjà contaminées par le virus du SIDA et présentant quelques-uns des premiers symptômes de la maladie. Le vaccin proprement dit est constitué de virus ayant subi un traitement d'inactivation visant à leur ôter tout pouvoir infectieux.

Cette inactivation est obtenue par l'irradiation des virus. Le postulat du docteur Salk est, schématiquement, que l'injection à hautes doses de ces virus inactivés pourrait augmenter l'intensité de la réponse immunitaire des malades et leur permettre de mieux lutter contre l'infection dont ils sont victimes. Ce protocole expérimental ne concerne donc, a priori, que des personnes déjà contaminées par le virus. Des travaux équivalents ont déjà été menés à l'université de Californie sur des singes rhésus au moyen du SIV (Simian Immunodeficiency Virus), un virus proche du virus du SIDA humain, avec des résultats positifs (augmentation du taux d'anticorps après six mois et deux injections de rappel).

Les résultats de l'expérimentation, conduite par le docteur Salk, devraient être présentés au cours de la quatrième conférence internationale sur le SIDA, qui se tiendra en juin à Stockholm. La plupart des équipes concurrentes à la mise au point d'un vaccin anti-SIDA n'avaient pas, jusqu'à présent, travaillé sur le modèle du virus inactivé, expliquent-elles au siège de la société Pasteur-vaccins. Si elle était efficace, cette voie imposerait la production de grandes quantités de virus du SIDA, avec tous les risques qui pourraient y être liés.

Jusqu'à présent, les axes de recherche dans ce domaine visaient plutôt la mise au point de vaccins contenant soit des virus génétiquement manipulés (comme, par exemple, le virus de la vaccine associé à une particule protéique du virus du

SIDA), soit des fractions supposées « vaccinales » du virus du SIDA. Il semble aujourd'hui que le virus de la vaccine génétiquement manipulé ne répond pas aux espoirs qu'il avait pu faire naître.

D'autres essais vaccinaux, qui viennent d'être autorisés par les responsables américains de la santé, se heurtent aux difficultés rencontrées pour trouver des volontaires. Dans une première expérimentation, quatre-vingt personnes à risques (des homosexuels masculins pour la plupart) seront partagées en deux groupes : l'un recevra le vaccin expérimental, l'autre un pseudo-vaccin.

Une seconde étude officiellement autorisée portera sur soixante-douze personnes (hommes et femmes), qui seront recrutées par six centres médicaux américains. Il s'agira alors de personnes le moins à risque possible vis-à-vis du SIDA. Dans ce cas, le groupe témoin recevra non pas un pseudo-vaccin, mais le vaccin contre l'hépatite virale de type B, produit par manipulations génétiques.

« Nous ne sommes pas encore parvenus à des résultats satisfaisants chez l'homme », explique pour sa part le professeur Luc Montagnier (Institut Pasteur de Paris). C'est pourquoi, pour notre part, nous n'envisageons pas, à court

terme, d'essais cliniques chez l'homme.

De fait, l'une des principales questions porte sur l'importance qu'il faut ou non accorder aux résultats obtenus chez l'animal.

Faut-il se contenter d'une démonstration de l'innocuité du vaccin sur l'animal et, compte tenu de l'urgence de la situation, passer directement à l'étude de l'efficacité sur des volontaires humains ? Faut-il, au contraire, démontrer à la fois l'innocuité et l'efficacité sur des animaux, en sachant que le temps nécessaire à une telle démonstration sera long et que, en toute hypothèse, l'extrapolation de l'animal à l'homme soulève toujours de réelles difficultés ?

L'autre point, extrêmement délicat, consistera à trouver suffisamment de volontaires (des effectifs importants seront statistiquement nécessaires), qui devront être suivis médicalement sur une longue période. Il faudra enfin parvenir, en cas d'apparition de SIDA chez les sujets vaccinés, à faire la part entre une contamination liée à un comportement individuel (rapports sexuels notamment) et un accident vaccinal.

JEAN-YVES MAU.

SPORTS

● JEUX OLYMPIQUES : sélections pour Séoul. — La commission nationale du sport de haut niveau, qui s'est réunie à Paris le mardi 26 avril, a estimé que le nombre d'athlètes pouvant être sélectionnés pour les jeux de Séoul en septembre prochain varierait entre deux cent cinquante-cinq et trois cent douze personnes représentant dix-huit fédérations. Les sélections seront échelonnées entre la fin mai et le milieu. Avant le voyage pour Séoul, tous les athlètes devront se soumettre à un contrôle anti-dopage.

● CYCLISME : Tour d'Espagne. — L'Espagnol Laudelino Cubino a endossé le maillot « amarillo » de leader du Tour d'Espagne de l'issue de l'étape San Cristobal de la Laguna-

Santa-Cruz de Tenerife (210 kilomètres) disputée le mardi 26 avril. Quatrième à 1 min 27 s, l'Espagnol Sean Kelly, qui faisait figure de favori, est sous la menace d'une suspension de deux mois avec sursis et d'une amende de 1 000 francs suisses : un contrôle antidopage effectué le 8 avril dernier lors du Tour du Pays basque a révélé des traces de codéine dans les urines du champion irlandais.

● FOOTBALL : la retraite d'Alain Giresse. — Quarante-sept sélections en équipe de France, deux fois demi-finaliste de la Coupe du monde, champion d'Europe 1984, champion de France 1984 et 1985, vainqueur de la Coupe de France 1988 : c'est avec un tel palmarès

Religions

M. Jacques Ozkain nouveau grand rabbin de Marseille

M. Jacques Ozkain, actuel grand rabbin de Metz et de la Moselle, a été élu grand rabbin, le mardi 26 avril, par le consistoire de la ville de Marseille, qui compte soixante-dix mille juifs (c'est la deuxième communauté en France après celle de Paris). Il succède ainsi à M. Joseph Sitruk, devenu le 1^{er} janvier dernier grand rabbin de France.

[Né à Marseillette (Marne) le 3 avril 1932, Jacques Ozkain a fait ses études à la yeshiva d'Aix-les-Bains, puis à l'école rabbinique de Paris. Il a été rabbin de Reims (1959-1964), de Lille (1964-1972), avant d'être élu grand rabbin de Metz. A Metz, il s'est notamment attaché à la formation religieuse de la communauté, créant une école primaire et une université populaire juive. Il est père de cinq enfants.]

● Le prix de l'Amitié judéo-chrétienne au Père Marcel Dubois. — Destinés à récompenser chaque année une personnalité active dans le dialogue entre judaïsme et christianisme, le prix de l'Amitié judéo-chrétienne de France (AJCF) a été attribué, pour 1988, au Père Marcel Dubois. Dominicain français ayant acquis en 1974 la nationalité israélienne, Marcel Dubois est le doyen de la faculté de philosophie hébraïque de Jérusalem. Il dirige, également à Jérusalem, un centre de rencontres judéo-chrétiennes appelé Maison Saint-Isaïe.

● Le pasteur Stewart reçu par Jean-Paul II. — Le président de la Fédération protestante de France, le pasteur Jacques Stewart, a été reçu, le lundi 25 avril à Rome, par Jean-Paul II. Il était accompagné du pasteur Michel Freyche et du Père Damien Sicard, les deux secrétaires du Conseil des Eglises chrétiennes de France. L'entretien d'une demi-heure a porté sur la création de ce Conseil, le 17 décembre 1987, sur le mouvement œcuménique et l'hospitalité ecclésiastique entre protestants et catholiques (intercommunion).

En match en retard comptant pour le championnat de France de deuxième division, groupe B, Mulhouse a battu, le 26 avril, Lorient 5-1.

Défense

La France standardise ses munitions d'artillerie avec sept pays alliés

Deux sociétés françaises sont en compétition, au sein de deux consortiums internationaux différents, pour la fourniture de munitions d'artillerie de 155, dites « intelligentes », aux armées de terre de huit pays membres de l'OTAN.

La France a, en effet, accepté de signer un accord, avant l'été prochain, avec les Etats-Unis, l'Allemagne fédérale, l'Italie, le Canada, les Pays-Bas, l'Espagne et la Turquie, pour la fabrication en commun d'une munition autonome précision guidée munition (APGM) de 155 mm. Il s'agit d'un programme de l'OTAN qui vise à standardiser les munitions d'artillerie sol-sol de 155 mm, en produisant des obus dits « intelligents », capables de modifier leur trajectoire initiale pour atteindre leurs objectifs.

Deux consortiums de pays alliés ont été constitués. Dans le premier, conduit par le groupe américain Hughes-Honeywell, figurent la société Electronique Serge-Dassault (ESD) et le Groupement industriel

des armements terrestres (GIAT). Dans le second, mené par la société américaine General Dynamics, figure le groupe Matra. Le choix final de consortium constructeur sera fait avant l'été de 1988.

Pour la France, cette munition « intelligente » est principalement destinée à équiper les lance-roquettes multiples (LRM), qui rappellent les célèbres « orgues de Staline » de la dernière guerre mondiale et dont les règlements d'artillerie seront dotés à partir de 1990. Ces LRM pourraient être armés d'une munition chimique, comme vient de le révéler l'état-major français de terre (le Monde du 16 mars).

En France, pour les Etats-Unis, qui le proposent à l'OTAN dans le cadre de la modernisation des armes à très courte portée, la munition d'artillerie sol-sol de 155 mm de l'armée de terre américaine en Europe serait placée.

REPÈRES

Espace

Prochain tir d'Ariane le 17 mai

Le prochain vol de la fusée européenne Ariane, initialement prévu pour le 11 mai, aura lieu le 17 mai. A cette occasion, la lanceur européen tentera de mettre en orbite depuis le centre spatial de Kourou un satellite de télécommunications Intelsat-5 F-13 appartenant à l'organisation internationale de télécommunications par satellite Intelsat. Ce retard de quelques jours dans le programme est dû à une série de contrôles que la Société européenne de propulsion a voulu mener sur le moteur du troisième étage du lanceur après avoir découvert, au cours d'un essai, de minuscules particules de papier métallique autocolant dans des tubulures d'alimentation en oxygène liquide d'un autre moteur. Les experts sifflent sur le moteur sur le moteur d'Ariane se sont révélés négatifs, mais les techniciens ont procédé, par précaution, à l'injection de gaz à haute pression dans toutes les tubulures.

Mariage

franco-soviétique

Le lieutenant-colonel Michel Tognini, le « double » du cosmonaute français Jean-Loup Chrétien qui doit participer à un vol spatial franco-soviétique en novembre, vient

d'épouser une jeune Soviétique, Elena Tolibachina. Le couple s'est marié à la Cité des étoiles, le centre d'entraînement des cosmonautes soviétiques, où le jeune homme travaille comme professeur d'éducation physique. Un autre cosmonaute français, Patrick Baudy, est marié à une Française d'origine polonaise.

Nucléaire

Action en justice contre Cattenom

La Cour européenne de justice de Luxembourg a examiné, mardi 26 avril, une action en justice intentée par les autorités régionales de Sarre contre la centrale nucléaire de Cattenom (Moselle). Cet examen, qui fait suite à une demande d'avis formulée par le tribunal de Sarrebourg chargé d'instruire une plainte du Land de Sarre contre le gouvernement français, doit permettre à la Cour de dire si la France a bien respecté les règles du traité d'Euratom en autorisant le démarrage de Cattenom. Cette action fait partie d'un vaste mouvement judiciaire contre cette centrale-proche des frontières luxembourgeoise et allemande. Déjà, au début de l'année, la France avait échappé de peu à une résolution du Parlement européen (le Monde du 11 juillet 1987) réclamant l'arrêt immédiat de l'exploitation des tranches 1 et 2 de la centrale nucléaire de Cattenom, ainsi que l'arrêt des travaux des tranches 3 et 4.

BIBLIOGRAPHIE

Les arracheurs de larmes

Dans le Nord, un père de famille vient d'être arrêté : il maintenait son bébé de six mois ligoté au pied d'une table, par terre, au milieu des chiens. A Lyon, c'est un couple qui a été écroué pour s'être livré à des violences sexuelles sur ses trois enfants âgés de trois à neuf ans et les avoir incités à la débauche avec les voisins participant à leurs fantasmes avec d'autres familles. Échangistes, racolés par minute.

Cinquante mille enfants sont maltraités chaque année en France. Quarante mille victimes de la violence, des frustrations, des perversions de leurs parents et parfois aussi de l'incompétence ou de l'incohérence des institutions s'occupant de l'enfance.

Un livre précieux aide à ouvrir les yeux. Il s'agit de l'Enfance brisée, écrit par Simone Chalou, la présidente de la Fédération des comités Alexis Dumas pour la protection de l'enfance et de la famille adoptive française. Par une série de récits brefs et sobres, l'auteur nous fait pénétrer dans ce monde sans pitié.

Chacun sait que beaucoup d'enfants meurent dans le tiers-monde ; mais on n'en France, chaque jour, deux enfants succombent aux mauvais traitements qu'ils subissent infligés par leurs parents, leurs gardiens ?

L'homme de la rue peut penser l'ignorance. Il n'en est pas de même pour les professionnels de la protection infantile, explique M^{me} Chalou. Mais, il est des violences et particulièrement l'inceste qui aujourd'hui ont encore du mal à passer le mur du silence. « On se hurte à ses véritables tabous... pourtant les témoignages ne manquent pas... Qu'un père soit accusé de violence sur ses propres enfants est une aberration qu'un père métré en doute même contre toute évidence... Liés dans sa propre famille, très souvent

rejet par une mère qui ne peut ou ne veut pas comprendre — quand elle n'est pas complice... l'enfant qui dénonce connaît les lourds regards de la société et, victime, il se sent coupable.

Marie-Claude a vingt-sept ans et ne parvient pas à oublier cette première nuit où, à onze ans, elle fut réveillée par le bruit de ses parents qui se disputaient. Elle n'a jamais pu dormir, elle n'a jamais pu se réveiller sans que son cœur se déchire de longs cauchemars sur lesquels pesait cette terrible menace : « Si tu en parles à ta mère, je vous tue et je me tue ensuite. Elle a parlé. Deux jours après, la police a découvert le cadavre du père et depuis Marie-Claude navigue entre la drogue et la prison.

S'il n'y a pas de milieux épargnés, « il existe des milieux maltraitants dans tous les milieux sociaux », et il y a des enfants plus vulnérables que d'autres : les bébés, ceux surtout qui ont été séparés de leur mère à la naissance (20 % des enfants prématurs), les handicapés, les enfants non désirés ou ceux d'une précédente union... Autant d'enfants bêtus qui, à leur tour, deviennent parfois des parents violents.

M^{me} Chalou n'oublie pas non plus les institutions, leur manque de coordination, leurs lenteurs d'action et leur attachement parfois excessif à la famille biologique. Topofesto, Simone Chalou, présidente d'une association s'occupant d'adoption, invite de présenter sous un jour idéal l'adoption. Elle plaide avant tout pour une meilleure écoute de l'enfant et pour la recherche de solutions adaptées à chaque enfant. « Il existe, écrit-elle, un état plus grave que la sévérité des corps : c'est la sécheresse des cœurs ».

CHRISTIANE CHOMBEAU.

« L'Enfance brisée », de Simone Chalou, Editions le Pré-aux-Clercs, 88 pages.

SOS-Permis

Les saint-bernard de l'automobile

ROUBAIX de notre envoyé spécial

« Cette aventure m'amuse beaucoup. En outre, je rends service à un professionnel qui pourrait être mon petit-fils. Depuis que j'ai pris ma retraite, je ne m'étais jamais senti aussi en forme. » Jean Darras, soixante-sept ans, ancien directeur commercial de Cusset-Loire pour la région Nord, est ravi. Ce petit homme chauve au regard malicieux fait pourtant un singulier métier. Depuis quelques semaines, il sert de chauffeur à un grand gillard de quarante ans de moins que lui, Loïc Bygones, gestionnaire de multiples magasins, qui a été momentanément privé de son permis de conduire pour excès de vitesse.

Ce n'est pas une sinécure. M. Darras a ainsi parcouru 12 000 kilomètres en deux mois. Sans un centime de rétribution. Pour toute récompense, il a droit à ses repas et à une chambre d'hôtel convenable. « Pour être d'attaque, explique-t-il, je me suis remis à la culture physique, tous les matins. Pendant qu'il pilote, son patron travaille sur son attaché-case ou sommeille. Lorsqu'on s'arrête pour traiter une affaire, le retraité chauffeur en profite pour visiter la ville ou bien étendre dans la voiture en bougonnant.

Entre l'ainé et le cadet s'est établie une complicité. M. Darras : « Je m'ennuie un peu, à bricoler dans ma villa. J'adore à la fois conduire et discuter avec le jeune génération c'est parfait. » Loïc : « Deux mois sans pouvoir visiter les dix-sept magasins, pour moi qui suis encore un débutant, c'était catastrophique. Grâce à M. Darras, ma situation est sauvée. »

Les compagnons de route ont été mis en contact par le nouveau service lancé par l'Automobile Club

du Nord : SOS-Permis. Les représentants de cette puissante et vieille association, qui compte cinquante mille adhérents et couvre six départements, siègent dans les commissions de suspension du permis de conduire. Ils ont remarqué que cette sanction, désormais fréquente (deux cent soixante-dix mille par an en France) pénalise mille par an en France) pénalise surtout ceux pour qui la voiture est un outil de travail : représentants, médecins, chefs de chantier, agents commerciaux, livreurs. Ils ont eu l'idée d'offrir à ceux de leurs membres qui se trouvent en réelle difficulté une sorte de dépannage, autrement dit de leur trouver un autre sociétaire acceptant de jouer bénévolement le chauffeur durant quelques jours.

Dévoles du troisième âge

L'appel aux bonnes volontés, lancé un peu à l'évangelisme dans le bulletin de l'AGN, a suscité un tonnerre de courriers : cent cinquante volontaires se sont proposés, des retraités pour la plupart, qui tiennent de se rendre utiles. Parmi les candidats, un gentleman de quatre-vingt-cinq ans prétendait reprendre le route au volant de sa superbe auto des années 80. Et même un manchot et un unijambiste qui ont fait modifier leur véhicule pour continuer à conduire.

« Notre initiative, observe Patrick Callens, responsable de SOS-Permis, a révélé la disponibilité des gens du troisième âge. Ils constituent un immense capital de compétence et de bénévolat encore inexploités. Bien entendu, il a fallu sélectionner. »

Pour figurer dans le fichier de l'ANC, les volontaires doivent fournir un certain nombre de garanties, notamment qu'ils sont en bonne santé, qu'ils n'ont jamais été

condamnés et qu'ils n'ont pas eu d'accident depuis des années.

En revanche, les conducteurs momentanément privés de permis ont été peu nombreux à se manifester : une vingtaine en trois mois. Les sanctions sont si minimes que débrouillent autrement. Certains se font piloter par un parent ou un ami, d'autres ont profité pour partir en vacances. Il y a des acharnés qui roulent quand même et des petits malins qui font une fausse déclaration de perte pour se faire délivrer un duplicata de leur permis.

Après un trimestre de rodage, SOS-Permis montre aussi ses limites. Michel, agent commercial de trente-six ans, n'a pas supporté plus d'une journée la bonne volonté d'un peu maladroit d'André, une ancienne ouvrière de soixante-deux ans qui ne sait comment occuper sa solitude. « Les hommes détestent être conduits par des femmes », en a-t-elle conclu. Il a fallu rever de fichiers un bénévole qui buvait trop et un tricheur qui demandait en douce à son obligé, un « petit cadeau » de 150 francs par jour. Buvures virielles...

Tourner ?

Il y a plus sérieux. A l'instar de leur grand frère nordiste, d'autres Automobilistes Club du Nord, ont lancé SOS-Permis. Mais les associations du Midi et du Périgord, par exemple, l'accompagnement de curieux commentateurs. Les Tourneurs en profitent pour contester la légalité des commissions de suspension du permis et critiquer leur mode de fonctionnement. Ils renouvellent publiquement des faits qui n'ont pas tenu compte d'une circulaire du ministre de l'Intérieur harmonisant les pénalités. Les Périgourdins présentent leur service de dépannage comme

une réponse à l'accroissement généralisé des sanctions. SOS-Permis dévient-il un moyen de soustraire aux rigueurs administratives ou judiciaires les minuscules de la vitesse ? Pierre Graf, nouveau délégué à la sécurité routière, réagit : « Que les Automobilistes Clubs prennent une initiative d'entraide, c'est leur affaire. Mais il s'agit d'un pied de nez aux forces de l'ordre, aux tribunaux et aux commissions de suspension, dans lesquelles d'ailleurs ils siègent, alors je dis : attention ! » Réaction d'autant plus justifiée qu'après une relative obscurité les accidents de la route remontent au flèche. Le nombre des morts n'a-t-il pas augmenté de près de 30 % au cours du premier trimestre de 1988 ?

M. Francis Tison, directeur de l'Automobile Club du Nord, avait mesuré par avance les dangers d'une éventuelle dérive. Il n'a lancé SOS-Permis qu'après avoir consulté les préfets de la région. Il refuse d'assister les conducteurs sanctionnés pour alcoolisme ou déficit de fuita. Il veut surtout élargir SOS-Permis aux malades, aux handicapés, à ceux dont le véhicule est immobilisé pour réparation, et même aux jeunes gens qui se préparent à passer leur permis en préparant la conduite accompagnée. Bref, il veut transformer SOS-Permis en SOS-Conduite bénévole.

Il sera certainement approuvé par la plupart de ses sociétaires. Carole Thellier, la jeune représentante, se félicite d'avoir bénéficié de SOS-Permis : « J'aurais, je roulis à moto et j'ai connu la solidarité des motoristes. Mais avec la voiture, j'ai découvert l'égoïsme du chacun-pour-soi sur la route. Il est important de constater que, même parmi les conducteurs, l'esprit de solidarité n'est pas mort. »

MARC AMBROISE-RENDU.

ARTS ET SPECTACLES

Un concert de Roger Norrington

Le style avant

Londres est sans doute la capitale européenne où la musique - en particulier la musique ancienne - est le mieux servie. On a beaucoup dit que la qualité des cinq orchestres symphoniques basés dans la capitale britannique...

PHILIPPE BEAUSSANT est musicologue, musicographe et, plus simplement, musicien. Il peut revendiquer, directement ou indirectement, la paternité de l'Institut de musique et de ses ancêtres...

A petites causes, grands effets. Beauissant raconte comment, en Australie, dans un coin perdu près de Sydney, la révélation lui vint d'un prophète au petit pied...

Sécurité Musicale du passé, prêtés à l'aujourd'hui. Vous savez baroque ? est la plus utile des (bibliographies) (1) ; elle nous rappelle...

Les héros de cette « recherche sur les perdus » ? Leonhardt, Kuijken, Harmoncourt, toutes les gloires. Mais plus près de nous (et aussi plus près du cœur de Beauissant) Malgoire, Herreweghe, le flûtiste Pierre Sechet, le hautboisiste René Jacobs. Grâce à eux,



Roger Norrington

Bach, Rameau ou Vivaldi allaient cesser d'être traités comme Pierre-Fonds par Viollet-le-Duc. « Révolution baroque », ont pavés les adeptes. « C'est peut-être antihistorique, mais ça joue mieux. »

« L'important, c'est le style. » Roger Norrington était le premier invité d'un festival très original imaginé par Nicolas Snowman pour le Beaubourg londonien...

enferrâté de Beethoven (chez EMI) trois symphonies de Beethoven dont une Neuvième nerveuse et gaie, sans tragédie mais non sans métaphysique, qu'on écoute pour l'instant comme une transcription allégée des « Nuits » furtives anglaises...

Cariéux, Norrington l'est. Animé du désir de savoir « comment ça sonne ». A quoi ressemblerait, pour Feil et pour l'oreille, un opéra de Monteverdi au début du dix-septième siècle, en Italie (lui et sa femme, la chorégraphe Kay Lawrence, ont reconstruit à Mantoue un Opéra à la bougie et sans chef d'orchestre, selon la pratique ancienne) ?

à Londres

toute chose

sur les trombones, les trompettes aigrettes et les cornets à piston encore en vigueur au début de notre siècle, un ophicléde à la place de l'actuel tube, des harpes plus petites que nos modernes lyres, les chœurs déployés à l'avant de l'orchestre. La Fantastique, version 1830, Norrington vient de l'enregistrer. Quant à ses projets, voici à peu près sa manière d'en parler :

- Je les entends déjà.
- Qui ? Quoi ?
- Brahms et Wagner sur instruments d'époque.
- Pourquoi pas Verdi pendant que vous y êtes ?
- Quelle bonne idée ! Je n'y avais pas pensé.
- Vous dirigez de plain-pied avec l'orchestre ?
- C'est plus commode et plus gai.

Jouer la symphonie Jupiter de Mozart le vingt musiciens plutôt qu'à soixante-dix, c'est déjà la garantie d'une foculation claire, pleine de lumière. Ajoutez à cela la décontraction de la direction : Norrington fait assez confiance à ses musiciens pour ne battre la mesure qu'en cas d'absolute difficulté. Il s'emploie en échange, à dessiner vigoureusement les accents et les phrases. En brandissant une main vètement sous le nez des violonistes, en marchant, sautillant, bondissant en direction des vents, il sait faire jaillir une énergie franche, instantanée. Andante rapide, vagues alternativement chaudes et glacées ; finale aux lignes fines, diaboliquement entrelacées, filant comme le vent : son Mozart est mobile, versatile, d'un brillant irrésistible. « M. dit Beauissant, par une sorte d'instinct théâtral. »

Preuve, s'il le fallait, que « la pulsation », l'accent, l'élan, le mouvement - ce sont pas affaire d'instruments. Que le style est, de loin, le plus important. La métamorphose que Norrington, par la simple réduction des effectifs instrumentaux, fait subir à Berlioz (ici, les Nuits d'été avec, en soliste, la mezzo Sarah Walker) est presque plus surprenante encore, chaque timbre apparaissant et disparaissant comme de vrais personnages aimés, dans un climat de douceur et d'extrême fluidité. Sa Fantastique reconstruite devrait être un événement. Elle, son style, et ses instruments.

ANNE REY.

(1) Editions Actes Sud, 95 F. (2) Beethoven, Symphonies 2 et 8, 9 - symphonie : deux CD EMI. L'intégrale est en cours.

Fins de parties londoniennes

« TWO GAMES », fins de parties, c'est le thème, un peu mystérieux, mais astucieux, d'un grand festival pluridisciplinaire qui vient d'ouvrir au South Bank Centre à Londres. Nicolas Snowman, un bras droit de Pierre Boulez à l'AM et, depuis l'an dernier, directeur artistique de cet immense complexe culturel, a mis au point, exclusivement à base d'œuvres tardives, un programme à l'échelle des lieux.

Le seul domaine musical, se déroulera jusqu'au 4 juillet, dans trois salles du Beaubourg londonien, les orchestres Philharmonie (le 27), London Philharmonic (le 28), Royal Philharmonic (Missa solennelle de Beethoven, sous la baguette d'Al Dardé le 29), le Festival d'été de l'Opéra de Birmingham (2 et 3 mai), les orchestres d'été, de Saint-Martin-

in-the-Fields, le London Sinfonietta, les English Baroque Soloists (L'opéra de Haendel, direction Gardiner, le 11 juin), du jazz (Ornette Coleman le 3 juin), étonnement de musique de chambre... Notez le 16 juin un Couronnement de Poppée préparé par Roger Norrington et Kay Lawrence de façon à sonner comme l'entendit Monteverdi à l'extrême fin de sa vie.

Le programme théâtral débute par le Tempête de Shakespeare monté par Peter Hall et son National Theatre. Les Picasso tardifs actuellement exposés au Centre Pompidou seront à la Tate Gallery du 23 juin au 18 septembre.

Construit après la guerre sur la rive sud de la Tamise par deux équipes d'architectes successives, le South Bank souffrait traditionnellement de sa situation excentrée. Les rampes d'accès menant du Festival Hall aux trois

autres corps de bâtiment (Queen Festival Hall et Purcell Hall ; salle d'exposition de cinématographique ; Théâtre national) sont, de plus, réhabilitées et inutilisables. Ces rampes vont être remplacées par une galerie marchande recouverte d'une verrière. Un promoteur immobilier, Stanhope Securities, s'emploie actuellement à faire venir disquaires, libraires et autres commerces culturels dont les bénéfices seront en partie redistribués à l'équipe artistique. Un studio électroacoustique, IRCAM en miniature, sera construit en sous-sol, dans une aube récemment inventée la nuit par les clochers.

Sur le budget général du South Bank (8,75 millions de livres, soit près de 90 millions de francs), un peu moins du quart revient à la musique (rappelons que cinq orchestres symphoniques fonctionnent à plein temps dans la capitale britannique, dont le London Symphony, plus particulièrement rattaché au Barbican, et celui de la BBC, seul à être financé par des fonds publics). Une aide « arbitraire » a été décrétée par Nicolas Snowman à la musique contemporaine : « Quand le Royal Philharmonic monte Erwartung avec Sinopoli, dans le cadre de notre intégrale Schönberg d'octobre 1988 à janvier 1989, nous finançons l'opération de façon à ce qu'elle ne soit pas déficitaire. Nous ne le faisons pas pour une œuvre de Richard Strauss. »

La Révolution française sera célébrée en 1989 par un nouveau grand festival pluridisciplinaire sur « L'esprit français d'innovation ». Enfin, une politique de « collaboration et d'échanges » se met en place avec le Festival d'automne de Paris.

A. R.
* Rens : (19) 44-19-28-36-41 (pour la musique) ; (19) 44-16-33-08-80 (pour le théâtre).

Advertisement for the play 'UNE FEMME EN PÉRIL' featuring Kelly McGillis and Jeff Daniels. Text includes: 'ELLE NE SAIT PRESQUE RIEN... MAIS C'EST DÉJÀ TROP', 'V.F. : PARLY 2 - SAINT-GERMAIN CIL - VELIZY 2 - ORSAY Ulys 2 - 9 DÉFENSE 4 Temps', 'CHAMPIGNY Parité Multifonction - THIAIS Parité Belle Épine - ENGHEN Français ARGENTEUIL Alpha - PANTIN Courcouronnes - DELTA Le Valromain CRÉTEIL Arval - MARNE-LA-VALLÉE Arval - ANLHAY Parleur'.

Handwritten text in a box: 'سكنة من الأحياء'

PATRIMOINE

Une cathédrale de la documentation en Californie

La mémoire au futur



Paul Getty vu par Cornell Capa.

La Fondation Paul-Getty, en Californie, ne se contente pas de constituer des collections d'objets d'art. Elle édifie aussi patiemment, à l'aide de ses fabuleux revenus, un palais de l'histoire de l'art, qui abrite une documentation remarquable, achetée la plupart du temps en Europe.

SANTA-MONICA, fin mars. La Californie - selon les augures - est en train de devenir le laboratoire scientifique, technologique et... financier du prochain siècle. Cette terre tiède, plantée de superbes palmiers, n'est pas le pays où fleurit l'orange, mais celui des camélias et d'un merveilleux arbre à fleurs rouges pareilles à des crêtes de coq (le flamboyant, caespitosa pulcherrima de Linnaeus). Avec de temps en temps le frisson d'un petit séisme. Tout y est actif, calculé, décidé, « professionnel » (le maître mot). Dans tous les domaines, on procède à des projections dans l'avenir, on anticipe, on prépare. Même dans ce secteur peu familier aux Français : l'histoire de l'art.

La présentation du bureau parisien de la Fondation Paul-Getty, à l'automne dernier (1), a attiré un instant l'attention sur cette institution typiquement californienne, dont on n'a peut-être pas mesuré immédiatement toute la portée. Pour le grand public, la Fondation Getty, c'est le musée de Malibu, sa villa pompéienne, ses collections qui - sauf pour le mobilier français - ne sont pas toujours exceptionnelles, et une politique d'achats qui a bouleversé le marché. Dernière acquisition : l'époustouflante Enlèvement du Christ à Bruxelles de James Ensor (1888), qui va entraîner une nouvelle installation. Là-bas, on n'a pas peur du changement.

Trente ans après la création (en 1953) du musée de l'illustre « pétrolier », une nouvelle institution totalement distincte a été définie. Son programme à la fois scientifique et pratique, articulé en sept branches, entend répondre à toutes les exigences modernes

en matière de culture artistique et préparer les instruments solides qu'elle requiert. Le musée étant à part, il y a un premier groupe où l'on explore et coordonne les travaux des établissements spécialisés dans les problèmes de conservation, d'aménagement des lieux de collection, d'éducation populaire, à quoi s'ajoute, initiative opportune, un centre de production et de critique des films sur l'art. Ce dernier développement, particulièrement intéressant, est conduit en liaison avec le Metropolitan Museum de New-York (la politique gettyenne favorise les entreprises en commun). D'autre part, au cœur de l'organisme, le centre de documentation et son frère, peut-être un jour son rival : le centre informatique.

Un palais en construction

Pourquoi cette orientation ? Pourquoi consacrer à cette discipline les fabuleux revenus de la Fondation ? Toute la question est là. La société américaine croit, non sans ingénuité, à l'art, à sa vertu acculturante et rédemptrice en quelque sorte. Pour une fois, on ne s'est pas mis au service de l'insaisissable art contemporain. L'idée maîtresse a été d'édifier un palais de l'histoire de l'art - ce qui pour le public français, peut paraître difficile à comprendre. Anticiper les prochains et nécessaires développements de la discipline, un effort inouï a été accompli dans trois directions : bibliothèque, photothèque, archives. Un laboratoire de cent vingt personnes est à l'œuvre pour constituer un instrument de travail sans précédent, à la disposition -

notons-le bien - des seuls chercheurs. Dans cet investissement sans but autre que scientifique, tous les acquis des trente dernières années doivent naturellement confluer. Tout est mis en œuvre à cette fin.

Le Paul Getty Center for the History of Art and the Humanities ne se propose pas de compléter les catalogues : les musées du monde entier s'y emploient. Il favorise les rapprochements, les séries, la continuité des courants et des styles. Cela commence avec l'Antiquité, celle de la bonne vieille Méditerranée, où l'on comprend si bien que la sculpture, le dessin, sont des activités prises dans l'histoire, non pas l'illustration du social, dont se satisfait un positivisme désuet, mais une force multiprésente qui modèle insensiblement le milieu. De passionnantes photographies anciennes (1850-1860) des monuments d'Athènes et de Rome illustrent le propos.

A une affaire record se sont accumulés dans les étages et dans les débris cinq cent mille livres ou périodiques et des millions de photographies. Un peu en vrac, mais provisoirement d'ailleurs, puisque en 1993 tout va prendre place dans un palais extraordinaire en construction un peu plus loin sur la colline de Brentwood. Cette croissance d'une rapidité surprenante s'accomplit grâce, bien sûr, à l'assurance que donnent de grandes ressources, mais aussi à une efficacité inhabituelle. Le méthode est très simple. Le Centre fait systématiquement l'acquisition de bibliothèques entières et de fonds documentaires déjà constitués, ceux de grandes firmes commerciales britanniques, américaines sur les tableaux du marché, ceux de savants notaires qui ont passé leur vie à recueillir, à classer, à étudier. C'est le miel, déjà largement élaboré, de l'érudition qui entre dans la ruche californienne. Ainsi : le fonds d'Ulrich Middeldorf, qui savait tout sur la sculpture toscane, de N. Pevsner pour l'architecture, de J. Van Gelder pour la peinture hollandaise, ou pour prendre un exemple sensationnel, celui de Douglas Cooper, évidemment capital pour le cubisme en général et Picasso en particulier (2).

Cette cathédrale de la documentation se monte par panneaux entiers. La liste est longue, très longue de ces « entrées » qui ont fait discrètement et dédaigneusement refuser sur le Centre de Santa Monica les plus solides matériaux de la discipline. Une course de vitesse est engagée entre l'entrepreneuse Fondation et les institutions qui, aux Etats-Unis et en Europe, s'éveillent un peu tard à ces préoccupations.

La grande centrale de l'informatique appliquée à l'histoire de l'art est plus difficile à mettre en place. Un accord est intervenu pour combiner les deux répertoires bibliographiques existants : celui de Paris (CNRS) et celui qui soutient la Fondation Getty. L'idée émise par le Comité international d'histoire de l'art, en 1981, d'un FAU (Fédération des Arts Universels) sur ordinateur était faite pour séduire l'énergie

des constructeurs californiens. Cela se fera à coup sûr. Un jour viendra où les noms et dates des architectes, peintres et sculpteurs de l'univers circuleront par les câbles et les satellites pour servir dans les minutes. Où sera la tour de contrôle ? Et l'indicateur des provenances ? S'il se réalise, simplifiera-t-on un coup les antiques « pedigrees » ? Vaste programme, dont il ne faut pas trop rire. Un relais a été par bonheur conçu à Paris autour de Jacques Thuillier (Collège de France) pour apprécier et préparer ces relations nouvelles.

La Fondation Paul-Getty étend sa collaboration : elle intervient en Egypte (tombe de Néfertiti, en Italie... pour aider aux restaurations. Chercheurs et éditeurs de tous pays y voient de plus en plus la grande source de subventions pour leurs travaux et leurs publications. Le réseau californien diffuse, toute la discipline. Prudemment, la Fondation réserve sa préférence aux institutions prestigieuses. Warburg à Londres, Zentralinstitut à Munich par exemple. La question d'un organisme coordonnateur en France est posée. Rien ne sera possible tant qu'il ne sera pas porté vers une institution qui encourage les talents des chercheurs, car elle se caractérise par le désastre des bibliothèques spécialisées, l'incapacité d'acquiescer dans un legs d'archives, une difficulté croissante à engranger à diffuser.

Un défi au vieux pays

A la fin du vingtième siècle, il en est de certains domaines, le savoir comme de l'industrie lourde. Pour offrir de bons produits au grand public, il faut de grosses machines sophistiquées pour répondre aux demandes et interrogations suscitées par une culture de plus en plus tournée vers les objets, le « visuel » des formes de l'art, la vulgarisation doit s'appuyer sur une information plus stricte et plus forte, de type supérieur, qu'élabore la centrale de Santa Monica. Investissement à long terme. Défi au vieux pays. Il y a un demi-siècle, le venant massif des physiciens d'Europe centrale a permis aux Etats-Unis le développement qui l'on, suit du nucléaire. Parallèlement, de grands historiens nous ont infusés contraires dans le Nouveau Monde ont stimulé par leur université par le musée, par le livre, un intérêt nouveau, général, à l'histoire, tantôt snob, tantôt généreux et vivace pour les arts (3). L'entrepéné entre le californisme est sous nos yeux l'aboutissement, la conclusion triomphale de cette périple.

ANDRÉ CHAST

(1) Voir : F. Edelmann dans le Monde du 27 mai 1987. (2) Expositions récentes à la Tate Gallery (Londres) : Douglas Cooper and the masters of cubism. Voir aussi : J. Richardson dans le Monde du 27 mai 1987. (3) Voir le chapitre « Etats-Unis » par A. Lemoine, dans l'Atlas de l'histoire de l'histoire de l'art, édité par le Centre de l'histoire de l'art, 1987.

FESTIVAL

Le programme des XIX^{es} Rencontres d'Arles

La Chine dans l'arène

Annoncé lors d'une quadruple conférence de presse à Arles, Paris, New-York et Pékin, un festival copieux, varié, attrayant.

Le nouveau directeur des Rencontres d'Arles, Claude Hudelot, entré en fonctions le 1^{er} décembre 1987, n'a pas perdu son temps. En trois mois et demi, il a mis sur pied un programme varié, haut en couleur et très public. Centré autour de trois grands thèmes, il poursuit par un joyeux mélange l'ouverture des années précédentes.

La Chine est la vedette de cette dix-neuvième édition. Mal connue en Occident, elle révélera le travail considérable accompli depuis un siècle. Logée à la Commanderie de Saint-Luce, ses quatre volets comptent un hommage à Wu Yin Xian, père de la photo chinoise contemporaine, une

exposition collective, une large participation européenne, dont celle de Magnum, et surtout une grande soirée d'ouverture le 3 juillet, intitulée « Chine, vues intérieures ».

Le second thème centré sur la « pub » est célébré au Théâtre Antique le 7 juillet par une création de Jean-Paul Goude, tirée « La French Correction ». Et un film sur « Jean-Paul Larièvre en Inde », présenté dans la nouvelle salle de l'Espace Van Gogh. Y seront proposées quatre « séquences », dont une de Deborah Turbeville, ainsi qu'une rétrospective Bruce Weber.

La danse, dans le cadre de l'année qui lui est consacrée, complète ce trio avec une soirée « Flamenco », le 5 juillet, concoctée par Michel Dieuzède, et le 9 par une création explorant le rapport danse et photo à travers une chorégraphie de Mark Tompkins, inspirée de Muybridge. Côté cinémas, outre Geneviève Ste-

phenson, notons une séquence Sieff et surtout Mapplethorpe.

Le lundi 4 juillet, la soirée est consacrée à Hans Namuth, portraituré par Terry O'Neill. On découvrira ses images sur la guerre d'Espagne, le Guatemala et, bien sûr, l'étonnant film de 1950 sur Pollock. A la chapelle Saint-Martin-du-Méjean, les photographies de Del Moral sur Miquel Barcelo seront encadrées de sept grandes toiles. Quant au cinéma, il sera présent grâce à un mini-festival organisé dans les salles de la librairie Acte Sud.

Parmi les événements étendus figure le film sur Pierre Gasman, réalisé par Roger Pic (vendredi), une soirée Christian Lacroix (mercredi 6), la rétrospective Germaine Krull au Musée Rietou ainsi qu'une création de Jean-Marc Tingaud. Le grand prix européen de la photographie-Kodak (120 000 F), l'Allemagne de l'Est Gundula Schütz, complétant ce programme nous averti par des débats, un journal-photo et des

projections privées qui remplacent l'album imaginé l'an passé par le FNAC.

Kodak est plus que jamais le grand parrain du festival. Compensant le désengagement graduel de l'Etat depuis 1983, sa présence est assurée sur les cinq années à venir. Elle a déjà permis l'achat d'un superbe hôtel particulier du dix-septième siècle, situé face aux arènes, qui sera le nouveau siège, la vraie maison des Rencontres.

PATRICK ROGERES.

* Les Rencontres internationales de la photographie d'Arles se déroulent du 3 juillet au 15 août, les soirées publiques au Théâtre Antique ont lieu du 3 au 9 juillet. Les Rencontres proposent aussi quarante-six stages. Ouverts aux amateurs et aux professionnels, patronnés par l'Iford, ils durent de six à dix jours et coûtent de 300 à 3 200 F. Renseignements : Alain Derwentgen, Ecole nationale de photographie, 16, rue des Arènes, BP 96, 13362 Arles. Tél. : 90-96-76-06.

GALERIE DU CYGNE, 5, rue Princesse, 75002 PARIS - Tél. 43-29-00-89. « FEMMES » par LÉVY-DHURMER, GERVEX, HAWKINS, KUPKA, ROCHEGROSSE. Du mardi au samedi, de 15 h à 19 h.

ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DES ARTS. LEÇONS DE PEINTURE DALBIS - FAVIER - LAGET. Jusqu'au 15 mai 1988. Salle Saint-Jean - Hôtel de Ville de Paris.

GALERIE FELIX VERCEL, 9, avenue Matignon - Paris 8^e. Tél. 42 56 25 19. 30 mars - 30 avril. TAURELLE, peintures récentes.

Galerie Sculpture. Dado. Marianne & Pierre Nahon.

27 AVRIL / 10 MAI. 12 FILMS INÉDITS. UN NOUVEAU CINEMA CUBAIN. LE DENFERT 43.21.41.01.

GALERIE JEAN PEYROLÉ, 14, rue de Sévigné, 4 - 42-77-74-59. JOUSSELIN, œuvres récentes. Jusqu'au 28 mai.

héline prince. GALERIE HÉLINE PRINCE: 110, BO DE COURCELLES, 75017 PARIS - TEL. (1) 42-27-20-16. MÉTRO: TERNE DE COURCELLES. BUS: 30-31-43-42 et 84. OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI INCLIE DE 11 H A 19 H SANS INTERRUPTION.

THEATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, 4, 6, 7 (m. et s.) MAI. SPECTACLE DE L'ÉCOLE DE DANSE. Location au TCE: 15 avenue Montaigne. Téléphone: 47263637.

L'Asirakabe, atelier théâtral de l'Atacode nous propose: LA VIEILLE DAME INDIGNE. d'après la nouvelle de BERTOLT BRECHT et le film de René Allio. Création et mise en scène de J.-C. Garnier. Jeudi 29-4-88 19 h 30 - Vendredi 29-4-88 20 heures. Samedi 30-4-88 20 h 30 - Dimanche 1-5-88 17 heures. Salle du foyer du maréchal des Eclaireurs, 192, rue St-Hippolyte, 75001 Paris. Participation 30 F.

EXPOSITION

« L'art d'Afrique noire dans les collections privées belges », à Bruxelles

Beauté, efficacité et humour



Statuette Fang (Gabon).

Encore largement méconnu du grand public, l'art africain est particulièrement bien représenté en Belgique. Surtout à travers les collections privées. Un choix effectué à travers cinquante d'entre elles permet de présenter un éventail exceptionnel de la production artistique de l'Afrique.

« **UTOMBO** ». Pour les Tchokwé, population qui vit aux confins du Zaïre et de l'Angola, ce mot désigne « un objet bien fait et efficace, réalisé avec beaucoup d'habileté et d'humour ». L'exposition qui se tient à Bruxelles est au diapason de cette définition. Les trois cents objets rassemblés au Palais des beaux-arts sont presque tous exceptionnels. Tirés des collections privées belges — les plus riches qui soient dans ce domaine — ils déclinent dans une salle après salle les multiples facettes de l'esthétique africaine, à toute les époques, à travers tout le continent, au sud du Sahara.

Les plus anciennes pièces viennent du Mali. Ce buste féminin en

terre cuite, de la région de Djéané, à la peau scarifiée, aux yeux dilatés, deux serpents noués autour du cou, date du quatorzième ou du quinzième siècle. L'épigamique statuette benkoné (région de Bamako), exécutée dans la même matière, un homme assis, au visage lumineux, les oreilles décollées et la moue d'abattive, est un peu plus récente : dix-septième ou dix-huitième siècle.

Toutes deux ont été trouvées dans la vallée du Niger, qui livre régulièrement depuis une dizaine d'années des vestiges archéologiques de cette qualité. Hélas ! hors de tout contrôle scientifique. Les fouilles sont aussi clandestines que l'exportation des pièces découvertes en direction de l'Europe ou de l'Amérique. Beaucoup plus récent, ce masque Bidjago, requin stylisé, est porté par les adolescents de l'archipel Bisagos (Guinée) lors de leur initiation.

Au gré des vitrines, on passe de l'expressionnisme le plus halluciné, comme ce masque bété (Côte d'Ivoire) orné d'ombres inquiétantes, au plus extrême minimalisme : ce cimier mama (Nigéria) ou la représentation de l'animal — un buffle — est réduite à celle des cornes aplatis, simple cercle sur lequel vient se greffer une tranche de crâne. D'un symbolisme parfait, un masque téké (Congo), pièce ronde quasi sans relief, où le visage humain est évoqué à travers des abstractions ésoériques, voisine avec des statuettes kongo (Zaïre) minutieusement réalistes : « maternité » ou sceptres d'ivoire ornés de figures de chefs coiffés de perles inspirées de celles des marchands européens du dix-huitième siècle.

Toutes les activités de la vie sont représentées. Secrètes : une figurine songye (Zaïre) affublée d'un masque téfébé, indique le rôle social, politique et magique joué par les sociétés d'initiation. Publiques : un impressionnant « fétiche » à deux kongo (Zaïre) est hérisse de lames de bois et de fer. Chacune d'entre elles symbolise un serment, la résolution d'un procès ou d'un différend. Quotidiennes : les artistes kubas (Zaïre), connus pour leurs effigies royales, sont également célèbres pour la qualité de leur travail, qui s'applique aussi aux objets de la vie courante — coupes à boire, boîtes à fard, tabatières ou simples ciseaux. Quelques-uns, véritables bijoux, sont exposés ici.

Ce parcours à travers les collections belges nous permet de voir

également des pièces rares. Ainsi cette figurine yoruba (Nigéria), agenouillée sur un socle, à la patine si grasse que le bois semble pétrifié. Ou ce masque bamiléké (Cameroun), réduit à un vaste front raviné qui efface une paire d'yeux étirés sur de puissantes mâchoires proéminentes. Une rareté qui s'explique en partie par la précarité des matériaux utilisés. Encore les populations de l'ouest et du centre du continent tournées vers l'agriculture ont-elles privilégié le travail du bois, du métal ou de l'ivoire. Celles du sud et de l'est, plus volontiers pastorales, ont préféré appliquer leur art aux parures, tatouages, peintures, tous éphémères comme cette coiffe karamajong (Ouganda) en argile, perles colorées et plumes, l'une des plus belles pièces du Palais des beaux-arts.

Le refus du baroque

Ces styles foisonnants et apparemment disparates ont pourtant un certain nombre de dénominateurs communs. Les sociétés dont les structures politiques sont les plus complexes (Ifé ou Ashanti à l'ouest, Kongo au centre) ont développé un art plus naturaliste que les ethnies aux organisations sociales plus lâches. Mais toutes refusent le baroque et le mouvement. Des rives de l'Atlantique à celles de l'Océan Indien, rigidité, frontalité et géométrisme sont une constante. Et pour tous encore, l'art pour l'art n'existe pratiquement jamais. Même la « célébration » des souverains est presque toujours largement symbolique. C'est un art peu porté au spectaculaire. Les œuvres les plus « sacrées » sont bien souvent mises à l'abri du regard.

Certaines statuettes Fangs (Gabon), par exemple, sont élaborées en fonction de la quasi-pénombre où elles seront confiées : leurs yeux de cuivre poli doivent donner l'impression de pouvoir percer l'obscurité. Quant aux masques, chacun sait qu'ils sont créés pour accomplir une fonction rituelle strictement définie. En l'absence enfin de toute documentation écrite, ces œuvres sont aussi les seuls témoins d'une histoire mal connue. Certains chercheurs, parmi les plus érudits, ne les ont, d'ailleurs, jamais considérées que sous cet angle. En leur dédaignant toute valeur esthétique. Ce fut le travers de beaucoup d'ethnologues, français en particulier. A l'inverse de nombreux collectionneurs qui ne se souciaient guère de la signification des objets qu'ils acquéraient. La forme seule primait. L'un des plus fameux, Jef Vander Straete, récemment disparu, se vantait de ne pas pouvoir distinguer un style d'un autre. « Si le masque m'enchantait par la somptuosité de ses arabesques, la clarté de sa géométrie, la justesse de ses proportions », explique aujourd'hui l'un d'entre eux, qu'importe qu'il ait servi à des initiés enfermés loin de leurs villages, dans un campement où régnait la terreur éducative ! »

Ce débat, qui se poursuit encore mollement, est de plus en plus dépassé. On ne peut pas plus contester la charge magique d'une statuette africaine ou nier sa force esthétique que parler d'une Vierge bourgeoise du quatorzième siècle uniquement sous l'angle de sa signification religieuse. Surtout quand on sait que l'efficacité de tel objet africain est intimement liée à sa qualité esthétique. Et dans ce domaine, les cri-

tières de jugement ressemblent étonnamment aux nôtres. Des ethnologues comme H. Himmler ou Michel Leiris ont noté à plusieurs reprises, sur le terrain, que leur propre goût coïncidait parfaitement avec celui de leurs interlocuteurs africains.

Longtemps aussi, on a voulu voir dans l'art africain une œuvre collective où la participation de l'individu n'avait guère d'importance. Si le style de chaque ethnose est effectivement la marque de la collectivité, la réussite exceptionnelle de telle ou telle pièce est bien le fait d'un réalisateur particulier. L'art africain est beaucoup moins anonyme qu'on a bien voulu le dire. On essaye, aujourd'hui, avec un certain succès, de percer l'identité des artistes.

« Avant la dernière guerre, au nord de la Côte d'Ivoire, en pays Senoufo, j'ai rencontré un sculpteur dont la réputation s'étendait assez loin, se souvient A. Maesen, l'un des responsables du Musée d'art africain de Tervuren. Comme il était extrêmement laid, il s'était lui-même donné le nom de « beau gosse », sobriquet sous lequel il était connu. » Ce n'est pas un hasard si, à Bruxelles, l'un des chefs-d'œuvre incontestés de l'exposition, un masque dan (Côte d'Ivoire), est signé Kinsatadouré de Fampla, un artiste mort en 1904.

Mais le poids de la collectivité est capital : c'est le garant d'un art vivant. Quand le foyer culturel dépeint pour une raison ou pour une autre — islamisation, colonisation, occidentalisation, — l'art traditionnel meurt, ou se transforme (les Yorubas travaillent aujourd'hui le ciment) ou s'abandonne. Les pastiches se multiplient pour nourrir un marché européen ou nord-américain toujours plus gourmand. Ce phénomène n'est pas nouveau. Dès 1939, A. Maesen, au cours d'une mission accomplie en Côte d'Ivoire, remarquait que les marchands haoussas en route vers Dakar commandaient aux artistes locaux des œuvres qu'ils représentaient à leur retour vers Kano. Ce sont eux ou leurs semblables qui alimentaient les expositions et les foires coloniales, comme ils garnissent aujourd'hui les boutiques des antiquaires. Ce qui n'empêche pas l'hémorragie des objets « authentiques » de continuer.

Certains apparaissent par vagues en Europe et déterminent aussitôt des modes. Aujourd'hui, les masques makondé (Tanzanie) sont très demandés. On peut en voir au Palais des beaux-arts. Ce sont des sortes de heaumes portés par les adolescents lors de leur initiation. Ils sont travaillés dans des bois légers, les peintures excessivement fines, et sont ornés de dessins de tatouages appliqués à la cire. Les gouvernants africains — surtout en périodes troublées — sont impuissants à retenir sur place ce patrimoine. La guerre du



Effigie Songye (Zaïre).

Biafra fut par exemple sur ce plan-là une catastrophe pour le Nigéria. Quant aux musées africains, construits pour la plupart à l'époque coloniale et de ce fait souvent négligés, ils sont dans bien des cas gérés en dépit du bon sens, quand ils ne sont pas pillés par des responsables inconscients ou indolents.

Chiffraut pour la première fois la grande misère des musées africains, une enquête de l'ICROM (1) menée à travers trente-sept pays africains révèle que cinq d'entre eux ont fait l'inventaire de leurs collections ; onze ignorent totalement le nombre d'objets de leur collection ; neuf de ces établissements n'ont pas de directeur ; huit n'ont pas de conservateurs. L'ICROM, avec l'aide de nombreux pays européens, vient de lancer un plan pour former à Rome et dans chacun de ces pays une nouvelle génération de conservateurs, qui devront préserver ce qui reste des richesses artistiques du continent. Sinon, dans quelques décennies, les Africains devront faire le voyage à Bruxelles, à Paris ou à Washington pour admirer ou étudier le génie artistique de leurs grands-pères.

EMMANUEL DE ROUX.

* L'art d'Afrique Noire dans les collections privées belges. Palais des beaux-arts de Bruxelles, jusqu'au 5 juin. Le très beau catalogue a été publié avec l'aide de l'IBM.

(1) Centre international d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels. Son siège est à Rome.

Echelles sacrées

QUOI de plus simple et de plus banal qu'une échelle dogon, fourche d'un arbre taillée en forme d'Y. Sur son tronc on pratique des entailles pour poser les pieds. Elles sont hautes de 2 à 3 mètres. Une douzaine d'entre elles sont exposées à la galerie Noire d'Ivoire. Elles sont pourtant fort curieuses et aussi différentes que possible les unes des autres. Le traitement des pieds et le glissement des mains qui ont usé les « marches » et lustré le tronc leur donnent des allures singulières, inattendues, et les enrichissent d'une patine magnifique. Certaines ont largement plus de cent ans.

Ces grands objets où le grumeleux alterne avec le poli font penser à quelques sculptures réalisées par un Brancusi primitif. Mais ces instruments usuels au Mali, sous les futaies de Ban-

diagara, ont aussi une fonction symbolique.

Il existe en effet chez ce peuple des échelles miniaturisées. Ces modèles réduits sont placés sur l'autel des ancêtres. Symboles de passage, elles sont un lien entre la terre et l'au-delà. A la mort d'un membre de la famille, elles permettent à d'autres une ressemblance entre ces échelles et les Normes aux bras levés : ces statuettes androgynes, sculptées par les forgerons dogons, relient elles aussi la terre (principe féminin) et le ciel (principe masculin). Gogol connaissait-il la cosmogonie dogon ? Ses dernières paroles furent : « Vite, une échelle ! »

E. de R.

* Echelles sacrées des Dogons, galerie Noire d'Ivoire, 6, rue Valenciennes, 75006 Paris.

THEATRE 71 MALAKOFF 4655.43.45
13 avril - 3 juin
Une création de LA COMEDIE DE CAEN
P'TIT ALBERT
Texte, mise en scène et interprétation
JEAN-MARIE FRIN
« 70 ans, 28 ans. Interdit depuis 25 ans. Manger. Parler. Rire. Faire rire. Faire danser. »

CHAI LOT THEATRE NATIONAL
Coproducteur C.L.M. Théâtre national de Clivillon
SOUS LES BOULINGRINS BLEUS
Dialogues de Georges Courteline.
Mise en scène de Dominique Balzer, Jean-Yves Claretel.
Jean-Claude Loquay, David Maurin.
Théâtre Gémier - Du 14 avril au 20 mai à 20h30
Distributeur A.P.H. Relâché dimanche soir et lundi.
Minéral 3615 code COM21 puis CH. TEL 47 27 81 15

LE THÉÂTRE CONTEMPORAIN DE LA DANSE ET LE CENTRE GEORGES POMPIDOU PRÉSENTENT
LARSSEN DE
LES FEUILLETONS
Dédoublé - Dévoilé
Chorégraphie :
Stéphanie AUBIN
Les 27, 28, 29, 30 avril 1988 à 20 h 30
CENTRE GEORGES POMPIDOU (Grande Salle)
LOCATION : 42.74.42.19

MC 93 BUBIGNY
Après
« Regardez les hommes tomber »,
« Grani »,
« La loi de Luzzan »
LE CHIEN MEXICAIN
(ex Häuser Orkäter)
LA SAINTE TRINITÉ
26 AVRIL - 21 MAI 48 31 11 45

41^{ème} Festival International de film - Cannes - 11-23 mai 1988
Cinéma
ENTRETIEN : PETER OSTROV
FRANÇOIS LE BENOISTE
CANNES
ESTAMPES
LAUREN BACALL AUJOURD'HUI COMME HIÉR
POUR 30 F SEULEMENT OFFREZ-VOUS 4 SEMAINES À CANNES
Cannes avant, pendant et après. Tous les films en compétition. Des entretiens - Des portraits. Tout le plaisir du cinéma.
Pour bénéficier de cette OFFRE SPÉCIALE, renvoyez le bon ci-dessous, accompagné d'un virement postal, chèque bancaire ou mandat-lettre, à Cinéma - 46, rue de Valenciennes - 75006 Paris.
NOM Prénom
ADRESSE
CODE POSTAL VILLE
demande à recevoir les 4 numéros « spécial Cannes » et verse 30 F.

هكذا من الاجل

Culture

Leçon inaugurale au Collège de France

Claude Hagège, la langue et le vivant

M. Claude Hagège a prononcé, le mardi 16 avril, sa leçon inaugurale au Collège de France. Titulaire de la chaire de « Théorie linguistique », l'auteur, notamment, de *l'Homme de paroles* (Fayard 1985) et de *Francis et les siècles* (éd. Odile Jacob, 1987) a expliqué à la fois l'inconfort du linguiste et les fonctions de cette science du vivant. Voici de larges extraits de cette leçon.

« Le linguiste ne paraît être dans la position, inconsciente, d'un homme jugé au sommet d'une pyramide à trois arêtes. D'un point ainsi défini, on sait qu'un individu, s'il demeure immobile, ne peut tenir sous son regard qu'une seule face latérale à la fois. Or les langues se déploient sur les trois faces ensemble. Car elles relèvent, par un de leurs aspects, des sciences de la nature (les messages sont des objets naturels), par un autre, d'une axiomatique logico-mathématique (certaines opérations sont sous-jacentes à l'énonciation), et par un dernier, des disciplines psychosociales (les langues sont parlées par des individus au sein de groupes).

« Le tracé d'un territoire exige des critères. Le plus important pour moi est le rapport entre les sens et les formes. S'il est sérieuse de s'assurer aux formes ce qui est au sens, il est hasardeux, pour un linguiste, de poser des catégories conceptuelles sans se soucier de leur trouver, dans le tissu formel du discours, des traces pour repères et garants. Car il n'y a plus alors de limites à l'extension du domaine et à la création d'artefacts sémantiques. Le langage n'appartient pas au seul linguiste, mais celui-ci est seul à tenir sur lui un discours qui articule des contenus sur des supports. A égale distance de l'idéalisme des concepts purs, et du fétichisme de la matière inerte, le linguiste a pour tâche de montrer que les formes sont habitées par des sens. [...]

« Le mystère de base demeure l'immense diversité des langues humaines. C'est là le trait qui les définit, et non un profil accidentel. Il est toujours aussi urgent de le rap-

peier, quand ce ne serait que pour conjurer la tentation eurocentriste des sciences humaines en Occident. On sait qu'un aspect subtil et récent de cette tentation est le refus des particularismes, sous le prétexte surprenant qu'il y aurait, à les trop souligner, quelque forme clandestine de racisme. Cela dit, l'intérêt pour les langues les plus diverses et pour l'effort de les pratiquer toutes. Mais il est un rempart contre l'idolâtrie des modèles. Je ne sacrifierais pas une langue à un paradigme. Epris des langues, je ne m'empêche pas de leurs gloires savantes.

Aridité de savoir

« Une question peut se poser : à quoi sert la linguistique ? Au premier abord, à rien... sinon à satisfaire, comme toute recherche, une intense et douloureuse avidité de savoir. Ou bien dira-t-on qu'elle n'a d'autre utilité que de faire vivre, comme le suggérait autrefois Erasme par dérision, quelques grammairiens qui disputent à perte d'haleine sur les dangers que peut faire courir au genre humain la constante confusion des conjonctions avec les adverbies ?

« En fait, la linguistique est en mesure de rendre quelques services. D'abord, à un premier niveau simple de pure application, l'expérience du linguiste peut être mise à profit dans un domaine externe, celui de la planification des langues. C'est là une entreprise volontariste par laquelle l'homme s'assure la maîtrise de sa langue, conçue comme un bien naturel inaliénable. Qu'il s'agisse de fixation d'une norme interdialectale, de régulation néologique ou de réforme de l'orthographe le cas échéant, la linguistique, par le savoir accumulé sur les propriétés et les types d'évolution des langues, peut apporter aux planificateurs un précieux concours.

« Un autre domaine où la contribution de la linguistique est essentielle est celui de l'histoire des civilisations. Ainsi, nous n'avons aucun texte, aucun monument, aucune trace qui puisse attester l'existence

des populations désignées sous le nom d'Indo-Européens. Notre unique témoignage, ce sont, bel et bien, les langues indo-européennes. Et il en est de même pour d'autres familles génétiques, des Ouraliens aux Tibéto-Birmans et aux Algonquins. La linguistique, et elle seule, nous tend le fil sécurisable qui, nous guidant à travers d'épaisses ténèbres d'ignorance, nous aide à reconstruire le plus vraisemblablement notre passé.

« Ainsi, dans l'effort opiniâtre, bien qu'en partie désespéré, pour découvrir le sens d'un univers apparemment chaotique et écartelé, le langage fait sourdre une lueur éclairant faiblement un chemin d'harmonie.

« Enfin, ce que la linguistique nous apprend n'est pas sans incidence, même, sur la prise en main de notre avenir, face aux défis qui s'accumulent sur notre horizon. Alors que la faculté de langage, qui caractérise dès l'origine l'*Homo habilis*, est une par définition, les langues sont diverses.

« Mes recherches me suggèrent de m'aventurer plus loin encore : elles sont diverses dès leur naissance elle-même. C'est pour moi une forte présomption, sinon une certitude. Il ne faut voir là, au fait, que le reflet de l'aptitude de l'homme, seul parmi toutes les espèces vivantes, à s'adapter au milieu non par son organisation biologique, mais par son intelligence et par sa vocation socioculturelle.

« L'homme exerce sur son environnement une activité consciente, et c'est par elle qu'il parvient à décrire les missions sélectives de la nature. Or un instrument de cette activité consciente, c'est le langage. La linguistique a donc un rôle éminent à jouer dans l'entreprise conduite par toutes les sciences humaines pour parvenir à une connaissance toujours plus approfondie de l'homme. L'enjeu d'une telle connaissance, c'est, tout simplement, notre destin lui-même.

« La puissance des médias va-t-elle accélérer d'une manière exponentielle l'évolution du langage ? Les réalisations de la machine lui tracent-elles un avenir incertain ? Des signes qu'on en a, on ne peut rien prédire. Car l'homme, qui a toujours été adapté son outillage, est capable de tous les retournements. Inventera-t-il des formes originales de communication ? Répartira-t-il différemment les fonctions, assignant à ses langues une place nouvelle ? On ne demande heureusement pas à un professeur au Collège de France de faire acte de prophète.

Mais le demeure résolument optimiste. Et cela parce que pour moi, les langues, lourdes de toutes les présences dialogales accumulées par des temps immémoriaux, sont images de vie. Le linguiste, obstinément attaché à la recherche austère des lois derrière les enchevêtrements sonores et la turbulence des mots, reconnaît dans les langues l'activité vitale d'un énonciateur qui y a laissé à travers le passé la trace d'opérations semblables à celles qu'il accomplit lui-même dans le discours quotidien.

Amour fou

Théoricien, Claude Hagège est aussi homme de terrain. L'homme des concepts élaborés des modèles abstraits. Le chercheur de brousse garde présente à l'esprit l'infinité diversifiée des six mille langues humaines, leur vie inventive, leurs créations constantes. De ses enquêtes en Afrique, en Océanie, en Chine, dans le monde arabe, chez les Indiens d'Amérique, il a tiré une dizaine d'ouvrages érudits. En expérimentant, il n'a cessé de réfléchir à l'énigme du langage, qui fait d'un hominidé cet être unique et multiple : *l'Homme de paroles* (Fayard, 1985).

A la publication de ce livre, les Français découvriront, au cours d'un mémorable numéro

d'*« Apostrophes »*, l'éclat, la vivacité, la joie d'une grande intelligence. L'ouvrage majeur de ce professeur rigoureux, dont la carrière s'est déroulée entre le charme discret de l'École pratique des hautes études et le CNRS, devient soudainement un succès de librairie. Dans le savant un peu hautain, on sentait, en effet, brüler la flamme de la passion.

Où, Claude Hagège est amoureux des langues. Amoureux fou, comme un enfant, de leurs corps de mots, de leur pouvoir et de leur mystère. Il est assez épris pour tenter, en adulte, de les comprendre.

R.-P. D.

Communication

Grève d'images à FR 3

Les journalistes-reporters d'images (JRI) de FR 3-Paris ont décidé d'engager une grève d'images à partir du mardi 26 avril pour obtenir la satisfaction de revendications qui portent notamment sur les conditions de travail et les salaires. Les JRI se plaignent non seulement du surcroît de travail occasionné par l'introduction de la Betacam (caméra légère) — puisque deux personnes font le travail accompli par quatre auparavant — mais surtout de la disparité des salaires entre FR 3 et Antenne 2. A compétence et ancienneté égales, les JRI sur A 2 sont payés de 3 000 F à 4 000 F de plus (soit 33 %) que ceux de FR 3.

La grève a été décidée à l'appel des syndicats CFTC, FO et CGC. Les syndicats SURT-CFDT et SNJ ont refusé, pour leur part, d'appuyer le mouvement, préférant mener une action plus globale. Quant à la « base », d'où est partie la protestation, elle se dit prête à poursuivre la grève, « tant qu'il le faudra, avec ou sans les syndicats ».

Le groupe Bossard prend le contrôle de l'IFOP. — Le groupe Bossard, une des principales entreprises françaises de conseil, a annoncé, le mardi 28 avril, qu'il venait de signer un accord avec l'Institut français de l'opinion publique (IFOP), spécialisée des sondages politiques. Selon cet accord, le groupe Bossard reprend l'essentiel du capital détenu par la famille Riboud et détientra 80 % de l'IFOP aux côtés de partenaires industriels et financiers (30 %) et de Sophie Riboud,

Augmentation du capital de la 5 de 300 millions de francs

Comme prévu lors d'une précédente réunion (le Monde du 28 janvier), les actionnaires de la 5 ont augmenté le capital de la chaîne de 300 millions de francs au cours d'une assemblée générale extraordinaire, réunie le 26 avril. Le capital est donc porté à 1,3 milliard de francs, mais l'assemblée générale a autorisé le conseil d'administration à procéder ultérieurement, si besoin est, à une nouvelle augmentation de capital de 200 millions. La répartition du capital n'a pas changé, les actionnaires actuels — dont les principaux sont MM. Robert Hersant, Silvio Berlusconi et Jérôme Seydoux — ayant souscrit l'augmentation proportionnellement à leur part du capital.

Selon la chaîne, cette augmentation de capital devrait lui permettre d'investir en matière de production et de création. Elle devrait également rassurer les milieux bancaires face à un déficit de 650 millions de francs prévu pour 1988.

La nouvelle PDG de l'Institut (10 %). Le groupe Bossard, qui est présidé par Jean-Pierre Auzimour, a enregistré en 1987 un chiffre d'affaires de 528 millions de francs. Il est détenu à 51 % par des ingénieurs et cadres du groupe, et à 49 % par Cap Gemini Sogefi. De son côté, l'IFOP a enregistré en 1987 un chiffre d'affaires de 41 millions de francs et devrait obtenir pour 1988 un résultat proche de l'équilibre. Il emploie soixante personnes et dispose de quatre cents enquêteurs intermittents.

D'ici à 1992

Havas souhaite réaliser au moins 30 % de son résultat à l'étranger

Le retour de Havas au secteur privé lui aura été bénéfique, puisque en 1987 le groupe a réalisé un bénéfice net consolidé de 551 millions de francs, soit une hausse de 29,4 % par rapport à 1986. Son chiffre d'affaires consolidé s'est élevé à 11,7 milliards de francs. En commentant ces chiffres le 26 avril, le PDG, M. Pierre Dauzier, a souligné la « priorité européenne » du groupe, qui espère « réaliser au moins 30 % de son résultat hors de France d'ici 1992 », année du marché unique européen.

Cet « axe majeur », a ajouté M. Dauzier, sera développé à partir d'une « technique d'alliances équilibrées », en France et en Europe. Et de citer les investissements du groupe dans la presse quotidienne régionale, les journaux gratuits et l'affichage (près de 1 milliard de francs en 1987) et des projets à plus court terme (annuaire, conseil en publicité, tourisme), ainsi qu'une priorité à l'Angleterre, la Belgique et l'Espagne.

Pour l'audiovisuel, Havas circonvoit actuellement ses ambitions à Canal Plus en France, mais le groupe est prêt à soutenir son développement en Espagne, en Belgique francophone ou en RFA. Pour l'expansion de T&E-Images, Havas « avancera prudemment », là aussi, sur le terrain européen. Le PDG de Havas a signalé également l'excellente santé de la CLT.

La CNCL rappelle TF1, RTL et la 5 à l'heure.

Dans un communiqué publié le 26 avril, la CNCL a donné un coup de semonce à TF1, à RTL et à la 5 pour avoir diffusé, dimanche 24 avril, les estimations du résultat du premier tour de l'élection présidentielle avant l'heure légale fixée à 20 heures. La Commission fait remarquer que TF1 et RTL — qui travaillent en commun pour cette soirée électorale — ont annoncé « une première estimation des résultats du scrutin à 19 h 57 min 50 s et la 5 à 19 h 58 min 40 s ». Et elle leur « demande instamment » pour le service du 8 mai, de respecter le recommandation faite par la CNCL le 22 février, qui précise qu'« aucun résultat de l'élection, partiel ou définitif, et aucun sondage d'opinion ne peuvent être communiqués au public avant la fermeture du dernier bureau de vote ».

Séance du Conseil d'Etat à propos de la 5 et de M6. — Le CNCL a engagé le 22 avril la procédure auprès de la section du contentieux du Conseil d'Etat contre la 5 et M6. Après l'examen de leur bilan, un an après leur lancement, la commission reproche notamment aux deux chaînes de ne pas avoir respecté leurs quotas de diffusion d'œuvres françaises. L'infraction existait de la semaine n'a pas été rendue public.

Le Monde DES LIVRES

Architecture

Dominique Lyon et Pierre du Besset lauréats du concours pour le nouvel immeuble du « Monde »

Le parti pris de la lumière

Un concours d'architecture a été lancé par le Monde pour la construction du nouvel immeuble de la rédaction. Un jury, présidé par André Fontaine, composé de représentants de la rédaction, du comité d'entreprise, des sociétés de personnel et d'experts (architectes et promoteurs), a choisi le projet présenté par Dominique Lyon et Pierre du Besset.

Le « quotidien de la rue Falguière » ? Ou bien le « quotidien de la rue Bourdelle » ? L'auteur du monument à Gambetta, à Cahors, ou celui de la France saluant l'Amérique ? Le maître pompier ou son élève surdoué ? L'avenir, l'habitude ou la poste trancheront. En tout cas, le Monde, quittant la rue des Italiens, abandonne le quartier de l'Opéra pour Montparnasse et ses sculpteurs. La dimension culturelle est ainsi préservée... dans un ancien garage.

L'histoire des immeubles de bureaux, pour être récente, est l'une des plus révélatrices de l'évolution de l'architecture. Le bâtiment de Parisien libéré, rue Réaumur, et celui du Petit Parisien, rue d'Enghien, sont parmi les plus brillants témoignages de cette époque qui, à Paris, se sera finalement terminée par un exode, sous la pression conjuguée des finances et de la modernisation. L'archétype du journal s'est dissous dans la neutralité du style international ou dans celle de bâtiments purement techniques.

Héritage du « Temps »

Or, dans le même temps — les années 70-80 — l'architecture qui avait abrité les journaux est entrée en odeur de sainteté. L'immeuble du Chicago Tribune, élevé après un concours lancé en 1922, et qui avait réuni les plus célèbres architectes du monde entier, est devenu un des phares de la construction du vingtième siècle.

Evidemment, la concurrence était rude pour notre garage d'assez mauvaise allure. D'autant que l'expérience architecturale du Monde a toujours été limitée : l'immeuble occupé actuellement est un héritage du Temps, qui lui-même n'avait fait que convertir le son usage des bâtiments post-haussmanniens sans destination définie.

De cet immeuble-là, il nous faut partir « au plus tard » le 31 août 1989 (1). D'où un concours lancé sur les chapeaux de roue, auxquels ont cependant accepté de répondre une douzaine d'architectes, neuf d'entre eux rendant finalement une esquisse. Dans ce qu'on appelle une consultation restreinte auprès de professionnels compétents pour le programme demandé.



Dans le cas présent, c'est volontairement qu'on s'est éloigné des « stars » de l'architecture française contemporaine. Leur ont été préférés des « jeunes pleins d'avenir » (du Besset et Lyon, Potet et Desnoy, Perrault, Hamostène) ou des architectes ayant fait leurs preuves sur d'autres projets comportant une ou plusieurs des difficultés techniques qui pose le réaménagement d'une telle construction. Ainsi Robert et Robert, surdoués de la réhabilitation de bâtiments industriels (la Grande Halle de La Villette) ainsi Chaux et Morel, techniciens inspirés (les salles Zénith) ; ainsi les frères Rubin, déjà au fait des réalités d'une réfection à installer dans le joyeux béton d'un garage (immeuble de Libération, rue Béranger)...

Espace, solarité et hospitalité

Ces derniers ont finalement gagné le concours et le projet qui est apparu comme étant à la fois le plus riche en espace et en lumière, le plus soigné mais le plus significatif, le plus hospitalier enfin.

Deux façades très légèrement galbées, comme pour aller respecter les règlements de prospect dans l'espace, deux façades très fines qui ne promettent que la richesse de leur matière et leur capacité à jouer avec la lumière : Lyon et du Besset ont obtenu à la rédaction du Monde un très large hall, rue Falguière, où, selon cette première esquisse, les visiteurs trouveront accès à la documentation du journal. Dans la partie la plus sombre de ce rez-de-chaussée, un auditorium pourra accueillir, par exemple, les délibérations de jury d'architecture, les assemblées générales de rédacteurs du Monde ou, plus simplement, des réunions de radio.

Selon l'esquisse de Lyon et du Besset, le hall est relié au deuxième niveau par deux escalators. Ils débouchent sur un large atrium carré, à l'emplacement de l'ancienne rampe, mais beaucoup plus généreux en espace et en lumière. La promesse d'une réhabilitation matérielle des structures existantes, en accord avec les règlements de la Ville, aura été, en outre un élément non négligeable dans l'appréciation du jury. Mais le raffinement du projet Lyon-du Besset a été sans doute son atout majeur.

Dominique Lyon et Pierre du Besset, qui construisent notre nouveau siège avec le groupe Accima, étaient parmi les plus jeunes des concurrents dont le moyen d'âge n'était déjà pas franchement élevé. Cela signifie sans doute de l'audace. Mais ils ont déjà montré leur expérience en travaillant avec Jean Nouvel, puis dans l'aménagement de la Grande Halle de La Villette, et dans des opérations ponctuelles qui leur ont procuré vite vite cette réputation de brio que l'avenir confirme par les yeux. C'est sur cet état que le jury du Monde a finalement parié.

FREDERIC EDELHANN et EMMANUEL DE ROUX

(1) La réhabilitation de notre immeuble administratif à Ivry-sur-Seine a été confiée à l'architecte Mrowiec et à la Société d'Etudes Industrielles du Centre.

Architecture
 pris de la lumière

Campus

L'université découvre l'entreprise

TOUT le monde, ou presque, l'admet aujourd'hui. En dépit des soubresauts qui l'ont agité, le monde universitaire aura connu depuis le début des années 80 une véritable mutation : il a commencé à s'ouvrir aux réalités et aux besoins du monde économique. Il a pris conscience de la nécessité de mieux articuler formation et insertion professionnelle. Bref, entre l'université et l'entreprise, les vieux blocages se sont dénoués, les frontières se sont abaissées. Un ensemble d'enquêtes récentes (et non encore publiées pour plusieurs d'entre elles) tentent de mesurer concrètement l'évolution des mentalités et des pratiques en matière d'insertion professionnelle des diplômés de l'université.

La lettre mensuelle *Recrutement et formations* vient ainsi de réaliser un dossier (1) consacré aux rapports entre l'entreprise et le chercheur et présente la synthèse de quatre études de l'Association pour l'emploi des cadres APEC (« Le devenir professionnel des diplômés de troisième cycle », du Centre d'études et de recherche sur les qualifications CEREC (« Les chercheurs en milieu industriel »), de l'Observatoire des flux et débouchés du ministère de la recherche et de l'enseignement supérieur (« Les chercheurs dans les entreprises en 1983 ») et enfin de l'Institut d'expertise et de prospective de l'École normale supérieure (« L'entreprise et ses chercheurs : de la coexistence à l'intégration ? »).

Un attrait récent

Cette inflation d'enquêtes est, en elle-même, symptomatique des interrogations des entreprises françaises : comment renforcer leur secteur recherche et développement qui est le plus souvent moins rigoureux que celui de leurs principaux concurrents étrangers ? Comment attirer vers l'entreprise des chercheurs qui se regroupent encore, pour près des deux tiers d'entre eux (70 000 sur 110 000), dans des organismes publics ?

L'enquête de l'APEC sur l'insertion professionnelle des « thésards » montre que les titulaires de diplômes de troisième cycle ou de docteur-ingénieur sont de plus en plus nombreux à trouver un emploi dans des entreprises privées : c'est le cas pour 55 % des jeunes chercheurs en physique (contre 31 % lors d'enquêtes précédentes réalisées entre 1977 et 1983), de 35 % des chercheurs en sciences de la vie (contre 15 % il y a quelques années), de 38 % (contre 49 %) dans le secteur de la chimie et même de 25 % des chercheurs en sciences sociales (contre 13 %).

Mais cet attrait récent pour l'entreprise reste fragile et conjoncturel : quelque deux mille jeunes thésards interrogés par l'APEC souhaitent, dans leur très

Les passerelles entre l'université et l'entreprise se multiplient. Mais c'est un travail de longue haleine et encore fragile.

grande majorité, entrer dans la recherche publique. Ils ne se tournent vers l'entreprise que faute de postes dans les laboratoires publics, dont la politique de recrutement est très décourageante. Une relance éventuelle des embauches dans le secteur de la recherche publique risquerait donc de priver les entreprises du vivier de jeunes chercheurs dont elles bénéficient actuellement.

Cette réticence des étudiants formés à la recherche à l'égard des laboratoires privés tient à plusieurs causes. Les entreprises privées recrutent peu de chercheurs confirmés (de l'ordre d'un tiers de leurs effectifs de chercheurs), ce qui ne contribue guère, aux yeux des jeunes thésards, à renforcer le prestige, voire le dynamisme, de leur secteur recherche et développement. En outre, dans les entreprises, le nombre de chercheurs recrutés qui possèdent vraiment une formation pour la recherche reste très faible. Une étude de l'Observatoire des flux et débouchés établit qu'en 1985, plus des deux tiers (68 %) des jeunes diplômés embauchés avaient le titre d'ingénieur, 8 % un diplôme d'études approfondies (DEA), 6 % un diplôme de second cycle universitaire et 13 % seulement un diplôme de docteur (universitaire, docteur-ingénieur ou médecine-pharmacie).

Et l'enquête de l'Institut de prospective de Normale Sup permet de comprendre ce « sur-recrutement » d'ingénieurs dans les laboratoires des entreprises privées : la notoriété des grandes écoles et les habitudes de recrutement conduisent les directions des ressources humaines à embaucher en priorité les docteurs-ingénieurs, puis les ingénieurs et enfin les docteurs universitaires.

Méconnaissance mutuelle

Ces préventions entre jeunes chercheurs et entreprise résultent par ailleurs de la persistance d'une méconnaissance mutuelle. L'enquête de l'APEC en fournit un bon indicateur. Parmi les étudiants interrogés préparant un doctorat de troisième cycle ou de docteur-ingénieur, la moitié seulement ont déclaré avoir reçu un soutien financier pour faciliter leur recherche. Et, pour ceux-là, la part des entreprises privées dans le soutien à la formation par la recherche ne s'élève qu'à 22 %. Or ces aides personnalisées et finalisées constituent sans doute l'un des moyens les plus pragmatiques et efficaces dont disposent les firmes privées pour prendre contact, tester, voire recruter, de jeunes chercheurs, et en même

place des instruments d'évaluation du devenir professionnel de leurs étudiants ; de même les universités s'efforcent d'établir des relations permanentes avec les institutions et l'environnement local et régional.

Sensibilisation des enseignants

Enfin elles accordent davantage d'importance à la sensibilisation des enseignants, notamment par les cellules d'information et d'orientation. Ce sont les facultés de médecine, de sciences et de droit et sciences économiques qui sont les plus actives en la matière. Mais il ne s'agit pas là, véritablement, d'une surprise.

Toutes ces initiatives sont cependant lourdement hypothéquées par une double constatation. Elles sont dans bien des cas mal connues des étudiants et des enseignants, ce qui pose le problème complexe de la communication à l'intérieur des universités. D'autre part, elles sont en général le fruit d'initiatives individuelles et bénévoles. Comme le dit Brigitte Delamarche, responsable de la mission enseignement supérieur de l'APEC, c'est « souvent de l'apostolat ». Ce qui pose, de façon détournée, la question des missions de l'université. Faute de la moindre reconnaissance en la matière, bon nombre d'universitaires continuent d'estimer que l'aide à l'insertion professionnelle n'est pas de leur ressort. L'université, disent-ils, n'est pas un bureau de placement. C'est dire que le rapprochement université-entreprise prendra encore du temps...

GÉRARD COURTOIS.

Un foisonnement d'initiatives

Ce qui est vrai de la recherche est-il également pour l'ensemble de l'université ? Cette dernière intègre-t-elle effectivement, comme on le dit de plus en plus souvent, le souci de préparer les étudiants à la vie active ? Et de quelle manière ? C'est l'objet d'une autre enquête menée par la mission enseignement supérieur de l'APEC, afin de recenser l'ensemble des actions menées par les universités pour favoriser l'insertion professionnelle des jeunes diplômés (2).

L'Association pour l'emploi des cadres consacre en effet une part croissante de son activité aux jeunes diplômés à la recherche d'un premier emploi. Constatant très souvent à quel point les étudiants connaissent mal le monde de l'entreprise, elle a créé, il y a une dizaine d'années, une mission chargée de réaliser un travail de sensibilisation : elle propose notamment aux responsables d'établissements universitaires, au personnel des cellules d'orientation, ainsi qu'aux enseignants, des sessions d'information et de formation aux problèmes de l'insertion professionnelle.

Ce travail de longue haleine lui a permis de constituer dans l'ensemble des universités françaises un réseau de personnes sensibilisées aux problèmes de l'insertion. C'est un échantillon de cinq cents personnes, constitué à partir de ce réseau d'intervenants très motivés, que l'APEC vient d'interroger. Il en ressort un paysage nuancé.

Instruments d'évaluation

On constate que les universités sont le théâtre d'un véritable foisonnement d'initiatives destinées à préparer les étudiants à la vie active. Depuis l'information générale sur l'entreprise ou les métiers jusqu'aux sessions de recherche d'emploi et à l'aide à l'obtention d'un stage, depuis la professionnalisation des filières jusqu'aux désormais classiques forums d'entreprises, depuis la mise en œuvre d'une politique de partenariat à destination de partenaires extérieurs jusqu'à l'utilisation d'associations d'« anciens » ; toutes les formules de sensibilisation ou de préparation immédiate à la vie professionnelle ont fait leur entrée dans la tour d'ivoire universitaire.

Toutefois, si les universités se familiarisent avec des dispositifs expérimentés depuis longtemps dans les grandes écoles, elles le font de manière très inégale. Une dizaine d'actions semblent mobiliser le plus gros des énergies. La plupart sont pragmatiques et à court terme : mettre des offres d'emploi à la disposition des étudiants ; instaurer des stages obligatoires dans le cursus et aider les étudiants à en décrocher ; apprendre aux étudiants à s'informer sur les métiers ; faire participer l'université ou la filière de formation à des salons spécialisés ; développer un service de documentation sur l'emploi et les professions.

Mais il semble qu'émergent désormais des actions à plus long terme. Un nombre croissant d'universités s'efforcent de mettre en

Le Monde CAMPUS

JEUNES DIPLOMÉS

L'IMPACT DES ACTIVITÉS ASSOCIATIVES SUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE

« Le Monde Campus » publie dans « le Monde » du mardi 3 mai, une numéro spécial de 80 pages couleurs, avec une enquête sur ce thème réalisée par les junior-entrepreneurs. Cette enquête sera présentée et commentée au cours d'un débat.

LUNDI 2 MAI à 17 HEURES
 UNIVERSITÉ DE PARIS-DAUPHINE
 (place Maréchal de Lattre-de-Tassigny)
 - AMPHITHÉÂTRE 8 - 2^e étage -

- avec la participation :
- Alain LE CORRE, directeur général de la chambre syndicale des banques populaires ;
 - Brigitte BERLIOZ-HOUIN, administrateur provisoire de l'Université de Paris-Dauphine ;
 - Jean CATY, directeur de la communication de HEWLETT PACKARD FRANCE ;
 - Joël COTTON, ICN Service ;
 - Antoine ERNOULT, président de la confédération nationale des junior-entrepreneurs ;
 - Annick GAIME, directeur des ressources humaines de CONTINENT ;
 - Claude MAURY, secrétaire général du comité d'études sur les formations d'ingénieurs ;
 - Jean-Paul VERMES, président directeur général de GOGEPAN, président de la chambre syndicale des conseils en recrutement.
- DÉBAT ANIMÉ PAR FRÉDÉRIC GAUSSEN**
 - Entrée libre -

Le Monde
 dossiers et documents

NUMÉRO D'AVRIL
SPECIAL PRIVATISATIONS
 également au sommaire
 LA QUESTION BASQUE

« Mondes en devenir »
ORGANISATIONS INTERNATIONALES AFRICAINES
 E KWAM KOUASSI
 Préface de René-Jean DUPUY
 Avant-Propos de Michel VRALLY
 13,5 x 20 cm - 488 p. - 135 F

Berger-Levrault
 5, rue Aquilaine - 75006 PARIS

LE MONDE DIPLOMATIQUE
 publie le deuxième numéro de sa collection
 « MANIÈRE DE VOIR »

LE CITOYEN, L'ARGENT ET LA DÉMOCRATIE

La vague libérale déferle sur l'Occident depuis plus de dix ans. A une société asservie par l'Etat succéderait un monde où les libertés seraient assurées par le profit individuel à la portée de tous les citoyens.

Le Monde diplomatique n'a cessé de souligner la vanité d'un tel projet, qui aggrave les inégalités, mine la démocratie, n'annonce en rien la fin de la crise en Occident et bloque tout espoir de développement du tiers-monde.

Seule une autre « manière de voir », qui refuse l'argent-roi, permettrait de sortir de cette impasse.

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX
 96 p. - 38 F

BON DE COMMANDE
LE LIBÉRALISME CONTRE LES LIBERTÉS
 Tarif France : 42 F - Tarif étranger : 48 F (frais d'expédition inclus)

NOM : PRÉNOM :
 ADRESSE : CODE POSTAL :
 LOCALITÉ : PAYS :

Commande à faire parvenir avec votre règlement à :
 LE MONDE - Service Vente au numéro - 7, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09

An AMERICAN UNIVERSITY in PARIS
 MBA Diplôme de Master in Business Administration
 COURS DU JOUR ET DU SOIR
UNIVERSITY of HARTFORD BUSINESS SCHOOL
 16, rue de la Grande Armée - 75116 Paris
 Tél. (1) 45.00.96.28

SAMEDI 30 AVRIL DE 10 H à 18 H
Journée PORTES OUVERTES
 AVEC ENTRETIEN INDIVIDUEL D'ORIENTATION
ESDE SUP
 15, rue de la Grande Armée, 75116 Paris
 20, rue de Valenciennes, 75019 Paris

(Publicité)
Université de Clermont I
FACULTÉ DES SCIENCES ÉCONOMIQUES
Centre d'Études et de Recherches sur le Développement International
 Unité Associée au CNRS
MAGISTÈRE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
 Formation en 3 ans d'économistes de haut niveau

- spécialisée dans le développement du Tiers-Monde et les relations internationales (analyse et politique) ;
- assurée par des universitaires et des professionnels des grandes institutions françaises et internationales de développement ;
- richissant la maîtrise, le DEA ou le DES.

Adès sur concours après deux années d'études supérieures : inscriptions avant le 15 mai.

Concours admission directe en 3^e année de Magistère (option DEA ou DES) : dossier à déposer avant le 1^{er} juillet.

Renseignements : CERDI - 41, boulevard Gergovia - 63002 Clermont-Ferrand Cedex - TEL : 73-93-34-28.

هكذا من الاجل

Éducation

Les baccalauréats industriels se modernisent

Dans le métro parisien

POUR décrocher leur bac, mille deux cents lycéens descendent dans le métro parisien. Il ne s'agit pas de la dernière trouvaille « chic et choc » des stratèges publicitaires de la RATP, mais d'une initiative née de la rencontre entre l'éducation nationale et la compagnie de transport. Depuis 1983, l'épreuve de construction électronique, que subissent tous les candidats au baccalauréat F1 (électronique), doit reposer sur une réalité industrielle et elle est subie en partie sous forme d'un contrôle continu des connaissances au cours de l'année terminale.

Cette année, le thème retenu dans les trois académies d'Ile-de-France est le système de freinage et de pilotage automatique du « métro blanc », les rames les plus récentes du réseau parisien. Articulation avec l'entreprise et évaluation progressive : le bac F2, la plus prestigieuse des séries technologiques, offre un profil exemplaire qui pourrait bien inspirer le baccalauréat futur.

Electronique et pilotage automatique

Pour l'heure, vingt-cinq lycéens ont pris place dans un wagon de métro. Sérieux comme des chefs de station, ils boivent les paroles de deux ingénieurs de la RATP. Certains prennent des notes. Aucune trépidation ne vient les troubler : la rame est immobilisée contre un butoir, au fond de l'atelier d'entretien de Vaugirard, immense hall où le soleil pénètre par une verrière. Les surprises ont commencé lorsque, ayant pénétré dans un immeuble situé au milieu d'une paisible rue du quinzième arrondissement, les élèves ont fait irruption dans ce vaste garage secret qu'une rampe relie au réseau souterrain. C'est par ce discret boyau que tous les 15 000 kilomètres, remontent vers le jour, les métros fatigués.

Un responsable du service FR-matériau roulant et un ingénieur de maintenance les ont accueillis en les avertissant des dangers propres à ces lieux : la rame qui surgit du tunnel, les petites flammes d'huile glissantes, les fosses de visite et le « troisième rail » d'alimentation électrique branché sur le 750 volts continu... Installés sur les banquettes bleu marine de la rame aménagée pour eux, ils ont

Mille deux cents lycéens préparent le baccalauréat dans le métro parisien. Un des rares exemples achevé de coopération école-entreprise.

visionné un vidéogramme retraçant l'histoire de la traction dans le réseau souterrain.

Puis les intervenants de la RATP ont décrit les progrès technologiques qui, depuis une vingtaine d'années, ont abouti aux rames actuelles, bourrées d'électronique et pilotées automatiquement. Ils ont découvert le dispositif qui permet de récupérer lors du freinage l'énergie emmagasinée par l'inertie du train, ils ont appris que la circulation de chaque rame est contrôlée par un ordinateur central... Ils ont aussi écaillé les yeux en apprenant que des milliers de banquettes lacérées par les voyageurs devaient régulièrement être remplacées.

Mais en organisant de semblables visites-conférences pour les quarante-neuf classes de terminale F2 de la région parisienne, la RATP ne vise pas seulement à enseigner aux lycéens le respect de son matériel. L'opération s'inscrit dans la politique d'action sociale menée depuis 1983 par la Régie (1) pour former des jeunes usagers plus conscients du fonctionnement complexe du réseau et pour les informer sur les multiples métiers qui s'y exercent.

Les arrière-pensées d'embauche sont officiellement absentes : « Nous recevons des milliers de demandes pour quelques dizaines de postes offerts », constate M^{me} Viviane Paganelli, responsable de l'action scolaire. Mais, si l'un des lycéens fait un jour une demande chez nous, on peut penser que sa candidature sera motivée.

La collaboration entre la RATP et l'enseignement technique pour la prochaine session du baccalauréat F2 n'aura pas pour autant été une opération isolée. Voici deux ans qu'un groupe de travail réunissant des spécialistes de la Régie et des enseignants a été constitué pour définir le contenu pédagogique du thème retenu, dans trois disciplines du programme : physique, mécanique et électronique.

Pendant l'année scolaire en cours, trois examens partiels sont

organisés dans chacune de ces disciplines, et les élèves participent, dans chaque lycée, à la construction d'une maquette du système de freinage du métro blanc. La moyenne des notes obtenues pour ces différents travaux représente les deux cinquièmes de la note d'électronique finale du bac ; les trois cinquièmes restants seront constitués par la note qu'ils obtiendront, en juin prochain, à l'épreuve terminale. Les avantages d'une telle formule sont évidents : « Finis les sujets d'examen-poubelle, que l'on jette sitôt passée l'épreuve », constate M. Jean-Marie Lagrange, inspecteur pédagogique régional à Paris, spécialiste du génie électrique.

« Les élèves sont beaucoup plus motivés de travailler sur un support réel, surtout lorsqu'il s'agit du métro qu'ils empruntent quotidiennement », confirme M. Dominique Présent, professeur d'électronique au lycée Dorian. Le contrôle continu limite l'angoisse de l'examen coupéret de fin d'année et permet de faire travailler les élèves en équipe. Chacun d'entre eux sera en effet noté sur la réalisation de l'élément de la maquette d'ensemble qui lui a été confié.

Les élèves eux-mêmes applaudissent : ils découvrent que « le sujet du bac s'intègre dans un ensemble », mêlant des disciplines que le lycée tend à séparer (électronique, mécanique...) et se félicitent d'une formule qui « atténue le paramètre de l'angoisse ».

Filosofie patronale

A la RATP, il a fallu vaincre bien des réticences pour organiser cette cinquantaine de visites-conférences. Mais la Régie a finalement mobilisé les grands moyens : deux cadres pendant deux mois, sans compter les cinq ingénieurs et techniciens qui ont participé à l'élaboration du thème et à sa présentation, au cours d'une conférence, à tous les professeurs de la région parisienne concernés. Les intervenants sont visiblement fiers de disserter, sous les yeux médusés de lycéens, les entrailles électroniques de leur métro quotidien.

Pourtant, la Régie, si elle a cette fois-ci joué le jeu à fond, reste réservée sur la possibilité d'accueillir de jeunes stagiaires. Et les organisateurs du bac F2 se heurtent surtout au refus de petites entreprises privées qui affirment « ne pas avoir les moyens » de participer à l'élabo-

ration du thème et d'organiser des visites, voire de grosses firmes qui justifient leur attitude négative par la défense de leurs « secrets industriels ».

Même si le secteur public - RATP, Renault, Assistance publique - se montre plus ouvert, la recherche de places pour les stages en entreprise, qui sont de plus en plus souvent exigés dans les cursus de l'éducation nationale, relève de la gageure. C'est le cas en particulier pour les élèves préparant les nouveaux baccalauréats professionnels, qui sont censés passer seize semaines réparties sur deux ans en entreprise.

Charges et investissement

Cette frilosité du patronat, en dépit des discours enthousiastes sur l'alternance école-entreprise, semble même compromettre la politique de promotion de l'apprentissage : sur douze élèves préparant le BTS « maintenance » au centre public de formation d'apprentis du lycée Dorian à Paris, trois seulement ont pour l'instant obtenu un contrat avec un patron.

Inquiets, les professeurs constatent que les stages sont généralement considérés par les entreprises plus comme des charges que comme un investissement pour l'avenir. « Il faudrait montrer en quel nous pouvons leur être utiles », souligne M. Présent. Réalisation d'études par les élèves, aide à la formation continue du personnel par les enseignants... Les formules de coopération sont nombreuses, mais il manque encore l'imagination, les moyens financiers et une réelle volonté de part et d'autre.

Ainsi, l'éducation nationale a voulu encourager depuis 1985 les interventions de professionnels dans les établissements et même leur participation à des jurys d'examen, mais les textes ont peu de suite. Il suffit pourtant de descendre dans un atelier du métro parisien pour saisir l'intérêt mutuel de telles rencontres et entrevoir le bout du tunnel où s'enferme trop souvent le couple école-entreprise.

PHILIPPE BERNARD.

(1) Le département « action sociale » de la RATP (69, boulevard Saint-Michel, 75007 Paris, tél. : 43-29-92-71) organise à la demande des établissements scolaires des visites d'installations (poste de commande centralisé du métro, gares du RER, ateliers), des séminaires pour enseignants, documentalistes, conseillers d'orientation et des conférences dans les écoles. Il dispose d'un matériel pédagogique et d'un « exposé » qui présente l'ensemble des activités de la Régie.

Tronc commun technologique

Six séries de bacs F offriront de nouveaux programmes à la rentrée. Objectif : renforcer la formation de base

SIX séries de baccalauréats technologiques vont faire peau neuve à la rentrée prochaine. Il ne s'agit plus, comme cela avait été envisagé à l'automne 1986, de fusionner ou de supprimer certaines sections et de réduire les horaires d'enseignement - le projet de réforme des lycées avait dû être retiré à l'époque, sous la pression des manifestations lycéennes et étudiantes - mais d'adapter les programmes des seules disciplines technologiques de six séries industrielles (F-1, 2, 3, 4, 9 et 10) et d'une série de l'enseignement général (F), sans modifier les horaires ni la structure du baccalauréat. Un arrêté, qui devrait être publié début mai, prévoit que les nouveaux enseignements seront introduits en première, en septembre prochain.

Cette réforme consiste, pour l'essentiel, à renforcer la formation technologique de base, en instaurant dans les six séries concernées un tronc commun de deux disciplines : « études des constructions » et « automatique et informatique industrielle ».

Ces matières représenteront un peu plus du tiers de l'horaire technologique total. Des concepts comme la qualité et la gestion de la production seront ainsi leur entrée dans les programmes, où seront introduites les technologies nouvelles.

Selon le ministère de l'éducation nationale, ce changement correspond à la nécessité d'harmoniser les contenus des baccalauréats technologiques avec les nouvelles options technologiques introduites en seconde (« technologie des systèmes automatisés » (TSA) et « productique ») et avec les sections

de techniciens supérieurs (STS), sections industrielles rénovées. Il tient aussi compte du fait que 80 % des bacheliers des séries F poursuivent désormais des études en STS ou en IUT, ce qui ôte à ces baccalauréats l'essentiel de leur finalité immédiate professionnelle.

Mais cette conception n'est pas partagée par certains syndicats, qui ont majoritairement repoussé le texte le 24 mars dernier, lors de son examen par le Conseil de l'enseignement général et technique, saisi à titre consultatif. Ainsi le SNES (FEN) dénonce l'instauration des tronc communs, première étape, selon lui, vers la fusion des sections F (ce que ne cache pas le ministère), et proteste contre « l'abandon de la finalité professionnelle de ces bacs permettant aux élèves qui ne continuent pas de s'élever ». Le SNES voit aussi dans cette réforme « l'abandon de la pédagogie spécifique, plus concrète, des lycées techniques ».

Pense-t-il d'interroger sur les raisons de la précipitation du ministère à engager, au fin de septembre, une réforme sans doute nécessaire, mais isolée de l'ensemble du problème des lycées et du baccalauréat. Le ministère assure qu'un plan national de formation des enseignants devant appliquer les nouveaux programmes sera mis en œuvre à partir de la rentrée prochaine et qu'une liste des nouveaux équipements matériels nécessaires est en cours d'élaboration, mais sans qu'un budget spécifique soit encore prévu. C'est dire que la réforme, si elle est appliquée, ne se fera que très progressivement.

Ph. B.



Pour les managers européens de 1992 face à la mondialisation des affaires

4 ANS DE FORMATION EUROPEENNE ET INTERNATIONALE
PARIS - GENEVE - LONDRES - MADRID - STUTTGART - NEW YORK - PEKIN - TAIPEI - SYDNEY

2^e CYCLE PEMI - Projet Européen de Management International
Licence Européenne des Affaires

3^e CYCLE MBA Européen

CONCOURS D'ENTREE EUROPEEN
ADMISSION (1^{er} CYCLE) :
1^{re} Année : Bac+1 ou classe prépa ou diplôme étranger équivalent.
2^e Année : 1 année d'École de commerce française ou équivalente, 1 année DAF.

ADMISSION 2^e CYCLE : 3^e Année : Titulaires du BTS, DELC, DUT ou diplôme étranger équivalent.
Prix d'admission à 100 \$ (soit 80 €)

IEMI
INSTITUT EUROPEEN DE MANAGEMENT INTERNATIONAL

DEMANDE DE DOCUMENTATION GRATUITE A REMPLIR ET A RETOURNER.

NOM _____ PRENOM _____

ADRESSE _____

TELEPHONE _____

NIVEAU D'ETUDES _____ DATE _____

IEMI

71, rue du Faubourg-Saint-Honoré - 75008 PARIS - Tél. : (1) 42.66.66.82

Un métier d'avenir dans un secteur en expansion :
AUXILIAIRE DU COMMERCE EXTERIEUR

L'ÉCOLE DE TECHNICIENS DES TRANSPORTS
une formation dispensée par des professionnels !

Débouchés : Organismes de transports de marchandises au national et international

Placement assuré
Scolarité : Durée 9 mois. Intermittent sur le site

Conditions d'admission : 18/24 ans. BAC ou plus

Concours d'entrée : Mai et Septembre 1988

AFT ETI Monchy St-Eloi, 68290 BANTIGNY
Tél. : 44.71.00.55

Etablissement d'enseignement supérieur technique privé

COUPON A RETOURNER POUR DOCUMENTATION

Nom _____ Prénom _____ Age _____

Niveau scolaire _____

Adresse _____

ME - D 12/88

(Publicité)

SÉJOURS LINGUISTIQUES
ANGLETERRE - IRLANDE - USA - ALLEMAGNE - ESPAGNE

- Séjours en famille. Cours quotidiens. Sports et loisirs. Encadrement sérieux.
- Options sportives : équitation, tennis, voile, planche à voile.
- Élèves des collèges et lycées (17-18 ans).
- Étudiants (19-21 ans).
- Toutes vacances scolaires : février, Pâques, juin, 665, Toussaint, Noël.

DOCUMENTATION GRATUITE SUR DEMANDE

ENIS 21, avenue du Bel-Air, 75012 PARIS
Tél. : 43-44-11-44
Bureau de Rhône-Alpes : 2, avenue de Gênes-Bonnet, 69008 LYON
Tél. : 78-82-44-78

Jacques Lesourne

EDUCATION & SOCIÉTÉ
LES DÉFIS DE L'AN 2000

Le rapport Lesourne
enfin disponible

Unaniment salué par la presse comme un événement, ce rapport aborde franchement et sans détour les questions fondamentales dont la société française doit débattre à propos de l'éducation et de la formation. Grâce à lui, de nombreux lecteurs disposent de tous les éléments nécessaires à la formation de leur propre jugement sur ce thème central pour la société de demain. 95 francs.

LA DECOUVERTE **Le Monde** DE L'ÉDUCATION

Le Monde
sur minitel

ABONNEZ-VOUS RÉABONNEZ-VOUS
au Monde et à ses publications.

3615 TAPÉZ LEMONDE puis ABO

Emploi

Les contractuels de la fonction publique souhaitent l'amélioration de leur statut

QUE faire des contractuels de la fonction publique ? Le débat ne date pas d'aujourd'hui, mais la question reste sans réponse. Salariés de l'Etat et des collectivités locales, leurs effectifs ne sont pourtant pas négligeables. Au nombre d'un million, ils représentent un agent de l'Etat sur quatre, un sur trois dans les communes, un sur deux dans les départements. Recrutés au titre de « vacataires », d'« auxiliaires » ou de « non-titulaires » pour faire face à des points d'activité ou remplir des missions qui ne rentrent pas dans les compétences traditionnelles des fonctionnaires, leur situation est des plus incohérentes.

D'autant que leurs profils sont très hétérogènes : de l'ingénieur au juriste, du travailleur social à l'animateur, de l'orthophoniste au psychologue, de la secrétaire au comptable en passant par l'urbaniste, l'architecte, le statisticien, le chercheur et l'informaticien. Véritables « marginaux », ils ne relèvent ni du statut de la fonction publique ni du droit commun du travail, mais de bribes de l'un et de l'autre : la source de tous leurs maux.

Aléas

des votes budgétaires.
« Nous sommes assujettis à certaines règles du droit public telles que le droit de réserve, la dépendance des tribunaux administratifs et non des tribunaux judiciaires », explique M. Jean-Loup Gourdon, président de l'Association nationale des contractuels du secteur public (ANCSF) (1). Mais contrairement aux fonctionnaires, auxquels on nous assimile parfois par facilité de langage, nous ne bénéficions que d'une faible sécurité d'emploi.

Il y a cinq ans, ils étaient embauchés sur contrat à durée indéterminée. Mais les récentes législations vont aussi dans le sens d'une précarisation. La loi Le Pors de 1983 a ainsi instauré un recrutement sur contrat d'une durée de trois ans, renouvelable une fois. La loi Séguin de Chazotte du 30 juillet 1987 impose à présent des recrutements sur des postes permanents, fondés sur des contrats à durée déterminée (d'un maximum de trois ans) renouvelables indéfiniment.

Ce qui rend possible, côté employeur, le licenciement sans

indemnisation, même après plusieurs années de bons et loyaux services. « Une immense tarufferie », selon M. Gourdon. L'Etat dilie aux entreprises privées des règles qu'il ne respecte pas lui-même.

Ayant le sentiment d'être exclus du droit du travail le plus élémentaire, les contractuels se trouvent donc soumis aux aléas des votes budgétaires, au bon vouloir d'une administration, sans grand recours possible sinon celui des tribunaux administratifs, dont l'efficacité et la rapidité restent encore à démontrer. « Certains d'entre nous subissent de plein fouet les conséquences des changements politiques, particulièrement dans les collectivités locales, poursuit le président de l'ANCSF. Pour conserver votre place à ces échéances fatidiques, vous avez tout intérêt à faire votre propre « campagne » auprès des membres du conseil municipal.

Ici, ce sont des archéologues engagés sur mission du temps de M. Jack Lang, alors ministre de la Culture, dont l'avenir se révèle problématique. Là, des coopérants techniques qui, de retour dans l'Hexagone, ne parviennent pas à se réinsérer dans l'administration française. Ou encore des paramédicaux de la DASS (Direction de l'action sanitaire et sociale), recrutés par l'Etat, rémunérés par les collectivités territoriales et qui, par suite de la décentralisation, se retrouvent pris en charge par le secteur hospitalier... ne sachant plus très bien, en fin de compte, à quel employeur se vouer.

A défaut de sécurité d'emploi, les contractuels gagneraient-ils mieux leur vie que les fonctionnaires ? Faux ! clame-t-on à l'ANCSF. « Cette légende provient du fait que, lorsque l'administration fait appel à de jeunes contractuels, leur salaire initial - compté tenu de leurs diplômes - est souvent supérieur à celui de leurs homologues titulaires du même âge. » Mais bientôt ces derniers les dépassent...

Salaires

initial supérieur mais...
Tant et si bien que, selon l'INSEE, la moyenne de cette surrémunération s'établit aux alentours de 24 % (2). Cela pour ce qui concerne spécifiquement les contractuels de l'Etat - l'écart (non connu) étant sans aucun doute plus élevé dans le cas des contractuels des collectivités territoriales. Les primes n'échappent pas à la règle. Comme leurs homologues fonctionnaires, les contractuels du ministère de l'Intérieur touchent une indemnité pour travaux supplémentaires.

Légère différence : son montant s'élève seulement à 60 % de celle versée à leurs collègues, pour des tâches équivalentes. Interrogé voici un an sur la signification de cette discrimination - à savoir s'il fallait en déduire que le travail d'un contractuel équivalait à 60 % de celui d'un titulaire - le ministre de l'Industrie n'a pas donné suite.

Monopole

de représentation
La loi accordant aux syndicats de fonctionnaires le monopole de représentation dans les instances supérieures de concertation, les syndicats en question se trouvent du coup de bien piètres avocats pour ce qui touche ceux qui sont néanmoins leurs collègues du secteur public. « Ils ne nous associent dans leurs revendications

que lors des négociations salariales des « agents de l'Etat ». Bien sûr. Nos rémunérations contribuent à la diminution globale de la masse salariale. Une fois les discussions achevées, chacun reprend ses bills et les écarts de rémunération restent les mêmes, à notre détriment.

Ce qui n'est pas pour réjouir les contractuels dont la retraite est, qui plus est, menacée. Dans son rapport de décembre 1987, la commission des comptes de la Sécurité sociale a jugé préoccupante la situation de l'IRCANTEC, caisse de retraite complémentaire des agents contractuels (3). Chargé d'appréhender les causes de déséquilibre du régime, un groupe de réflexion mis en place par le conseil d'administration de l'IRCANTEC vient de rendre un verdict encore plus sombre : concluant carrément à l'« effondrement financier » en cas de statu quo, il estime que « l'ensemble des retraites ne pourra pas être versé en 1989 ».

Pas de titularisation

miracle ?
La titularisation constitue-t-elle la solution miracle ? Première constatation : les plans envisagés n'atteignent pas leurs objectifs.

En 1975, le plan Peyronnet de réorption de l'excédent devait permettre sur quatre ans l'intégration de 250 000 agents à temps complet : 110 000 l'ont été, principalement dans l'éducation nationale et les PTT. Quant au plan Le Pors de 1983 - le cinquième depuis la Libération et le dernier en date, - il avançait le chiffre de 343 000 titularisables. On peut aujourd'hui établir qu'à part le CNRS et à nouveau l'éducation nationale, où près de 100 000 personnes se sont vu offrir des conditions correctes (notamment la reprise de l'ancienneté), la titularisation ne concerne que 40 000 ou 50 000 agents des catégories C et D, c'est-à-dire des fonctions d'exécution. M. de Charvoz avait assuré que la titularisation des agents non titulaires des catégories C et D serait complètement terminée en 1987. Depuis mars 1986, 150 000 agents avaient été, selon ce ministère, titularisés. Selon l'ANCSF, les raisons des échecs successifs des plans de titularisation sont la preuve de la résistance des corps de fonctionnaires, qui les considèrent comme une menace potentielle à leurs perspectives d'avancement et à leurs primes. Mais aussi le refus de certains contractuels surtout des catégories A et B, de perdre leur spécificité professionnelle en devenant des fonctionnaires.

« La titularisation est le plus vieux métier de la fonction publique », ironise M. Jean-Loup Gourdon. C'est un manque d'imagination de l'administration qui, comme dans l'armée, gère des effectifs et non du personnel. Bref, la revendication première de nombre de contractuels n'est pas la fonctionnarisation mais plutôt la reconnaissance de leur statut en

tant que tel. « Nous ne réclamons pas la garantie de l'emploi des fonctionnaires mais des éléments de sécurité d'emploi, les indemnités de licenciement, le recours aux prud'hommes, le droit à la formation en cas de recyclage. Ce qui est anormal, ce ne sont pas les changements d'équipes provoqués par les renouvellements politiques. C'est que les risques, au sein de la fonction publique, ne soient pas couverts. Pourquoi ne pas créer une instance ministérielle dont la vocation serait de gérer les flux et les transitions de personnel ainsi que la formation continue ? »

Gestion et mobilité

des corps
Dans le même ordre d'idées, croire que l'Etat et les collectivités locales peuvent réduire leurs actions aux missions régaliennes - justice, défense, police, préèvement de l'impôt - est aujourd'hui une erreur d'appréciation. A l'Etat de droit s'oppose l'efficacité économique et sociale. L'adaptation de la fonction publique (effort de formation, gestion et mobilité des corps) n'est-il pas un enjeu des années à venir.

« Depuis une cinquantaine d'années, explique M. Gourdon, dès qu'il s'agit de relever un défi technique important ou de répondre à de nouveaux besoins sociaux, on fait appel à des contractuels, en particulier dans les télécommunications, la santé, le commerce extérieur, l'armement, le tourisme, la culture, l'environnement. Il en a été ainsi récemment pour le développement social des quartiers, la valorisation des banlieues, la coordination des grands travaux, la prévention de la délinquance, l'insertion professionnelle et sociale des jeunes. Ce qui est incroyable, c'est que l'administration n'ait pas encore tiré une leçon de l'évolution des services publics, de plus en plus spécialisés, et qui ont besoin de professionnels. Elle en est toujours à considérer les contractuels comme des indésirables, alors qu'ils répondent à des nécessités de fluidité. »

Président-fondateur de l'Association créée en 1982, M. Jean Cabanel prépare un ouvrage consacré aux Droits des contractuels, le premier sur le sujet (4). « Il va contribuer à nous donner enfin une identité, à faire reconnaître en nous une catégorie du marché du travail à part entière. » De quoi en tout cas relancer le débat.

CÉCILE CLÉMENT.

- (1) ANCSF. Boîte postale 176, 75764 Paris Cedex 16.
- (2) Economie et statistiques, n° 191, septembre 1986.
- (3) Institution de retraite complémentaire des agents non titulaires de l'Etat et des collectivités publiques.
- (4) Droits des contractuels par Jean Cabanel, Editions Economica. A paraître en juin 1988.

Quinze jours d'emploi dans le Monde

• Les effectifs salariés en 1987. Le nombre de salariés des secteurs marchands non agricoles seraient baissé de 0,1 % en 1987, selon l'INSEE. Avec la même définition, l'UNEDC aboutit à une hausse de 0,2 %. Les deux organismes sont d'accord pour considérer qu'une augmentation se serait produite au deuxième trimestre (le Monde du 16 avril).

• Un rapport du CERC. La protection sociale assure un revenu minimal à 2,6 millions de personnes (le Monde du 18 avril).

• Les réponses des trois principaux candidats aux grands défis économiques. M.M. Raymond Barre, Jacques Chirac et François Mitterrand s'expriment sur l'emploi et la formation professionnelle (le Monde du 20 avril).

« Recherche informaticiens désespérément »

Les Sociétés de service et d'ingénierie informatique (SSII) sont parmi les plus importants recruteurs français. Une frénésie d'embauches effarante.

« **J**e veux 380 000 F par an, c'est à prendre ou à laisser. » Ce jeune informaticien est gonflé à bloc. Il écumie les stands d'un salon du recrutement comme un « golden boy » qui appliquerait les lois de la Bourse à sa propre personne. Il connaît les cours à la hausse ou à la baisse des valeurs informatiques. Très cotés : la génie logiciel, les réseaux (à valeur ajoutée en particulier), l'intelligence artificielle, l'infographie, la distribution micro-informatique... A la baisse : les secteurs traditionnels tels que la gestion. Sur tel stand on prend son curriculum vitae avec l'avidité du courtier à la veille d'un krach. Sur tel autre, l'entreprise ne peut suivre devant la mise trop forte. L'urgence de ces « nouveaux riches » de la matière grise n'a d'équivalent que la frénésie d'embauche des Sociétés de service et d'ingénierie informatique (SSII).

« Nous n'arriverons pas à recruter tout le monde », constate M. Pierre Deltis, délégué général de Syntec, le chambre syndicale qui regroupe les deux tiers de la profession et neuf des dix plus importantes SSII françaises. « Pour 1988 nous réaliserons 7 500 embauches, ce qui correspond, compte-tenu du turn-over (1) élevé de la profession, à un accroissement net des effectifs de 4 000 cadres dont 3 000 informaticiens. »

Les SSII françaises (32,6 milliards de francs de chiffre d'affaires et 58 000 personnes employées en 1987) créent ainsi 8 % d'emplois par an. Elles engagent donc une part importante des ingénieurs diplômés (le tiers environ) dont le flux était de 14 000 en 1986, dernier chiffre officiel communiqué.

Plus impressionnant que le chiffre d'affaires lui-même, le nombre d'embauches prévu en 1988 dans quatre des cinq plus importantes SSII traduit la Bourse des valeurs informatiques : 900 à Cap Gemini Sogeti (2), 700 à Sigos, 465 à Sema-Metra, 300 à Cei. Avec des surprises régionales quelconques. Ainsi, en 1987, Cap a engagé 800 personnes dont 400 pour sa filiale Systèmes qui a de son côté recruté 200 informaticiens pour la seule région du Sud-Ouest, alors que... l'Est manquait de candidats.

Incidence de la croissance économique

Ces chiffres s'expliquent tant par des causes générales que particulières. La première invoquée c'est bien sûr la croissance économique, de 15 % à 25 %. Elle stimule également le recrutement de certains constructeurs, telles les filiales françaises d'IBM (plus de 200 embauches prévues en 1988) et Digital Equipment (700 personnes en 1987, y compris Sophia-Antipolis). Mais depuis deux ans, les SSII françaises grandissent également par rachat d'autres SSII plus petites, ce qui évidemment gonfle les effectifs.

Sigos, numéro un de la monnaie, prévoyait 350 recrutements en 1988. Avec la prise de contrôle de CMG, spécialisée dans l'informatique industrielle, les objectifs ont été revus à la hausse : plus de

700 recrutements prévus en 1988 dont 400 cadres. « 80 % de l'effectif total, précise M. Georges Béraudière, directeur du recrutement et de la mobilité, sont engagés pour assurer notre croissance. »

Cette inflation concerne également les constructeurs et les grands utilisateurs mais eux sont moins affectés par le turn-over. Pour les grandes SSII, il est en moyenne de 15 %, c'est-à-dire que dans l'année 15 personnes sur 100 vont quitter la société.

« Médaille de travail »

Après deux ou trois ans de ce régime, ce VFP de l'informatique peut donc comparer entre tous les clients cotés et choisir, donc quitter la maison nourricière pour plusieurs années. A tel point, plaisante M. Pierre Deltis, que nous pourrions obtenir la médaille de travail à celui qui reste cinq ans dans la même entreprise. » Après trente ans, le turn-over baisse très nettement.

De sédentaires, puis détachés, l'informaticien peut même basculer dans le genre « mercenaire » selon le mot de M^{me} Agnès Chauvin, responsable du recrutement de Sema-Metra. « Ils changent tout les deux ans et sont de plus en plus exigeants en salaire. Mais chez nous on travaille 100 % d'informaticiens, ils sont hors-grille. Ils doivent donc chercher auprès des grands utilisateurs de l'informatique, qui n'emploient que 10 % d'informaticiens dans leur effectif, un engagement conforme à leur marginalité... »

Pour une catégorie de candidats aux métiers de l'informatique, cette frénésie d'embauches n'a pas que des conséquences heureuses. Les niveaux de formation dits bac + 2 (deux années d'études après le baccalauréat) sont progressivement écartés au détriment des niveaux bac + 5... généralistes. Des formations de remplacement prennent ainsi la place de diplômés de techniciens supérieurs, la SSII jouant le rôle de formateur informatique.

Une telle croissance des effectifs n'a pas que des bons côtés. « Aujourd'hui les SSII doivent contrebalancer une image qui nous nuit, explique M^{me} Agnès Chauvin, celle de la filière post-universitaire de formation où l'on ne fait que passer. » Le problème est tel qu'un groupe de réflexion a été constitué sur ce thème au Syntec.

CHRISTIAN TORTEL.

(1) Taux de rotation des effectifs dans une entreprise.

(2) Première entreprise française au chiffre de recrutement selon le Guide des entreprises qui recrutent, publié par l'Etudiant courant mai.

PERMISSION
A VOUS
LES
LA
Le Monde
L'Europe
enfin disponible
EUROCENTRES
13, 15, 17, 19, 21, 23, 25, 27, 29, 31, 33, 35, 37, 39, 41, 43, 45, 47, 49, 51, 53, 55, 57, 59, 61, 63, 65, 67, 69, 71, 73, 75, 77, 79, 81, 83, 85, 87, 89, 91, 93, 95, 97, 99, 101, 103, 105, 107, 109, 111, 113, 115, 117, 119, 121, 123, 125, 127, 129, 131, 133, 135, 137, 139, 141, 143, 145, 147, 149, 151, 153, 155, 157, 159, 161, 163, 165, 167, 169, 171, 173, 175, 177, 179, 181, 183, 185, 187, 189, 191, 193, 195, 197, 199, 201, 203, 205, 207, 209, 211, 213, 215, 217, 219, 221, 223, 225, 227, 229, 231, 233, 235, 237, 239, 241, 243, 245, 247, 249, 251, 253, 255, 257, 259, 261, 263, 265, 267, 269, 271, 273, 275, 277, 279, 281, 283, 285, 287, 289, 291, 293, 295, 297, 299, 301, 303, 305, 307, 309, 311, 313, 315, 317, 319, 321, 323, 325, 327, 329, 331, 333, 335, 337, 339, 341, 343, 345, 347, 349, 351, 353, 355, 357, 359, 361, 363, 365, 367, 369, 371, 373, 375, 377, 379, 381, 383, 385, 387, 389, 391, 393, 395, 397, 399, 401, 403, 405, 407, 409, 411, 413, 415, 417, 419, 421, 423, 425, 427, 429, 431, 433, 435, 437, 439, 441, 443, 445, 447, 449, 451, 453, 455, 457, 459, 461, 463, 465, 467, 469, 471, 473, 475, 477, 479, 481, 483, 485, 487, 489, 491, 493, 495, 497, 499, 501, 503, 505, 507, 509, 511, 513, 515, 517, 519, 521, 523, 525, 527, 529, 531, 533, 535, 537, 539, 541, 543, 545, 547, 549, 551, 553, 555, 557, 559, 561, 563, 565, 567, 569, 571, 573, 575, 577, 579, 581, 583, 585, 587, 589, 591, 593, 595, 597, 599, 601, 603, 605, 607, 609, 611, 613, 615, 617, 619, 621, 623, 625, 627, 629, 631, 633, 635, 637, 639, 641, 643, 645, 647, 649, 651, 653, 655, 657, 659, 661, 663, 665, 667, 669, 671, 673, 675, 677, 679, 681, 683, 685, 687, 689, 691, 693, 695, 697, 699, 701, 703, 705, 707, 709, 711, 713, 715, 717, 719, 721, 723, 725, 727, 729, 731, 733, 735, 737, 739, 741, 743, 745, 747, 749, 751, 753, 755, 757, 759, 761, 763, 765, 767, 769, 771, 773, 775, 777, 779, 781, 783, 785, 787, 789, 791, 793, 795, 797, 799, 801, 803, 805, 807, 809, 811, 813, 815, 817, 819, 821, 823, 825, 827, 829, 831, 833, 835, 837, 839, 841, 843, 845, 847, 849, 851, 853, 855, 857, 859, 861, 863, 865, 867, 869, 871, 873, 875, 877, 879, 881, 883, 885, 887, 889, 891, 893, 895, 897, 899, 901, 903, 905, 907, 909, 911, 913, 915, 917, 919, 921, 923, 925, 927, 929, 931, 933, 935, 937, 939, 941, 943, 945, 947, 949, 951, 953, 955, 957, 959, 961, 963, 965, 967, 969, 971, 973, 975, 977, 979, 981, 983, 985, 987, 989, 991, 993, 995, 997, 999, 1001, 1003, 1005, 1007, 1009, 1011, 1013, 1015, 1017, 1019, 1021, 1023, 1025, 1027, 1029, 1031, 1033, 1035, 1037, 1039, 1041, 1043, 1045, 1047, 1049, 1051, 1053, 1055, 1057, 1059, 1061, 1063, 1065, 1067, 1069, 1071, 1073, 1075, 1077, 1079, 1081, 1083, 1085, 1087, 1089, 1091, 1093, 1095, 1097, 1099, 1101, 1103, 1105, 1107, 1109, 1111, 1113, 1115, 1117, 1119, 1121, 1123, 1125, 1127, 1129, 1131, 1133, 1135, 1137, 1139, 1141, 1143, 1145, 1147, 1149, 1151, 1153, 1155, 1157, 1159, 1161, 1163, 1165, 1167, 1169, 1171, 1173, 1175, 1177, 1179, 1181, 1183, 1185, 1187, 1189, 1191, 1193, 1195, 1197, 1199, 1201, 1203, 1205, 1207, 1209, 1211, 1213, 1215, 1217, 1219, 1221, 1223, 1225, 1227, 1229, 1231, 1233, 1235, 1237, 1239, 1241, 1243, 1245, 1247, 1249, 1251, 1253, 1255, 1257, 1259, 1261, 1263, 1265, 1267, 1269, 1271, 1273, 1275, 1277, 1279, 1281, 1283, 1285, 1287, 1289, 1291, 1293, 1295, 1297, 1299, 1301, 1303, 1305, 1307, 1309, 1311, 1313, 1315, 1317, 1319, 1321, 1323, 1325, 1327, 1329, 1331, 1333, 1335, 1337, 1339, 1341, 1343, 1345, 1347, 1349, 1351, 1353, 1355, 1357, 1359, 1361, 1363, 1365, 1367, 1369, 1371, 1373, 1375, 1377, 1379, 1381, 1383, 1385, 1387, 1389, 1391, 1393, 1395, 1397, 1399, 1401, 1403, 1405, 1407, 1409, 1411, 1413, 1415, 1417, 1419, 1421, 1423, 1425, 1427, 1429, 1431, 1433, 1435, 1437, 1439, 1441, 1443, 1445, 1447, 1449, 1451, 1453, 1455, 1457, 1459, 1461, 1463, 1465, 1467, 1469, 1471, 1473, 1475, 1477, 1479, 1481, 1483, 1485, 1487, 1489, 1491, 1493, 1495, 1497, 1499, 1501, 1503, 1505, 1507, 1509, 1511, 1513, 1515, 1517, 1519, 1521, 1523, 1525, 1527, 1529, 1531, 1533, 1535, 1537, 1539, 1541, 1543, 1545, 1547, 1549, 1551, 1553, 1555, 1557, 1559, 1561, 1563, 1565, 1567, 1569, 1571, 1573, 1575, 1577, 1579, 1581, 1583, 1585, 1587, 1589, 1591, 1593, 1595, 1597, 1599, 1601, 1603, 1605, 1607, 1609, 1611, 1613, 1615, 1617, 1619, 1621, 1623, 1625, 1627, 1629, 1631, 1633, 1635, 1637, 1639, 1641, 1643, 1645, 1647, 1649, 1651, 1653, 1655, 1657, 1659, 1661, 1663, 1665, 1667, 1669, 1671, 1673, 1675, 1677, 1679, 1681, 1683, 1685, 1687, 1689, 1691, 1693, 1695, 1697, 1699, 1701, 1703, 1705, 1707, 1709, 1711, 1713, 1715, 1717, 1719, 1721, 1723, 1725, 1727, 1729, 1731, 1733, 1735, 1737, 1739, 1741, 1743, 1745, 1747, 1749, 1751, 1753, 1755, 1757, 1759, 1761, 1763, 1765, 1767, 1769, 1771, 1773, 1775, 1777, 1779, 1781, 1783, 1785, 1787, 1789, 1791, 1793, 1795, 1797, 1799, 1801, 1803, 1805, 1807, 1809, 1811, 1813, 1815, 1817, 1819, 1821, 1823, 1825, 1827, 1829, 1831, 1833, 1835, 1837, 1839, 1841, 1843, 1845, 1847, 1849, 1851, 1853, 1855, 1857, 1859, 1861, 1863, 1865, 1867, 1869, 1871, 1873, 1875, 1877, 1879, 1881, 1883, 1885, 1887, 1889, 1891, 1893, 1895, 1897, 1899, 1901, 1903, 1905, 1907, 1909, 1911, 1913, 1915, 1917, 1919, 1921, 1923, 1925, 1927, 1929, 1931, 1933, 1935, 1937, 1939, 1941, 1943, 1945, 1947, 1949, 1951, 1953, 1955, 1957, 1959, 1961, 1963, 1965, 1967, 1969, 1971, 1973, 1975, 1977, 1979, 1981, 1983, 1985, 1987, 1989, 1991, 1993, 1995, 1997, 1999, 2001, 2003, 2005, 2007, 2009, 2011, 2013, 2015, 2017, 2019, 2021, 2023, 2025, 2027, 2029, 2031, 2033, 2035, 2037, 2039, 2041, 2043, 2045, 2047, 2049, 2051, 2053, 2055, 2057, 2059, 2061, 2063, 2065, 2067, 2069, 2071, 2073, 2075, 2077, 2079, 2081, 2083, 2085, 2087, 2089, 2091, 2093, 2095, 2097, 2099, 2101, 2103, 2105, 2107, 2109, 2111, 2113, 2115, 2117, 2119, 2121, 2123, 2125, 2127, 2129, 2131, 2133, 2135, 2137, 2139, 2141, 2143, 2145, 2147, 2149, 2151, 2153, 2155, 2157, 2159, 2161, 2163, 2165, 2167, 2169, 2171, 2173, 2175, 2177, 2179, 2181, 2183, 2185, 2187, 2189, 2191, 2193, 2195, 2197, 2199, 2201, 2203, 2205, 2207, 2209, 2211, 2213, 2215, 2217, 2219, 2221, 2223, 2225, 2227, 2229, 2231, 2233, 2235, 2237,

SOMMAIRE

■ Restructuration dans le domaine de l'assurance : la Compagnie du Midi et le groupe Axa dirigés par M. Claude Bébéar s'allient pour constituer un holding Axa Midi Assurance. Un rapprochement qui permettra de

contrôler l'OPA des Generali (lire ci-dessous).
■ Horlogerie de luxe : le groupe Cartier achète les fabricants de montres suisses Piaget et Baume et Mercier (lire page 26).
■ Réunion à Vienne des exportateurs de pétrole : les pays non

membres de l'OPEP demandent une diminution de la production de 5 % (lire ci-dessous).
■ Etats-Unis : alors que la croissance en rythme annuel se ralentit, la consommation des particuliers continue de progresser rapidement (lire page 26).

Réconciliation des « frères ennemis »

AXA et la Compagnie du Midi s'unissent pour former le second groupe d'assurance français

Un changement à vue, comme au théâtre, et plus, un tremblement de terre vient de modifier le paysage de l'assurance française. Le groupe AXA, présidé par M. Claude Bébéar, s'allie au secteur privé avec 23 milliards de francs de primes annuelles, et la Compagnie du Midi, présidée par M. Bernard Pagézy, numéro

trois du même secteur privé avec sa filiale des AGP et 13 milliards de francs de primes, ont décidé de réunir leurs activités d'assurance pour former le deuxième groupe français (36 milliards de francs de primes annuelles), après l'UAP (44 à 48 milliards de francs, esti-

vant les estimations), devant les AGF (30 milliards de francs) et la GAN (20 milliards de francs), tous trois actionnés. Ce sera même le premier pour la capitalisation boursière et pour les bénéfices (2,5 milliards de francs), à égalité avec l'UAP pour les capitaux gérés (120 milliards de francs).

La Compagnie du Midi

La Compagnie du Midi, présidée par M. Bernard Pagézy, est une vieille compagnie de chemin de fer fondée en 1852, nationalisée en 1937 et « réactivée » en 1977 sous forme de société de portefeuilles, qui gère 80 milliards de francs de capitaux. Ses principaux actifs sont, à hauteur de deux tiers, le groupe des Assurances de Paris (AGP), issu de la fusion des compagnies La Paternelle (1841) et La Providence (1864) et collectant 6 milliards de francs de primes annuelles (environ 3,5 % du total de la profession). S'y ajoutent 5 milliards de francs de primes en provenance d'une acquisition

récente, la compagnie britannique d'assurance sur la vie Equity and Law (3,8 milliards de francs) et de filiales en Italie (CRA), en Espagne et en Belgique. Parmi les autres actifs de la Compagnie du Midi, figurent un patrimoine immobilier important (3 milliards de francs), une série de banques et d'établissements financiers et de nombreuses participations dans l'industrie et les services : contrôle des Brasseries et glaciers internationaux et Magasins généraux de Paris, de la SFA, plus de 14 % des Ciments français et 13 % de la Financière Delmas-Vieljeux.

Le groupe Axa

Issu des Mutuelles unies, société d'assurances à forme mutualiste implantée à Belbeuf, près de Rouen, le groupe Axa s'est constitué progressivement, sous l'impulsion de M. Claude Bébéar, pour s'élever au troisième rang de l'assurance française, derrière l'UAP et les AGF et devant la GAN avec environ 15 milliards de francs de primes annuelles (7 % à 8 % du total) et 22,3 milliards de francs avec les

filiales étrangères. Son ascension a été marquée par le rachat, en 1982, du groupe Drouot (6 milliards de francs de primes) puis par l'acquisition, début 1987, des compagnies La Providence et la Sécurité (groupe Présence) avec 5 milliards de francs de primes, au terme d'une bataille boursière livrée à la Compagnie du Midi, de M. Bernard Pagézy. Le groupe Axa est fortement implanté à l'étranger, notamment aux Etats-Unis (Appalachien) et au Canada.

(6 milliards de francs de primes annuelles) à grand renfort de communications, de conférences de presse et de papier bleu, et les voilà maintenant associés pour le meilleur et pour le pire dans la plus pure tradition d'embrassons-nous, Folle-ville.

Explication : lorsque le loup entre dans la bergerie, les bœufs cessent de s'encorner pour faire front ensemble contre l'ennemi héréditaire. Le loup - c'est le géant italien Generali - depuis le début de l'année, a entrepris avec l'aide de la Banque Lazard de devenir l'adversaire de référence de la Compagnie du Midi et même, disent certains, d'en prendre le contrôle après s'être assuré 15 % voire 25 % de son capital (le Monde du 22 avril). Pour se défendre, M. Pagézy a entrepris de faire grossir la masse du Midi, qui devient ainsi plus dure à avaler, en absorbant ses filiales d'abord, puis en augmentant son capital de 20 % par placement préférentiel d'obligations convertibles à l'étranger.

Voici maintenant la troisième étape de son dispositif, qui va boucler sa défense, avec deux objectifs. Le premier est de bloquer l'offensive de Generali en faisant d'AXA le véritable « actionnaire de référence » du Midi, ce groupe « ami » devant recevoir 25 % à 30 % sous forme d'actions nouvelles créées en rémunération de l'apport de ses participations étrangères. Cette participation s'ajoute aux 40 % dont dispose M. Pagézy (autocontrôle et actions détenues par des amis), ce qui lui permettrait de stopper l'offensive italienne, sauf si les Generali ont assez de « papier » pour, lors de l'indispensable réunion d'une assemblée générale extraordinaire destinée à ratifier la fusion, parvenir à la minorité de blocage, éventuellement pas probable mais pas totalement impossible.

Le deuxième objectif est, selon les promoteurs de la fusion, de « constituer un groupe d'assurance suscep-

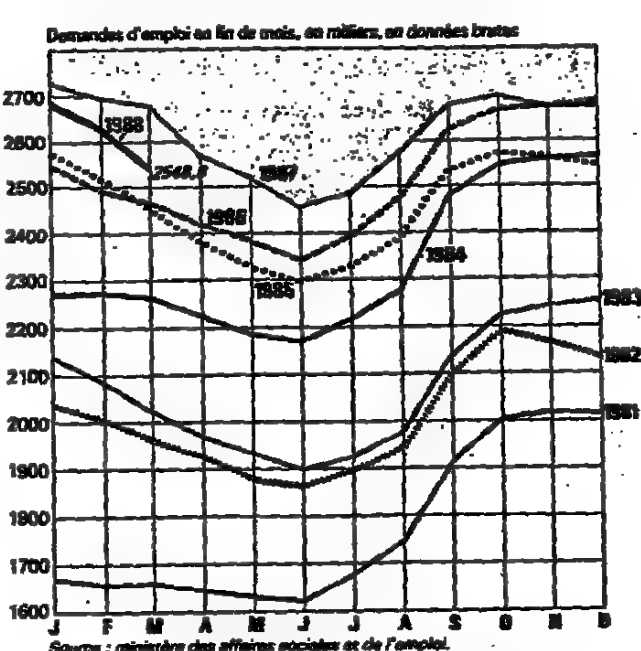
Paternelle vie, Paternelle risques divers et Trans-Expansion vie, de l'autre, seront fusionnés pour former AXA-Midi-Assurances, dont M. Bébéar prendra la présidence et M. Pagézy la vice-présidence, M. Bébéar devenant de son côté vice-président du Midi.

Complémentarité à l'étranger

Si, comme le précise le communiqué publié le mercredi 27 avril, « ce rapprochement repose sur l'association de deux professionnels de l'assurance », on remarquera que c'est M. Bébéar, âgé de cinquante-trois ans, qui gouvernera la société commune d'assurance, et non pas M. Pagézy. Ce dernier, à soixante ans, estime sans doute que, pour sauver le Midi des appétits transalpins, il lui faut, dans l'immédiat, mettre en selle, chez lui, son concurrent plus jeune, pour lui passer plus facilement la main ultérieurement. « Il faut qu'il croise et que je diminue », M. Pagézy, protestant des Cévennes, austère et passionné, connaît les Breizères.

En outre, la complémentarité des intérêts des deux groupes à l'étranger est manifeste. AXA est forte aux Etats-Unis, au Canada et en Belgique, tandis que le Midi est bien implanté en Grande-Bretagne, avec sa nouvelle acquisition, le numéro six britannique de l'assurance-vie Equity and Law, en Italie et en Espagne. Voilà donc un atout supplémentaire dans la course, à la dimension et à l'internationalisation dont M. Bébéar s'est fait le héros. Le même Bébéar est sans doute la meilleure « tête » de l'assurance française, comme le prouve une carrière qui lui a permis en moins de trente ans de laisser les Mutuelles unies de Belbeuf, près de Rouen, au troisième rang de la profession, derrière l'UAP et les AGF et devant la GAN, après avoir disputé victorieusement à Francis Bouyguès le

La diminution du chômage en mars



En mars 1988, si on retient le nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois, en données brutes, on comptait plus de chômeurs qu'en mars de chaque année depuis 1981 sauf en ce qui concerne le mois de mars 1987. Ainsi, le nombre de demandeurs d'emploi a augmenté de 891 600 depuis mars 1981, mais il enregistre une baisse de 130 300 par rapport à mars 1987.

La réunion des exportateurs de pétrole Les pays non membres de l'OPEP proposent de réduire les productions de 5 %

VIENNE de notre envoyée spéciale

L'heure est historique. L'atmosphère ne l'est pas. Un groupe de sept producteurs de pétrole indépendants vient d'offrir à l'OPEP une coopération en bonne et due forme pour tenter de redresser et de stabiliser le prix du brut autour de 18 dollars le baril. Pour la première fois depuis la constitution dans les années 60 de la célèbre organisation, le cartel s'élargit dans les faits sinon dans les statuts. « La réunion de Vienne est le début d'une nouvelle étape de coopération entre un grand nombre de producteurs et nous espérons que d'autres pays se joindront à cet effort. C'est une initiative sérieuse basée sur la conviction que la stabilité du marché pétrolier est de la responsabilité de tous et que le fardeau doit être partagé », selon le ministre mexicain du pétrole, M. Fernando Hiriart, chef de file des sept « NOPEP ».

Pourtant, sur les rives désertes du Danube, l'événement - semble aussi peu spectaculaire que possible. Il est une heure et demi du matin, les impératifs du Ramadan - observé par les délégations musulmanes - ayant exigé une réunion nocturne. N'étaient les quelques deux cents journalistes qui s'acharnaient à arracher aux participants quelques lambeaux de phrases, la réunion se termina-

rait presque en catimini. Pas de cérémonie, nulle trace de faste ou de solennité. Les sept NOPEP, stoïques mais ponctuels, sont arrivés dix minutes avant l'heure fixée au siège de l'OPEP, un immeuble moderne et discret situé aux frontières de la vieille ville.

Leurs six interlocuteurs, chargés par l'OPEP des contacts avec les producteurs indépendants, arrivés comme d'habitude de dix à vingt minutes en retard, se sont engouffrés un à un sans mot dire dans la salle de réunion interdite à la presse. Seul le ministre vénézuélien, maître d'œuvre de la réunion préparée avec soin depuis plus d'un mois, s'est publiquement insurgé contre les tentatives d'obstruction faites au cours des jours précédents par le secrétaire américain à l'énergie. « Je n'arrive pas à comprendre pourquoi M. Herrington a fait des attaques aussi agressives contre l'OPEP. Cette réunion n'est pas dirigée contre quiconque. L'OPEP fait des efforts pour stabiliser le marché pétrolier, ce qui est dans l'intérêt de tous le monde, même des consommateurs à moyen et à long terme, et, à court terme, des Etats-Unis. » Le ministre américain s'était déclaré convaincu que les discussions engagées afin de créer une « OPEP mondiale » étaient « vouées à l'échec » (le Monde du 26 avril).

Dans la grande salle de réunion, où se font face, trois heures durant, les représentants de quelques-uns des principaux exportateurs mondiaux de brut - OPEP d'un côté, NOPEP de l'autre - l'ambiance, de l'avis des témoins, est pourtant excellente. « C'est un très bon début », assure le président de l'OPEP, le Nigérian Rilwanu Lukman, à la sortie.

Provoisement impuissant

Les sept NOPEP - Mexique, Egypte, Chine, Malaisie, Oman, Colombie, Angola - ont, il est vrai, soigneusement préparé leur plan. Inquiets de la dégradation des cours du brut tombés depuis le début de l'année 4 dollars au dessous du prix de référence officiel de l'OPEP - 18 dollars, - ils veulent avant tout amener les treize pays membres de l'organisation (1) à réduire avant l'été leur plafond de production, trop élevé pour équilibrer le marché. A moyen terme, ils souhaitent éviter un effondrement comparable à celui de 1986 et amorcer une coopération réelle pour stabiliser les prix.

Mais ils savent aussi que l'OPEP est profondément divisée, et de ce fait provisoirement impuissante. D'un côté les pays qui, derrière l'Iran, l'Algérie, le Venezuela et l'Equateur, souhaitent des prix du brut aussi élevés que possible. De l'autre ceux -

les plus puissants - qui, derrière l'Arabie saoudite, le Koweït et les Emirats arabes unis, veulent maintenir des prix bas, pour des raisons diverses, y compris militaires - ils sont menacés par l'Iran.

Les sept producteurs indépendants sont donc, au cours de plusieurs réunions préparatoires tenues à Londres depuis le début du mois de mars, convenus d'une stratégie destinée à « forcer la main » de l'OPEP. Ils proposent de réduire chacun « individuellement » de 5 % leurs exportations (soit 200 000 barils par jour) pendant deux mois, mai et juin. « Les deux derniers mois cruciaux du deuxième trimestre », dira le ministre mexicain. « A condition que l'OPEP réduise elle aussi ses exportations dans la même proportion, ce qui équivaut à une baisse de 700 000 barils par jour. »

Cette proposition a été bien accueillie par le marché international, qui a déjà, dans l'attente de la réunion de Vienne, regagné 3 des 4 dollars par baril perdu depuis janvier. Dans la triste salle de conférence où les journalistes, trois heures durant, attendent l'issue du meeting, les négociants et les analystes le confirment : « S'ils parviennent à convaincre l'OPEP de les suivre dans une baisse de 500 000 barils par jour, c'est bon. Si la baisse proche de 1 million de barils par jour au total, c'est impressionnant », assure Paul Mlotock, de Salomon Brothers. La plupart des spécialistes, sans pouvoir se prononcer exactement sur l'état réel de l'offre et de la demande de pétrole dans l'immédiat, assurent qu'une telle réduction concertée de la production pousserait les prix jusqu'à 18 dollars par baril voire au-delà, en quelques semaines.

L'OPEP n'a pas encore répondu. Une nouvelle réunion avec les NOPEP était prévue mercredi soir. Quoi qu'il en soit, le groupe de contact de l'organisation n'est pas habilité à décider d'une nouvelle baisse du plafond et de quotas. Mais une réunion plénière de l'organisation est prévue le jeudi 28 avril. Déjà on reparle politique. L'Arabie saoudite, principal producteur de l'OPEP, vient de rompre ses relations diplomatiques avec l'Iran, autre membre éminent, qui menace, contre l'Irak, son ennemi militaire, le Koweït à peine remis de l'affaire des otages. Une entente réelle entre des pays aussi déchirés paraît difficile.

Pourtant à Vienne, ce 26 avril, un espoir est né. Celui d'une OPEP élargie et - pourquoi pas ? - raisonnable, soucieuse de stabilité plus que de conquête et ouverte à toutes les coopérations.

VERONIQUE MAURILS.

(1) Arabie saoudite, Koweït, Iran, Irak, Venezuela, Emirats arabes unis, Qatar, Equateur, Algérie, Libye, Nigeria, Gabon, Indonésie.

Nombreux appels pour un 1^{er} mai unitaire

Les appels pour un « 1^{er} mai unitaire » se multiplient. Le collectif des syndicalistes pour un 1^{er} mai unitaire, comprenant 220 militants de la FEV, de la CGT, de la CFDT, de FO et des autres, a lancé un nouvel appel le 26 avril, soutenu par plus de 15 000 signatures, pour demander aux confédérations « de se rencontrer, et, au-delà de leurs divergences, d'organiser un rassemblement et une manifestation unitaires le 1^{er} mai », en réponse à la manifestation, le même jour, du Front national. Dans l'immédiat, il a appelé « les unitaires » à se retrouver le dimanche 1^{er} mai à 14 heures à la Bastille pour rejoindre la manifestation de la CGT.

Cinquante résistants ont appelé à un rassemblement unitaire qui répondrait à la provocation de l'extrême droite. « Il serait intolérable de laisser ce jour-là le parti fasciste de Le Pen maître du pavé de Paris », écrivent-ils dans un appel qui demande aux syndicats et aux démocrates de surmonter leurs divisions. Ce texte est signé notamment par M. Yves Joffa, président de la Ligue des droits de l'homme, M. Méline Manouchian, l'ancien Antoine Manuelli, Maurice Krégel-Valromet, Paul Milliez, Georges Montaron, Henri Nogères, Lucie et Raymond Aubrac.

Un appel de femmes pour un « 1^{er} mai unitaire et antifasciste » a recueilli plus de 300 signatures. « Face à la montée de la haine raciste et sexiste, nous ne pouvons répondre en ordre dispersé. Il est urgent de servir les rangs. Nous appelons les femmes à descendre dans la rue aux côtés de toutes les organisations, associations, mouvements, pour un grand 1^{er} mai unitaire et de lutte. » Ce texte est signé notamment par plusieurs écrivains comme Bernadette Groult, Françoise d'Auboum, Colette Audry, Evelyn Le Carron.

« Il n'est pas possible, un 1^{er} mai d'abandonner le pavé parisien à l'homme du « détail », souligne un appel des intellectuels, qui a déjà recueilli 106 signatures : « Nous appelons solennellement, à répondre à Le Pen par une manifestation unitaire massive regroupant syndicats, organisations antiracistes et démocratiques. » Figurent notamment parmi les signataires : Marie-Christine Barrault, Max Gallo, Nicole Garcia, Pierre Juquin, Alain Krivice, Denis Langlois, Maxime Le Forestier, Claude Mauriac, Georges Moustaki, Gilles Perrault, Claude Piéplu, Renaud, Dominique Rocheau, Laurent Schwartz, Léon Schwartzberg, Yves Simon, Bertrand Tavernier, Haroun Tazieff, Pierre Vidal-Naquet, Antoine Vitez.

صكرا من الامم

Économie

AFFAIRES

Regroupement dans l'industrie de luxe

Cartier prend le contrôle de Piaget

Nouveau regroupement dans l'industrie de luxe. Cartier, la prestigieuse maison de la place Vendôme, créée en 1847 et dont la manufacture de tabacs américaine Rothmans est le principal actionnaire (46,8 %) aux côtés de deux établissements financiers, Sofina (Générale de Belgique) et Dresel Burnham, tous deux pour 20 %, prend le contrôle à 60 % du célèbre horloger suisse Piaget ainsi que de sa filiale Baume & Mercier. La famille Piaget reste actionnaire minoritaire (40 % des deux affaires). Le montant de la transaction n'a pas été rendu public. « Mais, affirme M. Alain Perrin, président-directeur général de Cartier International, il est important. » Dans les milieux financiers, on se chiffre entre 200 et 300 millions de dollars.

Devenu depuis plusieurs jours un secret de polichinelle, ce rapprochement offre de nombreux avantages. Il va déjà permettre à la maison Cartier, qui revendique la première place dans l'industrie de luxe « sous une seule marque », précise M. Perrin, mais aussi dans la joaillerie, de passer à la vitesse supérieure. En 1987, Cartier a dégagé un chiffre d'affaires consolidé de 680 millions de dollars (3,88 milliards de francs), dont 43,2 % dans l'horlogerie haut de gamme, 20,6 % dans la joaillerie, 10 % dans les parfums et 8 % dans le cuir. Avec un taux de croissance enviable de 20 % à 25 % par an depuis 1978, la firme avait dû dépasser la barre des 800 millions de dollars de chiffre d'affaires en 1988.

La crise, connais pas

En fait, grosse maintenance du couple horloger Piaget - Baume & Mercier (PBM), c'est dans le club très fermé des entreprises réalisant au moins 1 milliard de dollars de chiffre d'affaires dans l'industrie de luxe qu'elle va entrer. Groupées, les ventes des deux firmes horlo-

gères suisses atteignent en effet 120 millions de dollars (dont 75 millions chez Piaget pour 13 000 montres fabriquées) et devraient s'élever cette année aux alentours de 160 millions de dollars.

Mais surtout, face à une concurrence féroce, Cartier renforce sa position dans l'horlogerie mondiale très haut de gamme en s'adjoignant la très haute technologie de Piaget et la force de distribution de Baume. Sur ce marché évalué à 2,2 milliards de dollars (12,54 milliards de francs), la maison parlienne passe de la deuxième place à la première en portant sa part de 25 % à 45 %, en devançant aussi Rolex.

Au total, Cartier exploitera désormais cinq marques, la sienne propre, Ferrari, Yves Saint Laurent et celles des deux suisses. Les concurrents sont Patek Philippe, Vacheron Constantin et Audemars Piguet. Ce mariage représente aussi un moyen original d'assurer une nouvelle croissance, mise en défaut par des questions financières trop légères. Pas question de faire procéder à une vaste fusion. Chacun conservera son identité et son autonomie. Cependant M. Perrin semble avoir pris goût à la croissance externe et n'entend pas s'arrêter là. Il reconnaît que des négociations sont en cours avec deux autres grandes affaires européennes pour les inviter à venir rejoindre la constellation Cartier. M. Perrin reconnaît en particulier avoir des conversations avec Ebel, autre horloger suisse de prestige, qui lui fournit ses mouvements de montre. Une bonne façon de s'intégrer pour faire des économies d'échelle et arrondir les profits. Après Yves Saint Laurent-CERUS, Vuitton-Moët, Bouscasse-Dior, Cartier administre la preuve que l'industrie de luxe se concentre sans connaître la crise. Le krach boursier ? « C'est à peine si Cartier a ressenti ses effets durant les trois semaines qui ont suivi », commente M. Perrin.

ANDRÉ DESSOT.

Pour contrer les Japonais

General Motors n'achètera plus les pneus de Firestone...

Prochaines années. Ces fermetures s'ajoutent à celles décidées dans le plan de restructuration de novembre 1986, qui portaient sur les plus anciennes unités de production. C'est la première fois que GM reconnaît que la réduction de son outillage industriel est la solution à ses problèmes de rentabilité, ce qui est plutôt bien accueilli dans les milieux financiers. La direction de GM se montre cependant extrêmement prudente dans la mesure où elle vient de signer avec les représentants syndicaux de l'automobile un nouveau contrat de travail qui accroît notamment la sécurité de l'emploi.

Dans la soirée du 25 avril, les actionnaires du fabricant américain de pneus réunis en assemblée extraordinaire se sont prononcés favorablement pour le rachat de leur entreprise par le groupe japonais. A ce tournant de l'histoire de Firestone, la décision de GM est un coup dur pour la société. Troisième fournisseur de General Motors (20 % de ses besoins), la firme de Chicago lui vend en effet bon an mal an plus de 3 millions de pneus. Malgré les assurances de la direction de tout mettre en œuvre pour chercher de nouveaux débouchés, le manufacturier aura du mal à retrouver un aussi gros client pour écouler sa production. Firestone a frappé chez Ford, dont il est le quatrième fournisseur pour l'avenir de sa mésaventure et prendre la température. Apparemment, Ford n'envisage pas pour l'instant de se priver des services de Firestone. Mais le malheur des uns peut faire le bonheur des autres. General Motors a déjà averti ses autres fournisseurs de pneus, dans l'ordre Uniroyal-Goodrich (34 % environ), Goodyear (22,5 %), General Tire (17,5 %) et Michelin (4,5 %) qu'ils devraient travailler davantage pour lui. Mais l'on murmure déjà que Michelin, le plus petit d'entre eux, mettrait les bouchées doubles pour élargir son débouché chez GM.

...et réduit ses capacités de production

General Motors a d'autre part annoncé, le 25 avril, qu'il envisageait de réduire ses capacités de production pour les adapter à sa nouvelle part de marché et améliorer ainsi sa rentabilité. Actuellement, GM assure plus que 37 % des ventes américaines de voitures, contre 49 % en 1984. Selon les analystes, GM pourrait fermer quatre de ses vingt-cinq unités d'assemblage en Amérique du Nord dans les

prochaines années. Ces fermetures s'ajoutent à celles décidées dans le plan de restructuration de novembre 1986, qui portaient sur les plus anciennes unités de production. C'est la première fois que GM reconnaît que la réduction de son outillage industriel est la solution à ses problèmes de rentabilité, ce qui est plutôt bien accueilli dans les milieux financiers. La direction de GM se montre cependant extrêmement prudente dans la mesure où elle vient de signer avec les représentants syndicaux de l'automobile un nouveau contrat de travail qui accroît notamment la sécurité de l'emploi.

Enfin, le comité propose un accroissement des aides entre l'université et l'industrie.

ÉTRANGER

Selon un rapport remis au ministre de l'industrie

Bull devrait être aidé par l'Etat comme le sont ses concurrents étrangers

La France doit mieux répartir son aide publique à la recherche-développement dans la filière électronique entre les différents secteurs et entre les entreprises bénéficiaires. Telles sont les conclusions d'un rapport qui vient d'être remis au ministre de l'industrie par le comité d'orientation de l'électronique et de l'informatique, créé il y a un an, et présidé par M. Bernard Esambert, polytechnicien, ancien conseiller de Georges Pompidou, et aujourd'hui PDG de la Compagnie financière Edmond de Rothschild.

« S'il est difficile de démontrer que la France consacre plus ou moins de moyens financiers que ses partenaires au secteur de l'électronique et de l'informatique, et s'il est impossible de prononcer un jugement comparatif sur l'efficacité de ces aides, c'est dans la répartition de celles-ci, par sous-secteurs, que des divergences apparaissent. » Limitant son étude à l'enveloppe dont dispose le ministère de l'industrie (environ 2 milliards de francs par an), il recommande, entre autres, dans l'informatique un renforcement du soutien au constructeur informatique Bull : « Nous n'avons pas lieu de nous montrer plus développés et de ne pas aider Bull au niveau de ses principaux concurrents étrangers. » Le comité se demande également si « une privatisation progressive par augmentations successives de capital » ne permettrait pas au constructeur national de mener une stratégie plus ambitieuse et s'il ne doit pas rechercher « une alliance stable » avec un industriel de la téléphonie privée. Dans les composants, qui absorbent actuellement 35 % à 40 % de l'aide du ministère, « la soutien public aux dépenses de recherche-développement pourrait tendre vers un taux plafond de 30 % ».

Un débat sur les Etats-Unis : « L'ANESAC-Association internationale des étudiants en sciences économiques et commerciales » et le Monde organisent le mardi 2 mai, à 12 h 30, à l'université de Paris-X Nanterre, une conférence-débat sur l'économie américaine, le « Élan du régime ». MM. Michel Fouquet, chargé de mission au CEPIL (Centre d'études prospectives et d'informations internationales), Pierre Lhu, professeur à Paris-X et Jacques Mistral, professeur à l'ENSAE (Ecole nationale de la statistique et de l'administration économique) participeront à cette réunion qui sera animée par Michel Boyer, responsable du « Monde de l'économie ».

* Amphithéâtre C du bâtiment G de l'université Paris-X Nanterre - Accès : RER, station Nanterre-Université, 200, avenue de la République, 92001 Nanterre Cedex. Tél. : 46-97-72-00.

L'expansion américaine, plus modérée, paraît plus saine

La croissance américaine, de 2,3 % au premier trimestre, a été accueillie avec soulagement par les analystes comme par les marchés de changes. Beaucoup moins forte que durant le dernier trimestre 1987 (4,8 %), elle paraît nettement plus saine.

Les résultats des trois derniers mois de 1987 avaient fait remonter toutes les inquiétudes dans la mesure où la croissance recouvrait une poussée des stocks des entreprises et une chute de 2,5 % de la consommation. Le premier trimestre 1988, corrigé des signes annonciateurs de récession, selon les experts. Suffisamment modérée pour écarter momentanément des risques de surchauffe, l'activité économique recouvre une reprise de la consommation, de 3,8 % en rythme annuel, et surtout un bond de 32,5 % des investissements des entreprises, apparemment prêts à renforcer leurs capacités de production pour bénéficier des atouts qu'un dollar affaibli leur offre à l'exportation. Cette augmentation est la plus forte depuis le dernier trimestre 1983.

La hausse des bénéfices après impôts des entreprises, de 2,6 % au dernier trimestre 1987, et non de 1,6 % comme l'avait indiqué, selon des chiffres provisoires, le département du commerce, n'est pas étrangère à ce phénomène. Elle semble confirmer le renouveau de confiance des industriels après le choc du krach boursier d'octobre que l'économie américaine semble, décidément, assez bien digérer.

Comme on pouvait s'y attendre, le principal conseiller économique de la Maison-Blanche, M. Beryl Sprinkel, ne voit que de bonnes nouvelles dans l'évolution de la conjoncture, durant les trois premiers mois de 1988. A ses yeux, les risques de récession et de désurgence de l'inflation, les deux principales craintes des économistes mais aussi des marchés de changes, sont désormais écartés. De fait, l'indice implicite des prix, calculé sur la base du produit national brut, a augmenté que

de 2,4 % contre 2,7 % durant les trois mois précédents. La consommation se calme un peu et les risques de gonflement des commandes à l'exportation s'atténuent dans l'industrie, avec la reprise des investissements.

Nul, pourtant, n'ose tirer victoire, en dehors du camp démocrate qui bénéficiera de ces tendances encourageantes en pleine campagne pour les élections présidentielles de novembre prochain. La Réserve fédérale multiplie les déclarations pour insister sur sa vigilance extrême vis-à-vis des prix. Les mar-

chés des changes continueront de susciter le mécontentement des banques centrales à un nouveau mouvement de baisse du dollar. Mais, dans l'ensemble, les économistes américains prévoient pour 1988 une croissance très proche de l'objectif de 2,9 % fixé par l'administration Reagan. L'expansion menée après de cinquante et un économistes par la revue *Bull chip economic indicator* aboutit à un consensus autour d'une expansion de 2,7 %. Le pire semblait pour le moment écarté, chacun s'entend pourtant à souligner que les risques restent de s'annoncer à l'hiver de 1989.

Croissance de 2,3% au premier trimestre

Un rapport de la commission parlementaire britannique sur l'économie

Valse-hésitations sur la livre

L'influente commission parlementaire de la fonction publique et du trésor vient de publier un rapport aussi ambigu que la politique monétaire du gouvernement britannique. Il tente en effet de concilier les vœux du chancelier de l'Échiquier Nigel Lawson, opposé à toute nouvelle appréciation de la livre, et du premier ministre Margaret Thatcher, hostile à toute intervention massive de la Banque d'Angleterre. D'accord avec M. Thatcher, le rapport de la commission dénonce le coût de l'interventionnisme de la banque centrale, évalué, en 1987, à quelque 1,3 milliard de livres (1,4 milliards de francs). Si l'instinct d'émission doit chercher à limiter les mouvements sur le sterling, il ne peut, selon les auteurs, aller à l'encontre des mouvements de fond sur les changes. Par contre, des mesures antérieures reconnaissent le bien-fondé de l'analyse de M. Lawson, selon lequel la lutte anti-inflationniste doit rester prioritaire. En ce domaine, la commission n'est pas tendue et souligne que, depuis l'arrivée au trésor de l'actuel chancelier de l'Échiquier, en 1983, les objectifs de modération des prix n'ont jamais été tenus.

La commission serait-elle le fidèle reflet du gouvernement dont, sous elle, « le dogmatisme des premières années de pouvoir a fait progressivement place à une sorte d'obscur pragmatisme » ? Les marchés des changes ont paru peu éclairés par ses conclusions tormentées. Les dernières déclarations de M. Lawson et la crainte de mauvais résultats commerciaux en mars, dont la publication est attendue pour le vendredi 29 avril, ont plus joué en faveur d'une détente sur le sterling que le rapport de la commission. La livre a ainsi atteint, jusqu'à 3,1625 dollars, son niveau le plus bas depuis son lancement vendredi dernier, est revenue le lundi 25 avril à 3,1525 DM, et s'échangeait dans la matinée du mercredi 27 avril à 3,14 DM. Mais à moins d'une soudaine lassitude des marchés, le sterling pourrait être avant longtemps soumis à de nouvelles pressions à la baisse. Le rapport de la *NetWest Bank* prédit une livre à 2 dollars et 1,20 DM d'ici un ou deux mois. Avant une retombée à des niveaux « plus réalistes », tenant compte de la dévaluation des comptes extérieurs et de la renouveau de l'inflation en Grande-Bretagne. Le dernier rapport trimestriel de l'Organisation mondiale du Commerce, publié le mercredi 27 avril, ne masque pas ces risques de surchauffe.

E. Cr.

SOCIAL

Malgré son extension

La couverture conventionnelle laisse environ 500 000 salariés sans statut

Le ministère des affaires sociales et de l'emploi a présenté, le mardi 19 avril, un bilan faussé des extensions de la couverture conventionnelle des salariés, près d'un million de salariés supplémentaires sont couverts par un texte conventionnel tandis que près de 500 000 sont concernés par des négociations en cours, dont le départ sera achevé avant l'été.

Dans un article publié dans le *Monde* le 23 janvier 1987, M. Séguin avait souligné que « si le code du travail doit ouvrir un espace contractuel plus ouvert, cela n'est évidemment possible que si chaque salarié dispose par la voie de la négociation d'une couverture conventionnelle de branche ». Le ministre notait que si, à l'époque, 1 200 000 salariés étaient concernés par « des négociations en cours », il restait « plus d'un million de salariés sans couverture conventionnelle et pour lesquels aucune avance de solution n'a encore été trouvée ». Il souhaitait aboutir « dans des délais raisonnables, de l'ordre d'une année, à la signature de textes conventionnels ». Il n'obtient aucune convention collective « est souhaitable. Or, deux millions de salariés étaient sans statut conventionnel ».


Barèmes de salaires

Quinze mois après, selon le bilan du ministère, « près d'un million de salariés supplémentaires sont en cours et déjà couverts par un texte conventionnel », soit 500 000 par des conventions collectives nationales. Ainsi, huit nouvelles conventions ont été signées : commerce de détail et de l'habillement (plus de 130 000 salariés), commerce de détail de l'horlogerie bijouterie-orfèvrerie (près de 30 000 salariés), commerce de détail et de demi-gros de poisson (8 000 salariés), commerce de détail alimentaire (50 000 salariés), commerce de gros de triperie (1 500 salariés), bureaux d'études techniques (180 000 salariés de l'ingénierie technique et 50 000 salariés de la sous-traitance informatique), restauration rapide (15 000 salariés), publicité écrite (3 000 salariés), centres de lutte contre le cancer (500 salariés).

Le ministère des affaires sociales et de l'emploi a présenté, le mardi 19 avril, un bilan faussé des extensions de la couverture conventionnelle des salariés, près d'un million de salariés supplémentaires sont couverts par un texte conventionnel tandis que près de 500 000 sont concernés par des négociations en cours, dont le départ sera achevé avant l'été.

Selon le bilan du ministère, près de 300 000 salariés sont intéressés par la signature de textes conventionnels qui concernent les organisations de formation continue (25 000 salariés), l'animation socio-culturelle (150 000 salariés) et le commerce de détail non alimentaire (100 000 salariés). Enfin, des négociations « pourraient s'achever avant l'été » dans plusieurs secteurs concernant 200 000 salariés au total, comme le commerce de détail de librairie-papeterie (80 000 salariés), le commerce de détail de l'habillement (50 000 salariés) et les travaux de réparation (70 000 salariés).

Pour le ministère, des affaires sociales, la « détermination » de M. Séguin « a porté ses fruits », même s'il reste encore un million de 300 000 salariés sans couverture conventionnelle : « Même si des conventions collectives couvrent tous les secteurs, commente-t-on, on aura du mal à arriver à une application à 100 %. Alors et déjà, tous les secteurs économiques identifiés par l'administration et les partenaires sociaux sont couverts ou vont l'être à l'été prochain ». Dans son article, M. Séguin avait évoqué la possibilité pour les pouvoirs publics de « remplir eux-mêmes les vides conventionnels » par des moyens réglementaires. Plus modestement, le ministère indique aujourd'hui que la couverture a été « peu utilisée ». Les branches réalisatrices à la négociation ont été menacées de se voir appliquer la convention collective la plus proche. Devant cette « menace », elles ont préféré généralement négocier.



ALGERIE - الجزائر

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
 INSTITUT NATIONAL D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
 EN SCIENCES MÉDICALES
 AP: N° ND 5.621. 7.260 204.02
 A.O.N.I. N° 1/88 DG/SE

APPEL D'OFFRES NATIONAL ET INTERNATIONAL N° 1/88 DG/S.E.

Un avis d'appel d'offres national et international est lancé en vue de l'acquisition de matériels scientifiques destinés à l'équipement du complexe bio-médical de Dergans.

Les cahiers des charges peuvent être retirés au siège de l'Administration de l'Institut national d'enseignement supérieur en sciences médicales, direction générale service des équipements, 18, avenue Pasteur, ALGER.

Les offres accompagnées des pièces réglementaires devront être adressées sous double enveloppe cachetée à la cure au bureau d'ordre général de l'Institut national d'enseignement supérieur, 18, avenue Pasteur, ALGER.

L'enveloppe extérieure devra être anonyme et devra porter obligatoirement en plus de l'adresse de l'Institut national d'enseignement supérieur en sciences médicales la mention suivante et d'une façon très apparente : A.O.N.I. 1/88 DG/SE. Equipement du complexe bio-médical de Dergans, soumission à ne pas ouvrir.

La date limite de réception des offres est fixée à quarante-cinq (45) jours à compter de la date de parution du présent avis au bulletin officiel des marchés de l'opérateur public.

Le présent appel d'offres s'adresse aux seuls fabricants à l'exclusion des regroupements et ce conformément aux dispositions de la loi 78.02 du 11/02/1978 relative au monopole de l'État sur le commerce extérieur.

Il est rappelé aux soumissionnaires que toutes les offres doivent être accompagnées des pièces fiscales et sociales exigées par l'article 51, du décret 82.145 du 10 avril 1982, portant réglementation des marchés de l'opérateur public.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs propositions pendant une période de cent vingt (120) jours à compter de la date de clôture du présent avis.

Économie

AFFAIRES

Un procès à sensation dans le New-Jersey Les géants du tabac américains menacés par les interdictions de fumer

NEW-YORK
de notre correspondant

Pour la première fois dans l'histoire déjà longue et mouvementée de la lutte contre le tabagisme, les ennemis de la cigarette aux États-Unis ont remporté une victoire significative. Le 21 avril, le juge fédéral Les Sarokin de Newark, dans l'État du New-Jersey, a débouté les producteurs de cigarettes qui cherchaient à faire déclarer irrecevable la plainte d'un veuf dont l'épouse est morte d'un cancer après avoir fumé pendant quarante ans. Le juge a refusé d'admettre le bien-fondé de plusieurs accusations formulées par le plaignant, mais lui a donné raison sur l'essentiel : les producteurs de cigarettes ont « conspiré afin de

cachez les preuves de la nocivité de leur produit devant le public ». L'accusation, lourde de conséquences, a provoqué la stupeur dans le « Tobacco Belt », la région au sud de la capitale, où l'engagement pour le viril mégot des stars du passé a produit des fortunes colossales. En même temps, la ville de New-York commence à appliquer une réglementation anti-tabac draconienne, alors que les compagnies aériennes interdisent, depuis le 23 avril, la cigarette sur les vols durant moins de deux heures.

Alors que, selon le New York Times, l'habitude de fumer est peu à peu perdue comme un « comportement déviant », des images lourdes et menaçantes s'accroissent au-dessus des géants du tabac, l'une des industries les plus profitables et sans

doute parmi la plus ostentatoire de l'histoire de l'économie américaine. La lutte contre le tabagisme, entamée d'abord par quelques médecins courageux mais peu écoutés en 1953, après la publication de la première étude scientifique sur le lien entre la fumée de tabac et le cancer des poumons, prend désormais des proportions qui témoignent d'une évolution indubitable du rapport des forces : actuellement, 26 % seulement des Américains fument régulièrement, alors qu'ils étaient 45 % en 1960.

La décision du juge Sarokin est particulièrement sévère à l'égard des trois firmes visées (Liggett Group, Philip Morris et Lorillard), car elle conclut que « les firmes n'ont rien fait pour prévenir l'usage d'un produit dont elles connaissaient la nocivité » et qu'elles ont « par l'introduction de cigarettes

dités - légères - et par une publicité répandant des images de pureté et de bien-être, contribué à créer une fausse perception d'innocuité du tabagisme et une sentiment de sécurité parmi les fumeurs ». Ainsi, « le jury peut raisonnablement conclure que les firmes visées, de même que l'ensemble de l'industrie, ont intentionnellement ignoré les conséquences de l'utilisation de leur produit », et qu'elles ont, « grâce à des soi-disant études scientifiques, tenté de combattre les preuves des dangers du tabagisme ».

Assis tranquillement au fond de la salle, le plaignant, Antonio Cipolone, agissant au nom de son épouse, Rose, morte en 1984, savourait en silence l'extraordinaire victoire que des commandos d'avocats n'avaient pu remporter lors de la quarantaine de procès semblables intentés depuis environ vingt-cinq ans. Disposant de moyens financiers fabuleux, les compagnies productrices avaient en effet réussi à plaider, dans chacun des cas précédents, l'irrecevabilité, justifiée par « l'absence de preuves formelles et irréfutables d'un lien entre certaines maladies et la fumée de tabac » et par « la liberté de jugement laissée à chaque citoyen de décider, en l'état actuel des connaissances médicales, du comportement qu'il adoptera » (extraits de la défense présentée par la compagnie Lorillard).

Des études commanditées par les producteurs

Ne craignant pas le paradoxe, les compagnies s'appuyaient souvent sur le fait que tous les paquets de cigarettes et de produits contenant du tabac portent, depuis 1966, un avertissement des dangers médicaux concernant les dangers du tabagisme (plusieurs juges ont débouté les plaignants sur la base de cet argument) et affirmaient d'autre part que plusieurs études indépendantes sont parvenues à des conclusions différentes de celles inscrites sur les emballages.

Cependant, la décision du juge Sarokin, qui affirme que « plusieurs études sur l'absence de lien entre le tabagisme et la santé, effectuées depuis les années 50, peuvent être considérées comme ayant été secrètement ou ouvertement commanditées par l'industrie du tabac dans le but de désorienter le public », constitue une véritable bombe judiciaire et ouvre la voie à une forme nouvelle d'offensive contre les tout-puissants lobbies du tabac.

Curieusement, les analystes financiers de Wall Street ne semblent pas inquiets dans l'immédiat. Marc Cohen, de la firme de courtage Sanford C. Bernstein, remarque que « le langage fleuri du juge Sarokin cache le désastre de l'accusation devant une affaire très complexe ». Parallèlement, les courtiers continuent de recommander les actions de l'industrie du tabac, dont les cours n'affichent aucune faiblesse.

Bien entendu, les neuf avocats des accusés n'en resteront pas là et la lutte sera longue, car l'industrie ne craint nullement la dépense, comme elle ne recule devant aucun moyen de renforcer ses positions. Selon certains analystes, il est possible que le lobby de Virginie facilite l'éclatement d'autres types de conflits semblables, afin d'induire un mouvement de refus de la part de la communauté des affaires. Déjà, certains groupes qui s'affirment défendre l'environnement entament des actions contre des constructeurs d'immeubles, accusés d'utiliser une série de matériaux nocifs dans l'isolation et l'aération des constructions modernes, alors que d'autres plaignants poursuivent des procès très coûteux contre des producteurs de boissons alcoolisées. « Il est possible que le lobby du tabac cherchera à allumer une guerre généralisée afin de rendre caduc ce type de procès », suppose un analyste.

CHARLES LESCAUT.

La traque

NEW-YORK
de notre correspondant

Déçu par la défaite de la loi antitabac devant le Sénat de l'Etat de New-York, le maire de la ville de New-York, M. Edward Koch, dont « le cœur de yiddish mamma bat au rythme de ce qui est bon pour sa grande famille » (ibid.), a décidé de frapper, tout seul, un grand coup. Depuis le 6 avril, il est interdit de fumer partout, ou presque, dans les cinq grands boroughs (quartiers) qui composent la plus peuplée agglomération des États-Unis.

Les restaurants ayant plus de cinquante couverts doivent réserver 70 % des places aux non-fumeurs, alors que les entreprises employant plus de quinze personnes doivent aménager des

fumeurs à l'usage des irréductibles. Plus moyen d'allumer une cigarette dans un taxi, dans un magasin ou dans un quelconque lieu couvert à usage non familial et fréquenté régulièrement par plus de quinze personnes, à savoir les collèges d'immeubles, les halls d'hôtels, les cinémas et les théâtres. Seule exception : les débits de boissons alcoolisées et les chambres d'hôtels.

Les fumeurs trouvent un peu exagérée l'interdiction d'allumer une cigarette dans les trains de banlieue, où les compartiments fumeurs « ne gênent personne ». Un procès est déjà en cours ; il donnera sans doute raison aux fumeurs en ce qui concerne les parcours se situant au-delà des limites de la ville. De même, les restaurateurs craignent des

« désordres », car le nombre de convives fumeurs peut varier d'un soir à l'autre. Les petits patrons s'attachent les cheveux à trouver les moyens de créer des fumeurs.

La réglementation est déjà en vigueur, mais les peines ne seront appliquées qu'à partir du 6 juin, « afin de laisser aux patrons le temps nécessaire à la modification des lieux ». Et la mairie prévient : les contraventions seront lourdes, jusqu'à 800 dollars par infraction constatée. Grâce à un esprit social propre aux Américains, les dénonciations seront sans doute nombreuses. Déjà, les agressions verbales à l'égard des impitoyables se multiplient et il devient naturel de grandir publiquement un fumeur dans un restaurant ou dans un ascenseur...
Ch. L.



SCRL a récupéré 425 000 000 F d'impayés en 1987

Avec 10 centres de recouvrement et 970 correspondants judiciaires intervenant partout en France, SCRL est bien placée pour agir localement auprès de vos débiteurs, défendre au mieux vos intérêts, recouvrer vos créances. Renseignez-vous vite sur SCRL en retournant ce coupon, ou appelez le (1) 40.11.25.25 (Paris) ou le 72.20.10.00 (Province).

SCRL: N°1 contre les impayés

BON POUR UNE DOCUMENTATION GRATUITE

Form with fields for Nom, Prénom, Société, Adresse, Ville, Code postal, and Tel. Includes return address: SCRL, 5 Quai Jaffr, BP 9003, 69255 LYON cedex 09

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

revenus trimestriels
SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE
RECTIFICATIF
Dans une précédente édition, une erreur s'est glissée dans le communiqué annonçant la décomposition du dividende de l'exercice 1987 de la SICAV REVENUS TRIMESTRIELS, proposé en assemblée générale.
Il fallait lire :
- revenus d'obligations françaises non indexées à concurrence d'un montant de 483,80 F (et non pas 483,30 F comme indiqué), assorti d'un crédit d'impôt de 33,40 F.
SIÈGE SOCIAL : 56, RUE DE LILLE - 75007 PARIS
BUREAUX : 3, AVENUE DE L'OPÉRA - 75001 PARIS - TEL. : (1) 49 27 04 51

FRUCTIVAR
SICAV du Groupe des Banques Populaires
L'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires de la SICAV de court terme FRUCTIVAR, qui s'est tenue le 11 avril 1988, sous la présidence de Monsieur Jacques LALLEMENT, a décidé de procéder à la division de la valeur unitaire de l'action par vingt.
Cette division interviendra le 29 avril 1988 par attribution gratuite de dix-neuf actions nouvelles pour chaque action ancienne possédée.
Avec une valeur liquidative ainsi ramenée de 85.000 F à 4.250 F environ, les actionnaires - entreprises, personnes physiques et associations - disposeront d'un instrument mieux adapté à une gestion souple de leurs disponibilités.
Grâce à une politique de gestion orientée vers une prudence accrue et des actions d'une valeur plus accessible, le Conseil d'Administration entend favoriser le développement de la SICAV.
BANQUE POPULAIRE

Le Monde
CAMPUS
JEUNES DIPLOMÉS
L'ENTRÉE DANS LA CARRIÈRE
Des informations et des conseils pour bien débiter dans la vie active
UN DOCUMENT EXCLUSIF
UNE ENQUÊTE
UN SONDAGE
DES CHIFFRES
C'EST dès les années d'école ou d'université qu'il faut commencer à prendre des responsabilités. Une enquête réalisée par quinze junior-entreprises dans toute la France vous explique lesquelles.
COMMENT choisir un premier emploi et réussir son insertion professionnelle ? Le Monde Campus a rencontré de jeunes cadres. Ils parlent de leur début de carrière.
LES aspirations professionnelles des élèves des grandes écoles.
PAR fonction et par formation : les salaires après trois années d'activités. Les secteurs qui embauchent des jeunes.
et 30 PAGES D'OFFRES D'EMPLOI SPÉCIALES JEUNES DIPLOMÉS
Un supplément spécial tout en couleur 80 pages gratuit avec
Le Monde
DU LUNDI 2 MAI - DATÉ MARDI 3 MAI 1988

Le Monde
DES LIVRES

Le Monde sur minitel
ELECTION PRESIDENTIELLE : 2^e TOUR
Tous les sondages
36.15 TAPEZ LEMONDE
IPSO 36.16 TAPEZ LMINFO

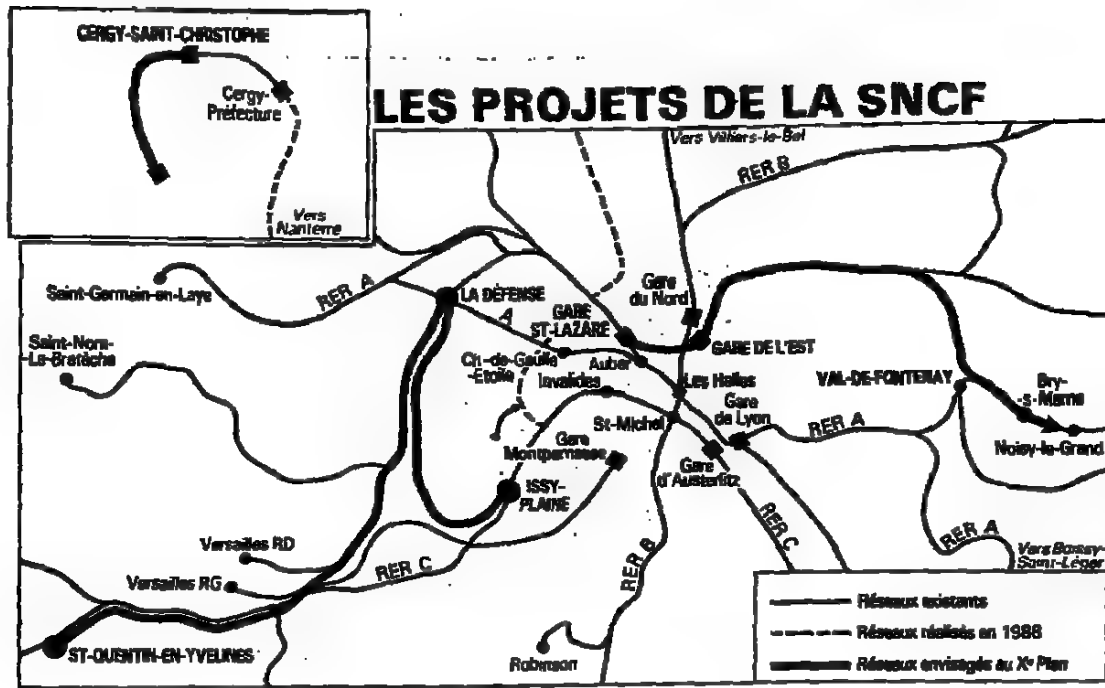
سكننا من الاجل

سكنا من الاجل

Enquête

Les transports parisiens

Un métro à l'endroit



(Suite de la première page.)

Il ne reste plus à mener à bien que trois opérations : le prolongement de la ligne de métro n° 1 à la Défense, la construction du tramway Saint-Denis-Bobigny (11 kilomètres) et la réalisation d'une voie de 12 kilomètres de long réservée aux autobus, le trans-Val-de-Marne, de Saint-Maur-des-Fossés à Chevilly-Larue.

Le schéma directeur et le X^e Plan devront tenir compte des trois bouleversements qui modifient en profondeur la demande de transport :

- La fin de la croissance. — La région Ile-de-France n'atteindra pas les quatorze millions d'habitants que lui promettaient les démographes dans les années 60. Elle compte dix millions deux cent mille habitants et n'en comptera pas plus de dix millions et demi en principe à la fin du siècle.
- La fin de la banlieue. — Autrefois, le centre parisien bien pourvu en services publics, en emplois, en magasins et en lieux de loisirs, s'opposait à la banlieue où se dressaient, solitaires, des immeubles d'habitation. En 1988, l'agglomération parisienne est devenue polycentrique. Les emplois, les commerces et les administrations y ont fleuri. Cela a pour conséquence de multiplier les relations de banlieue à banlieue, et, dans ces zones où l'habitat est moins dense, les transports en commun du type métro se trouvent désavantagés par rapport à la voiture individuelle.
- La fin du « métro-boulododo ». — On avait beaucoup daubé, notamment en 1968, sur l'esclavage des transports auxquels étaient astreints les Parisiens et son frère, le banlieusard. Cette dénonciation était symbolisée par le slogan « métro-boulododo ». Celui-ci a pris un coup de vieux. Le taux des déplacements domicile-travail a été divisé par deux.

Les motivations de transports sont de moins en moins professionnelles et de plus en plus personnelles. Ce changement de comportement désavantage les entreprises publiques de transport qui ont pris l'habitude de véhiculer des usagers capotés et qui se trouvent confrontées à des clients émancipés et exigeants.

Les voyageurs ont le choix entre la voiture et le métro. Ils le savent. Ils en jouent en mettant en concurrence les deux modes de déplacement du point de vue du coût, de la rapidité et du confort.

Alors que l'horizon psychosociologique de l'Ile-de-France évolue en profondeur, la région se trouve confrontée à des défis de première grandeur :

- Le déséquilibre est-ouest. — Incroyable serpent de mer depuis vingt ans ! Pas un schéma d'aménagement, pas un discours d'État ou de fonctionnaire qui ne fasse référence — pour le déplorer — au fait que les deux tiers des emplois se trouvent à l'ouest alors que les deux tiers des logements ont été construits à l'est. La déconcentration, qui a transféré aux maires le droit d'autoriser des mètres carrés de bureaux, renforce encore cette tendance naturelle. Ainsi le département des Hauts-de-Seine, qui se dépeuple le plus, a-t-il en projet le long de la Seine 2 millions de mètres carrés, une véritable Défense.
- La congestion de la ligne A du RER. — La répartition contradictoire des logements plutôt à l'est et des emplois plutôt à l'ouest a fait le malheur de la ligne A du RER (Saint-Germain-en-Laye/Marne-la-Vallée/Boissy-Saint-Leger) d'autant plus que sa rapidité et ses connexions avec la ligne B et avec les lignes classiques de métro ont attiré les usagers en masse. La ligne A est devenue, en quelques années, l'une des lignes

les plus chargées du monde. Elle achemine 850 000 voyageurs par jour et, dans ses sections centrales, gare de Lyon/Les Halles-Auber, de 47 000 à 49 000 personnes (quatre usagers au mètre carré) aux heures de pointe. Pour absorber cette masse humaine, il est indispensable que les trains ne soient pas plus de 50 secondes dans chaque station. Qu'un signal d'alarme soit tiré ou qu'un passager se trouve mal, et c'est une dizaine de minutes de retard assurées, qui vont se répéter et s'aggraver tout au long de la ligne.

La RATP a paré au plus pressé. Elle a renforcé les moteurs électriques des rames pour qu'elles supportent, enfin, l'usage intensif qui leur est infligé. Elle a installé, micro à la main, des agents de maîtrise qui guident, dans les stations les plus chargées, les flux de passagers montants et descendants. Elle équipe les trains et la ligne d'un système de contrôle de la vitesse et d'un système automatique, SACEM, qui permet de réduire de deux minutes et demie à deux minutes l'intervalle de temps entre deux trains. La capacité optimale de la ligne A croîtra environ de 20 % et atteindra cinquante-quatre mille passagers à l'heure. En 1995, cette amélioration ne suffira plus. Les scénarios les plus pessimistes font apparaître un déficit de 10 000 à 15 000 places à l'heure de pointe.

• La multiplication des TGV, Sud-Est, Atlantique et Nord. — Ils provoquent des transformations dans les flux de passagers à diffuser dans l'agglomération. La gare d'Austerlitz déperdra au profit de celle de Montparnasse. La gare du Nord et ses environs connaîtront un coup de fouet. Les gares TGV « tangentielles » de Roissy-Charles-de-Gaulle et de Massy serviront de « locomotives » à de grandes opérations urbanistiques, soit respectivement 200 000 et 350 000 mètres carrés de bureaux.

Trois priorités pour la capitale

La Ville de Paris a parfois l'impression d'être plus le bailleur de fonds que le décideur de ses transports publics. Il est vrai qu'elle ne dispose que de cinq sièges sur les vingt au puissant syndicat des transports parisiens. Cinq sièges, c'est deux fois moins que l'Etat au sein d'un organisme dont le président est le préfet de région, et le véritable animateur le vice-président exécutif désigné par le ministre des transports.

Bailleurs de fonds : la Ville et le département de Paris ont contribué pour plus d'un milliard et demi de francs en 1987 à l'indemnité compensatoire versée à la RATP et à la SNCF pour la région parisienne. Somme rondelette à laquelle il faut ajouter l'aide aux cartes « vert-mail ». Au total, un quart de sièges, un quart de financement : Paris n'est pas maltraitée. Mais elle ne décide pas des tarifs ni, seule, des investissements. Ce qui ne l'empêche pas, loin de là, de dire son mot en matière de transports publics et de se fixer des priorités au sein du vingt et unième séclat.

Elle en a retenu trois : le doublement de la « traversée de Paris » est-ouest par la ligne A du RER en passant par la gare du Nord et la gare Saint-Lazare ; le desserte des douzième et treizième arrondissements au sud-est ; la « ceinture » de la capitale à l'ouest et au sud.

Les zones d'aménagement concerté (ZAC) ont fleuri dans ce vaste territoire de l'est de la capitale dont le visage est en train d'être complètement remodelé. Autour de la gare d'Austerlitz et de la gare de Lyon, les quartiers Tolbiac, Chevaleret, Masséna, Diderot-Masséna, Chalon, Bercy, délaissés par le métro des origines, vont devenir des pôles importants d'activité. Vingt mille habitants y prendront pied, 17 000 mètres carrés de commerce et 300 000 de bureaux s'y installeront.

Ainsi le plan-programme présenté au Conseil de Paris en 1983 a-t-il décidé le rééquilibrage de la capitale à l'est. Opération dont le maire de Paris affirme qu'elle est

« sa grande affaire ». Rééquilibrage dont la mise en valeur de l'est parisien ne se fera pas sans un développement des moyens de déplacement. Gare de Lyon, Bercy, Tolbiac devront impérativement être naînés.

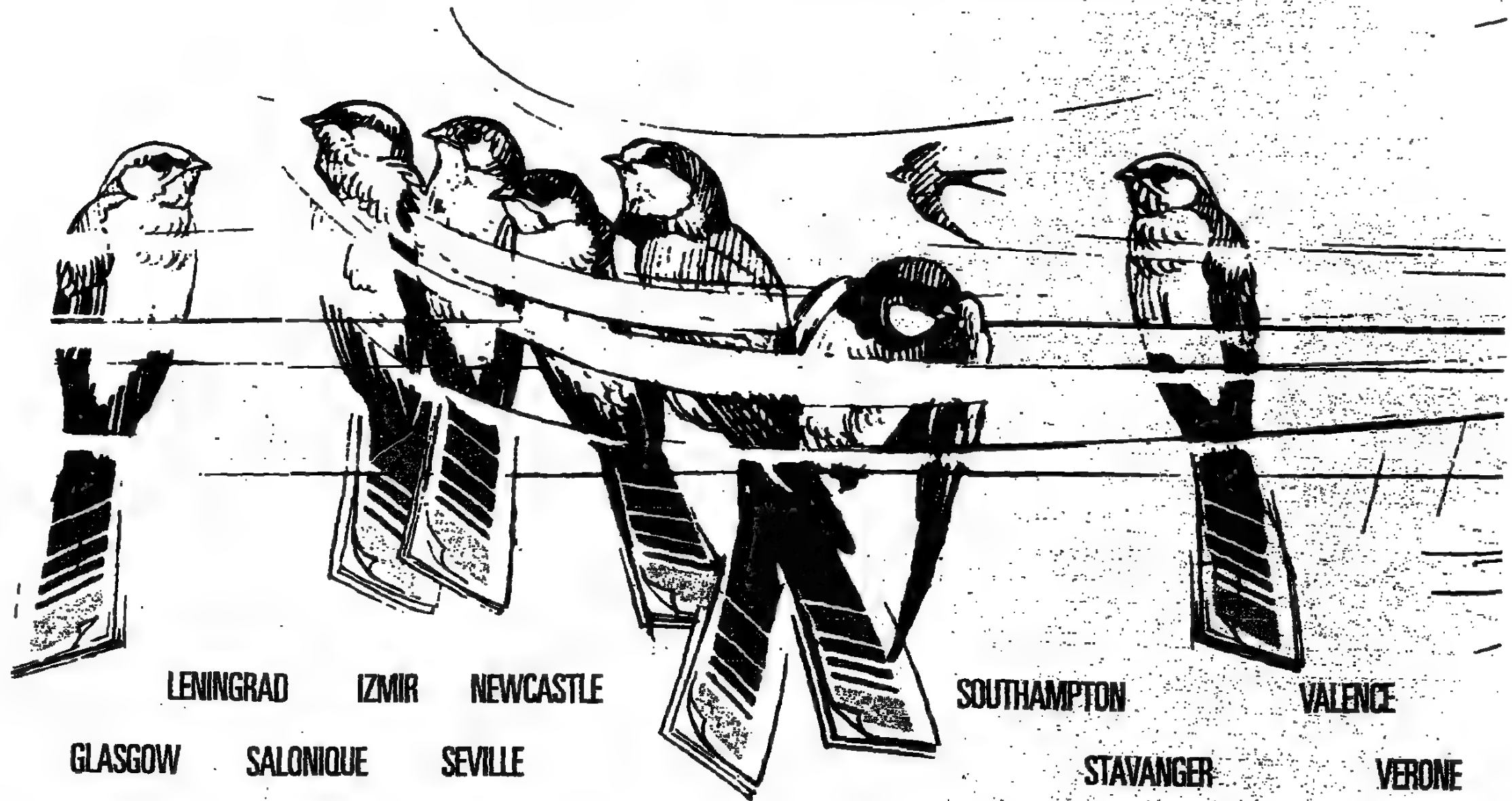
La Ville de Paris veut aussi que les autobus circulent mieux. Vaste programme qui suppose une circulation automobile plus fluide. Convaincu que l'amélioration des transports en commun n'empêchera pas une (légère ?) augmentation du trafic automobile dans Paris, le Conseil de Paris a décidé, en janvier dernier, d'étudier le projet LASER. L'idée lancée par l'entreprise GTM consisterait à faire circuler sous terre, à 30 ou 50 mètres de profondeur, autos et petits taxis collectifs. Le réseau prendrait les véhicules loin de Paris et les conduirait soit loin de Paris, aux antipodes de la capitale, soit à l'intérieur en des points multiples. Il resterait — c'est l'un des aspects de l'étude en cours — à parquer ces voitures près de la sortie, pour ne pas à nouveau encombrer le centre.

Améliorer le service des autobus, ce serait aussi perfectionner l'information des usagers, grâce, notamment, à des tableaux électroniques. Aux arrêts, les voyageurs liraient un tableau indiquant la position du bus attendu.

Pour l'heure, ils peuvent toujours rêver, en cherchant peut-être, dans le paysage des transports en commun parisiens à l'horizon 2000, la silhouette incertaine des fameux « cochons d'eau ». La Seine, comme une artère au travers de la ville, est bien tentante. Illusion, en l'état actuel des choses. M. Guy Mailard, secrétaire général de la Ville de Paris, constate que, si le projet écolit périodiquement, aucun spécialiste de la batellerie ne s'y est durablement attaché. Du pont de Sèvres à Tolbiac il n'y a pas d'écluses, mais trop de problèmes sont encore à résoudre, la connexion avec les autres moyens de transport par exemple. Sans oublier le confort et la rapidité de l'aménagement.

CHARLES VIAL.

POUR VOLER OÙ VOUS VOULEZ EN EUROPE, AIR FRANCE OUVRE 10 NOUVELLES LIGNES EN EUROPE.



Un métro à l'envers

du vingt et unième siècle

un train à l'envers

Pour faire face à ces défis, la RATP et la SNCF « banlieuse » ont fait assaut d'imagination. Leurs techniciens ont multiplié les projets de prolongements de lignes et d'interconnexions. Gère de grandes infrastructures nouvelles modèle 70, mais un souci d'utiliser ce qui existe et de tricoter un véritable réseau « maillé », tant il est vrai que cette solution offre la souplesse d'itinéraires de substitution pour pas très cher. Passés au crible des possibilités financières, soustraits en commission sous la houlette de la direction régionale de l'équipement, ces dossiers ont fini par s'harmoniser, n'étaient quelques points de concurrence inévitables.

La RATP a deux chevaux de bataille. Les bus d'abord, dont elle veut réinventer l'exploitation pour attirer à eux nombre d'automobilistes de banlieue. Une expérience « Autrement bus » démarra le 1^{er} octobre dans les communes de Bagneux, Châtillon, Plessis-Robinson, Clamart et Fontenay-aux-Roses (Hauts-de-Seine). Pour augmenter le trafic de 8 %, la RATP restructurera les lignes qui desservent 165 000 habitants afin d'offrir, pour la première fois, des correspondances entre les bus dans des points clés où les usagers trouveront information et animation.

D'autre part, le seul projet lourd élaboré par la Régie a été baptisé « Métro est-ouest rapide » ou Météor. Il poursuit deux buts : alléger la charge de la ligne A du RER de 14 000 voyageurs à l'heure de pointe entre gare de Lyon et Auber, et améliorer la desserte des deux projets d'urbanisme qui rééquilibreront Paris vers l'est, les zones d'activité de Bercy sur la rive droite et de Tolbiac sur la rive gauche (voir article ci-contre). Il s'agit d'une nouvelle ligne de métro classique de 12,2 km de long entre Maison-Blanche et la gare Saint-Lazare,

via Tolbiac-Nationale, Zac Tolbiac, Dijon, Bercy, gare de Lyon, République, Château-Landon, gare du Nord, Chaussée-d'Antin. Prolongements possibles vers Hausmann, Ternes et Porte-Maillot. Correspondance avec la ligne de petite ceinture qui serait réouverte au trafic.

Monté sur poutre, Météor bénéficierait d'une vitesse élevée, près de 40 km/heure, et sa capacité s'établirait à 35 000 voyageurs à l'heure. La ligne serait en correspondance avec onze lignes de métro et les quatre RER. Le tronçon Maison-Blanche-Saint-Lazare coûterait 4,5 milliards de francs auxquels s'ajouteraient 700 millions de francs de matériel roulant. Si une décision intervenait avant la fin de l'année, la section gare de Lyon-Saint-Lazare pourrait être mise en service en 1995.

La SNCF a elle aussi concocté des solutions pour remédier à l'engorgement de la ligne A du RER. Elle propose d'abord d'achever la ligne D en perçant un tunnel supplémentaire entre la gare de Lyon et Châtelet-Les-Halles, afin de relier les banlieues nord et sud-est sans rupture de charge. Ensuite, elle offre de dériver à Val-de-Fontenay une partie du trafic de la ligne A vers une nouvelle gare souterraine située entre la gare de l'Est et celle du Nord. Dans une deuxième étape, la ligne pourrait être prolongée jusqu'à la gare Saint-Lazare. Coût : 4,5 milliards de francs.

Pour desservir les zones de bureaux en gestation dans les Hauts-de-Seine, la Société nationale pense à rénover sa ligne « du bord de l'eau » entre Izy-Plaine et la Défense pour 500 millions de francs. Deux variantes : soit la ligne deviendrait une branche de la ligne C du RER, qui permettrait de réaliser des liaisons Juvisy-la-Defense, soit elle serait

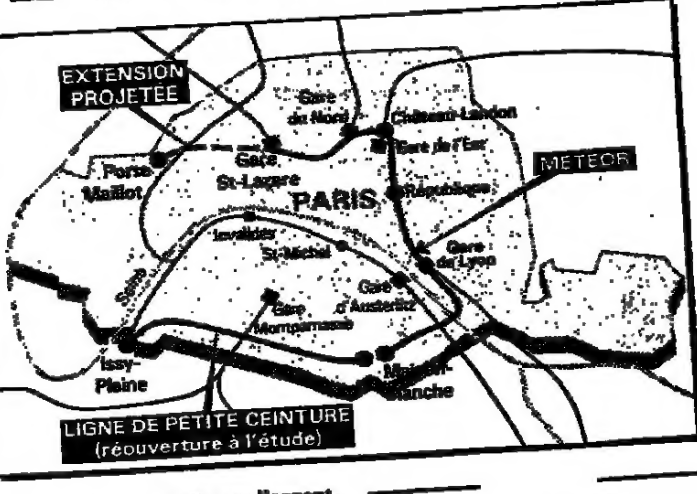
connectée sur la ligne de petite ceinture, par exemple grâce à un métro automatique de type VAL sur poutre, qui réaliserait une liaison Tolbiac-la-Defense.

Troisième projet SNCF d'importance : La Verrière-La-Defense. Pour 350 millions de francs, un saut de moulin à Viroflay pourrait raccorder, par des voies existantes, la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines et le pôle de la Défense.

Citons en vrac parmi les autres « maillages » proposés par la RATP et la SNCF : une prolongation par bus du tramway vers Romainville et Montreuil ; des lignes de bus en

site propre à Châtillon, Colombes et Gennevilliers ; des cabines SK pour la desserte locale à Montparnasse, Créteil, Noisy-le-Grand et entre la gare d'Anseritz et la gare de Lyon ; la réanimation de la grande ceinture ferroviaire entre Sartrouville et Val-de-Fontenay, une gare à la Porte-de-Clichy sur la ligne vallée de Montmorency-Invalides, le prolongement vers Saint-Christophe à Cergy, une liaison Saint-Germain-la-Breche, l'électrification de la ligne La Ferté-Allais-Malesherbes, etc.

LE « MÉTEOR » DE LA RATP



Il ne manque plus que l'argent, et c'est là que le bât blesse. La poursuite des actions prévues par le plan finissant (ligne 1 à Neuilly, ligne A à Disneyland, tramway), le renfort de la ligne A et des mesures d'accompagnement de la demande (desserte de Bercy) nécessiteraient 50 % d'augmentation de l'enveloppe globale affectée, chaque année, par l'Etat et la région aux investissements en faveur des transports collectifs. De moins de 5 milliards de francs, celle-ci devrait passer à plus de 7 milliards. Des arbitrages entre les projets s'imposent donc, avant la fin 1988, mais ils ne dispenseront pas les élus d'un effort financier renforcé.

Car la voiture individuelle et les tenants de la décadence des transports en zone urbaine dense. Entre autres prophètes de malheur, le Britannique Webster avait prédit que la télématique, le travail à domicile et l'automobile viendraient à bout du train et du métro. Le maire de Paris, M. Jacques Chirac, lui donnait en partie raison en proposant, en janvier dernier, d'étudier un périphérique souterrain baptisé Laser au cœur de Paris. Malheureusement pour ces thèses, l'automobile est inadaptable : sans parler du casse-tête du stationnement, c'est six Laser pour transporter autant de personnes qu'une ligne de métro classique ! Les transports collectifs en Ile-de-France ont encore de beaux jours devant eux.

ALAIN FAUJAS.

Métro, boulot...

CHACUN des 19 232 000 personnes se déplaçant à l'intérieur de la région Ile-de-France en 1985 était de 11,4 millions. La durée moyenne du trajet est de 28 minutes et la distance moyenne de 6 kilomètres. Ces transports s'affectent surtout en voiture individuelle, qui assure 60 % des déplacements, sauf à Paris où la majorité des habitants ne possède pas de véhicule. Les transports en commun représentent 30 % des déplacements régionaux, soit 60 % à Paris, 23 % dans les départements de la Petite Couronne et 13 % dans ceux de la Grande Couronne. Les autres modes de transport (deux roues, marche) assurent 10 % des déplacements.

Le coût moyen du déplacement en transports en commun pour l'usager est évalué à 3,44 F contre 12,57 F pour celui de l'automobile. Mais l'usager des transports collectifs ne paie que 37 % du prix de son voyage ; le reste des charges est supporté par les employeurs (26 %), l'Etat (17 %), les collectivités locales (12 %) et les ressources diverses de la RATP et de la SNCF comme la sous-traitance et les produits commerciaux (8 %).

* Les dernières statistiques connues - celles de 1986 - sur les transports de voyageurs en Ile-de-France sont en vente à la direction régionale de l'équipement (21, rue Miollis, 75015 Paris, au service d'accueil, groupe communication-documentation) au prix de 100 F.

Automatismes

LA RATP ne projette peut-être pas de constructions de lignes spectaculaires, mais elle est bien décidée à jouer la carte des technologies électroniques pour accroître sa productivité et améliorer le service rendu à ses usagers.

Ainsi a-t-elle enfin décidé de jouer la carte du métro sans conducteur. La petite ligne 7 bis (Louis-Blanc/Pré-Saint-Gervais) devrait être desservie en 1992 par des rames totalement automatisées comparables à celles du VAL à Lille. Comme dans cette ville, la Régie a choisi le système des portes palières qui, sur le quai, ne s'ouvrent que lorsque le train est arrêté en face d'elles. La ligne 7 a été choisie, car elle est courte et parce qu'elle permettra de tester en vraie grandeur les automatismes sur une ligne existante.

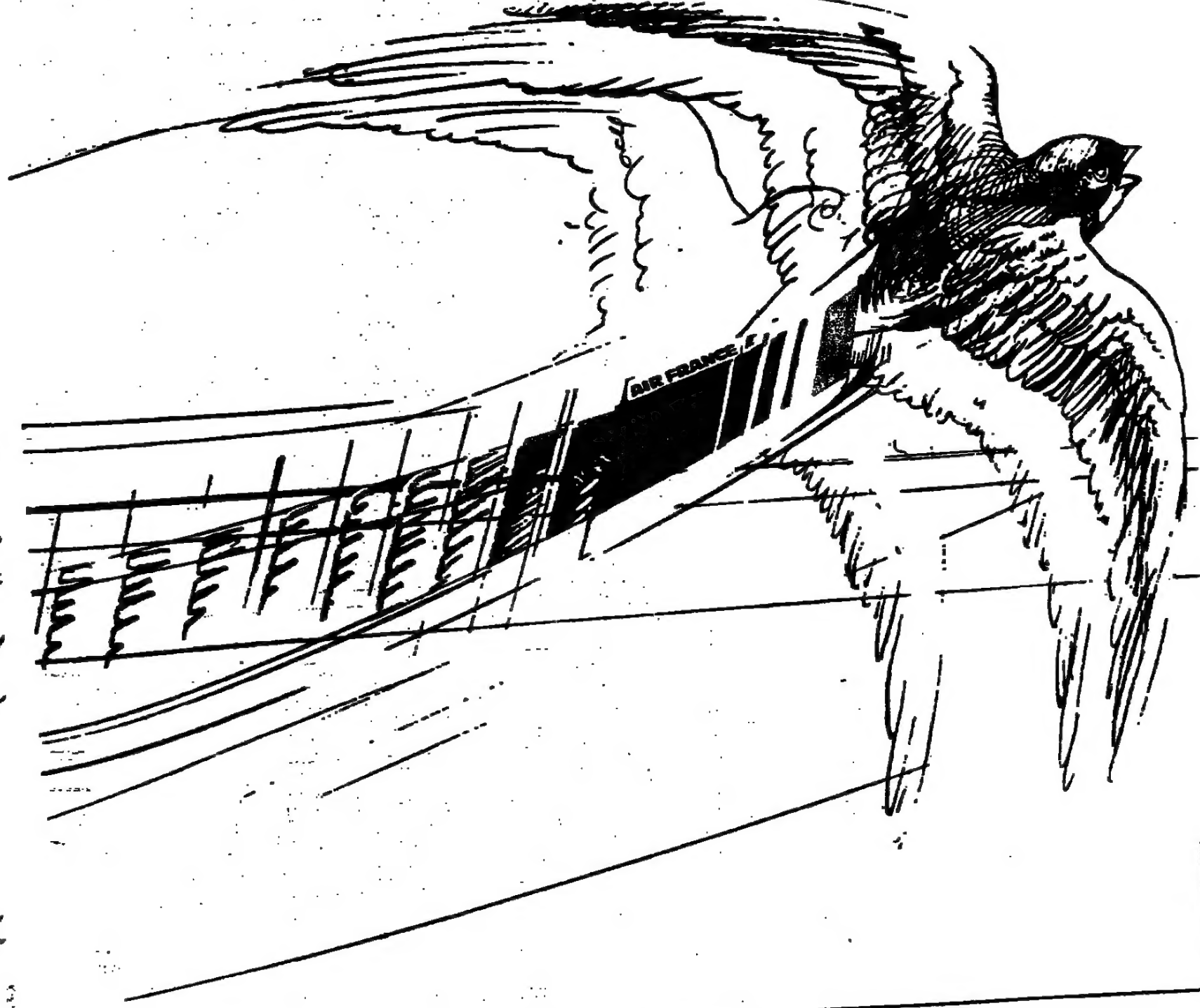
Les études coûteront 50 millions de francs ; l'équipement des voies et des voitures, 130 millions de francs.

Toujours dans le domaine de l'automatisation des procédures, la RATP suit de très près l'essai de

tarification « moins livres » qui sera réalisé sur la future ligne D du métro de Lyon. Chaque usager pourra acheter une carte magnétique qu'il créditera d'une certaine somme en l'acquittant à un guichet ou à un distributeur. Cette carte, rechargeable, sera débitée par un faisceau laser du montant du transport au passage de certaines limites. Ce système signifie, à terme, la fin des tarifs forfaitaires, comme la carte Orange, car l'exploitant pourra moduler les prix selon l'affluence, la direction, voire la fidélité de l'usager.

Enfin, la RATP travaille à la définition d'une nouvelle rame dans laquelle aucune séparation physique n'empêchera la circulation entre les voitures. Ce BOA serait équipé de bogies à essieux orientables qui s'inclinent avec exactitude dans les courbes des rails : moins lourd et moins vite et de l'avenir s'usera moins vite et sera plus confortable. La française ANF Industrie et l'italien ANSALDO se sont vu confier un contrat de recherche de 14 millions de francs sur ces bogies intelligents.

CHOISISSEZ BIEN VOTRE BILLET.



La France, et surtout celle des affaires, se doit d'être de plus en plus européenne. L'efficacité des hommes d'affaires passe bien sûr par leur mobilité. Air France y contribue déjà beaucoup. Mais le fait d'être la compagnie la plus présente en Europe n'est pas suffisant. A partir d'avril 88, Air France ouvre 10 nouvelles lignes : Leninegrad, Valence, Séville, Vérone, Glasgow, Southampton, Stavanger, Izmir, Salonique, Newcastle. Dès maintenant Air France ouvre les frontières de l'Europe.

AIR FRANCE INNOVÉ

سكننا من الاجل

Marchés financiers

BOURSE DU 26 AVRIL

Cours relevés à 17 h 30

Main table containing market data for 'Règlement mensuel' with columns for 'VALEURS', 'Cours', 'Premier cours', 'Dernier cours', and '%'. It lists various financial instruments and their performance.

Comptant (réélection) SICAV (réélection) 26/4

Table with multiple columns for 'Comptant' and 'SICAV' sections, listing various financial instruments, their prices, and other market-related data.

Table titled 'Cote des changes' and 'Marché libre de l'or', providing exchange rates and gold market information.

PUBLICITÉ FINANCIÈRE
Renseignements :
45-55-91-82, poste 4330

Handwritten signature or stamp at the bottom of the page.

ÉTRANGER	POLITIQUE	SOCIÉTÉ	ARTS ET SPECTACLES	ÉCONOMIE	SERVICES	MINITEL
3 Un entretien avec le vice-ministre soviétique des affaires étrangères chargé des questions asiatiques. 4 L'Arabie saoudite rompt avec Téhéran. 6 Chine : les conséquences de l'affaire tibétaine. 8 Sénégal : reprise du procès de M. Wade.	9 à 13 La préparation du second tour de l'élection présidentielle. DÉBATS 2 Le danger principal, par Georges Kajman. « Privatiser : une nécessité », par Jean-Maxime Lévesque.	15 Justice : une manifestation de magistrats, avocats et auxiliaires à Lyon. - Guy Lux entendu dans une affaire d'escroquerie au Loto. 23 Médecine : un nouveau vaccin contre le SIDA est expérimenté sur l'homme aux États-Unis.	17 Un concert de Roger Norrington à Londres. 18 Un laboratoire de la documentation sur l'histoire de l'art édité en Californie par la Fondation Getty. 19 Une exposition sur « L'art d'Africa noire dans les collections privées belges », à Bruxelles.	25 Axa et la Compagnie du Midi s'unissent pour former le second groupe d'assurances françaises. - La réunion de l'OPEP. 27 Les mesures contre le tabagisme aux États-Unis. 28 Carlier prend le contrôle de Piaget. 30-31 Marchés financiers.	Abonnements 2 Annonces classées 24 Carnet 14 Météorologie 27 Mots croisés 14 Radio-télévision 27 Expositions et spectacles 20 à 22	• L'accusé en dressé 24 heures sur 24 • FLASH • La Bourse en direct • Tout sur l'élection présidentielle • EL 3615 Tapez LEMONDE

Les troubles sur le territoire

Une vingtaine d'interpellations en Nouvelle-Calédonie

NOUMÉA de notre envoyée spéciale

Cette fois, tout peut arriver. Les indépendantistes, sur leurs barriques, portent aujourd'hui des capotes. Les caloches, sur leurs remparts de troncs coupés, affirment qu'ils seraient dû riposter plus tôt.

Le terrain est quadrillé, l'information aussi. Quinze gendarmes sont toujours retenus en otages, chacun se sent menacé. Mille huit cents militaires, vingt-six escadrons de gendarmes mobiles, huit compagnies de CRS sont pourtant présents en Nouvelle-Calédonie, et l'on attend des renforts.

À la résidence du haut-commissaire, le mercredi 27 avril, M. Pons affirme que le calme règne sur l'ensemble du territoire, et que la circulation a été rétablie pratiquement partout. Le ministre des DOM-TOM vient de tenir la troisième réunion de sécurité en vingt-quatre heures avec les autorités militaires et judiciaires.

Cinq jours après l'attaque de la brigade de gendarmerie territoriale de Fayaoué, au centre administratif de l'île d'Ouvéa, par un commando indépendantiste, les forces de l'ordre, annonce-t-il, ont réussi à localiser l'endroit où sont détenus les gendarmes et à entrer en contact avec les ravisseurs.

Le général Vidal, commandant en chef des forces armées de Nouvelle-Calédonie qui dirige un détachement de trois cents hommes envoyés à Ouvéa, appuyés par une vingtaine de membres du GIGN, s'efforce d'obtenir leur libération sans condition. En échange on promet « la vie sauve aux ravisseurs », dit le ministre.

L'entourage de M. Pons affirme, le matin, qu'aucun coup de feu n'a été entendu depuis la veille à Canala sur la côte est, où sept gendarmes ont été blessés ce week-end, leurs bâtiments étant entourés de tireurs isolés. Dans l'après-midi, pourtant, des rumeurs font état d'une dizaine de victimes pendant l'opération engagée par les renforts envoyés sur place pour dégager la localité. Des sources indépendantistes affirment que la léproserie du Centre Rasul Folleau de Nouméa a été réquisitionnée pour accueillir les blessés. Il s'agit, en fait, de reloger les civils qui s'étaient réfugiés à l'intérieur de la gendarmerie pendant les accrochages.

« La calasse au pied du lit »

Aucun journaliste n'a encore pu se rendre à Fayaoué pour interroger les témoins de l'attaque de la gendarmerie ni vérifier si, comme l'affirment les indépendantistes, les militaires engagés dans l'opération de recherche ont fait subir des sévices à certains canaques pour obtenir des renseignements. Quarante personnes auraient été arrêtées et inculpées.

Les liaisons téléphoniques sont coupées avec Ouvéa, comme avec Canala.

« Rassurez-vous », dit M. Pons, on n'a torturé personne.

Dans l'après-midi des coups de feu ont été échangés à Poya, sur la côte ouest, entre des indépendantistes en capote qui venaient d'édifier un barrage sur la route territoriale, et les forces de l'ordre.

Nul ne sait si l'état d'urgence est proclamé. L'ancien sénateur centriste Lionel Cherrier, président du Comité de soutien à M. François Mitterrand, parle des « prémices d'une guerre d'indépendance ». Ce comité a deux mille affiches du président-candidat en réserve mais n'ose pas les coller sur les murs de la ville parce que « c'est trop

• URSS : catastrophe aérienne (dix-sept morts). — Une catastrophe aérienne près du lac Baïkal, en Sibirie soviétique, a fait dix-sept morts (quinze passagers et deux membres d'équipage), rapporta mercredi 27 avril la Pravda. L'appareil s'est écrasé sur le flanc d'une colline alors qu'il s'apprêtait à atterrir à Bagderine, a indiqué l'organe du PC soviétique, sans préciser la date de l'accident. Il n'y a eu aucun survivant. (Reuter.)

• M. Jacques Petimengin PDG de la société Progiat. Ancien président de Charbonnages de France-Chimie, M. Jacques Petimengin, soixante ans, a été nommé, par décret paru au Journal officiel du mardi 26 avril, président du conseil d'administration de la société Progiat, chargée de promouvoir et de commercialiser à l'étranger les productions du Groupement industriel des armements terrestres (GIAT).

dangerous ». Un militant dort depuis ce week-end « la calasse au pied du lit ».

Le Front national donne un délai de quarante-huit heures au gouvernement pour rétablir l'ordre, faute de quoi il appellera ses militants à assurer eux-mêmes leur sécurité.

Sur un barrage wallisien dressé à Mont-Dore, dans la banlieue de Nouméa, « Saxo 3 » communique par CB avec ses amis miliciens qui tiennent le barrage voisin. Chaque voiture qui franchit le premier rempart est annoncée, ses passagers, entendus, jaugés. Ne passent que les véhicules de police, les ambulances et les journalistes « amis ». « Les forces de l'ordre, dit un homme, il faut les motiver ».

Depuis vingt-huit heures les « loyalistes », parmi lesquels bon nombre de Wallisiens, bloquent à Mont-Dore l'entrée de la tribu mélanésienne de Saint-Louis, une tribu « dure » où une forte proportion de jeunes concilient trop, à leurs yeux, délinquance et indigénisme.

Les barrages anti-indépendantistes ont surgi après qu'un coup de feu ait

été tiré contre un bus conduit par une Wallisienne. Les riverains se plaignent d'essuyer des tirs et des jets de pierres en traversant le village.

Les CRS sont intervenus mardi avec un véhicule blindé contre les militants du FLNKS réfugiés dans les fourrés. Les gendarmes étant occupés ailleurs, ils sont revenus mercredi pour une opération de police judiciaire dans la tribu. Leur fourgon s'est glissé entre les barrages anti-indépendantistes. « Il est délicat, dit un proche de M. Pons, de demander aux forces de l'ordre de tirer sur un drapeau français ».

Les CRS ont interpellé treize personnes dont plusieurs dans le grenier de la Maison des petites-filles de Marie, dans l'enceinte de la mission voisine. Mais les barrages de la pour ce de l'insécurité sont toujours là. Les militants RPCR demandent l'arrestation des trois chefs indépendantistes, MM. Jean-Marie Tijhouou, Léopold Joredié et Yéwéine Yéwéine. Ils n'ont pas d'armes. « On peut fouiller » ; ils n'ont rien contre les indépendantistes ; ils s'opposent « au terrorisme ». Une ambulance arrive ; un dialysé qui se rend à l'hôpital, certifi-

cat médical à l'appui. Mais à l'arrière sont entassés trois touristes allemands en perdition. Le ton monte. « Il faut ouvrir, il faut regarder dans les sacs ». Les Allemands repartiront finalement et en fin d'après-midi les hommes du RPCR évacuent les barrages.

Le ministre des DOM-TOM affirme qu'il va rentrer en métropole dès que les otages seront libérés. Il est en train de « nourrir un dossier des responsabilités directes et indirectes » dans la prise d'otages des gendarmes d'Ouvéa et laisse à la justice, qui a ouvert une information mercredi, le soin de poursuivre les responsables.

Sollicité par une partie du RPCR de prononcer la dissolution du FLNKS le ministre n'exclut pas cette mesure si « sa responsabilité apparaît globale et à tous les instants ». Le problème se présente selon lui au prochain gouvernement quel qu'il soit. « Si Chirac est élu le 8 mai il aura affaire aux minoritaires indépendantistes, dit M. Pons. Si c'est Mitterrand, il aura affaire aux majoritaires loyalistes ».

CORINE LESNES.

La gendarmerie raconte l'attaque de la brigade de Fayaoué

« Une véritable action de commando »

« Une action de guerre. » « Une véritable opération de commando, exécutée avec maîtrise et sauvagerie, par des individus entraînés. » C'est ce qu'on explique à la direction générale de la gendarmerie nationale, à Paris, après les sanglants affrontements du 22 avril, dans la brigade de Fayaoué, le chef-lieu de l'île néo-calédonienne d'Ouvéa.

Selon cette version, les incidents ont commencé, très tôt, le matin de ce vendredi-là, lorsque deux gendarmes territoriaux et un lieutenant de la gendarmerie mobile ont reçu, dans les bureaux mêmes de la brigade locale, sur leur demande, un groupe de cinq hommes, dont un conseiller régional du FLNKS. Ce conseiller régional, précise-t-il encore, était un familier de la brigade, à laquelle, la veille, il avait vendu du poisson.

« La brigade de Fayaoué, explique-t-on à Paris, n'est pas un fortin et doit être ouverte à tous les habitants qui en solliciteraient l'assistance. »

À la direction générale de la gendarmerie, on explique que, soudain, les cinq hommes se sont jetés brutalement sur les trois gendarmes. Au cours d'une lutte violente, ils ont tenté de prendre l'arme du sous-officier, chef de brigade, pendant que le lieutenant

de gendarmerie mobile essayait de sortir la sienna. L'officier a été frappé à la tête par la hache de l'un des protagonistes.

À ce moment précis, dit-on de même source, d'autres hommes dissimulés autour des locaux de la brigade ont surgi et en tirant a priori sur tout ce qui bougeait et en jouant, apparemment, sur le fait que les gendarmes à proximité hésiteraient à ouvrir le feu à leur tour, compte tenu de leurs camarades enfermés avec leurs agresseurs et de la présence, dans les parages, des épouses et des enfants des gendarmes territoriaux.

« Une action totalement impensable »

Au cours de la mêlée confuse qui s'en est ensuivie entre les assaillants et les représentants de l'ordre, ajoute-t-on à la direction de la gendarmerie, deux gendarmes ont été tués de sang-froid et un troisième grièvement blessé (décédé depuis), motifs que d'autres gendarmes, cherchant à atteindre les lieux où étaient entreposées leurs armes, ont préférentiellement renoncé à les employer : ce sont ces gendarmes-là qui ont été pris en otage par le commando.

On estime à la direction de la gendarmerie que le conseiller régional du FLNKS, familier de la brigade au point d'appeler par son prénom le chef, n'était pas le meneur du commando contre Fayaoué et qu'il a paru, même, totalement dépassé par les événements et incapable de ramener ses compagnons à la raison. « L'attaque était imprévisible, dit-on de même source, et cette action de guerre, en cet endroit précis, totalement impensable pour les gendarmes. »

La direction générale de la gendarmerie nationale, interrogée le mercredi 27 avril, à Paris, a démenti, d'autre part, avoir procédé à des interrogatoires violents de quiconque (et, en particulier, de femmes ou d'enfants) ; avoir déplacé des tribus et avoir détenu des personnes dans les conditions dénoncées par le communiqué du FLNKS. De même source, on admet que des individus, interpellés après les incidents sanglants sur l'île d'Ouvéa, ont été gardés à vue avec, pour certains d'entre eux, les mains ligotées par des menottes attachées momentanément à des poteaux, en l'absence d'autres possibilités.

(Publicité)

Inoubliable week-end !
au WALDORF ASTORIA DE NEW-YORK avec CONCORDE

Départ le 9 juin sur Boeing 747 Air France. Retour le 12 juin en Concorde, à partir de 14 900 F. Aircom : 93, rue de Monceau, 75008 Paris. Tél. : 45-22-86-46. Télex 643-780 F. Lic. 175001.

« IL » fait des affaires
« IL » voyage...

« IL » choisit ses costumes légers grandes griffes et ses chemises 100% coton, à

LA VOGUE

38, Bd DES ITALIENS (PRÈS OPÉRA)
CENTRE COMMERCIAL VÉLIZY 2 - détaxe à l'exportation

MON NOM M'A TOUJOURS
POUSSÉ À FRÉQUENTER
DES GENS ÉCONOMES...

21 900 F HT INTERNATIONAL COMPUTER

Un Macintosh SE 2 lecteurs disque dur externe 20 Mo SCSI compatible

La micro sans frontières

25, rue du Renard Paris 4 • 42.72.25.26
84, av. du Prado Marseille 6 • 91.37.35.03

Sur le vif

Fiat Lux

Je ne sais pas où j'ai le tête, moi aujourd'hui. Je suis complètement tourné-boulé. Guy Lux en prison ! Ou'est-ce que vous dites de ça ? Ce matin, chez Maurice, au bar-tabac du coin, on se cramponnait au zinc pour pas tomber. De stupéur constatée. Hé oui, le jour, vous savez pas ? Je joue peut et je gagne gros. Non, pas le tiré, encore moins le quarré, c'est trop risqué ; je joue gagnant, plus ça change. Tiens, l'autre dimanche, avec mon amie Maimaine on a mis 70 balles sur je ne sais plus quel 70 et on a touché 897, voyez un peu le travail ! Et ça grâce à qui ? Grâce à lui, à Guy Lux, à Bibo.

Déjà qu'au tapis vert, ma chance a tourné depuis que le carré d'as nous est passé sous le nez, à moi et à une copine, elle tient un lézard, à journeaux rue Lobau. Le carré d'as, on l'a joué religieusement tous les jours que Dieu fait. Sauf celui où il est sorti ! C'est à devenir fou, non ! Alors, si maintenant on ne peut même plus se fier à son thème

mais pour gagner au loto, on en va ?

C'est ça qu'elle comprend pas, Maimaine. Elle vient de m'appeler, furibarde.

Enfin, c'est dégoûtant. Avec ses chiffres bénéfiques, il gagnait des voix et des mille, Guy Lux. Il était gentil, il te disait, même que j'ai vu sa photo à ce propos dans le presse. Il nous donnait le tuyau. Bismat, on le coffre ! Pourquoi ?

Enfin, Maimaine, pour les connaisseurs, ces chiffres, fallait casquer. C'est une escroquerie.

En quoi ? Personne n'obtient quand l'achète un journal hippique pour connaître les numéros sortants de la prochaine course à Longchamps, tu payes pour et tu perds tout. Et ton Bellamou, il se met rien dans les poches, lui, en raffant les trois quarts de nos pauvres petites mises, sans parler des gros jets au loto ? C'est où des gros, mais, déjà ? C'est pas au loto ?

CLAUDE SARRAUTE.

Franche-Comté

Recours en annulation contre l'élection du président du conseil régional

Un recours visant l'annulation de l'élection à la présidence de la région Franche-Comté de M. Pierre Chantelat a été transmis, le vendredi 22 avril, au Conseil d'État. Ce recours conclut aussi, par voie de conséquence, à l'annulation de l'élection des vice-présidents du conseil régional.

Saisonné à Edgar Faure à la tête du conseil régional de Franche-Comté, M. Chantelat (UDF-PR), député de Haute-Saône et maire de Vesoul, a été élu, le jeudi 14 avril, avec l'aide des voix du Front national, qui compte trois représentants au sein du conseil régional.

L'un des représentants du Front national, M. René Mars, avait ensuite été élu à la cinquième vice-présidence du conseil régional. Après avoir nié l'existence d'un pacte conclu avec le Front national, M. Chantelat avait admis que la majorité avait passé un « accord » avec le Front national, le 14 avril, avec M. Jean-Marie Le Pen. (Le Monde des 16 et 20 avril.)

Le recours en annulation de l'élection de M. Chantelat a été déposé par un électeur de Mambrolle (Doubs), M. Antoine Pouchol, qui s'était déjà signalé au cours de l'assemblée régionale, le 14 avril, par son vote en faveur de M. Jean-Marie Le Pen. Selon M. Pouchol, cette convocation aurait été émaner du préfet, et non de M. Chantelat lui-même, qui était à l'époque vice-président délégué du conseil régional. D'autre part, un délai de douze jours s'écoulerait entre la convocation et la date de la session n'aurait pas été respecté.

M. K.

Le conflit social à la COGEMA

Le tribunal de Versailles demande la nomination d'un médiateur

Le tribunal de Versailles (Yvelines), saisi par la direction de la COGEMA (Campagne générale des machines nucléaires), a, selon une formule aujourd'hui habituelle, ordonné la nomination d'un médiateur dans le conflit sur les salaires entre la société et le syndicat CGT. Toutefois, il a demandé aux deux parties de le choisir elles-mêmes. La COGEMA avait engagé une procédure de référé pour obtenir l'expulsion de cent cinquante mineurs grévistes de Louvres (Hérault), qui depuis le lundi 25 avril bloquent les accès du siège-social à Vélizy-Villancourt (Seine-et-Oise), rejoints depuis le mardi 26 par une centaine de grévistes des mines de La Croix-aux-Étoiles (Vosges) et de Montceau (Saône-et-Loire). Comme le tribunal l'a demandé, ils ont libéré les accès au PC de sécurité nucléaire de la société et au siège de la COMINAK, une autre société minière, situés à proximité, qu'ils occupaient aussi.

Le conflit dure depuis le 29 mars. La CGT a appelé à la grève dans les mines d'uranium de la COGEMA pour obtenir l'augmentation de 8 % des salaires de base. Elle juge insuffisante la proposition, faite le 15 avril par la direction, d'une hausse de 2 % en niveau - 1,1 % au 1^{er} avril (au 1^{er} février pour les salaires les plus bas) et 0,9 % au 1^{er} novembre - et de 3,7 % en masse sur 1988. Selon la direction, moins de 40 % des salariés sont en grève, selon la CGT 95 %.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 27 avril

Stabilisation

Après la forte poussée de la veille (+ 2,56 %), la Bourse de Paris a marqué, mercredi, une pause dès les premiers échanges de la matinée. L'indice principal s'est maintenu à + 0,20 %. À la hausse, figuraient Fives-Lille (+ 0,19 %), qui a annoncé de bons résultats, Penarroy (+ 0,13 %), Compagnie des entrepreneurs (+ 0,13 %), Luchaire (+ 0,71 %) et Schneider (+ 0,40 %). Après l'accord intervenu avec AXA, la Compagnie du Midi, devenant moins opérable, perdait 6,63 %.

• Forte explosion à Kaboul. Une forte explosion a ébranlé mercredi 27 avril, le centre de Kaboul, entraînant des innombrables blessés. Des victimes ont été tuées, il n'y a pas été spécifié. Les forces de sécurité ont immédiatement interdit l'accès sur les lieux, à la limite du quartier commercial du centre de la capitale afghane, et ont refoulé les nombreux journalistes occidentaux venus couvrir les festivités marquant le dixième anniversaire de l'arrivée au pouvoir des communistes. (Reuter.)

LE BON COTE DE LA DECORATION CHEZ RODIN LES PRIX !

35, CHAMPS-ÉLYSÉES - PARIS